

La tension s'accroît à la frontière sino-vietnamienne

LIRE PAGE 13

Le Monde

Fondateur : Hubert Beauve-Méry

Directeur : André Laurens

« Le Monde des livres »

Pages 15 à 20

L'enquête de Gilles Perrault sur l'affaire Curiel

Relancer l'Europe

« L'Europe... L'Europe... » On se souvient du peu de cas que faisait le général de Gaulle de ses zéloteurs, qu'il avait caricaturés en cabris sauteurs!

Le président de la République était en droit de rappeler le chemin déjà parcouru. Les Dix ont adopté une réforme de l'Europe verte courageuse qui préserve une politique agricole comme moins généreuse de ses deniers, mais bien vivante.

Reste à régler le lancinant problème de la compensation budgétaire à accorder au Royaume-Uni. La tentation est forte de concéder largement pour se débarrasser de ce combat mesquin.

La conférence informelle des chefs d'Etat et de gouvernement pourrait servir d'appui à une réflexion sur les moyens d'aller de l'avant, à la condition de couper court aux palabres académiques.

Les fédéralistes, interprétant à leur façon les propos de M. Mitterrand sur les bienfaits du traité de Rome, s'agitent déjà en renouant avec leurs rêves supranationaux.

Le fait le plus politique aujourd'hui, en Europe comme en France, c'est le combat économique, la lutte contre le déclin industriel, la bataille pour l'investissement et l'emploi.

Plutôt que la monnaie, où, sans renoncer à davantage de solidarité, les progrès ne peuvent être qu'homéopathiques, la cible devrait être la coopération industrielle, en identifiant un secteur-clé comme banc d'essai, par exemple celui, immense, des technologies de l'information et des télécommunications.

Le terrain - avantage important - a été préparé. La progression à opérer ne peut être que complexe : définition de normes communes, ouverture des marchés publics, incitation à la collaboration entre les groupes européens, concertation à l'égard des pays tiers.

UN TOURNANT DU SEPTENNAT DE M. FRANÇOIS MITTERRAND

La révision des choix économiques de la gauche met en cause l'équilibre des forces politiques

M. Fabius à l'épreuve du feu Le PCF maintient sa pression

Grèves, colère, voire, si l'on comprend bien, rupture politique de la majorité n'y changeront rien : le chef de l'Etat est « résolu », il l'a affirmé au cours de sa conférence de presse du mercredi 4 avril. Les décisions prises ne seront pas modifiées. Que les vingt mille à vingt-cinq mille sidérurgistes privés d'emploi lui fassent « confiance », ils seront jugés en temps voulu, c'est-à-dire dans deux ans.

« Les Lorrains maintiennent la voie » : telle est la réponse des communistes à la conférence de presse présidentielle. La réponse, c'est la rue, en quelque sorte. En regard, les déclarations de M. Fabius ont de M. Gaudin font pâle figure.

Un autre langage

PRÉSIDENT de la République, « élu du peuple de gauche » ainsi qu'il se définit lui-même, M. Mitterrand est intervenu sur deux registres. Il s'est adressé à l'ensemble des Français sur la thème de la modernisation nécessaire et de la gestion rigoureuse et, parfois, douloureuse qu'elle implique.

Pourtant, quelque chose a changé, et on retrouve le signe, ou la confirmation, de ce changement dans le double discours présidentiel. C'est en cela que cette fausse conférence de presse marque un tournant, et pas seulement dans l'actualité septennate.

Le langage politique semble, soudain, coller à la réalité des faits, de la situation et d'évaluations sèches et, jusque-là, plus ou moins niées. Le voile se déchire, et les Français, comme d'autres peuples au demeurant, sont invités à prendre la mesure du monde dans lequel ils vivent.



Lire pages 2 à 9

Le texte intégral des déclarations du président de la République, les réactions des partis politiques et des syndicats, nos commentaires et nos reportages :

Nuit de violences à Longwy Solidarité, tristesse et colère à Metz Indignation à Fos

Un « nouveau départ » pour la Guinée ?

La démocratie en Guinée? Sans doute est-il trop tôt pour apprécier quelle direction prendra ce « nouveau départ », annoncé par les militaires guinéens, même si de nombreux signes permettent déjà de dire que le régime de Conakry a décidé de tirer un trait sur le passé d'un pays qui avait érigé la répression et la torture en méthode de gouvernement.

Par LAURENT ZECCHINI, secrétaires d'Etat. Huit civils font partie du nouveau cabinet, et l'un des anciens ministres du « Guide suprême de la révolution » guinéenne, le Dr Mamadou Kaba Bah, qui occupait les fonctions de ministre de la santé publique, se voit de nouveau attribuer des responsabilités ministérielles.

Les militaires guinéens? De leur décision dépendra largement l'image qu'ils se forgeront aux yeux de la communauté internationale. On peut supposer qu'une partie de la population exigera que des procès publics aient lieu. Déjà, des responsables des mouvements de Guinée exilés en France réclament leur jugement. Pour rompre définitivement avec les pratiques détestables du régime précédent, il faudra au nouveau gouvernement bien du sang-froid car le peuple, dans une colère légitime, exigera sans doute des « têtes ».

Advertisement for Régis DEBRAY, 'La puissance et les rêves', published by Gallimard. The text asks 'Sur quoi fonder une Realpolitik de gauche?' and 'Comment survivre dans la jungle des puissances sans y laisser son âme?'.

On l'a vu, au niveau politique, dans les féroces luttes de clans qui se sont déroulées à Conakry dès l'annonce du décès de Sekou Touré. On vient de le voir, de nouveau, avec la prise du pouvoir par les militaires. Déjà, les langues se délient et les témoignages sur les excès de vingt-cinq années de pouvoir absolu se multiplient.

RADIOS LIBRES

Un verrou a sauté

Le verrou a sauté. Poussé par des faits qui se fichent du droit; pressé par des pratiques sur lesquelles plus personne n'avait prise; forcé par l'évidence d'un développement irrémédiable, que l'on aurait dû prévoir et qui s'impose aujourd'hui.

RADIOS LIBRES

Un verrou a sauté

L'ouverture à la publicité doit toujours être prudente, limitée, contrôlée. Le président de la République l'a, en deux mots, indiqué mercredi, conformément à une sorte de consensus général entre tous ceux qui depuis deux ans l'ont réclamée avec force. Mais limitée comment? Trois, cinq minutes par heure? Cumulable, non cumulable? Avec un plafond de recettes ne devant pas excéder un certain pourcentage du budget?

ANNICK COJEAN. (Lire la suite page 23.)

Advertisement for 'Un entretien avec M. Georges Filliod', 'Il devrait nécessaire de rompre avec des pratiques hypocrites et malisines'.

Handwritten signature or mark at the bottom of the page.



# La conférence de presse M. Mitterrand aux Français :

C'était à désespérer. Il y a une semaine aux Etats-Unis, M. François Mitterrand parlait de la France comme un capitaine d'industrie de son entreprise. Il jonglait avec les taux d'inflation, les déficits budgétaires et commerciaux, les dégrèvements fiscaux et les facilités administratives. Comme d'habitude quel chef d'Etat conservateur. Le jour même à la française est fréquentable, qu'il n'a pas brisé les églises, fermé les usines, « abîmé le réseau de fer ».

Mercredi en Lorraine, les commerçants ont mis le cli sur le pas-de-porte, les ouvriers sidérurgistes

ont fait le vide dans les usines pour défiler dans les rues. Et les clochers, toujours debout, sonnaient le tocsin. Au même moment, M. François Mitterrand parlait à ce « peuple de gauche », au-delà des quatre cents journalistes qui assistaient à sa conférence de presse, lui demandant la confiance au nom de ses combats en faveur de la classe ouvrière, le faisant juge de la renaissance promise, en deux ans, des régions sinistrées. Il fallait bien lui dire que le socialisme de 1981 est encore, en 1984, l'attente.

Ce discours n'a pas répondu à l'attente des sidérurgistes en grève, affirme M. André Lajoie, président du groupe communiste de l'Assemblée natio-

onale. Il est même « à contre-sens » de leurs espérances, ajoute M. André Salignon, secrétaire de la Fédération CGT de la métallurgie. C'est à désespérer d'être socialiste et chef d'Etat, patron de gauche en quelque sorte.

Et bien ! non, M. Mitterrand ne perd pas espoir, et sa démarche est fondée sur la certitude que ses interlocuteurs - un propre assurance en est garante - retrouveront l'espoir. « Oui, je les fais juges », a-t-il dit en s'adressant aux ouvriers pour lesquels il a « lutté » pendant les quinze années précédentes, afin « qu'ils reçoivent enfin leur dû, tout simplement la

justice ». Juges de la réussite d'une entreprise qui consiste à rendre vie, en deux ans, à la Lorraine et aux régions liées à la création, à des opérations de recherche, touchant à l'utilisation de logiciels informatiques.

Juges, dans deux ans. Deux ans, c'est la durée des congés de reconversion, le délai nécessaire au transfert et à l'installation « d'essais d'entreprises nouvelles pour que les créations d'emplois se multiplient enfin ». A charge pour M. Laurent Fabius, ministre de l'Industrie et de la Recherche, chargé d'une sé-

Voici le texte intégral des déclarations faites par M. Mitterrand à l'occasion de sa conférence de presse, mercredi 4 avril.

Mesdames et messieurs, m'adressant à vous, je m'adresse aux Français, particulièrement à ceux qui souffrent durement de la crise, et je leur dis : l'avenir de la France passe obligatoirement par la modernisation de son industrie et par la formation, tout de suite, de millions de femmes et d'hommes pour qu'ils exercent de nouveaux emplois dans le même métier ou dans un autre.

On bien la France sera capable d'affronter la concurrence internationale, et elle assurera du même coup son indépendance et sa prospé-

rité, ou bien elle sera tirée vers le bas et elle ira vers son déclin.

Cette bataille, nous sommes en train de la gagner dans des secteurs tels que les moyens de transport, l'espace, l'aéronautique, les chemins de fer, le métro, les télécommunications, l'énergie nucléaire, l'agro-alimentaire, le logiciel - ou, si vous voulez, l'intelligence au programme que l'on met dans les ordinateurs - toutes industries où nous sommes parmi les trois premiers du monde. Nous étions en train de la perdre en 1981, pour l'industrie du bois, du cuir, de la machine-outil, du textile, de la chimie, de l'ordinateur lui-même. Nous avons réagi, nous remontons la pente, mais elle reste incertaine, comme elle l'est pour

l'automobile, les chantiers navals, l'électronique ou la sidérurgie.

Quel que soit le cas que l'on examine, rien, rien, et dans aucun domaine, ne sera durablement acquis si l'on ne réunit pas les deux conditions nécessaires : la première est qu'il faut produire des biens d'égalité ou de meilleure qualité que les autres, à des prix au moins égaux à ceux des autres, ce qui nous oblige à construire un instrument industriel moderne sans lequel nous ne vendrons pas les marchandises que nous aurons produites ; la deuxième, je l'ai dit, est qu'il faut tout de suite former la main-d'œuvre qualifiée qui fera tourner cette industrie moderne.

C'est à quoi, mesdames et messieurs, je suis résolu.

Mais j'ai parlé de la sidérurgie qui se trouve aujourd'hui au cœur d'un grand débat national, qui pose aux travailleurs qui en vivent, aux régions où ils vivent, au pays tout entier, un dramatique problème. Là-dessus, comme pour le reste, je ne laisserai rien dans l'ombre.

Dans quelle situation se trouve donc cette industrie ? Je la décrirai sous trois aspects : industriel, financier et social.

Aspect industriel : notre capacité de production actuelle est de 26 millions de tonnes. Le projet gouvernemental l'a réduite légèrement : un peu plus de 25 millions de tonnes ; c'est du même ordre. La production en 1983 a été de 17,5 millions de tonnes qui seront portés à 18,5 millions cette année et l'année prochaine, donc une production en baisse. Chaque usine prise isolément s'en rend compte, au point qu'on se retrouve pas parce qu'il n'y a pas assez de débouchés.

Vous savez, bien entendu, puisque vous êtes là, que la consommation baisse dans le monde et en France, qu'on emploie moins d'acier pour toute une série de biens fabriqués, je pense à l'automobile, dans certains cas cela peut aller jusqu'à 40 % de moins qu'autrefois, et vous savez également que nombreux sont les pays qui n'avaient pas de sidérurgie et qui, aujourd'hui, fabriquent de l'acier à bas prix.

Aspect financier : de 1966 à 1981 - retenez bien ces chiffres - cinq plans ont été consacrés à la sidérurgie, cinq. Ils ont engagé en France constants, à la valeur actuelle du franc, plus de 60 milliards. Entre 1981 et 1983, 17 milliards nouveaux ont été engagés. En 1983, les deux grandes entreprises nationales qui ont succédé aux entreprises privées qui recevaient, à perte, les milliards précédents ont perdu 10 milliards. Elles en perdront autant en 1984. Et c'est l'Etat, la collectivité nationale, les contribuables, qui assurent la différence, directement ou indirectement.

Or, en 1980, puis en 1982, décision renouvelée la Communauté économique européenne a interdit toute subvention à partir de 1984, ce qui veut dire que, même si la France demande - et elle le demandera - et obtient - je pense qu'elle l'obtiendra - que cette mesure soit reportée en 1987, à partir de cette date il ne sera plus possible de compenser les déficits, et la sidérurgie coulera sans recours.

N'était-il pas nécessaire - je considère que c'était un devoir - de ne pas attendre, de prévoir un plan qui pût parvenir dans les quatre ans à venir, en comptant cette année, 1984, 1985, 1986, 1987, à l'équilibre ?

Aspect social et régional : on employait 150 000 travailleurs dans la sidérurgie en 1966-1970, 110 000 en 1981 et même un peu moins. Aujourd'hui 90 000. Et comme cette industrie est concentrée sur quelques zones, sur quelques points que vous connaissez, cela suppose des régions désertées ; j'en parlerai dans un moment.

Face à cette situation, qu'on donc prévu le gouvernement au cours d'un récent conseil des ministres ? Quel est ce plan tant débattu, tant discuté, tant contesté, et on en comprend les raisons ?

D'abord, des dispositions industrielles sur la base d'investissements nouveaux, par exemple à Sacilor-Sollac, Dunkerque, à la SAFE, près de Pompey, à Hayange, Valenciennes, Longwy, à Neuves-Maisons, des modernisations qui permettront une production compétitive, mais qui supposent, en raison de ces modernisations mêmes, des suppressions d'emplois, et deux

autres choses encore : l'amortissement réduit à un an lorsqu'il s'agit de dépenses liées à la création, à des opérations de recherche, touchant à l'utilisation de logiciels informatiques.

Où ! c'est là que la formation se fera, c'est là que s'ouvre la nouvelle ère industrielle, non seulement pour l'électronique elle-même, et l'informatique en particulier, mais dans toutes les industries traditionnelles ; il n'y aura de salut que par cette modernisation que j'évoquais pour commencer.

Sans oublier l'aspect universitaire. C'est, je le disais à l'instant, du lien entre les chercheurs, l'Université et les industriels, que naîtra la solution. On le constate dans bien des pays étrangers ; pourquoi ne pas le faire ? A Metz, une filière électronique, avec micro-électronique, informatique, A Nancy, productique, automatique industrielle. Trois IUT : à Metz encore - informatique - à Longwy - génie thermique - à Nancy, génie électrique. Sur les sept projets retenus pour la France entière dans le budget présent, deux iront en Lorraine, qui seront équipés dans les conditions que je viens de dire.

Il faudra accroître les mesures de désenclavement pour que la Lorraine soit ouverte davantage sur l'Europe, et c'est pourquoi on devra accélérer les démarches déjà entreprises avec les pays voisins pour que le TGV, par exemple, à partir de notre capitale, et en passant par le Lorraine, puisse rejoindre les grands pays voisins, notamment l'Allemagne et la France.

Mesdames et messieurs, en m'exprimant de la sorte, je mesure l'ampleur de ma responsabilité. Malgré les choses que j'ai dites, et que, finalement, il m'est échu d'arbitrer entre des propositions également difficiles, je vous pose cette question : peut-on consacrer des subventions à des entreprises déficitaires, et dans de telles proportions - plus de 60 milliards, 17 milliards, 27 milliards... faites l'addition... ce dix-huit ans - pour la même industrie, concentrées dans les mêmes régions, tandis que les difficultés de l'emploi existent partout en France et qu'une région comme le Languedoc-Roussillon, dont on parle trop peu, dispose aujourd'hui d'un pourcentage de suppressions d'emplois supérieur à la Lorraine ?

Peut-on consacrer des subventions à ces entreprises déficitaires, je veux dire étirement - mais là, le terme est fixé par la Communauté européenne, que nous n'avons pas l'intention de quitter : 1987... après, plus rien ! - on doit-on plutôt consacrer ces crédits, et d'autres encore, à des technologies d'avenir, y compris, bien entendu, dans la sidérurgie ? Je pose cette question à toute femme, à tout homme raisonnable qui m'écoute à l'heure actuelle en France : est-ce qu'on peut continuer comme cela ?

Mais comment pourrais-je en même temps oublier, m'exprimant de la sorte, que cela se traduit par des dizaines de milliers de travailleurs, par l'angoisse, l'incertitude, l'attente, l'attente ? Je leur dis non, mais il m'appartient de le démontrer dans les deux ans qui viennent et à partir d'aujourd'hui même.

Vous voyez, nombreux sont ceux qui appartiennent au monde ouvrier, ceux des cadres, travailleurs de l'industrie, m'écoutez en cet instant. Je veux qu'ils soient juges, je leur parle avec confiance et j'attends d'eux qu'ils me rendent cette confiance. Comment n'imaginerais-je pas que c'est dur, presque insupportable ? Je comprends la colère, mais il faut expliquer, il faut faire appel, là, spécialement parmi ces travailleurs, mais aussi parmi les autres, à la raison, à la sagesse, à l'intérêt national et aux évidences que je viens de développer.

Où ! je veux qu'ils soient juges. Doit-on continuer ce qui a été fait depuis dix-huit ans sans succès, ce qui ne peut pas être continué après 1987, ou vaut-il mieux prévoir, s'organiser dès 1984 ? Pour investir, créer, innover, installer, participer.

En raison de la publication intégrale de ce texte de la conférence de presse de M. Mitterrand, notre page quotidienne « Idées » est exceptionnellement supprimée.

## « Thank you mister president »

Revenu des Etats-Unis, M. Mitterrand a donc adopté la station debout et le pupitre. Comme le président Reagan. Quelle différence pourtant entre la conférence de presse de mercredi et celles de la Maison Blanche !

D'abord, la durée. Le président américain est tributaire des grandes chaînes de télévision : plus qu'il lui concède rarement plus d'une demi-heure d'antenne. Son président, s'il en fait un, est donc très bref. Non récidé de mémoire, mais là, Trante mains se lèvent. Galant, M. Reagan donna d'abord la parole à une femme. C'est généralement une journaliste accréditée à la Maison Blanche, qu'il connaît bien et appelle par son prénom. Le reste de la conférence de presse sera d'ailleurs ponctué de « Helen », « Sam », « John... Les représentants des principales chaînes de télévision et de quelques grands quotidiens de la côte est sont toujours parmi les dits. Sans compter un Noir. Sauf exception, les correspondants étrangers assistent en silence à cette ronde, trop rapide pour eux.

Il n'y a pas, comme à l'Élysée, un plan plus ou moins établi par le président. Chacun pose la question qu'il veut, dans un désordre parfait. On passe du Proche-Orient aux impôts, puis à la prière dans les écoles, puis à revenir au Proche-Orient, entre deux nouvelles interventions sur le fiscalité. Le président fait des réponses courtes, avec beaucoup de phrases truchées, préférant les boutades aux grandes déclarations.

Chaque conférence de presse de M. Reagan est un numéro de charme. L'ancien acteur ne cherche pas à ridiculiser l'acteur d'une question qui lui déplaît. L'agressivité viendrait plutôt de l'assistance, qui est adroite, insistante, mais manque rarement de respect. M. Reagan e

toujours une bonne plaisanterie sous la main, qui lui permet de détendre l'atmosphère ou d'écouter une réponse embarrassante. Mais, pressé de questions, il trébuche parfois, et c'est la gaffe. Il ne reste plus au service de presse de la Maison Blanche qu'à rectifier les propos présidentiels quelques heures plus tard.

Grand-messe

Plus brèves, plus détendues et beaucoup moins académiques que celles de l'Élysée, les conférences de presse à la Maison Blanche sont aussi plus fréquentes. Rien de comparable à la grand-messe de mercredi au cours de laquelle l'officiant semblait s'adresser directement au pays, sans trop se soucier des questions posées.

Aux Etats-Unis, la tradition veut qu'un journaliste mette un terme aux conférences de presse. Il dit : « Thank you mister president », et tout le monde se lève.

Un journaliste français tenta l'expérience lors du précédent voyage de M. Mitterrand à Washington, le 12 mars 1982. Commencée en retard à l'ambassade de France, la conférence de presse présidentielle dura dix-huit minutes. Vingt de grands éditeurs américains s'impétierant, n'attendant pas un « Merci, monsieur le président ». Silence général. M. Mitterrand se tourna lentement vers le perturbateur et, d'une voix ironique : « Oh ! vous savez, moi je ne suis pas pressé ». Et la conférence de presse continua, le chef de l'État faisant, entre autres, une longue et savante réponse sur la sculpture du dix-neuvième siècle, longtemps décriée, mais qui commença heureusement à entrer dans les mœurs.

ROBERT SOLÉ.



raison du dispositif prévu déjà dans le cadre de la sidérurgie et les congés-conversions, dont le premier ministre a souvent parlé et qui consistent à ce que tout travailleur frappé par une suppression d'emploi, et non pas licencié, restant donc attaché à l'entreprise où il se trouve, pendant deux ans se former à des technologies nouvelles, y compris, bien entendu, des technologies dans la sidérurgie même, mais aussi dans toutes disciplines industrielles.

Deux ans, me direz-vous, c'est bien long. Mais ces deux ans ont été créés non pas pour supposer que les travailleurs devraient retourner à l'école pour deux ans et quel que soit leur âge, non pas pour que l'on soit assuré qu'après cinq mois, six mois, sept mois, selon la capacité, selon l'intérêt, selon la commodité de telle ou telle femme ou chaque homme qui bénéficierait d'un congé de conversion puisse trouver un travail. Si au bout de six mois, on est formé, il n'est pas dit qu'il n'y aura pas là, à proximité, l'entreprise capable de le recueillir, de l'employer et de lui donner une nouvelle chance.

Voilà pourquoi deux ans, ce qui veut dire que l'on s'engage, dans les deux ans qui viennent, à transférer ou à créer dans les régions sinistrées - je pense d'abord à la Lorraine - assez d'entreprises nouvelles pour que les créations d'emplois se multiplient enfin.

Mais on dira, et je m'en expliquerai s'il le faut, n'y a-t-il pas déjà trop longtemps que les travailleurs de la sidérurgie, que la Lorraine elle-même, attendent une réponse à la question dont je viens de dire qu'elle est posée depuis dix-sept ou dix-huit ans ? Tant de responsables s'y sont usés, s'y sont brisés, pourquoi réussirait-on cette fois ? C'est à cela que je vais m'appliquer, mesdames et messieurs. Je veux m'y appliquer d'abord en faisant des propositions, ensuite en y mettant toute l'énergie, toute la patience et la ténacité dont je suis capable.

## Ministère du redéploiement industriel

C'est un devoir primordial qui passe avant beaucoup d'autres et les deux ans qui viennent doivent permettre un gouvernement de la République de mettre en œuvre ce que le chef de l'Etat a voté décidé. Je ne suis ni politicien pas volenté, j'ai voulu marquer une volonté, en raison de ces modernisations mêmes, des suppressions d'emplois, et deux

ductives les décisions anciennes ou récentes, accumulées au cours des temps, et qui doivent apporter à la sidérurgie les remèdes dont elle a besoin.

Je désire, à cet effet, que le ministre de l'Industrie et de la Recherche, à la tête d'un ministère qui doit désormais devenir celui du redéploiement industriel, rassemble dans ses mains, sous l'autorité du premier ministre, des pouvoirs exceptionnels qui lui permettront de mettre en œuvre le plan de reconstruction, sous tous ses aspects : les implantations d'entreprises, les créations d'emplois, les aides économiques, les congés-conversions, la protection sociale, les équipements universitaires, le désenclavement,

Dispositions financières : un consacra, en raison de ce plan, à la sidérurgie, entre 1984 et 1987, 27 à 30 milliards de francs, en plus de ceux dont j'ai parlé, dont 15 milliards d'investissement, à l'intérieur desquels 7 milliards pour la Lorraine.

Des dispositions sociales : la première, évidente, considérable : s'il y a 21 000, 25 000, 27 000, je ne sais, suppressions d'emplois, il n'y aura pas un licenciement.

Les travailleurs se verront proposer deux issues différentes :

La première, les préretraites en

breif, tout ce qui doit concourir à doter les régions sinistrées, meurtries et saccagées - et je pense d'abord à la Lorraine - des moyens de relance, et non pas au siècle prochain, mais maintenant, dans les mois - j'allais dire les jours, les semaines... qui viennent.

Il faut pour cela, notamment en Lorraine, que soit établi un lien vivant, un lien actif entre les chercheurs, les formateurs, les chefs d'entreprise, les organisations syndicales et les pouvoirs publics.

A cet égard, la proposition qui émane des Assemblées de Lorraine, tendant à constituer une sorte de « commission des sages », mi-partie pouvoirs publics, mi-partie représentants de la région, me paraît une bonne proposition, que le gouvernement fera bien d'accepter, en même temps que le ministre responsable devra se mettre en situation, sans perdre quarante-huit heures, de traiter les problèmes en cause. Alors, on verra qu'il existe, en effet, de multiples dossiers pour des transferts d'entreprises, pour des créations, sur la base d'une série de mesures économiques qui ont été élaborées à ma demande par le ministre de l'économie et des finances et soumises, il y a quelques jours, au conseil des ministres.

## Le salut par la modernisation

Je veux dire : les facilités accordées pour les entreprises - et quand je dis « entreprises », j'entends tous ceux qui participent au travail de ces entreprises et qui doivent participer plus encore aux profits de ces entreprises : l'extension de la taxe sur les plus-values, l'exonération de l'impôt sur les revenus placés sur un fonds commun de placements à risques, termes qui paraissent barbares, que les spécialistes éclaireront tout de suite, mais qui veulent dire tout simplement que, pour les entreprises non cotées en Bourse, il sera possible d'apporter de l'argent frais, exonéré des impôts dont je viens de parler, afin qu'il aille directement non seulement dans toute la France, mais par l'effet de l'action gouvernementale et du ministre en question, d'abord dans les régions dites « pôles de conversions ».

D'autres mesures ont été prises : la possibilité, pour les salariés, pour les cadres, d'acheter des actions dans l'entreprise où ils travaillent, la déduction, du bénéfice imposable, des parts de l'entreprise absorbée par une nouvelle entreprise dans les zones de reconversion, la possibilité qui sera donnée à chacun de ces chefs d'entreprises d'aller là, sans être surchargé par les pertes de l'entreprise qu'il vient de reprendre.

**Le Monde**

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09  
C.C.P. 4087-23 PARIS - Tél. MONDIPAR 60572 F  
Tél. : 246-72-23

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER		ABONNEMENTS			
Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 200 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 20 fr. ; Canada, 1,10 \$ ; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,80 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 86 c. ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 80 dr. ; Italie, 95 li. ; Liban, 375 P. ; Lituanie, 0,260 Lt. ; Luxembourg, 28 L. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Singapour, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,80 L. ; Yougoslavie, 102 mt.					
Édité par la S.A.R.L. Le Monde		3 mois 6 mois 9 mois 12 mois			
Gérant : André Laurens, directeur de la publication		FRANCE 341 F 685 F 839 F 1088 F			
Directeurs : Hubert Bonnier-Méry (1944-1969) Jacques Fauvet (1969-1982)		TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE 661 F 1 245 F 1 819 F 2 368 F			
Imprimé en France, 5, rue des Italiens, PARIS-IX		ÉTRANGER (par messagerie) 1. - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS 381 F 685 F 979 F 1 248 F			
Reproduction interdite de tout article sans accord avec l'administration		2. - SUISSE, TUNISIE 454 F 836 F 1 197 F 1 530 F			
Connaissances paritaires des journaux et publications, n° 57 437 ISSN : 0395-2037		Par voie aérienne : tarif sur demande. Les abonnés qui paient par chèque postal (trois virements) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.			
		Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.			
		Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.			
		Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.			

صحة من الأصل



# du président de la République

## « Je vous fais juges »

tion de « redéploiement industriel », de s'y atteler sans retard, « sans perdre quarante-huit heures ».

Deux ans, c'est l'échéance des élections législatives. En 1986, les Français auront jugés de l'action de la gauche dont le président de la République revendique la paternité, toute la responsabilité. Ils seront jugés des engagements personnels de M. Mitterrand et des résultats.

L'engagement du chef de l'Etat est à la hauteur de l'enjeu. Enjeu économique : « Ou bien la France sera capable d'affronter la concurrence internationale (...) ou bien elle sera tirée vers le bas et elle ira

vers ses déclin ». Enjeu politique : les conséquences pratiques de ce discours provoquent dans l'électorat de gauche un transvasement qu'il s'agit de révéler.

Ceux qui ont voté pour M. Mitterrand en 1981 n'ont été habitués, ni à cette époque ni dans les premiers mois de son septennat, à entendre, exprimé par un socialiste, le langage de l'évidence brutale.

L'Etat, c'est-à-dire les contribuables, ne peut pas financer « éternellement » des entreprises déficitaires, d'autant qu'en 1987 la Communauté européenne le lui interdira dans la sidérurgie. Ce n'est pas parce qu'il est juste que ce constat sera compris par ceux qui en font les frais, sur cette « classe or-

rière meurtrie à chaque tournant de cette triste histoire ». M. Mitterrand en appelle à la « raison » d'hommes qui avaient cru comprendre, jusqu'alors, qu'une telle politique, c'était la déraison.

Le parti communiste en est resté à l'approche naïve. Sa constatation de l'action gouvernementale dégage l'objectif de rassemblement des forces politiques que M. Mitterrand cherche à nouveau à atteindre. Le chef de l'Etat y met le verbe, mais « n'importe lequel », et pas au point de « voir l'effort de gouvernement enfler dans l'esprit du public ». « Le temps est venu de mettre les choses au net », estime-

ti-lé, manifestant ainsi que, patron de la gauche, il entend rester maître de son parcours et en a fini les régles.

M. Georges Marchais, qui demandait au président de la République de dire s'il s'était ou non trompé en 1981, est renvoyé à ses propres textes. Si M. Mitterrand n'est trompé sur l'analyse de l'évaluation de la sidérurgie et de la chimie, il est trompé, remarque-t-il, comme les autres et plutôt moins que d'autres. Voyez les textes, voyez l'histoire.

JEAN-YVES LHOMEAU.

culièrement en Lorraine, le nouveau flux industriel qui assurera la renaissance, toutes les mesures sociales sont prises, ils le savent, et cela ne suffit pas ; il ont à leur métier, ils ont à leur maison, ils ont à leur famille, ils y sont attachés ; j'ai le devoir de les aider et je les aide. A travers cette formule personnelle, j'engage assurément le gouvernement, l'administration, tous les pouvoirs publics. C'est pourquoi, à la suite des paroles qui sont prononcées cet après-midi, les actes, dès demain, se multiplieront. Il ne m'appartient pas d'en donner le détail, je connais mon devoir et je dois le remplir.

Je ne peux pas dire aux Français que l'on vit sur ce pied-là, des milliards et des milliards chaque année, à perte. Si ces milliards sont justifiés, et ils le sont quand il s'agit de sauver des métiers, des emplois, pour ceux qui vivent aujourd'hui et aussi pour leurs enfants, alors, je leur dis, avec le gouvernement, avec tous ceux qui voudront : bâtissons, et nous y consacrerons l'argent qu'il faut, l'énergie aussi, c'est encore mieux, et si possible l'intelligence, pour que nous ayons encore la volonté de servir et d'aider cette classe ouvrière meurtrie à chaque tournant de cette triste histoire ?

Oui, je les fais juges. Ce n'est pas pour rien qu'au travers des quinze années précédentes j'ai tenté pour qu'ils reçoivent enfin leur dû, tout simplement la justice. C'est la même politique, avec les mêmes objectifs, mais qui comporte des obstacles différents et devant lesquels il faut agir différemment (...).

### Erreurs

« Vous étiez-vous trompé ? Pourquoi n'êtes-vous pas en état de tenir les promesses que vous faisiez en 1981 ? »

Il me semble que vous n'êtes pas le premier à poser la question (...). Elle commence à ressembler à une ritournelle, répétée à plaisir par ceux qui ne connaissent pas leur histoire ou leur texte. Vous vous êtes fait l'interprète d'une question posée à l'évidence par une partie de l'opinion et je vous en remercie. Mais mon appréciation ne porte pas sur la nature de votre question, je suis même plutôt heureux de pouvoir y répondre.

Erreur de prévision ? Eh bien ! Parlons-en. S'il y a eu erreur de prévision, c'est l'erreur du VII<sup>e</sup> Plan (1976-1980), et donc du gouvernement de l'époque, en 1975, qui prévoyait une capacité de production sidérurgique de 33,3 à 35,1 millions de tonnes. Le Plan de 1976 à 1980 ! Je me suis exprimé à ce sujet en 1978.

Prévision ? Erreur de prévision ? C'était celle du premier ministre de 1977, au mois d'avril, qui, à l'Assemblée nationale, déclarait : notre capacité sera maintenue à l'échelle nationale de l'acier, de 33 millions de tonnes. C'était l'opinion en la prévision du ministre de l'Industrie (1), non plus en 1977, mais en 1978, en octobre, qui, interrogé par un parlementaire, répondait : eh bien ! je confirme ce qui a été dit par le premier ministre, ce sera bien 33 millions de tonnes. Je me suis exprimé un mois plus tard, en novembre 1978, et j'ai dit : 31 millions de tonnes en capacité de production.

Dans l'intervalle, en 1979 je crois, avait eu lieu une révision du Plan qui ramenait la capacité de production non plus aux 30 du Plan, bien qu'on soit allé jusqu'à dire 33 ou 35, mais aux 27. Et dans le même moment, le Commissariat européen, la fédération CEECA, Communauté du charbon et de l'acier, celle qui intervient maintenant pour dire : en 1987, cela suffit, plus de subventions, personne n'aidera plus personne, ni en France ni ailleurs, eh bien ! sa prévision était pour les années que nous vivons de 150 millions de tonnes pour l'Europe et de 30 millions pour la France.

30 à 35, le Plan ; 33, le premier ministre ; 33, le ministre de l'Industrie, 30 la Communauté économique européenne, 31 le premier secrétaire du Parti socialiste. C'est tout ! Etranges évidences, qui n'ont retenu qu'un son dans cette musique parfaitement accordée ! Etranges évidences bien partiales. L'opinion corrigera d'elle-même. Il n'empêche que cette erreur, je l'ai commise, en même temps que ma formation politique, toutes les autres demandant davan-

tage, de droite et de gauche. Je crois qu'un grand syndicat avait indiqué que ces chiffres pouvaient être excessifs. C'est tout. Dans de cas-là, c'est une erreur collective, et je confesse la totalité des experts et des responsables de l'époque.

Et puis après ? Cette erreur a été partagée par tous : certes, c'était avant le deuxième choc pétrolier, il faut le dire, la crise ne battait pas son plein, chacun trouve une excuse. Qui placera-t-on le plus haut dans l'estime ? Ceux qui s'étaient trompés ont assumé leur responsabilité, ou celui qui s'est trompé et qui entend bien ne pas faire payer au pays le prix de cette erreur ? Bref, celui qui prend la responsabilité de corriger de telle sorte que la France n'en souffre pas ?

Aujourd'hui, quel type de Français comprenez-vous ? Qui voulez-vous comprendre avant tout ?

Leurs intérêts ne sont pas forcément divergents en la circonstance. Je crois avoir assez dit, à l'instant, que si je ne rejette la responsabilité sur personne, j'englobais la totalité des experts et des pouvoirs publics au cours des années que je viens d'évoquer dans une responsabilité collective, compréhensible sans doute, c'était l'ambiance du moment. Ce sont les historiens qui tranchent.

Je dois vous dire que je suis comptable des intérêts de tous les Français, mais particulièrement des Français qui m'ont fait confiance, qui étaient, so fond, ceux qui connaissent le plus le malheur ou la difficulté, séculairement. Je ne dois pas servir leurs intérêts au détriment des autres lorsqu'ils sont légitimes. Je dois imposer, quand il le faut, le service de l'Etat, c'est-à-dire de la collectivité nationale. Mais je pense d'abord en la circonstance aux travailleurs dans l'angoisse, de la sidérurgie, des régions comme la Lorraine, et je leur dis : nous nous comprenons tous ensemble, ce qui veut dire que les mesures sociales - pas de licenciements, congés conversion, nouvelles technologies, nouvelles entreprises - supposent un élan aussi des entrepreneurs, une solidarité - ils m'entendent aussi en cet instant - et je vous dis qu'ils l'auront, dès lors que l'Etat aura fait ce qu'il doit faire pour que, prenant des risques supplémentaires, ils n'aient pas à en souffrir. Voilà !

Y a-t-il eu erreur de votre part et de la part de votre gouvernement sur l'analyse globale de la crise ?

Nous avons choisi la croissance, c'est-à-dire la mobilisation de toutes les capacités du pays, pour créer, pour produire davantage, donc consommer, et je reste attaché à la recherche de la croissance. Il n'y aura pas de réponse à la question que pose l'ensemble des travailleurs sans croissance. Alors là, Ou aborde des problèmes tout à fait pratiques.

Comment obtenir cette croissance ? En 1981, nous avons obtenu la croissance par l'accroissement de la consommation, c'est-à-dire que toute une série de groupes sociaux, socio-professionnels ou des groupes d'âge - personnes âgées, par exemple - ou bien des groupes comme les familles, ont obtenu des ressources supplémentaires.

N'était-ce pas juste ? N'était-ce pas nécessaire ? Mais naturellement cela provoquait, comme on dit maintenant d'un air très entendu, des effets induits. Et il est vrai qu'en 1981-1982, le pouvoir d'achat s'est accru de plus de 4 %, provoquant un certain nombre de conséquences difficiles à gérer, un afflux d'importations, parce que notre industrie n'était pas en mesure de produire ce dont avaient besoin les nouvelles couches sociales dotées de nouvelles ressources, d'autant plus que la crise, non seulement continuait, mais se durcissait - je parle de mi-1982.

Le gouvernement de l'époque, qui est en fait le même - même s'il a connu quelques modifications depuis lors - a été courageux lorsqu'il a décidé le blocage des prix et des revenus, lorsqu'il a engagé un peu plus tard ce qu'on a appelé la politique de rigueur. Mais, la croissance reste une nécessité, il faut la prendre par le côté qui convient à l'intérêt présent : la croissance par l'investissement. Et quand on a dit ça, on n'a pas dit grand-chose. Pour investir, il faut de l'argent.



(Craquis de CAGNAT.)

« On vient d'établir la liste des cinquante-sept entreprises les plus performantes de France, parmi lesquelles il y a un bon nombre de grandes entreprises publiques nationales et, en particulier, sept entreprises nationalisées en 1982. On pourrait lire les résultats. Souls, ceux qui peuvent dégoûter des profits sont en mesure d'investir. Il faut donc reconnaître ces marges. Je n'ai pas dit : le profit de celui-ci ou de celui-là, j'ai déjà expliqué que ce profit devait être justement réparti, ce qui n'était pas le cas au travers des décennies précédentes.

Mais, il faut des marges. Il faut d'abord gagner de l'argent pour le placer sur l'investissement, et c'est pourquoi il faut choisir les technologies qui rapportent, aider les entreprises qui prennent des risques. Voilà le pourquoi de tout ce plan dont nous parlons aujourd'hui. C'est à partir de là que nous créerons les

conditions de la nouvelle croissance, et nous n'attendons pas 1986 pour constater que la croissance est parmi nous.

« Que pensez-vous des accusations de Georges Marchais qui qualifie votre plan d'erreur tragique ? Pensez-vous que ces accusations du secrétaire général du Parti communiste sont compatibles avec le maintien de membres de son parti dans votre gouvernement ? »

M. Charpy, vous êtes orfèvre, car vous nous souvenez de ce que vous écriviez en 1976, 1977, 1978, 1979 et 1980 pour juger et jauger la politique du gouvernement que vous soutenez. On était allé, dans vos milieux, jusqu'à accuser le gouvernement en place, tout simplement, d'être à la solde de l'étranger.

(Lire la suite page 4.)

### De la sueur et des larmes

C'est donc de la sueur et des larmes que nous annonçait M. François Mitterrand. De la sueur parce qu'il faudra beaucoup travailler pour ordonner l'industrie moderne et accomplir ce que le chef de l'Etat appelle de ses vœux : des larmes parce qu'il faudra aussi accepter des milliers de suppressions d'emplois, des fermetures d'usines, des déplacements d'industries d'une région à l'autre.

Il est loin le temps où le chef de l'Etat et son gouvernement pensaient retrouver une croissance économique forte (3 % par an au début, plus ensuite), grâce à une relance de la consommation. La croissance économique sera ce qu'elle sera, c'est-à-dire probablement faible pendant plusieurs années, compte tenu des problèmes financiers. Mais, surtout, c'est l'investissement qui le traira, la provoquera, et pas l'importer quelle investissement : les équipements productifs, si bien précisés M. Mitterrand.

Après le blocage des prix et des salaires de juin 1982, après la réduction de la protection sociale à l'automne de la même année, après les impôts supplémentaires et les mesures de rigueur financière de novembre 1983, voici venu le temps de l'affirmation - claire et nette - de la priorité absolue donnée à l'industrie et à l'investissement sur toutes autres considérations. De la priorité absolue donnée à la santé des entreprises sur le mieux-vivre des familles.

L'objectif, à l'évidence décliné, est une France forte et indépendante, ouverte sur le monde, quel qu'en soit le coût social, humain et financier. C'est sur ce chemin - très éloigné du schéma de départ - que le pays peut retrouver la prospérité sans sacrifier l'essentiel. D'une certaine façon, le président de la République privilégie le long terme et les années 1990 au détriment de l'avenir immédiat. C'est un choix courageux qui implique des sacrifices et pose des questions.

Les sacrifices d'abord. Si le pouvoir en place traduit dans les faits sa volonté de privilégier les investissements (reviendrons-nous, par exemple, aux systèmes de détaxe en vigueur avec M. Barre ?), la France devra

importer davantage puisqu'elle ne produit pas un grand nombre de biens d'équipement et des machines dont elle a besoin. Pour éviter que cet effort de modernisation n'aggrave des déséquilibres existants toujours présents - même s'ils diminuent, - des mesures seront peut-être nécessaires pour peser davantage sur la demande des ménages et de l'Etat. C'est très probable en tout cas que la voie choisie par M. Mitterrand permette avant des années la moindre libération.

Une autre conséquence du choix présidentiel va être la nécessaire transfert d'une partie de la richesse créée chaque année par l'économie des ménages vers les entreprises. C'est à cette condition - et à celle-là seulement - que les firmes pourront reconstruire marges et profits. Actuellement, le part de la rémunération des salariés dans la valeur ajoutée des entreprises est d'environ 57,5 %. Elle devrait, selon l'INSEE, baisser de plusieurs points pour donner à l'industrie une certaine sésame et se fixer entre 53,5 et 54 % en 1988. Un transfert très important donc.

Le problème qui se pose - le plus aigu - sera celui du financement de cette modernisation. De formidables besoins existent, pour l'électronique notamment. Mais les ressources financières du pays sont-elles suffisantes ? Il y a en fait une contradiction grave - à court terme en tous les cas - entre la volonté de réduire les déficits publics et celle de financer un gigantesque programme de modernisation. La lutte contre l'inflation ne risque-t-elle pas de faire les frais de nos nouvelles priorités ?

Enfin - et ce n'est pas le moindre à payer - le chômage va continuer d'augmenter. La réduction de la durée du travail n'est plus la préoccupation dominante, c'est le moins qu'on puisse dire. Les prévisions de l'INSEE tablent sur cent mille suppressions d'emplois par an jusqu'en 1988 (agriculture comprise). Cela porterait entre 2,7 et 2,9 millions le nombre des chômeurs en 1988.

Des années bien difficiles en vérité.

ALAIN VERNHOLE.

## Le roman de l'Orient déchiré

NICOLAS SAUDRAY  
La maison des prophètes

75 F

On lit rarement en 1984 deux cent cinquante pages d'une qualité aussi ambitieuse et tenue.  
François Nourissier / Le Point

Le premier grand roman français inspiré par la moderne "question d'Orient". J.-P. Péronnel-Hugoz / Le Monde

Un chef-d'œuvre qui vient d'être couronné par le Prix des écrivains croyants. Chantal Martheux / La Vie

Ce n'est pas tous les jours qu'un romancier, croisant poésie et sociologie, nous hisse à de tels sommets.  
Jacqueline Flacier / Le Monde

Dangerusement passionnant. El Moudjahid

# Seuil

### L'étrange cécité du VII<sup>e</sup> Plan

L'erreur de prévision du VII<sup>e</sup> Plan à propos de la production d'acier correspond bien à l'étrange cécité qui semble avoir frappé les auteurs de ce Plan, à commencer par son commissaire général, M. Jean Ripart.

Dans son préambule au rapport adopté le 21 juillet 1976, il parlait de la crise du passé et tiffait le taux de croissance moyen annuel de 5,5 % à 6 % retenu pour la période 1976-1980. Il sera en moyenne de 3,2 %. Nul ne voulait croire à l'écartement profond de l'industrie, et encore moins à celui de la sidérurgie. On affirme que sa compétitivité la met à l'abri des crises conjoncturelles.

Cette crise, qu'on ne voulait pas voir, éclatera au moment même où se décide le VII<sup>e</sup> Plan. Fos, où l'on vient d'investir 15 milliards de francs, ne tournera qu'à la moitié de sa capacité. En 1977, l'endettement à long et moyen terme de la sidérurgie française sera de 38 milliards de francs. Malgré cela, chacun se persuade que, de reconstruction en reconstruction, la production nationale d'acier pourra être maintenue à hauteur de 33 millions de tonnes.

Même lorsqu'il s'agira de réviser le VII<sup>e</sup> Plan en 1979, le commissaire général s'étend alors M. Michel Albert, on n'osera pas prévoir moins de 27 millions de tonnes. On imagine qu'entre-temps le premier ministre, M. Raymond Barre, n'aura pas été moins optimiste.

Optimisme peut cependant paraître un mot trop fort. N'aurait-il pas déjà considérablement tendu la production au moment où les maîtres des forges faisaient valoir les besoins

énormes des pays du tiers-monde. Brusquement, devenus inévitables, ces déficits commenceront à accentuer une crise qu'avait la concurrence étrangère et la raréfaction de la demande industrielle.

Le plan de redressement présenté par le gouvernement, en septembre 1978, était plus modeste que les propositions des planificateurs : revenir à une capacité de 28,5 millions de tonnes en 1983, alors que la production avait été de 22,8 millions de tonnes en cette année 1978. En 1982, M. Chevènement, ministre de l'Industrie, réduisait l'hypothèse d'une production de 24 millions de tonnes pour 1986.

M. Mitterrand souligne que ces erreurs de prévision ont été le fait de tout le monde. Et il est vrai que dans ces objectifs généraux siers, c'est-à-dire les programmes prévisionnels publiés par la Commission européenne en 1978, les experts bruxellois prévoyaient une progression sensible de la production d'acier, soit des fourchettes de 133 à 139 millions de tonnes pour 1980, de 144 à 154 millions pour 1985, et de 167 à 174 millions pour 1990. Ce qui ne les empêchait pas, il est vrai, de s'alarmer des problèmes de surcapacité, et donc de soulever aux efforts de contraction d'emploi.

Ce qui paraît manifeste est peu rassurant dans l'immediat, c'est que chaque gouvernement et tous jours vu trop grand tout en annonçant la sortie de la crise dans les mois qui suivent...

F. S.

OP 1120 1520



# LA CONFÉRENCE DE PRESSE

## Le piège de l'endettement

L'apex présidentiel : l'endettement extérieur de la France représente, non pas 3 % des exportations, comme il a été précisé au cours de la conférence de presse, mais trois mois, soit 25 %.

Encore faut-il préciser ce dont il s'agit, le maniement des chiffres s'occupe-t-elle du chef de l'Etat, il était question de la dette extérieure nette - soustraction faite des créances françaises sur l'étranger - soit 200 milliards de francs en 1983, comparés au montant des exportations de biens et services (marchandises, ingénierie, tourisme...), soit 860 milliards de francs. Un mois de ces exportations au sens large représente dès lors quelque 70 milliards de francs (les seules exportations commerciales ont atteint en 1983 près de 700 milliards, soit moins de 60 milliards par mois).

Cette comparaison vaut ce qu'elle vaut, compte tenu du fait qu'il est difficile de faire abstraction du montant des importations. En fait, pour juger de la crédibilité d'un pays, les organisations internationales, comme la Banque mondiale et le FMI, mettent en relations soit l'endettement brut et la production intérieure brute, soit le service de la dette, c'est-à-dire le paiement des intérêts et le remboursement du capital, et les exportations de biens et services. Dans le premier cas, l'endettement brut de la France, soit 450 milliards de francs en 1983, représente près de 14 % du PIB (3 300 milliards), proche de la zone critique des 15 %.

Dans le deuxième cas, la charge de la dette, soit 60 milliards de francs, atteint près de 6 % (3,5 % pour les intérêts et 2,3 % pour l'amortissement), loin de la cote d'alarme des 25 %.

La France n'est donc pas, en l'état actuel des choses, menacée de collapsus. « La situation est saine, mais difficile », a déclaré le président de la République.

Après le dérapage, pourtant prévisible, des années 1981 et 1982, l'état des comptes extérieurs est - ou était - en voie de redressement, comme il ressort des résultats des bilans commerciaux et courants enregistrés en 1983. Mais un véritable rétablissement implique le maintien d'une grande vigilance, sans découragement, d'autant qu'une croissance par l'investissement productif, préconisée par le chef de l'Etat, se traduira dans l'immédiat par un accroissement des importations

des machines et autres biens d'équipement dont la France est démunie.

Le déficit du commerce extérieur s'est d'ailleurs de nouveau creusé au cours des deux premiers mois de 1984 (10 milliards), ce qui n'est peut-être pas probant, mais se révèle inquiétant, même si le dernier trimestre de 1983 était artificiellement bon.

En outre le solde positif des échanges de services peut être écorné : rien ne dit que les recettes nettes du tourisme atteindront le niveau de 1983 (22 milliards de francs) et il est vraisemblable que les revenus technologiques (grands travaux, coopération technique...) fléchiront. Or, déjà, du fait des intérêts de la dette qui figurent dans la balance des transactions courantes, le poste « revenus du capital », excédentaire de près de 10 milliards en 1980 et plus de 4 milliards en 1981, est devenu déficitaire de 7 milliards l'an dernier.

Si la France veut éviter d'avoir à emprunter pour rembourser sa dette - les intérêts représenteront 40 milliards cette année contre 30 milliards en 1983 et augmentent encore les années suivantes - il lui faudra sans doute dégager une balance commerciale non seulement équilibrée, mais excédentaire.

L'endettement est supportable », a souligné le président de la République. Certes, mais au prix d'efforts visant à exporter plus et à importer moins, c'est-à-dire que le pays, comme tout débiteur scrupuleux qui entend ne pas être lié, devra travailler pour les autres. Il y a bien sûr les réserves de change, soit 430 milliards de francs fin 1983 ; mais il serait dangereux de les amputer, car il s'agit d'un gage de dernier ressort. Le problème est peut-être maîtrisé intellectuellement, mais il est loin d'être résolu.

Il n'est pas question de réajustement de la dette », a souligné le chef de l'Etat. Il est de la stratégie de tout responsable d'en écarter l'éventualité ; mais cela n'exclut pas la possibilité de procéder à un réaménagement de cette dette, qui consisterait à obtenir des emprunts avec des durées plus longues et à des taux faibles pour rembourser des dettes à échéances. Cette gestion ne ferait toutefois que reporter la sortie du piège. La France n'a nul besoin d'un tel héritage.

MICHEL BOYER.

## Le TGV Paris-Longwy et les priorités de la SNCF

Un peu d'affolement, mais pas d'abandon, à la SNCF après l'évocation par le chef de l'Etat d'un projet de TGV passant par Longwy. On sait trop qu'il y a souvent loin de la plénitude à dessein à l'inauguration et que cette hypothétique ligne nouvelle, qui était loin de figurer au rang des priorités de la société nationale, dormira encore quelque temps dans les cartons avant de s'élever dans les mémoires politico-financières présidentielles à une nouvelle réalisation.

La situation financière désastreuse infligée à la SNCF de courir trop de lièvres à la fois. Or le programme de celle-ci comporte une réalisation de taille : le TGV Atlantique, qui va coûter au moins 13 milliards de francs (1983), sur lesquels les pouvoirs publics, après avoir énergiquement poussé à sa réalisation, n'avanceront guère que 2,5 milliards - soit 30 % du coût des infrastructures. Et, si elle en avait les moyens, la SNCF placerait plutôt en deuxième priorité le TGV-Nord, vers Lille, Bruxelles et Cologne, voire Londres.

Intéret apparemment partagé par les gouvernements français, belge et allemand, qui ont constitué, l'an passé, un groupe de travail trilatéral, qui devait remettre un rapport aux trois gouvernements à la fin du mois dernier.

Pour l'instant, on ne sait à peu près rien du coût d'une telle opération, si ce n'est que, pour être rentable - c'est-à-dire attirer un trafic supérieur à 10 millions de voyageurs annuels - le TGV-Nord devrait comporter une

branche vers Londres, ce qui nécessiterait la construction d'une liaison fixe à travers la Manche pour laquelle les estimations de prix selon le type d'infrastructures retenues vont de 15 à 43 milliards de francs (1981).

Venant après dans l'ordre des priorités, le projet de TGV-Est présente des contours bien flous. Sa rentabilité apparaît incertaine et n'auroit de chances d'être atteinte qu'au prix d'un prolongement en Allemagne et de la réalisation de deux branches : l'une par Metz (éventuellement Longwy) vers Francfort, l'autre par Strasbourg, vers Stuttgart. Soit, donc, environ 600 kilomètres de voies sur le territoire français, soit encore 12 milliards de francs, sans compter le matériel roulant. L'obstacle financier français, il resterait à entraîner nos partenaires allemands dans cette entreprise. Or cause d'échec : quelques doutes sur le valeur d'avenir du procédé (le train électrique) retenu par la France pour les lignes à grande vitesse, auquel ils semblent préférer le système de lévitation magnétique.

Toutes choses qui inclinent à penser qu'en dépit des bonnes intentions du gouvernement français, rappelées récemment par le ministre des transports aux présidents des régions Alsace, Lorraine, Champagne-Ardenne, Bourgogne et Franche-Comté, le TGV Paris-Longwy n'est pas encore sur les rails.

JAMES SARAZIN.

(Suite de la page 3.)

Pourrait, vous êtes restés ensemble, comme ça, enfin si je puis dire... Alors j'aurais apprécié que la question émanât d'un autre journaliste, mais je respecte la vôtre, et je vais y répondre.

Sur quoi porte ce débat ? D'abord, l'erreur pour la sidérurgie, j'ai dit ce que j'en pensais. Elle était générale, y compris dans la formation politique à laquelle appartient celui dont vous me parlez. Elle était générale. S'agit-il d'une erreur sur la croissance ? Je crois que c'est davantage cela et que M. Noël Copin touchait la vérité du doigt. Je crois que c'est cela, comme si une mythologie nouvelle s'instaurait qui voudrait que la croissance - on ne sait quelle croissance, ni par quels moyens - soit le réponse à tout. Je répète que je suis d'accord sur cette démarche, mais que j'exige de ceux qui en parlent une plus grande précision.

La croissance, comment ? C'est la démarche gouvernementale qui crée la croissance, en créant des ressources. J'ai écouté, moi aussi, bien entendu, le secrétaire général du Parti communiste français, et toute une série de références sont venues au fil de la conversation. Je ne sais si je n'ai pas reconnues, par exemple la référence complète à cet accord Parti socialiste-Parti communiste, où, j'ajoute, je n'étais point partie, c'est-à-dire que cet accord passé à la veille de la constitution du deuxième gouvernement de M. Pierre Mauroy, vers le 22 ou le 23 juin 1981, s'engageait pas le président de la République. Mais enfin, omettons qu'il exprimait - ce qui était le cas - l'essentiel de sa pensée.

Que disait cet accord ? La croissance ? Une ou deux lignes, quelque part, importantes. « Le moyen de la croissance ». La réponse ne pouvait pas être apportée à l'époque par rapport à la situation d'aujourd'hui, et pourtant je lis l'accord en question, M. Charpy, et je cite : « Le changement se poursuivra par étapes, selon un rythme de transformation qui tiendra compte de la situation de crise - de la situation de crise - du fait que l'économie de la France est ouverte sur l'extérieur - ouverte sur l'extérieur, Communauté européenne, décisions sidérurgiques, décisions sur l'agriculture, et de des nécessaires équilibres économiques et financiers - équilibres. Le thème est accord excellent ; enfin, je veux dire que l'accord est meilleur que le commentaire.

Alors, vous allez me dire : quelles conséquences en tirez-vous ? J'écoutai, j'observe, et je constate qu'une situation nouvelle se crée à partir d'une lecture et d'une pratique différentes des engagements souscrits. C'est une constante de la vie politique, vous le savez bien, mais dans l'intérêt de la majorité comme de chacun de ceux qui y participent, je pense que le temps est venu de mettre les choses au net.

Est-ce que le nerf de la guerre, l'argent, ne va pas vous manquer ? Est-ce que vous n'allez pas être obligés de demander aux Français un effort supplémentaire, en particulier d'augmenter les impôts ?

Je n'ai pas dit : La bataille va être gagnée. J'ai dit : « La bataille est en train d'être gagnée ». J'ai cité cinq industries où nos sommes remarquablement compétitives. Puis j'ai cité toutes les batailles déjà perdues en 1981, ou cinq industries nommément désignées. Et puis j'en ai cité quelques autres, les plus importantes enfin, celles qui font le cœur du débat, la sidérurgie, l'électronique, et, sur l'ensemble de ces industries, j'ai dit : « La bataille reste incertaine. »

Et c'est précisément parce qu'elle est incertaine qu'il faut rassembler les énergies, le travail, les efforts, les créations, partout. Oui, partout et dans tous les domaines. Voilà. Vous m'avez mal écouté. (...)

L'endettement de la France, représente trois mois de nos exportations - l'endettement extérieur, c'est bien de cela dont nous parlons, et je suis sûr que c'est de cela que vous voulez me parler car vous ne cherchez pas à faire un compliment. Il y a bien dix pays industriels qui sont plus endettés que nous. Essayez de vous faire communiquer les données par le Fonds monétaire international, par exemple.

Et le service de la dette représente une charge qui peut être assainie puisque le déficit de notre commerce extérieur, comme je le souhaite, se réduit considérablement, et que surtout la balance des paiements courants va vers l'équilibre. De ce fait notre endettement doit se réduire.

Il n'est pas question d'échelonnement de nos dettes. Nous avons assez de réserves, et largement ; et puis il n'en est pas question. Notre situation est saine. Elle est difficile, cela coûte cher. Mais cet endettement est supportable. Et vous ne m'avez pas parlé de l'endettement intérieur, parce que je vous aurais répondu aussitôt, ce que je fais sans

que vous m'avez posé la question, que nous sommes loin derrière chacun de nos grands concurrents, c'est-à-dire l'Allemagne, les Etats-Unis d'Amérique, l'Angleterre, le Japon. Voilà, pour notre endettement intérieur.

Vous avez dit : « Il y a une situation nouvelle. Le temps est venu de mettre les choses au net. » Quel enseignement tirez-vous de cette situation nouvelle ? Allez-vous longtemps laisser le Parti communiste se comporter comme un parti d'opposition ? Prendrez-vous, éventuellement, un jour, la décision de vous séparer de lui ou lui laissez-vous l'initiative ?

« Je n'ai pas de précautions à prendre »

Monsieur, vous êtes d'une très grande gentillesse... (rires)... et, ce même temps, d'une certaine naïveté, si vous pensez que c'est dans une conférence de presse que ces choses se déterminent...

Je reste fidèle, Monsieur, à mes engagements profonds. Je veux rassembler les forces populaires et qu'elles entraînent la nation tout entière vers le redressement national. Pas à l'importe quel prix assurément. Je veux dire : pas au prix de voir l'effort du gouvernement saisi ou diminué dans l'essence même du public. C'est entre ces termes que je voyagerai lorsque je vous apporterai ma réponse.

Est-ce que vous me permettez de vous poser la question avec moins de naïveté ? En 1981, M. Giscard d'Estaing avait



## Le lait, la Grande-Bretagne et l'Europe

Quelle sera la part des agriculteurs, leur part de solidarité et leur part d'avenir ?

C'est là qu'il faudrait parler aussi de l'Europe.

Dans mon esprit, d'ailleurs, cette conférence de presse devait être centrée - et, bien entendu, ce n'est pas moi qui décide, puisque je vous ai invités, mais enfin je peux donner une indication - essentiellement

qui n'a pas la Lorraine dans son cœur, parmi vous tous ? - qu'il faut en effet réserver aujourd'hui l'essentiel de nos travaux, de notre acharnement au travail, et à la réalisation d'un nouvel équilibre.

Où en est le projet de réforme fiscale et quelle est votre position à l'égard de votre ancien ministre, M. Michel Jobert, qui préconise, lui, la suppression pure et simple de l'impôt sur le revenu ?

Vous le savez, Monsieur, quand le budget sera élaboré. Vous savez que l'usage veut que ce soit en octobre que les parlementaires en débattent. Donc, la préparation du plan gouvernemental doit être arrêtée à l'été, ce qui veut dire que les choix auront été faits - nous sommes début avril - dans les trois mois qui viennent, peut-être même dans les deux mois. Je vous en informe.

consomme et o'en exporte que 95 millions. La différence est achetée aux agriculteurs à un prix unique garanti pour toute l'Europe, et on stocke ce surplus. On achète et on stocke ; deux dépenses nouvelles pour des produits qui ne sont pas consommés.

La Commission européenne a décidé que cela n'était pas raisonnable. Elle a fait des plans, et proposé un objectif de 97 millions de tonnes... Il y a encore un surplus, mais il pourrait être « digéré » par le vaste organisme de l'Europe... Les ministres responsables, en particulier les ministres de l'Agriculture, ont obtenu, après des débats extrêmement difficiles, que fut réglé le problème du lait irlandais, et l'ensemble des revendications nationales, y compris les nôtres, d'une manière raisonnable. Et on a abouti à peu près à 99 millions de tonnes, ce qui signifie une réduction de la capacité laitière en France moindre que dans tous les grands pays concurrents, moindre par exemple qu'en Allemagne qui, en ce sens, a montré beaucoup de civisme européen, avec certaines compensations nationales par ailleurs, mais c'était quand même supposé.

La France a donc contribué à cette réduction de la production laitière dans des conditions qui lui permettent de rester le premier producteur laitier de l'Europe des Dix. Comme cela a été assorti de la réduction des montants compensatoires monétaires qui pesaient lourdement sous forme de prime pour les produits allemands et anglais et de taxe pour les produits français, réduction de 4/5 des montants compensatoires positifs le 1<sup>er</sup> janvier 1985, c'est un résultat incertain. Et comme vous le savez sans doute, nous disposons de nos montants compensatoires négatifs sur le plan national ; nous pouvons de la sorte établir des prix acceptables pour nos agriculteurs puisque ces prix seront augmentés de 5 %, ce qui est le chiffre fixé pour l'ensemble des catégories socio-professionnelles de France, et même un peu plus pour le lait.

Voilà l'ensemble des mesures, indépendamment des décisions particulières pour les zones de montagne, pour les petits producteurs jusqu'à une production de 100 000 kilos ou 60 000 kilos, sans oublier l'accord sur un quota national, géré par laiterie, ce qui correspondait au vœu de la France.

Je crois que tout agriculteur pensera qu'il est souhaitable que les producteurs les plus âgés disposent des moyens de prendre leur retraite, ce à quoi il faut que la Communauté participe, que les jeunes qui vont recevoir des incitations à l'installation retrouvent un volume de production qui leur permettra de vivre. En tout cas, ce qui a été décidé, est une discipline européenne.

Qui pense à quitter la Communauté européenne ? Personne. Il faut donc savoir ce tirer des conséquences.

Une forme de proportionnelle

Est-ce que le système électoral sera modifié pour les élections législatives de 1986 ? Si oui, selon quel principe ?

Ce principe était écrit dans le programme que j'ai présenté lors de l'élection présidentielle. Il figure, je crois, parmi les cent dix propositions que j'ai énoncées alors que n'y figuraient pas les 31 millions de tonnes pour la sidérurgie. Donc, en effet, le contrat voudrait qu'on aille vers une forme de proportionnelle. Là-dessus beaucoup de voix autorisées se sont fait entendre, dans la majorité et dans l'opposition. J'y travaille. Il existe pas de projet précis dans ce sens, mais avouez que nous avons



صحة قلبك الأصل



# DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

pour l'instant beaucoup de pain sur la planche qui me fait penser par priorité à d'autres choses qu'un système électoral.

Devant les difficultés actuelles, que pensez-vous de la montée d'un courant post-jadiste ou néo-jadiste dans le pays à travers les revendications sectorielles?

Je constate qu'elles se multiplient et que chacune d'entre elles croit avoir raison contre toutes les autres. Si ces revendications sont légitimes, le devoir du gouvernement est de s'en préoccuper, de dialoguer, d'apporter les solutions; si elles sont excessives, le devoir du gouvernement, c'est de dire non. En tout cas, on ne peut pas dire oui à tout le monde à la fois. C'est ce qui inspirera ma conduite. L'intérêt général passe avant les intérêts particuliers.

Lorsque vous étiez, il y a quelques jours, à Stamford, en Californie, en face de plusieurs industriels et chercheurs américains, un de ces messieurs vous a dit: si nous investissons en Europe, nous choisissons la Grande-Bretagne ou l'Allemagne, mais pas la France, parce qu'il y a beaucoup trop de formalités administratives à remplir.

Vous avez un peu résumé, un peu raccourci mais c'est normal, il y avait la traduction... Mais c'est un peu raccourci car l'industriel en question - qui était M. Jobs, vingt-neuf ans, il est le fondateur d'Apple qui représente, disons des centaines de millions de dollars, ce qui est le témoignage de sa réussite, parce qu'il a eu du génie dans l'utilisation de l'électronique et particulièrement du micro-ordinateur - n'a pas dit exactement ce que vous rapportez. Il a dit: la difficulté que j'éprouve en France - et là, vous avez raison - c'est la complication administrative, la somme des formalités. Il y a d'autres avantages, mais, c'est vrai, cela est un inconvénient.

Alors, j'ai posé la question des mon retour au ministre responsable et au premier ministre, et j'ai dit: pourquoi tout cela? Mais j'avais déjà un élément de réponse qui m'avait été fourni en Amérique même, car, à la même conférence, il y avait d'autres industriels qui avaient investi en France, et j'en ai retrouvé à l'Economic Club, le grand club de New-York, notamment le responsable de Ford, qui m'a dit: c'est en France, près de Bordeaux que j'ai le plus de satisfactions. Un autre, un grand industriel, qui a plusieurs usines en Franco-Comté, m'a dit: c'est en France que j'ai le plus de satisfaction et le moins de difficultés. Il y avait donc des opinions diverses.

Je crois cependant que cette préoccupation est juste et que le goût abusif que l'on a, en France, pour les formalités administratives, doit céder la place à une plus grande ouverture.

## Les prélèvements obligatoires

Pensez-vous qu'il soit possible de respecter votre souhait d'abaissier les impôts et cotisations sociales dans les proportions où vous l'avez dit et dès 1985, ou pensez-vous qu'on devra un peu fuiler votre engagement sur deux ans, voire trois?

C'est parce que c'est difficile que je l'ai décidé. Si cela avait été facile, on l'aurait fait avant moi, je suppose, alors que la somme des prélèvements obligatoires augmentait d'un point chaque année depuis dix ans.

C'est parce que c'est difficile, mais c'est aussi parce que c'est nécessaire et qu'on ne peut plus écrier d'impôts et de charges tous ceux qui créent de la richesse en France.

Je voudrais répondre en indiquant que ce travail est en cours, que je m'en occupe beaucoup personnellement et qu'il y aura effectivement réduction des charges et des impôts dans le prochain budget.

Aurons-nous réussi?

Vous jugerez. Telle est, en tout cas, ma tâche.



CAPEL prêt-à-porter hommes grands hommes forts  
 • 74, boulevard de Sébastopol Paris 7  
 • 28, boulevard Malesherbes Paris 8  
 • Centre Com. Maine-Montparnasse Paris 15

Sur ce sujet, il a beaucoup été dit que vous songiez à réduire par priorité la taxe professionnelle pour les entreprises et l'impôt sur le revenu pour les particuliers. L'impôt sur le revenu est, en France, le plus bas par rapport à l'ensemble des recettes fiscales de tous les pays développés, et que c'est aussi l'impôt le plus redistributif, le plus conforme à une certaine forme de justice fiscale, que vous préférez par ailleurs. Pourquoi ce choix de privilégier la baisse de l'impôt sur le revenu?

Mais on n'en est pas là! J'ai déjà indiqué que c'était dans les trois prochains mois que je ferai connaître mes choix au gouvernement.

On en parlera en temps utile.

Vous avez le souci d'être maintenant le président de tous les Français, après qu'on vous ait reproché d'être le président du «peuple de gauche». Ne croyez-vous pas que vous pourriez donner un grand «coup de fouet» au débat démocratique en proposant d'une personnalité, qui ne soit pas une «potiche», le ministre de l'opposition?

Distinguons, Monsieur! Je suis l'Élu du «peuple de gauche», mais je suis le président de tous les Français! C'est la seule distinction à laquelle je m'attacherai. En changeant d'état, je change d'obligation. Cela aussi, c'est un bon changement, qui ne me fait pas oublier les premiers. Pour le reste, c'est une suggestion... Pour l'instant, c'est un peu la «bonne à idées». On discutera de la vôtre.

Il me semble que le Conseil européen, le sommet de Bruxelles, n'a pas, en fait, résolu les dossiers qui lui étaient soumis. La plupart d'entre eux ont été résolus avant par les ministres spécialisés, et celui qui restait en suspens, le dossier laitier, l'a été après.

Or, le dossier qui paraissait le plus important, et qui semble plonger l'Europe dans le désarroi, c'est-à-dire le dossier britannique, a donné lieu à de très longues discussions au sommet de Bruxelles. Il n'a pas été réglé; il le sera peut-être par la suite, mais par les ministres concernés.

Alors, ma question est la suivante, peut-être un peu technique, mais elle vous permettrait de nous donner votre sentiment sur l'organisation même de l'Europe et de la Communauté européenne: est-ce que vous croyez que des sommets européens sont utiles?

Monsieur, je voudrais vraiment être obligé avec vous, mais je suis obligé de dire que votre question n'a pas de sens! Je suis obligé de vous le dire, car ce que vous appelez les sommets agricoles ou de politique générale - c'est-à-dire les conseils que préside le ministre de l'Agriculture, dans un cas, et le ministre des affaires étrangères ou des relations extérieures, dans l'autre - ce furent des comités préparatoires qui ont agi sur instructions du chef de l'Etat ou du chef de gouvernement, mais leurs résultats n'étaient acceptables - ou je dirai acceptés - ils n'ont eu de vie, juridiquement, qu'après décision du sommet; sur chacun des points dont vous me parlez, il y a eu discussion à Bruxelles et vote: chaque délégation a dû se prononcer. La preuve en est que l'on pouvait croire ce problème du lait irlandais réglé avant, et qu'il n'était pas réglé après! Et si l'on a pu débattre du lait irlandais après, c'est parce que, déjà, au cours du sommet, il avait été entendu qu'au-delà des 600 000 tonnes affectées à certains pays - en particulier l'Italie - un tonnage supplémentaire était proposé à l'Irlande; 240 000 tonnes lui ont été ajoutées par la suite. Ce choix avait déjà été préparé par le sommet européen.

Alors, j'arrête là, mais je crains que vous n'ayez une vue un peu partielle de la chose.

## Le voyage à Moscou

Vous avez dit, lors de votre voyage aux Etats-Unis, que vous iriez rencontrer M. Tchernenko avant la fin de cette année ou vers la fin de cette année. Je me souviens qu'en son temps vous aviez très sévèrement critiqué la démarche de votre prédécesseur, en le traitant de «petit télégraphiste» parce qu'il était allé rencontrer M. Brejnev à Varsovie. Est-ce que vous pourriez expliquer la différence entre votre démarche vis-à-vis de l'Union soviétique et celle de M. Giscard d'Estaing?

D'abord, aux Etats-Unis d'Amérique, j'ai fait comme aujourd'hui, j'ai répondu à des questions.

C'est comme la fameuse histoire sur le quotidien intellectuel des ministres communistes! C'est parce qu'un grand industriel américain, au cours d'une réunion avait posé la question: «Vos ministres communistes sont-ils capables de comprendre les grands problèmes économiques de l'heure?» que je lui ai répondu: «Monsieur, assurez que vous! Leur quotidien intellectuel vaut bien le vôtre!» Isolée de la question, naturellement, ma réponse pouvait presque apparaître comme offensante.

Un homme comme vous! un journaliste comme vous, qui me pose à la suite deux questions qui, comme la précédente, n'ont pas beaucoup de sens! Mais je vais vous répondre. Quand j'ai parlé du «petit télégraphiste», ce n'était pas au sujet de Varsovie! L'histoire, ça compte, ou pas? Les faits, ça compte... ou pas? Les journalistes, maintenant, en Angleterre, ils imaginent, ils s'occupent pas de savoir la réalité des faits, même quand ce sont les meilleurs!

Mon prédécesseur, M. Giscard d'Estaing, est allé à Varsovie rencontrer, imprudemment à mon avis, M. Brejnev, au lendemain d'une affaire de l'Afghanistan sur laquelle son gouvernement avait mis quelque temps à réagir. Premier point.

Deuxième point: un peu plus tard, il s'est rendu au sommet des grands pays industriels, à Venise, soudainement porteur d'un message de M. Brejnev disant: «On va commencer à évacuer l'Afghanistan». Cette intervention, cette dépêche, a quand même troublé le sommet de Venise, qui s'est dit: «Tiens! après tout, si cela s'arrange, ce n'est pas la peine de durcir le ton...» Si l'on peut mettre en cause les postes et télécommunications dans cette affaire (quelques rires), c'est à propos de Venise, et pas à propos de Varsovie! Voilà, c'est tout.

On peut, par contre, me dire: «L'Union soviétique n'a pas quitté l'Afghanistan, continue d'exercer sa contrainte et un contrôle dur» sur la Pologne. La situation n'a donc pas changé par rapport aux années précédentes. Peut-on parler à l'Union soviétique alors que cela fait trois ans que vous n'avez pas

en de relations directes... - je lui «parle, mais enfin... - au plus haut niveau?» C'est une question, celle-là, qui en vaut la peine.

La situation est différente sur un point essentiel: la France a démontré par ses choix, notamment en matière stratégique et dans le grand débat sur les armements, qu'elle ne pouvait consentir à la possession, ou à la détention, par une seule puissance - en l'occurrence, l'Union soviétique - de ce que l'on appelle les forces nucléaires intermédiaires, en la circonstance les SS-20 et je ne sais combien de missiles de croisière. Seul pays en Europe, pourquoi? Parce que ni l'Angleterre ni la France ne disposent, en vérité, d'un armement de ce type. Elles ont un armement stratégique. Et on voulait que ces puissances amènent à Genève, sur la table des négociations, leurs armements, dont ne disposaient ni les Etats-Unis d'Amérique, ni l'Union soviétique. La position de la France n'est pas à la merci de ce genre d'influence.

Autre chose est donc de débattre avec le plus haut responsable soviétique, dès lors qu'il sait qu'il n'a pas à attendre de vous quelque complaisance que ce soit mais, par contre, la volonté de dialoguer et de prendre part à un retour à une situation moins tendue dans les relations entre l'Est et l'Ouest. Voilà, je vous ai dit ce que je pense de cette affaire. Quant à la gloire, y compris la critique, elle est libre.

Où en est votre projet de grande conférence européenne?

Il reste à régler ce problème du chèque, qui reste lié - c'est le seul point où ce lien subsiste - au problème des ressources nouvelles, et donc de l'élargissement. Je ne voudrais pas me répéter, mais c'est nécessaire: tout le reste est réglé. La tâche du président provisoire de la Communauté jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet - c'est la fonction que je remplis au nom de la France actuellement - est, de ce fait, très allégée. J'espère qu'une réponse positive sera apportée sur ce point de la contribution britannique, et j'y travaille. Je serai d'ailleurs lundi prochain à Londres.

Mais, aujourd'hui, ce problème n'est plus indissociable de tout le reste, qui a été accepté par les Dix. La situation est donc infiniment moins grave qu'elle ne l'était il y a quelques jours. Il n'en reste pas moins qu'il faut que l'Europe prenne conscience d'elle-même, qu'elle acquière une volonté politique, la volonté d'être, à côté des grands ensembles, des empires ou des puissances montantes. Il est important que l'Europe, ayant pris conscience d'elle-même, songe un jour à se doter du moyen de son indépendance. C'est cela qui justifie votre question, c'est cela, l'essentiel, et si elle s'accroche à toutes les épines du chemin, notamment le chèque britannique, alors, évidemment, l'Élan sera coupé; c'est cela sa gravité. Je ferai pour cela tous les efforts que je peux.

Vous avez dit récemment aux Etats-Unis que le dossier de la publicité sur les radios locales privées, les radios libres, se trouvait sur votre bureau.

Je crois que l'expérience de la loi montre, d'une part, que la Haute Autorité a pu libéraliser considérablement ce problème, puisque quelque 850 radios dites libres - les autres le sont aussi! - ont été autorisées et que ces autorisations ont été données au cours de ces derniers mois. Premier point.

Et, cependant, il est vrai que nombreuses sont ces radios libres qui ne peuvent pas vivre, c'est-à-dire que l'expérience montre que la loi, dans sa rigueur, notamment sur le plan de la publicité, a accordé une liberté qui reste, pour beaucoup, plus une espérance qu'une réalité.

C'est pour cela que je pense, personnellement, que toutes les entreprises, toutes les radios libres qui se doteraient d'un statut d'entreprise type PME, par exemple, et seraient donc responsables de leurs biens, de leurs ressources, et devraient en rendre compte, devraient pouvoir bénéficier d'une publicité. La sagesse exigera encore que cela soit pour un temps d'attente limité, tant de minutes par heure - il appartiendra aux responsables d'en décider. Mais personnellement je vais dans ce sens, et je donnerai des instructions, là où je peux en donner, pour que cela se fasse ainsi. On n'a pas besoin de remanier la loi. Cela peut se faire dans la pratique le plus tôt possible.

Alors, on aura tenu compte de deux nécessités: avec 850 à 1 000 radios libres, une très grande liberté, une très grande diversité; mais tout de même pas tout à fait la situation italienne, en limitant le temps de publicité à quelques minutes raisonnables par heure. Si d'autres idées sont meilleures, bien entendu, on les retiendra.

Qu'attendez-vous de votre prochain voyage en Auvergne? Allez-vous évoquer le malaise du pneumatique actuel, que ce soit Dunlop, mais aussi Michelin et avec vous l'intention de rencontrer Valéry Giscard d'Estaing, à Chamalières, par exemple?

A propos de voyage, M. Hargrove, lorsque l'on a évoqué aux Etats-Unis le nom de M. Tchernenko, je répondais aussi à des questions. Je ne suis pas arrivé aux Etats-Unis pour, dire: je vais aller à Moscou. J'avais déjà esquissé une réponse dans l'hébergement Paris-Match avant de partir pour les Etats-Unis d'Amérique. Vous verrez bien si j'y vais! Je vous reviendrai à temps. C'est une affaire à l'heure actuelle en gestation. Je n'ai pas demandé spécialement! Ce qu'il faut, c'est que des relations puissent exister pour faciliter le dialogue entre l'Union soviétique et la France.

Je reviens à vous maintenant, Monsieur, c'est-à-dire à l'Auvergne. Finalement, en Auvergne bientôt. Ce sera la prochaine région que je visiterai. C'était prévu depuis l'année dernière. Oui, je partirai avec sous le bras, si je puis dire, les dossiers très difficiles de cette région: Dunlop à Mootinon, en particulier pour le pneumatique; Michelin, et bien d'autres choses encore.

Vous voyez que les difficultés sont multiples. Je suis là pour y répondre. Qui viendra-t-il en Auvergne? Bien entendu, un ancien président de la République, vivant pour partie en Auvergne, représentant cette région: je ne verrais que des avantages à pouvoir le saluer.

## Le terrorisme basque

Depuis quelques semaines, au Pays basque français, il y a un Groupe anti terroriste de libération qui vient en France, c'est-à-dire dans les Pyrénées-Atlantiques, pour tuer les réfugiés basques. La presse, aussi bien espagnole que française, dit qu'il y a un petit-déjeuner des membres de la police française ou espagnole qui sont mêlés à cette affaire.

(Lire la suite page 6.)



CAPEL prêt-à-porter hommes grands hommes forts  
 • 74, boulevard de Sébastopol Paris 7  
 • 28, boulevard Malesherbes Paris 8  
 • Centre Com. Maine-Montparnasse Paris 15

## Les mirages de la formation

Il n'y aura pas un licenciement dans la sidérurgie, a affirmé le président de la République. Pour cela, il a rappelé les deux formules prévues pour les salariés privés d'emploi: les préretraites dans le cadre de la convention nationale de protection de la sidérurgie, pour les plus de cinquante ans; les congés de conversion, pour les autres; chacune devant concerner quelque dix mille personnes.

Le principe de congé de conversion consiste à utiliser le délai de deux ans pendant lequel le travailleur conserve 70 % de son salaire pour le former en vue d'un nouvel emploi.

M. Mitterrand a fait de la formation en général un des moyens fondamentaux de la rénovation industrielle. La formation peut-elle répondre à tous ses espoirs? Elle constitue à l'évidence, qu'il s'agisse des jeunes ou des travailleurs en activité, l'un des outils du développement économique moderne, bien des exemples étrangers, comme celui du Japon, le montrent clairement. Mais à moyen terme, sur l'espace d'une génération plutôt que pour l'immédiat, surtout en France, où la formation technique demande, pour répondre aux besoins de l'économie, une sérieuse reconversion.

La formation comme remède? Il ne faudrait pas courir trop d'illusions sur ce point. Pour que l'on puisse former des tra-

vailleurs à des techniques nouvelles, comme M. Mitterrand l'a répété après d'autres, il faut que leur niveau scolaire de départ le leur permette, que leur expérience de l'école ne les ait pas complètement dégoûtés, que leur travail n'ait pas engourdi leur capacité d'apprendre, que l'angoisse du lendemain n'étouffe pas leur motivation. La difficulté a déjà été signalée pour les OS de l'automobile. Sans doute compte-t-on dans la sidérurgie moins de travailleurs analphabètes, étrangers de surcroît. Mais la conversion d'ouvriers entraînés à des métiers aussi spécifiques: risque d'être laborieuse (comme pour les mineurs, par exemple), et longue: la durée de six mois évoquée par M. Mitterrand est-elle suffisante?

Pour cette reconversion, il y a aussi un obstacle de taille, que l'on rencontre déjà pour les chômeurs: il faut savoir à quoi former ces travailleurs en «congé», et donc que des emplois existent ou soient en passe d'exister à bref délai. L'engagement pris par le président de la République à cet égard est grave. Peut-on faire assez vite? Sinon, le risque est de transformer les congés de conversion en simples «parkings» pour y attendre des jours meilleurs... ou le chômage. C'est ce que redoutent les organisations syndicales et les travailleurs concernés.

G. H.

**eh**  
 L.E.T.T. prépare au B.T.S. TOURISME  
 (Accueil - Production - Distribution) Des ou Nouveaux Travailleurs  
 ENSEIGNEMENT - FORMATION et TOURISME  
 Enseignement technique supérieur privé  
 4-6, rue Michel-de-Bourges - 75008 Paris TEL. 376.30.32

**"LA COURTISANE DU GRAND SIÈCLE"**

Roger Duchêne

Ninon de Lenclos  
 La courtisane du Grand Siècle

Fayard

320 pages  
 85 F

Scrupuleusement cernée par Roger Duchêne... cette courtisane philosophe, qui traita d'égal à égal avec l'élite intellectuelle de son temps, fut, sans le savoir, la créatrice d'un féminisme souriant.

Noëlle Lioriot, L'Express

**FAYARD**



# LA CONFÉRENCE DE PRESSE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

(Suite de la page 5.)

- Si j'entendais dire qu'un policier français participe à des assassinats, quel que soit le mobile, je frapperais ces policiers.

- Il reste à démontrer que vous avez raison. Il est vrai qu'un certain nombre de choses de ce type se sont produites en territoire français, à l'instigation de policiers, dit-on, et ce tout cas d'organisations secrètes, mais qui ne sont pas assez pour qu'on ne suppose pas qu'elles soient étrangères.

- Une concertation a eu lieu avec le gouvernement espagnol, mais est évidemment exécuté. Récemment, la France a pu se mêler de près ou de loin à des entreprises d'assassinat au nom de ce que j'ai qualifié de « légitime défense » qui serait contraire au droit et à la justice.

Donc, il n'en est pas question.

- On emploie souvent à propos du problème scolaire le terme de « guerre qui opposerait, pour schématiser, le camp des religieux au camp des laïques. Alors, dans ce contexte de « guerre », estimez-vous que le compromis qui est élaboré par M. Savary constitue une paix durable.

- On revient souvent à mes propositions, et on n'a pas tort. Quelques semaines sur cent dix ont été réalisées en deux ans et demi, dont certains ont exigé une année de travail législatif, c'est-à-dire deux sessions.

- Il en reste : je suis élu pour sept ans !

- Certaines d'entre elles rencontrent une réalité difficile, c'est-à-dire l'expression de l'opinion qui marque ou refuse, pas seulement limité, sectoriel, mais qui touche au

fond de la nation française. Il y a donc une contradiction entre la volonté politique exprimée, fondée, et une réalité politique, celle de la nation française que je dois respecter.

- Voilà les deux bords de l'étriqué défilé au sein duquel le gouvernement doit avancer.

- Je pense, en effet, que les propositions de M. Savary, dès lors qu'elles ôtent à l'enseignement privé cet étonnant privilège de pouvoir recourir sans limitation budgétaire sur personnel enseignant, sont bonnes. C'est une bonne chose de revenir sur ce privilège, de le supprimer.

- Je pense également que les dispositions prises pour ce qu'on appelle la carte scolaire représentent un progrès. Je pense qu'un organisme fait pour gérer les subventions qui doivent aller aux établissements privés d'une région est une nécessité.

Comment voulez-vous gérer ces fonds qui proviennent d'institutions et d'organismes différents ?

- Je pense que la proposition faite pour que des maîtres de l'enseignement privé puissent disposer, s'ils le veulent, en bout d'un certain temps, je crois six ans, d'un statut de droit public, est honnête et saine.

- Que soit préservé le projet éducatif de chacun, c'est un débat de fond, et je comprends qu'il soit posé. On répond à cette question-là avec le maximum de scrupules, et de respect pour ceux qui la posent, sans oublier qu'il faut avoir le même respect pour ceux qui pensent que l'unité d'un grand service public diversifié, multiple dans sa pratique, est aussi une nécessité pour la France.

- Voilà notre problème, je vous l'explique très simplement.

- La Convention de Lomé pourrait être bientôt signée pour la troisième fois, qui lie les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, à la Communauté économique européenne, dont vous assumez la présidence en

exercice. Au moment où le tiers-monde connaît des problèmes de tous ordres économiques bien sûr, et où la CEE n'arrive pas à retrouver son unité, que peut espérer le groupe ACP de ses partenaires européens ?

- Carathès, cela a été éjouté. Lomé, cela tient bon. Lomé III est en débat. Le commissaire français, membre de la commission, qui agit donc au nom de la commission du Plan, M. Pisani, agit avec beaucoup de célérité et de bon sens. Il n'y a pas de divergences au sein de la Communauté, sur les accords de Lomé, de celle sorte que nous n'avons même pas eu à débattre, lors des sommets européens. Je pense, j'espère, que ce climat durera.

- Quelle est exactement cette mise au net que vous souhaitez, dans l'intérêt même de la majorité ?

- Vous revenez sur une question

et aussi sur une réponse. On ne peut pas dévider une sorte de chapelet, avec des dialogues successifs ; j'ai dit ce que j'avais à dire. Si j'avais voulu dire autre chose, vous imaginez bien que je l'aurais fait.

## La police et la République

- Trouvez-vous la situation bien saine, actuellement, dans la police ?

- Ah, c'est une question bien générale ! Je pense que l'immense majorité des fonctionnaires de la police fait son travail, son devoir, et est républicain. C'est-à-dire se soumet aux instructions du gouvernement de la République. Je le pense vraiment, et d'ailleurs la représentation syndicale, dans son immense majorité, le montre bien. Ce qui est vrai, c'est qu'on a pu voir dire - notamment lors d'une manifestation fameuse - qu'il existait d'une façon sous-jacente des petits groupes qui pensaient qu'il leur suffirait de tenir bon pendant quelques années pour traverser ce qui, à leurs yeux, était une mauvaise passe, c'est-à-dire le gouvernement nommé en 1981 et le président de la République. Du même coup, en effet, se manifeste ici et là un sens très imparfait de la discipline.

- Mais il ne faut pas tout confondre. Peut-être voulez-vous parler du cas de ce haut responsable de la police qui a été nommé récemment, M. Genhial ? C'est un excellent fonctionnaire, parmi les meilleurs. Il a été victime d'une situation qui s'était créée bien avant lui et qui, malheureusement, s'était perpétuée, et, de ce fait, je ne pense pas que sa carrière en souffre, en tout cas durablement.

- Le gouvernement de la République compte sur la police. Ici ou là, il doit agir avec vigilance, il y manquera pas.

- On ne peut pas terminer sans dire un mot de la liberté de la presse.

- J'ai un vis-à-vis qui essaie de se faire entendre.

- Jusque-là, on n'a pas mentionné le problème du Proche-Orient. Comment voyez-vous maintenant la situation actuelle au Liban ?

- La politique extérieure n'étant pas, cette fois-ci, au centre de cette conférence de presse, en dehors de ce qui touchait à l'Europe, tout a fait d'actualité. Tous vos confrères l'ont parfaitement compris et admis. Je consacrerai des conversations avec les journalistes, à bref délai, sur ce sujet.

- Monsieur Charry, vous parlez de la liberté de la presse. Cela avait un côté un peu polémique. C'est parce qu'il faut sauvegarder la liberté de la presse que la loi sur la concentration du capital et la transparence de ce capital a été décidée par le gouvernement.

- Envoyez-vous, Monsieur le président, de rencontrer Georges Marchais pour cette mise au net dont vous nous avez parlé ?

- On pourrait croire, à vous entendre, que je ne le rencontre pas ! Ma porte est grande ouverte pour la majorité et pour l'opposition, et pas simplement sur le plan politique. Ma porte est grande ouverte à tous les groupes socio-professionnels, à tous les groupements ou associations qui représentent des grands courants d'opinion en France. M. Georges Marchais s'inscrit à l'évidence parmi ces personnalités.

- Maintenant, messames et messieurs, oublions pas ce pourquoi nous nous sommes initialement réunis. Et que tous, nous contribuons, chacun à sa façon, à prendre en compte l'immense difficulté, la grande détresse vécue par des milliers et des milliers de nos compatriotes, dans les régions victimes de la crise sidérurgique ou de la crise charbonnière. C'est ma pensée constante. Ce sera désormais mon action principale.

## Les investissements étrangers à la rescousse

L'apport des investissements étrangers peut être très significatif pour contribuer à la conversion des régions sinistrées.

En 1983 environ onze mille trois cents emplois ont été créés par des investisseurs étrangers (douze mille cent en 1982). 62 % de ces implantations (qui correspondent à de véritables créations d'emplois ou à des sauvetages d'entreprises existantes) ont été localisées dans des zones considérées comme prioritaires par la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR), où sont accordées les primes d'aménagement du territoire (PAT). 34 % de ces investissements sont le fait d'entreprises américaines, 22,5 % de firmes allemandes, 6,7 % de sociétés suisses. Vient ensuite les investisseurs britanniques, japonais, scandinaves.

La recherche des investissements étrangers et leur orientation vers les zones les plus critiques passe par les bureaux de la DATAR à l'étranger. Le plus important est celui de New-York avec trois antennes à Chicago, à Los Angeles et depuis l'an dernier, à Houston. Au Japon, le DATAR a un bureau à Tokyo et vient d'en ouvrir un à Osaka. Il en existe aussi à Stockholm, Madrid, Londres, Francfort, Berne, Rome.

Si, comme on peut le penser après les déclarations de M. Mitterrand, M. Fabius devient le ministre responsable en première ligne de la conversion et de la relance industrielle, il faudra que la DATAR (qui a ces bureaux à l'étranger) harmonise plus que par le passé sa politique avec celle du ministère de l'Industrie et de la Recherche.

D'autant que, de plus en plus, de régions ou des départements, voire des villes, qui ont, grâce aux lois de décentralisation, des pouvoirs accrus en matière économique, n'hésitent pas à mettre en place une véritable politique économique et commerciale étrangère. C'est le cas pour la Charente et l'Aube avec l'Algérie, Provence-Alpes-Côte d'Azur avec la Tunisie et les Etats-Unis, le Languedoc-Roussillon avec la Catalogne et la Toscane, l'Alsace avec certains Länder allemands.

la Bretagne (pour la pêche) ou encore la Lorraine qui vient d'envoyer une mission de prospection commerciale et industrielle dans les pays du Golfe persique. A l'autonomie prochain il est prévu une importante exposition des régions françaises au Japon, évidemment dans le but d'attirer des investisseurs nippons en France et d'exporter vers le Japon.

Plusieurs dossiers d'investissements étrangers sont actuellement en souffrance dans les circuits et les procédures administratives. M. Mauroy a demandé aux ministres de « faire sortir des cartons », au plus vite, ces dossiers et de se prononcer sur leur opportunité. Selon la réglementation actuelle deux cas peuvent se présenter :

- Ou bien il s'agit d'un investissement en provenance d'un pays de la CEE. Ce projet est repris adopté par les autorités françaises si dans un délai de deux mois l'administration n'a pas donné de réponses ;

- Ou bien il s'agit d'un dossier émanant d'une entreprise américaine, suédoise, suisse, japonaise, etc. Déposé auprès de la direction du Trésor, ce projet est étudié par le comité des investissements étrangers. Chaque ministère donne son avis mais la décision finale d'accord ou de rejet relève du ministre des finances. La DATAR intervient ensuite pour tenter d'orienter l'investissement vers une zone plutôt qu'une autre.

On notera, enfin, que M. Mitterrand a fait allusion, mercredi, à la société américaine Apple avec le « patron » de laquelle il s'était entretenu, lors de son récent voyage aux Etats-Unis, des procédures prétendues longues et bureaucratiques en vigueur en France. Apple, l'un des leaders mondiaux de la micro-informatique, a précisément choisi Metz et la Lorraine pour installer son centre français de développement et d'adaptation des logiciels. Ce centre ouvrira dans quelques jours et occupera une trentaine de personnes de haut niveau dans un délai de trois à cinq ans.

F. Gr.

## Le Languedoc-Roussillon après le Nord

Ecartée entre deux grandes métropoles - Marseille et Toulouse - la région Languedoc-Roussillon, terre occitane s'il en est, a été au cours des dernières années l'une des plus marquées par l'exode rural. L'un de ses départements, la Lozère, est le moins peuplé de France avec ses vastes étendues en voie de désertification, ses hameaux abandonnés, une densité de quatre habitants par kilomètre carré... aussi le Languedoc-Roussillon apparaît-il épisodiquement comme l'un des « points chauds » des manifestations de viticulteurs en France.

Depuis le début des années 70, la population active agricole connaît un processus de régression, dans un secteur qui a eu longtemps à souffrir de politiques irrégulières. C'est vrai notamment dans l'arrière-pays, mais encore sur le littoral bordé aux promoteurs, et dont on a pu dire qu'il risquait de devenir une Côte d'Azur asséchée. Ce littoral absorbe le flot des touristes, mais ni les villes de la plaine, ni les zones rurales ou montagneuses ne bénéficient de cette prospérité saisonnière et géographiquement limitée. En dehors du tourisme, les rares industries de la région - notamment les mines

d'Alès - sont par ailleurs en recul.

Les statistiques de l'emploi reflètent cette situation, d'autant plus que, outre l'industrie du bâtiment, le tertiaire tient une grande place dans l'économie. Avec un taux de chômage de 11,5 % de la population active au recensement de 1982 (contre 5,9 % en 1975) - chiffre que l'on peut comparer au taux moyen de 9 % pour la France entière - le Languedoc-Roussillon vient au second rang des régions les plus touchées, immédiatement après le Nord-Pas-de-Calais (11,8 %), et avant le Lorraine (9,1 %). Dans l'Hérault, ce taux de chômage atteint même 12,7 % (contre 6,2 % en 1975).

En février 1984, le nombre des demandeurs d'emplois s'élevait en Languedoc-Roussillon à 95 650 personnes, contre 92 520 en Lorraine et 198 200 dans le Nord - Pas-de-Calais. Cependant, le taux de chômage moins élevé en Lorraine peut s'expliquer par le fait que beaucoup de demandeurs d'emplois potentiels ont quitté la région ou ont été mis en préretraite.

J. B.



(Cronique de CAGNAT.)

## Le PCF maintient sa pression

(Suite de la première page.)

M. Mitterrand a choisi, au contraire, le choc. A savoir : reprendre l'annonce de toutes les décisions dans les trois premiers mois de 1984, bref dramatiser. Pourquoi ? Pour que l'image, incontournable, d'une politique courageuse (« je fais mon devoir ») éclipsé celle, troublée mais localisée, du mécontentement. Le courage est d'autant plus apparent qu'il s'exerce, dans l'immédiat, aux dépens de la « classe ouvrière ». La dramatisation a pour but de conduire l'opinion à prendre en charge, en profondeur, la rigueur et d'absorber ainsi le choc Lorraine. De ce point de vue, la déclaration présidentielle est sans ambiguïté : c'est la modernisation ou le déclin, a-t-il expliqué : il faut en passer par là si l'on veut « remonter la pente » et, ajoute-t-il, « j'y suis résolu ».

Une telle stratégie est risquée. Elle peut réussir : après tout, la droite a géré le pays pendant vingt-trois ans avec des poussées de colère locales et épisodiques (la révolte de De Gaulle en 1959 - les « heures jaunes de la colère » disait M. Mauroy - e duré trois semaines). La gauche devrait d'autant mieux y parvenir qu'elle propose, en prime, une gestion sociale, les congés-reconversion. Si elle réussit, le président gagne gros, encore faut-il que ne se greffe pas sur la crise économique une crise politique interne à la majorité. Or l'alliance PC-PS a pris des ellures de cocktail explosif.

En cette matière, il faut bien distinguer entre l'affrontement politique programmé, parce qu'inscrit dans la nature même de l'alliance des partis de gauche - l'union est un combat - et l'aspect irrégulier, et à certains égards incontrôlable, de la situation actuelle.

L'affrontement classique nous ramène, en fait, à 1977 : le PC dénonce le virage à droite des socialistes et du premier d'entre eux, pour se refaire une santé sur le dos du PS. La Lorraine lui laisse espérer que ce discours peut trouver un réel écho dans le « peuple de gauche ».

Comment y faire face ? L'expérience montre que la fermeté - M. Mitterrand n'a rien cédé sur le fond à M. Marchais - est le meilleur moyen de gagner la bataille dans l'opinion. Car le jeu consiste à faire porter à l'autre la responsabilité de la division. Il faut, a donc dit M. Mitterrand, « mettre les choses

ou net ». Réponse aussi ferme qu'hermétique, qui emprunte à l'art de la dissuasion. Contraindre le PC à jeter le masque, sans dévoiler ses propres batteries, c'est un genre subtil dans lequel M. Mitterrand excelle.

Le chef de l'Etat a été, en revanche, beaucoup plus explicite lorsqu'il s'est adressé, par-dessus la tête de M. Marchais, aux électeurs de la majorité, pour leur rappeler sa fidélité aux engagements de la gauche et expliquer qu'en fait c'est le secrétaire général du PCF qui est infidèle à l'accord PC-PS de juin 1981, texte qui fonde la participation des communistes au gouvernement. L'objectif est clair : créer une distinction telle entre le PCF et son propre électeur qu'une rupture précipiterait encore davantage son déclin.

L'élément irrégulier vient non pas comme on pourrait le penser, de la colère incontrôlée des sidérurgistes lorrains, mais d'un épisode électoral. Ce qui, a semble-t-il, mis le feu aux poudres, est la menace d'annulation, par le Conseil d'Etat, des scrutins de Houilles et surtout de Thioville. Car pour le PCF la gestion d'une grosse mairie est, compte tenu des avantages logistiques qu'elle comporte, bien plus importante qu'un siège de député. Que dit, et qu'a dit M. Marchais au moment de la menace ? Que le coup est plein. Mais je ne contrôle pas le Conseil d'Etat ! a répondu, indigné, M. Mauroy à un secrétaire général incrédule. Incrédule, parce que les conceptions manichéennes de PC le conduisent à l'analyse suivante : le gouvernement se sert d'une juridiction orientée à droite pour frapper les communistes. Voilà bien la preuve, estime la direction du PC, qu'ils veulent nous faire la peau !

Telle est la situation. Comment en sortir ? M. Mitterrand ne pouvait pas - il ne l'a pas fait - prendre le risque de brusquer le PCF : c'est ce que cherche M. Marchais. Il sait que la rupture, si rupture il doit y avoir, ne se joue qu'une fois, et qu'elle ne peut se jouer que si le président garde la maîtrise de l'électoral de gauche. D'où son effort pour entraîner celui-ci derrière lui, en rappelant notamment que, s'il est le président « de tous les Français », il ne peut oublier qu'il est l'« élu du peuple de gauche ».

Et maintenant ? En répondant comme il l'a fait à M. Marchais, en parlant d'une « situation nouvelle », sans ce préciser les contours, M. Mitterrand a voulu se priver d'bonne carte, à commencer par celle de la rupture. Soit. Mais il a aussi créé, dans l'opinion, une attente. Il menace et que se passe-t-il ? Pour l'instant, rien. Même si M. Mauroy a, dès la prestation présidentielle achevée, reçu M. Fierman à l'Hotel Matignon ; pour s'entendre dire que les communistes veulent continuer au gouvernement.

Les uns et les autres s'installent donc dans une « stratégie de tension » qui ne trouvera un premier dénouement qu'au vu des résultats des élections européennes. Il reste deux mois. Deux mois d'autant plus difficiles à passer que toutes les occasions seront bonnes, au PCF, pour mettre en cause le gouvernement, au nom de l'« attente » des travailleurs, comme le dit M. Lajoie.

Outre les inconvénients qu'il y a, à voir ainsi un parti « saper » l'action d'un gouvernement auquel il participe, deux problèmes sont désormais posés. Le premier est

substantiel et la gauche : on voit bien, au PC comme au sein du PS (le CERES) restaurer le doux traitement de l'opposition. Quels beaux débats nous aurions alors ! camarades, nous avons perdu parce que nous avons trahi !

Le second est d'ordre moral : la gauche, et surtout le PS, s'est reconstruite parce qu'elle s'est moralisée. L'alliance rompait, pour les socialistes, avec une tradition mollettiste contestable et renouait avec une certaine rigueur : voilà quels sont mes alliés, voilà notre programme. Aujourd'hui, aux yeux d'une fraction de l'opinion au moins, l'expression des désaccords donne à l'alliance un soupçon d'immoralité.

C'est un handicap supplémentaire pour celui qui veut continuer de « rassembler les forces populaires » et faire de celles-ci le principal corps de bataille du « redressement national ». Mais M. Mitterrand en a vu d'autres. Et il s'est toujours sorti depuis la signature du programme commun en 1972, en « tenant bon », sur la ligne qu'il s'est tracée.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

## Ministre « universel »

Bras armé, et lourdement armé, de M. François Mitterrand lorsqu'il avait fallu réduire à merci les rancardiers devant le congrès socialiste de Metz, en 1979, voilà que M. Laurent Fabius est aujourd'hui chargé d'assurer la relance de la Lorraine sinistrée, victime temporaire du réalisme économique de la gauche.

Ce n'est pas le moindre paradoxe. Le ministre de l'Industrie et de la Recherche promu ministre du redéploiement industriel était en désaccord, pour partie, avec le plan de reconstruction de la sidérurgie présenté par M. Mauroy au conseil des ministres du jeudi 29 mars. M. Fabius souhaitait la construction d'un « train universel » - comme la PCF et la CGT - dont le premier ministre ne voulait pas. M. Mitterrand eût arbitré, au cours du conseil, un dossier qui, selon lui, aurait dû l'être avant.

Chargé dans un premier temps du budget, puis ensuite de

l'industrie et de la recherche, M. Fabius avait été, jusqu'ici, fort discret, ministre coureur de maraude. Il devra désormais, au nom du président de la République, s'engager directement et ouvertement face à l'opinion. Et très vite, puisqu'il dépend de lui que soit mis fin à l'étatisme créé par M. Mitterrand. Sa réussite ou son échec déterminera la réussite ou l'échec du chef de l'Etat.

M. Mitterrand peria sur M. Fabius, comme il eût parié sur lui, avec succès, dans le passé. Pour le carriériste de M. Fabius, ce peut-être un quite ou double. Ministre pluridisciplinaire (universel ?), il fera figure de « premier ministre tar », à moins qu'il ne supplante M. Delors dans l'imagerie du « premier ministre bis ». Et sera mieux placé que jamais pour prétendre un jour peut-être au titre de premier ministre tout court.

J.-Y. L.

**Le Monde**  
RÉALISE CHAQUE SEMAINE  
UNE SÉLECTION HEBDOMADAIRE  
spécialement destinée à ses lecteurs résidant à l'étranger  
Exemplaire spécimen sur demande

**SOBERA**  
GROUPE SAINT-GOBAIN  
nous sommes, dans toute la France, au service des collectivités locales

LA GRANDE ASSEMBLÉE  
BIBLIOTHÈQUE  
INSTALLÉZ-VOUS VOUS-MÊME. ULTRA RAPIDEMENT ET FACILEMENT

صكباتنا الأصل



# La maison des BIBLIOTHEQUES

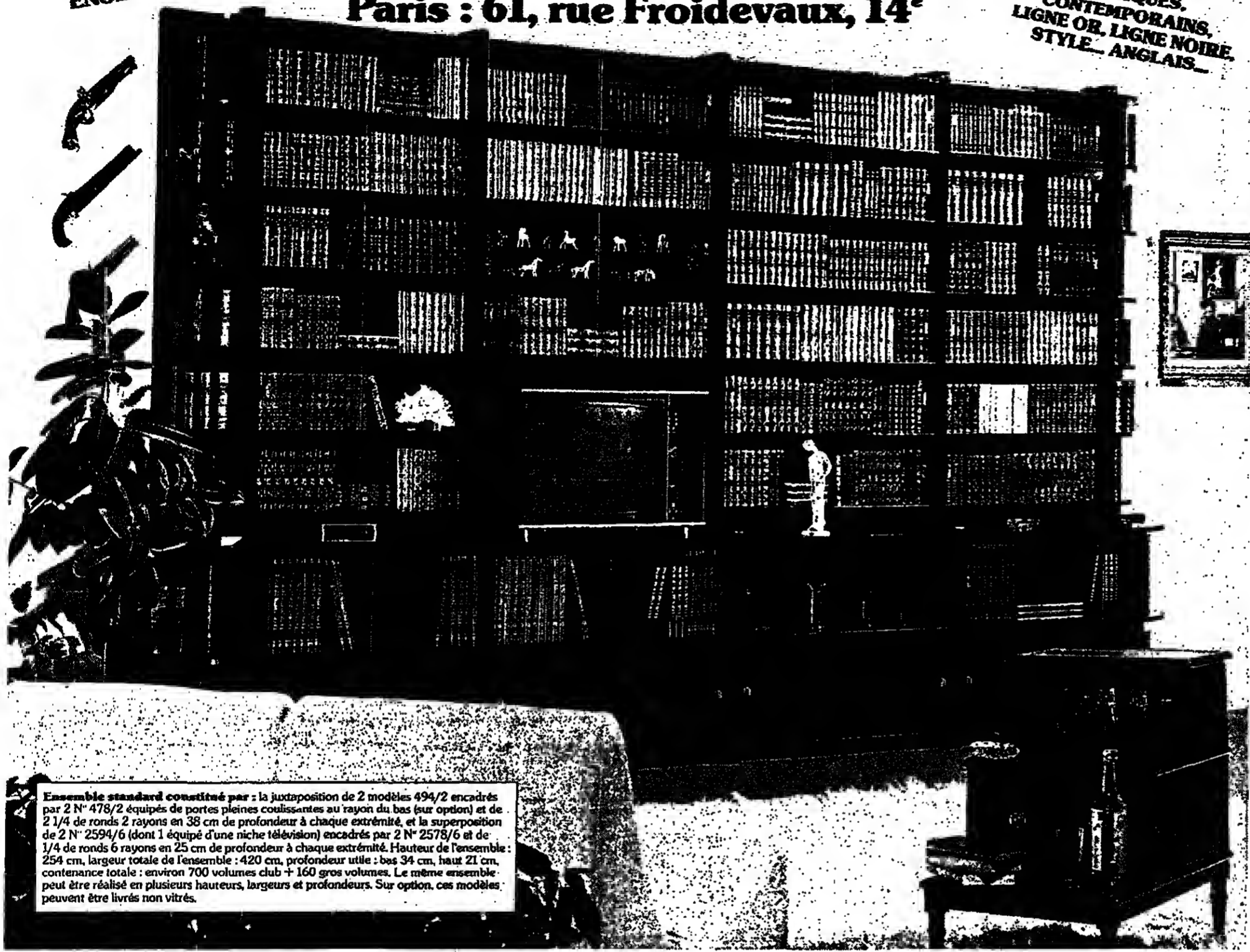
PARIS • BRUXELLES • GENEVE • NEW-YORK • ROME

Paris : 61, rue Froidevaux, 14<sup>e</sup>

DU MEUBLE INDIVIDUEL...

...AUX GRANDS ENSEMBLES

DANS LES CATALOGUES GRATUITS 400 MODELES RUSTIQUES, CONTEMPORAINS, LIGNE OR, LIGNE NOIRE, STYLE ANGLAIS...



Ensemble standard constitué par : la juxtaposition de 2 modèles 494/2 encadrés par 2 N° 478/2 équipés de portes pleines coulissantes au rayon du bas (sur option) et de 2 1/4 de ronds 2 rayons en 38 cm de profondeur à chaque extrémité, et la superposition de 2 N° 2594/6 (dont 1 équipé d'une niche télévision) encadrés par 2 N° 2578/6 et de 1/4 de ronds 6 rayons en 25 cm de profondeur à chaque extrémité. Hauteur de l'ensemble : 254 cm, largeur totale de l'ensemble : 420 cm, profondeur utile : bas 34 cm, haut 21 cm, contenance totale : environ 700 volumes club + 160 gros volumes. Le même ensemble peut être réalisé en plusieurs hauteurs, largeurs et profondeurs. Sur option, ces modèles peuvent être livrés non vitrés.

## BIBLIOTHEQUES STANDARD

La ligne la plus vendue de la Maison des Bibliothèques.

150 modèles standards vitrés ou non. 12 hauteurs. 4 profondeurs. 4 largeurs. Étagères en multiplis, côtés en aggloméré bois (panneaux de particules). Placage acajou traité ébénisterie, vernis cellulosique satiné, teinte acajou s'harmonisant avec tous les styles. Fondé contre-plaqué. Vitres coulissantes avec onglets, bords doux. 12 hauteurs de 64 à 224 cm, modèles de 2 à 8 rayons pour formats différents. 4 profondeurs : 20 cm, 25 cm, 30 cm, 38 cm, nombreuses combinaisons par superposition. 4 largeurs : 64 cm, 78 cm, 94 cm, 126 cm, extension par juxtaposition, utilisation des angles. 10 teintes ou essences en option.

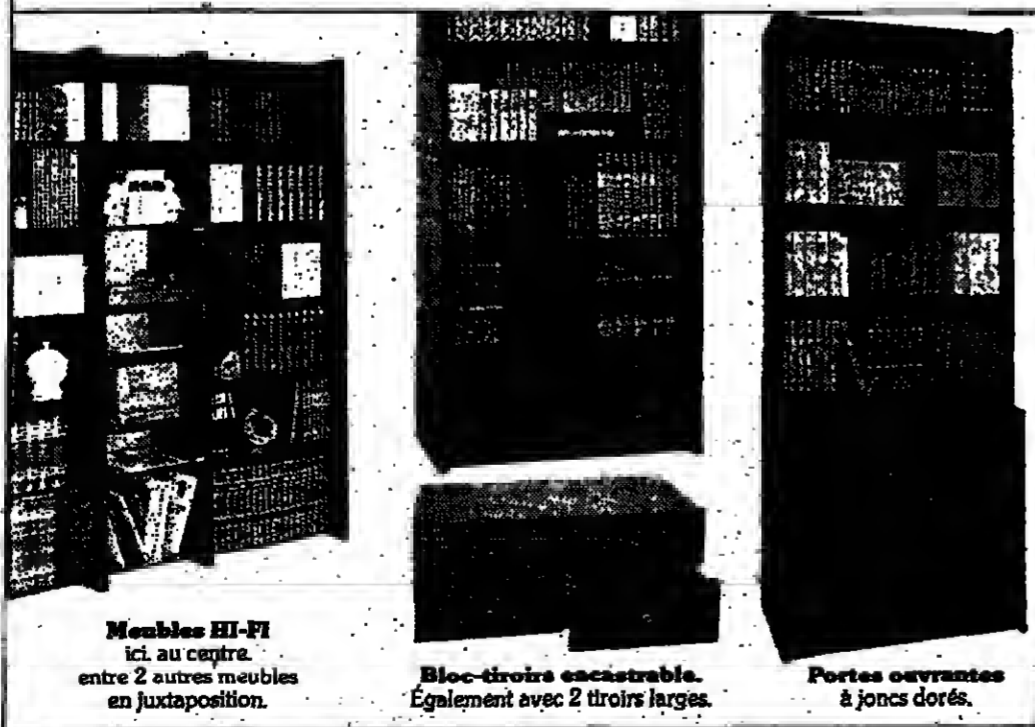


Nos modèles vous permettent de constituer et d'agrandir votre bibliothèque au fur et à mesure de vos besoins.

Pour ranger et protéger tous vos livres... intégrer votre télévision... votre chaîne HI-FI... décorer votre intérieur.

INSTALLEZ-VOUS, VOUS-MÊME, ULTRA RAPIDEMENT ET FACILEMENT

### NOUVEAUTÉS STANDARDS



Meubles HI-FI ici, au centre, entre 2 autres meubles en juxtaposition.

Bloc-troirs encastrable. Également avec 2 troirs larges.

Portes ouvrantes à joncs dorés.

A DES PRIX IMBATTABLES!...

## 150 MEUBLES BIBLIOTHEQUES VITRÉS OU NON

SUPERPOSABLES - JUXTAPOSABLES - DÉMONTABLES

DES MILLIERS DE COMBINAISONS D'ASSEMBLAGE PAR SIMPLE POSE SANS AUCUNE FIXATION

Paris : 61, rue Froidevaux, 14<sup>e</sup>

Magasin ouvert le lundi de 14 h à 19 h et du mardi au samedi inclus de 9 h à 19 h, sans interruption. Métro : Dentov-Rochereau - Gâté - Edgar-Quinet - Autobus : 25, 38, 58, 68.

### Magasins régionaux

BORDEAUX, 10, rue Bouffard, (56) 44.39.42 • CLERMONT-FERRAND, 22, rue G. Clémenceau, (73) 93.97.06 • DIJON, 100, rue Monge, (80) 45.02.45 • GRENOBLE, 59, rue St-Laurent, (78) 42.55.75 • LILLE, 80, rue Esquiottes, (53) 55.59.39 • LIMOGES, 57, rue Jules-Ferry, (55) 79.15.42 • LYON, 9, rue de la République (ancien Hôtel de Ville Louis Pradel), (7) 828.38.51 • MARSEILLE, 109, rue Paradis (métro Estangon), (91) 37.60.54 • MONTPELLIER, 8, rue Sébastien (près gare), (67) 58.19.32 • NANCY, 6, rue Saint-Michel (sur place près du Palais Ducal), (83) 532.54.54 • NANTES, 16, rue Cambes (près rue Couderc), (40) 74.59.35 • NICE, 8, rue de la Boucherie (Vieux Nice), (93) 80.14.99 • RENNES, 28, rue E-Zola (près du Musée), (99) 30.25.77 • ROUEN, 43, rue des Chateaux, (39) 71.96.22 • STRASBOURG, 11, rue des Bouchers, (88) 36.73.76 • TOULOUSE, 1, rue des Trois-Rois (près pl. St-Sernin), (63) 22.52.40 • TOULON, 5, rue H. Barthes (près des Halles), (47) 61.03.28.

Ouvert du mardi au samedi inclus

Expédition rapide et franco dans toute la France métropolitaine. Des milliers de références.

### CATALOGUES GRATUITS

en envoyant ce bon à :

LA MAISON DES BIBLIOTHEQUES 75000 PARIS CEDEX 14

Un bon à envoyer par pli recommandé, vos catalogues en seront envoyés sous le pli même. Invalable, non échangeable, non remboursable, prix des 2 sur les modèles.

Noms \_\_\_\_\_

Prénoms \_\_\_\_\_

N° \_\_\_\_\_ Rue \_\_\_\_\_

Bât \_\_\_\_\_ Escalier \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Collé par téléphone \_\_\_\_\_ MO 53

Magasin de référence (1)320.73.33



# LA CONFÉRENCE DE PRESSE

PRÉSIDENT  
A Metz : SO

## Un autre langage

(Suite de la première page.)

Sauf que la société française semble - plus qu'autre - portée à prolonger l'état dans lequel elle se complait même lorsqu'il a commencé à la desservir. C'est une forme de conservatisme sociologique qu'il faut bien remettre en cause de temps en temps, mais tardivement, et dans les affaires d'un drame national.

Dans les intervalles, on préfère ne pas voir ce qui dérange et, pour s'en tenir à des chapitres récents de l'histoire, la société française n'a pas su se défendre contre la montée du nazisme, n'a pas compris à temps le mouvement d'émancipation des peuples colonisés et, sur un registre différent, n'a pas vu venir la crise.

La responsabilité est collective et générale, car aucun des systèmes conçus pour penser l'organisation et le fonctionnement harmonieux de la société n'a répondu de manière satisfaisante aux problèmes posés. Le libre jeu des forces économiques, dans le système libéral, les diverses formes de socialisme, le dirigisme d'Etat, le recours aux technocrates, n'ont pas fourni de

solutions globales, durables et conviviales.

Sans doute n'y a-t-il pas de solution idéale définitive. La démocratie offre les saines, qui sont conjoncturelles, changeantes. Il revient aux politiques de choisir les meilleures, les mieux adaptées, mêmes si elles ne correspondent pas aux désirs et au confort des électeurs. Voir aux espérances qu'on leur a fait miroiter. Quelles que soient la nature et les origines du pouvoir, cela suppose que ses choix, dans le domaine économique ou dans un autre, s'appuient sur un discours politique cohérent, des analyses voisines.

A est égard, ce qu'a dit M. Mitterrand de la modernisation du pays, de l'avenir de la sidérurgie, de la rigueur gestionnaire, ne peut rester sans conséquences politiques. Ce langage n'implique pas nécessairement des ruptures mais, au moins, une nouvelle base d'accord dans la majorité et de nouveaux critères d'appréciation dans l'opposition. Si le courage de le tenir devait rester isolé, il n'aurait pas l'effet souhaité, et ce serait dommage.

A. L.

## Dans l'opposition

■ M. BERNARD PONS, secrétaire général du RPR : « Tout le talent dialectique de M. Mitterrand ne pourra rien y faire : ni ses jongleries verbales, ni les arabesques de sa pensée, ni son numéro de funambule ne feront oublier aux Lorrains, aux Français, qu'ils ont été sciemment trompés. Lorsqu'on abuse aussi grossièrement, aussi cyniquement les hommes, on ne peut espérer mériter leur confiance. (...) Ce qui provoque la colère des régions sinistrées c'est la contradiction flagrante du plan de restructuration industrielle, non pas avec certaines prévisions antérieures, mais avec toutes les déclarations du premier ministre, de l'atopage socialiste et du président lui-même depuis 1981, notamment en Lorraine. Les victimes des suppressions d'emploi (...) ne tarderont pas à se rendre compte qu'on leur demande un sacrifice en blanc pour deux ans, juste le temps d'atteindre l'échéance des élections législatives. »

■ M. CHARLES PASQUA, président du groupe RPR du Sénat : « Je suis navré de voir que le pouvoir, qui se réclame des idéaux socialistes, est incapable d'engager le dialogue avec les travailleurs. Ce pouvoir est isolé des réalités. C'est préoccupant. »

■ M. ALAIN JUPPÉ, membre du conseil politique du RPR : « J'ai trouvé que la partie essentielle de la conférence de presse consacrée à la sidérurgie ne manquait ni d'habileté ni de courage. (...) Habile, car le président de la République a essayé de justifier ses propres erreurs de prévision, par celles des autres. (...) Quant au courage, (...) le président de la République, malgré l'hostilité à peu près générale qu'il provoque, a tenu bon sur les principales dispositions. »

■ M. JACQUES TOUBON, député RPR de Paris : « Les Français retiendront qu'ils vont subir un nouveau tour de vis et que le gouvernement s'obstine dans l'austérité. C'est l'aveu de l'échec de tout ce qui a été fait depuis trois ans. Et l'étalage d'une telle résignation va faire reculer un peu plus encore la confiance, sans laquelle rien n'est possible. »

■ M. JEAN-CLAUDE GAUDIN, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale : « Les Français ne peuvent plus faire confiance à un président qui non seulement s'est trompé, mais qui de surcroît les a trompés. (...) M. Mitterrand a pour la première fois ennuagé la confession publique de ses erreurs. (...) En somme, cette conférence de presse n'a été qu'un nouvel exercice rituel pour tenter d'exorciser l'échec. (...) En réalité, M. Mitterrand n'est plus maître de la situation. (...) Aujourd'hui, face à la Lorraine et à Fos-sur-Mer traumatisés, à l'opinion désemparée, à la nation désemparée, l'Élysée ne répond plus. »

■ M. PIERRE-CHRISTIAN TAITTINGER, vice-président du Sénat (UREI-indépendant) : « Le président a eu le mérite de reconnaître ses erreurs : le socialisme à la française a échoué. Après trois années d'artifice et de rêve, le réveil est cruel : les promesses ne seront pas tenues, il faudra travailler plus et gagner moins. La crise est devant nous. »

■ M. JEAN-PIERRE FOURCADE, sénateur (UDF-FR) des Hauts-de-Seine : « En dépit des difficultés économiques et sociales qui s'accumulent, le président de la République persiste à demeurer dans l'ambiguïté. Il a été obligé d'inverser la politique annoncée en 1981 avec l'accord de ses partisans communistes, mais il continue d'affirmer son attachement aux

## M. Fabius à l'épreuve du feu

(Suite de la première page.)

Les déficits chroniques et structurels sont donc bannis. Et la conviction présidentielle dépasse le cadre de la sidérurgie : « Il faut d'abord gagner de l'argent. » « Il faut choisir les technologies qui rapportent » « Il faut produire à des prix le plus égaux » à ceux de nos concurrents. La modernisation a pour objet de rétablir la compétitivité de l'industrie dans tous les domaines.

Reconnaissons les erreurs de la gauche, qualifiées de « collectives » sur la sidérurgie - mais celles sur le charbon où M. Mauroy évoquait encore à l'autonomie 1981 un objectif de 30 millions de tonnes sont passées sous silence. - M. Mitterrand fait amende honorable. Ce même jour, par ses prédécesseurs certes, mais aussi implicitement par son gouvernement.

Pourquoi fallait-il en effet attendre avril 1984 pour se doter d'une « volonté politique » de réindustrialisation de la Lorraine ? Que n'aurait-on imaginé plus tôt des solutions aux surefforts généralisés de secteurs en déclin mis sous tente à oxygène ? Que n'aurait-on révisé le plan acier de 1982 dès l'an dernier ? Dès son annonce, maints experts l'avaient jugé irréaliste. Les gouvernements, passés et présents, semblaient attendre que les problèmes soient devenus insurmontables et indubitablement douloureux. Pourquoi fallait-il en définitive que ce soit le président de la République qui arbitre en pleine tension sociale sur des questions aussi techniques que le train universel de Gandrange ? N'était-ce pas à M. Fabius de le faire dès l'an passé ?

La nouvelle mission du jeune ministre de l'Industrie et de la recherche est à cet égard une promotion. L'on croyait, lors de la nomination de M. Fabius en mars 1983, à un remaniement ministériel pour l'automne ou l'hiver, en tout cas avant les élections européennes. Le ministre espérait-il n'être pas de Grenoble que quelques mois et n'avait pas à trancher sur le difficile dossier du plan acier ? Forts est de constater qu'un an, mai 1983-mars 1984, a été perdu, pendant lequel les sidérurgistes ont pu espérer. Voilà donc celui que l'on décrit comme le protégé du président à l'épreuve du feu - avec une tâche bien complexe : celle de résoudre tous les problèmes sociaux et régionaux posés par les restructurations industrielles.

Il aura autorité sur une mission interministérielle, sous l'autorité du premier ministre, regroupant des pouvoirs qui sont actuellement dévolus à différents ministères, dont celui de l'économie et des finances. Ainsi armé - encore faut-il attendre le détail de ses prérogatives, - il devra faire preuve d'autorité, de décision, c'est-à-dire de cet interventionnisme qu'il a tant décrié. Mais, en ce cas, il aura aussi à l'évidence, en deux ans, autant d'emplois en Lorraine qu'en supprimant, il est question d'y transférer des activités existantes. Les rares expériences menées jusqu'ici sur ces transferts montrant que la tâche sera rude tant les salariés refusent d'émigrer.

M. Fabius est désormais, pour deux ans au moins peut-on penser, de Grenoble. S'il réussit là, tous les espoirs lui seront permis.

ERIC LE BOUCHER.

## Dans la majorité

■ M. JEAN POPEREN, membre du secrétariat national du PS, considère que le président de la République a mis « les choses au net concernant ce qui est l'essentiel pour l'avenir de notre pays ». Il observe que le chef de l'Etat « a par-dessus tout rappelé la cohérence de la politique qu'il anime, sa continuité : pour atteindre les objectifs fondamentaux qui sont ceux de la majorité - faire progresser la justice sociale, la croissance durable, la fiabilité de la politique économique du gouvernement (...) Le président a (...) rappelé avec force la condition politique principale de la réussite : la confiance réciproque entre le président de la République, son gouvernement et ceux qui, en 1981, ont fait le choix si important d'une politique nouvelle, c'est-à-dire ceux notamment qui connaissent le plus la réalité ou la difficulté. »

■ M. CHRISTIAN PIERRET (PS), rapporteur général de la commission des finances de l'Assemblée nationale, se félicite que le président de la République [ait] réaffirmé son engagement de réduire les prélèvements obligatoires dans le budget 1985. C'est une tâche difficile, mais nécessaire.

■ M. ANDRÉ LAJOINE, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale : « La conférence de presse du président de la République, se situant dans un moment où de très nombreux travailleurs ont été licenciés, de perdre leur emploi et agissent sans espoir, (...) Pour avancer vers la croissance et la création d'emplois, il ne faut pas laisser détruire le potentiel industriel existant et, notamment, les entreprises modernes, comme on projette de le faire en Lorraine et à Fos. »

■ M. PIERRE JOXE, président du groupe socialiste : « En conséquence de l'annonce de la réduction de la sidérurgie et aux mesures décidées en faveur des régions les plus touchées, le président de la République a rappelé la nécessité de mobiliser les énergies. Il a eu raison de dire que « la bataille reste indécise », dans de nombreux secteurs économiques vitaux. C'est en exposant la vérité sur les effets de la crise et sur les moyens de la traverser qu'on pourra rassembler les forces de gauche, dont la division serait désastreuse pour les travailleurs. »

■ LA NOUVELLE ACTION ROYALISTE « retient l'audace d'abord dans les propos du président de la République, la volonté de manifester la solidarité de la nation avec les régions saccagées par la crise économique, singulièrement la Lorraine. (...) Il est grand temps pour le pays de choisir et de mettre en œuvre une stratégie offensive propre à redonner au pays son dynamisme économique. Cette nécessité première impose d'éviter l'abandon de toute entreprise de division du pays. Le fait que le président n'ait fermé aucune porte pour un juste règlement de la question sociale laisse espérer que, dans la liberté d'enseignement sauvegardée, le pays ne se déchirera pas dans des affrontements inutiles. »

■ M. ALAIN KRIVINE, membre du bureau politique de la Ligue communiste révolutionnaire (rouliste) : « Les propositions énoncées concernant les reconversions professionnelles ne peuvent qu'aviver la colère des travailleurs. Ce mercredi, les forces du changement étaient dans les rues de la Lorraine, pas derrière le pupitre élyséen. (...) Le chef de l'Etat n'hésite plus à prendre le risque du divorce avec sa majorité électorale, voire d'un affrontement avec les travailleurs. »

■ M. SERGE DEPAQUIT, secrétaire national du PSU, estime que M. Mitterrand a, « non sans courage, reconnu ses erreurs sur l'avenir de la sidérurgie. (...) Il est maintenant urgent d'ouvrir des négociations approfondies dans les régions touchées, portant à la fois sur les mesures sociales et la politique de développement régional. M. Depaquit, qui demande que la réduction du temps de travail « devienne un axe prioritaire de la politique gouvernementale. »

■ M. JEAN-MICHEL BAYLET, président du MRG, se félicite des orientations économiques exposées par le président de la République. (...) Il constate que (...) la politique de redéploiement industriel recommandée par le MRG est désormais celle du gouvernement : il est la condition nécessaire pour créer une nouvelle croissance. (...) Le plan de redéploiement industriel devra être progressivement complété, en faveur de maintenir plus nette encore les investissements dans les secteurs nouveaux, en aidant plus nettement les salariés et les chômeurs à créer des entreprises et en freinant la pression fiscale. (...) L'essentiel de rassembler les Français et les Français pour gagner la bataille économique, il pense que l'adoption de la proportionnelle assurera à cet objectif de rassemblement. »

■ M. JEAN-LOUIS DELECOURT, secrétaire général du Mouvement des gaullistes populaires, « a particulièrement noté et apprécié l'encouragement de M. Mitterrand en faveur des nouvelles mesures favorisant la participation des travailleurs ainsi que le soutien exprimé au plan Savary pour mettre fin à la querelle scolaire. (...) Le MRG estime encore plus nécessaire aujourd'hui [de] vitalliser la majorité présidentielle, quelque peu handicapée par l'ampleur insolite des critiques émanant de la majorité strictement parlementaire. »

■ M. Mitterrand a inauguré, jeudi matin 5 avril, à l'Hôtel de Ville de Paris, l'exposition organisée pour le dixième anniversaire de la mort de Georges Pompidou. Le chef de l'Etat a été accueilli par M. Jacques Chirac accompagné de la veuve de l'ancien président de la République. Pendant une heure, il a visité l'exposition sous la conduite de M. Denis Baudouin, ancien collaborateur de Georges Pompidou, directeur général des relations extérieures de la mairie de Paris. Le président de la République s'est fait donner de nombreuses explications.

## AU BUREAU EXÉCUTIF DU PS

### M. Jospin estime que son parti ne pourra pas faire l'économie d'un débat avec le PC

Le bureau exécutif du PS, réuni mercredi 4 avril, a débattu de la situation créée par l'annonce du plan acier du gouvernement, et à partir de là de l'ensemble de la situation économique. A propos du plan lui-même, M. Pierre Joxe, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, a renouvelé, à l'occasion de la conférence de presse, les critiques sur la méthode déjà exprimées devant le groupe parlementaire socialiste, mardi 3 avril (Le Monde du 5 avril).

Les diverses sensibilités du parti se sont exprimées sur l'ensemble de la situation et de la politique économique. Plusieurs intervenants du CERES se sont livrés à ce qu'un des membres du bureau exécutif qualifie d'« offensive en règle » contre la politique du gouvernement. Pour le CERES, le problème posé est moins celui de la sidérurgie que celui de la volonté du gouvernement de se libérer d'une partie des contraintes qu'il s'est lui-même imposées. Le CERES continue de réclamer que la gauche prenne les moyens d'une véritable politique industrielle.

Pour sa part, M. Christian Goux, président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, proche de M. Pierre Joxe, a développé une analyse peu optimiste de la situation économique. M. Goux estime notamment que la contrainte extérieure risque de s'alourdir et de se poursuivre dans la politique économique. Ainsi M. Goux s'attend-il à une augmentation du chômage. En conclusion, le président de la commission des finances de l'Assemblée nationale a attiré l'attention sur la nécessité, pour la majorité, de tenir un discours homogène. M. Goux a souligné, aussi, la nécessité, à propos des problèmes économiques, de dire

la vérité aux Français. Les rancœurs dissidents du groupe AGIRS ont exprimé le même souci.

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, a conclu à la nécessité d'un débat de fond sur ces questions à l'intérieur du parti. D'autant que, selon lui, le PS ne pourra faire l'économie, après cette clarification interne, d'un débat sur la politique économique avec le PC.

### M. RAUSCH (UDF) :

#### inscrire les décisions dans un contrat de plan

M. Jean-Marie Rausch, sénateur UDF, maire de Metz, a estimé que les propos du président de la République « confortaient » sa « détermination de se battre avec toutes les forces vives de la région, pour que la sidérurgie lorraine ne soit pas condamnée ». Mais, estimant que le chef de l'Etat reconnaissait « la permanence d'une réalité industrielle », il a ajouté : « Je suis satisfait qu'il ait accepté ma proposition de réunir, sans délai, une commission des sages du conseil régional désignée par la moitié des membres. Cette commission étudiera à la fois le plan acier et les mesures d'accompagnement, qu'il s'agit de la création d'entreprises et de la liaison industrie-recherche à travers la filière électronique et électrique à Metz, la filière productive à Nancy et la filière thermique à Longwy (...). Toutes ces propositions devront, bien sûr, figurer dans le contrat de plan Etat-région lorraine, qui devra ainsi marquer un effort financier exceptionnel de l'Etat. » M. Rausch a déclaré être intervenu pour qu'un débat au Sénat permette au ministre de l'Industrie et de la recherche de fixer le détail des mesures.

## DANS LA PRESSE PARISIENNE

### Un homme debout

« C'était, si l'on réfléchit, le premier véritable face-à-face dramatique de François Mitterrand avec ce « peuple de gauche » traumatisé par la crise », remarque Guy Chénou dans le *Matin*. « Il l'a mené en si haut lieu que le président n'a pu ne pas être entendu. Mais Cloc s'interroge : « Que restait-il ? » Selon lui : « D'abord le vide du pouvoir, un régime qui semble errer comme un zombiste sans savoir que faire, ensuite un pays qui s'en va à son élan, sans idées, sans plan, sans principes. Enfin un homme seul, en plein désarroi, qui, hier soir, en était presque pathétique. »

Comme en réponse, François Hilsuam, rédacteur en chef de l'*Humanité-Dimanche*, précise : « Les sidérurgistes, les mineurs, ceux de la navale, ne manifestent pas pour voir MM. Giscard, Barre ou Chirac venir au pouvoir. Ils veulent simplement que la gauche tienne ses engagements. » Selon lui, « la conférence de presse du président de la République n'a pas apaisé la colère des travailleurs, celle de toute une population qui vit dans l'angoisse depuis l'annonce du plan acier ». « Peut-on bâtir un appareil de production déguisé de notre siècle sur un champ de ruines ? », demande Claude Cabannes dans l'*Humanité*, qui ajoute : « Moderniser ? Oui. C'est vital, mais pas en détruisant aux heures folles des centaines de milliers de producteurs d'un haut savoir technologique. (...) Economiser ? Oui, c'est nécessaire, mais pas en laissant filer par ailleurs vers des spéculations stériles 60 % des ressources financières des entreprises. »

### AL'ÉTRANGER

La presse ouest-allemande est unanime à souligner la « fermeté » dont a fait preuve le président Mitterrand. « M. Mitterrand tient bon au sujet du plan acier arrêté par le gouvernement », écrit le journal des milieux d'affaires de Francfort, *Frankfurter Allgemeine Zeitung*.

Pour le grand journal d'Essen *Westfälische Rundschau* (WAZ), « Mitterrand reste ferme. Sa politique d'austérité, que Marchais qualifie de « péché contre l'esprit socialiste », continue. (...) Le quotidien estime que « devant toutes les difficultés qui l'entourent, M. Mitterrand peut difficilement se permettre de pousser dans l'opposition ouverte son partenaire communiste, allié au plus grand syndicat du pays. »

La presse britannique est plus nuancée. M. Francis Mitterand commence à se laisser de l'austérité des communistes « qui savent ou amolissent dans l'opinion publique les efforts du gouvernement », estime le quotidien conservateur *Daily Telegraph*.

Dans les syndicats

مكتبة الأمل



# DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

## LA GRÈVE GÉNÉRALE EN LORRAINE

### A Metz : solidarité, tristesse et colère

De notre envoyé spécial

Metz. - « La Lorraine a un haut-journeaux dans la tête. Il ne peut concevoir de vivre sans sa sidérurgie... » Lorrain lui-même (il a travaillé pendant dix-sept ans aux Acieries de Pompey), M. Jacques Chérèque, secrétaire général adjoint de la CFDT, parle en connaissance de cause. Lui aussi proche pour une industrie sidérurgique française « moderne et efficace », tout en rappelant que « c'est la politique des années 60 aux années 80 qui, pour l'essentiel, a placé la Lorraine dans cette situation désastreuse ».

Mais tandis que M. Gérard Alazard, secrétaire confédéral de la CGT, affirme : « La CGT refuse aujourd'hui ce qu'elle a refusé hier, il est inadmissible de revenir au passé » et réclame « l'emploi et la croissance », le numéro deux de la CFDT prône surtout la mise en place d'un « plan d'industrialisation, de diversification et de développement » de sa région natale. C'est le sens de l'intervention, qu'il a faite (1), mercredi après-midi 4 avril sur le podium dressé place de la République à Metz, face aux quelques 25 000 participants (plus de 60 000 selon les organisateurs, 11 000 selon la police) de la manifestation messine.

Une manifestation plus grave que bruyante, partie, sous une fine bruine à 15 heures place de la Gare, juste au moment où le chef de l'Etat entamait sa conférence de presse. Les manifestations scandaient : « Mitterrand, repousse tes engagements ! », « Le plan Mauroy, la Lorraine le remonte ! », « Fabius, si tu continues ! » ou « Pas d'industrie

sans sidérurgie ! », « Mineur oui, chômeur non ! », « Fil, fil, fil, horra ! » et « Nous, on s'écroule ! ». Cependant, ces slogans s'élevaient repris que par intermittence, durant l'heure et demie qu'a duré le trajet entre les deux places messines, et c'est plus dans l'expression des visages et des banderoles qu'apparaissait la colère froide des participants. « François, ro rose nous empoisonne ! », disait une pancarte ; « Si : François élu ; 84 : François déçu », assurait une autre, tandis que de larges calicots prenaient ici toute leur résonance : « On a survécu aux Allemands. Que restera-t-il après Mitterrand ? » et « Français, ne laissez pas tomber la Lorraine ! ».

Le président de la République était pratiquement l'unique cible des manifestants : ouvriers et cadres sidérurgiques des sous les syndicats (la CFDT de Sacilor, majoritaire dans le bassin de Gaudrauge Rumbas était particulièrement représentée) ; cheminots et postiers CGT ; travailleurs de la chimie CFTC, fonctionnaires FO, militants de la FEN, associations familiales, représentants syndicaux des chambres d'agriculture, de commerce et d'industrie, et des métiers, etc.

Une solidarité interprofessionnelle parfois spontanée (ouvriers du Livre CGT), parfois mitigée (51 à 53 % de grévistes, selon les postes, dans les houillères du bassin de Lorraine), parfois carrément sollicitée (commerçants). L'opération « Lorraine morte » n'en a pas moins été

réussie, à Metz comme dans le reste de la région. Grève totale à Sacilor ; trafic ferroviaire entièrement interrompu ; blocage de toutes les routes (et des postes frontalières) levé seulement en début d'après-midi, pour permettre de participer au rassemblement ; courrier non distribué ; fermeture de magasins, des cinémas, des cafés, des services administratifs, des Bourses de Metz et de Nancy, etc. Seuls ou presque fonctionnaient l'EDF, les services de sécurité sidérurgiques, les urgences médicales, et... la télévision.

La place de la Gare a été un symbole de vie et de mort, au long de cette journée : complètement déserte le matin, noire de monde l'après-midi. Et l'immense calicot tricolore, qui couvrait la manifestation, annonçait, après l'opération « Lorraine morte », tout un programme et toute une volonté. Il assurait : « La Lorraine vivra ! ».

Cette résurrection, les syndicalistes de la région sont conscients qu'elle ne s'ouvrira pas par miracle, mais, comme ils l'estiment tous, « par la poursuite de la lutte ». Ils

n'ont été nullement rassérénés par la conférence de presse du président de la République et les « pleins pouvoirs » confiés à M. Laurent Fabius pour redresser leur économie, même si la création d'une « commission des sages » a pu donner satisfaction à M. Jean-Marie Rausch, sénateur, maire UDF de Metz. « Rien de concret là-dessus », résumait abruptement le sidérurgiste de Rombas. Aussi, tous les responsables des cinq syndicats représentatifs se sont-ils mis à préparer activement, dès ce jeudi, ce qu'ils continuent d'appeler - s'en déplaçant à M. Georges Marchais - « la marche sur l'Elysée » do 13 avril.

MICHEL CASTAING.

(1) Les autres confédérations avaient aussi défilé à Metz un responsable parisien, qui a pris la parole place de la République : MM. Maurice Doreau, secrétaire confédéral de FO ; Bliane Simon, vice-président de la CFDT ; Paul Marchelli, délégué général de la CGC ; Jean-Yves Cerfontaine, secrétaire national de la FEN. M. Paul Marchelli, coprésident de la manifestation, a été écouté son intervention, qu'il avait placée sur le terrain politique, contre le pouvoir.

### Des manifestations dans tous les départements de la région

De nos correspondants

« Il n'est ni de déshonneur de personnel ni de décision d'ordre managérial », M. Jean-Claude Larocq, secrétaire national de la CGT, exprimait ainsi la détermination (dix mille selon les autorités) rassemblée hier place Stanislas à Nancy, venues en force, quelques ordre dispersés, pour dire non au plan acier. Un non franc et massif, bien que les sidérurgistes soient conscients des problèmes posés. Les rares exactions de « groupes incontrôlés » n'ont semé aucun trouble dans la cité (le mur de la ville du député socialiste Durupt a été menacé de peinture).

Mais après les déclarations de M. Mitterrand, l'avenir reste flou pour les sidérurgistes du bassin. Nouveaux emplois à Pompey, filières électriques à Neufves-Maisons, à terme, quel avenir, ordre dispersés ? « Aujourd'hui, la sidérurgie, demain les houillères, après-demain le commerce, le bâtiment, le textile », constate M. Féral (UD-FO) catalysant toutes les craintes.

Dans la Meuse, la journée d'action contre le plan acier a mobilisé l'ensemble de la population. Dans les principales villes - Bar-le-Duc, Commercy, Verdun - les commerçants ont baissé leur rideau. Dans les entreprises, les mouvements ont été diversément suivis.

### A Fos aussi, l'indignation

En attendant la réunion extraordinaire sur l'emploi qui doit tenir à Fos-sur-Mer, le 9 avril, le conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, les sidérurgistes d'Ugine-Accars à Fos ont organisé - à l'initiative de la Lorraine - le mercredi 4 avril, une journée « portes closes » à laquelle ont participé trois mille personnes dont des élus de la majorité comme de l'opposition. La confirmation apportée par M. Mitterrand de la fermeture de l'entreprise a d'autre part suscité une réaction massive de colère de l'ensemble des syndicats.

De notre correspondant régional

Fos. - Le créneau commencé par l'acier. Devant le four électrique, qui est sur le point de cracher ses 100 tonnes d'acier liquide, un cadre explique que les Japonais sont actuellement en train de construire des usines « exactement sur le même schéma, alors que, ici, on veut fermer ». Tout au long de la visite, il n'est question que de « performances », comme celles du laminé à barre, « aussi précises que ceux des Japonais », ou des installations de flammage automatique, « les seules de ce type en France » ; ce serait « un crime » de fermer une usine comme celle-ci qui est non seulement « à la pointe de la technologie », mais également bien située sur la façade méditerranéenne. « On nous confondait avec la Solmer, fait remarquer un technicien. Les gens ont pu constater que notre usine est propre, fonctionnelle, qu'on y fait du bon boulot et qu'on apporte des devises au pays ».

A l'heure de la conférence de presse du président de la République, une dizaine de membres de l'intersyndicale réunis devant un mini-poste de télévision, s'écouillaient lorsque le chef de l'Etat évoqua l'éventualité de faire bénéficier la Lorraine du TGV : les roulements du train à grande vitesse ont été fabriqués avec de l'acier provenant de Fos.

« On croit rêver », observe un militant de la CGT en entendant le président de la République dire que le site de Fos « ne sera pas dévoté ». Sans attendre la fin de la conférence, le poste de TV est coupé.

mais dans toutes celles touchant de près ou de loin à la sidérurgie, il y a eu des arrêts de travail. En effet, de nombreux Meusiens travaillent non seulement sur les sites sidérurgiques mais aussi en amont dans les fours à chaux meusiens de Sorcy, Dugny, Haudainville, ainsi que dans les mines de fer de Boulogny. Le matin, une manifestation a rassemblé ceux qui participent à Commercy, et une autre deux cent cinquante à Verdun. Mais le gros rassemblement a eu lieu à Bar-le-Duc, où, dans l'après-midi, plus de deux mille manifestants ont traversé la ville. Une délegation de conseillers généraux d'opposition, qui voulaient une billette sise à l'entrée du train à mailles d'Ugine-Accars, a été défilée par les syndicats.

Dans les Vosges, agriculteurs et ouvriers du textile se sont largement associés au mouvement des sidérurgistes lorrains, occasion de manifester contre les mesures de licenciement et d'extinction d'activités pour les sidérurgistes, sur leurs difficultés dans ce département à vocation laitière. (Dans la nuit de mardi à mercredi, des actions auraient eu lieu à l'appel du CDJA, à Epinal, à Contrzewille et à Neufchâteau). Mercredi matin, la voie express Epinal-Clamecy était coupée. Dans l'après-midi, mille trois cents personnes se rassemblaient, à Nomexy, place forte du textile, pour un meeting unitaire à l'appel de l'intersyndicale.

« Mitterrand confirme la fermeture de l'usine, constate un permanent de la CGT, M. Louis Bonassi. On s'y attendait. Mais son rôle de reconversion, il peut le garder. On n'en veut pas ». Les plus virulents sont les cadres de la CGC. « Nous sommes habitués, dit le représentant de la CGC au comité d'entreprise, M. Claude Bataille, à parler chiffres et à raisonner sur du concret. Si l'usine n'était pas viable, on aurait l'obligation de la reconstruire. Mais ce n'est pas le cas. La décision qui a été prise ne se justifie ni sur le plan financier ni sur le plan technique. C'est une décision politique, un point c'est tout ».

Le secrétaire de la section CFDT, M. Alain Pasquel, approuve son collègue de l'encadrement. Pour lui, il s'agit d'une « décision complètement irréaliste ». Autre commentateur, de la CFTC : « Mitterrand ne défend pas les ouvriers, il les entretient ». A cette unanimité, ne manquait que la voix du directeur de l'usine, M. Jean-Jacques de Cadenet : « Je crains que l'on ne se prive des moyens d'atteindre l'objectif d'équilibre financier fixé pour les aciéries spéciales. A quoi sert une opération chirurgicale, sinon à guérir le malade ? Or, si l'on coupe le bon bras à la place du mauvais, on fait souffrir le patient pour rien. Il ne s'agit plus alors d'une chirurgie réparatrice mais d'une mutilation inutile ».

GUY PORTE.

### Nuit de violences à Longwy

Ville morte le matin du mercredi 4 avril, Longwy a été l'après-midi tout entière occupée par la manifestation massive réunie à l'appel de l'intersyndicale, qui a rassemblé plus de vingt-cinq mille personnes selon les organisateurs, onze mille selon la police, venues de l'ensemble du Pays-Haut à partir de 14 heures. Le cortège, conduit par une délégation de sidérurgistes d'Ugine-Accars, avec M. André Sainjon, secrétaire général de la Fédération de la métallurgie CGT, a ensuite suivi la route de Longwy-Bas à Longwy-Haut en scandant : « Chômage, excès, assez. Longwy veut vivre et travailler ». La manifestation s'est dispersée dans le calme vers 17 heures. Des incidents ont éclaté plus tard, dans le centre de la ville.

De notre envoyé spécial

Metz. - Longwy a connu une nouvelle nuit de violences. Les premiers incidents ont éclaté en début de soirée, le mercredi 4 avril, après la dissolution de la manifestation unitaire. Plusieurs centaines de personnes, notamment des jeunes, dont certains appartenant au « Groupe 79-84, même combat », se sont d'abord attaqués au commissariat de la ville, où les forces de l'ordre avaient pris position.

Au défilé de bouillottes, de billes d'acier et de bouteilles d'acide, ces dernières ont immédiatement répondu par des tirs nourris de grenades lacrymogènes et offensives. En voulant relancer vers les gardes mobiles une grande offensive qui n'avait pas encore explosé, un jeune manifestant a eu la main arrachée tandis qu'un autre était sérieusement blessé au front. Tous deux ont été hospitalisés. Selon la préfecture de Meurthe-et-Moselle, on comptait plusieurs blessés légers dans les rangs des forces de l'ordre.

Poursuivant leur manœuvre de harcèlement contre le commissariat, les quelque quatre cents à cinq cents manifestants qui allaient en « décade » toute la soirée et une partie de la nuit se séparaient en plusieurs groupes.

L'action la plus spectaculaire était menée à quelques kilomètres de là contre l'hôtel des ingénieurs, une bâtisse située à l'entrée du train à mailles d'Ugine-Accars, à laquelle les manifestants mettaient le feu. Cet hôtel a été entièrement détruit.

Le calme n'était rétabli que vers 3 heures du matin, ce jeudi 6 avril, surtout grâce au très important service d'ordre des sidérurgistes CGT, qui avait réussi à empêcher, tout au long de ces événements, l'attaque de la mairie à Longwy-Bas et du siège de la Fédération du PCF à Longwy-Haut. Sept personnes arrêtées par la police étaient toujours gardées à vue ce jeudi matin.

M. C.

### M. MAUROY : la révolte et la colère ne peuvent être la seule réponse à la crise

Devant la conférence de la Confédération européenne des syndicats (CES), qui s'est ouverte jeudi matin, 5 avril, à Strasbourg, en présence de chefs de gouvernement et ministres de quatorze pays européens et de nombreux responsables syndicaux, M. Pierre Mauroy a déclaré : « Notre réponse ne peut se situer sur les seuls plans de la révolte et de la colère, même si chacun mesure, ici, l'ampleur des drames provoqués dans des régions entières par les restructurations industrielles en cours. Et je pense, bien sûr, d'abord à la sidérurgie, à la construction navale et au textile. Je pense à la Lorraine toute proche, mais aussi à la Saône et à la Wallonie ». Pour le premier ministre, « une coopération européenne renforcée est indispensable », pour sortir de la crise.

### Dans les syndicats

● CGT : LES PROBLÈMES DÉMONTRENT ENTIÈRES. - Le président de la République n'a pas pris en considération les préoccupations justifiées des sidérurgistes et des autres travailleurs concernés par les mesures gouvernementales, a déclaré M. René Lomax, secrétaire de la CGT. Les problèmes demeurent entiers. Le désaccord très net exprimé par la CGT se trouve confirmé. « Pourrait, selon M. Lomax, d'autres solutions peuvent être mises en œuvre : « Elles dépendent de la volonté et de l'action de masse des travailleurs ». La CGT, qui se place « résolument aux côtés des travailleurs en lutte », fera tout ce qui dépend d'elle pour que s'exprime partout cette volonté, « le plus massivement et le plus systématiquement possible », sur tous les problèmes sociaux aigus touchant à l'emploi, au pouvoir d'achat, à l'industrie et aux services. Dans cet esprit, elle « soutient l'initiative des six organisations syndicales de Lorraine d'organiser une puissante marche sur Paris le 13 avril ».

● CFDT : AMÉLIORER LE PLAN GOUVERNEMENTAL. - La commission exécutive de la CFDT salue le « fait rare » que le président de la République ait « reconnu des erreurs de prévision », mais souligne que « l'écart est grand entre la fermeté des options générales et l'imprécision des mesures concrètes de créations d'emplois ». Elle estime que le plan gouvernemental « doit être amélioré » et demande que les travailleurs et leurs syndicats puissent en permanence « contrôler le suivi des mesures annoncées ». La CFDT souhaite « des dispositions ambitieuses, pour développer la confiance et l'esprit d'initiative des travailleurs et des populations ». Enfin, elle regrette que M. Mitterrand n'ait pas évoqué la réduction de la durée du travail comme moyen d'éviter la montée de chômage. Elle souhaite que cette dimension soit intégrée aux dispositions prévues.

● FO : DES MESURES ALÉATOIRES. - « Je ne veux pas commenter les propos du président de la République concernant les erreurs de prévision touchant à la production de l'acier. J'ai toujours considéré qu'il convenait en toutes circonstances de dire la vérité aux citoyens et aux citoyennes », a déclaré M. André Bergeron. Le secrétaire général de Force ouvrière ne met pas en cause « la volonté de M. François Mitterrand de surmonter les difficultés et de mettre en œuvre les moyens de préserver les populations de la Lorraine, notamment ». Cependant, il ajoute : « Mais je ne suis pas sûr que les mesures annoncées le permettront ». A propos du « comportement des communistes », M. Bergeron estime que le président « a raison » de vouloir « mettre les choses au net ». Il partage également l'opinion de M. Mitterrand à propos de l'Europe : « Il est en effet grand temps qu'elle prenne conscience d'elle-même », conclut M. Bergeron.

● CFTC : TENIR COMPTE DES HOMMES. - M. Mitterrand « comprend le colère des salariés, il doit en tenir compte », déclare la CFTC, qui estime que, en ayant tardé à prendre des décisions, les pouvoirs publics ont créé des « situations de détresse » parmi les sidérurgistes. La CFTC rappelle qu'elle a toujours souhaité qu'un

politique de restructuration soit accompagnée de « créations d'emplois-relais ». Au-delà de la préretraite et des congés de conversion, le ministre de l'industrie « aura beaucoup à faire, conclut la CFTC, pour trouver des solutions allant bien loin que les bonnes intentions ».

● CGC : LES BONS SENTIMENTS NE SUFFISENT PAS. - La Confédération générale de l'encadrement CGC estime que « les Lorrains à l'écoute n'auront pas trouvé dans les propos du président de la République de raisons concrètes de calmer leurs inquiétudes ». Les bons sentiments « ne suffisent pas ». La CGC estime que d'éventuelles mesures de restructuration devraient s'accompagner de créations de nouveaux postes de travail « avant de supprimer ceux qui doivent disparaître ». Enfin la CGC regrette qu'« une porte n'ait pas été entrouverte sur l'éventualité d'un réexamen du problème du train universel de Grandange : il reste une semaine pour rendre l'espoir à la Lorraine ».

● CGPME : DES ACTES ! - La CGPME (Confédération générale des petites et moyennes entreprises) « attend les actes ». Elle constate que l'« on demeure en économie étroitement dirigée », et qu'« aucune disposition libérale immédiate en matière de prix, de crédit et de gestion ne semble être prévue » pour les PME.

● SNPMI : TROP PARTIEL. - « Reconstruire ses usines ne suffit pas », estime le Syndicat national du patronat moderne et indépendant. « A la situation catastrophique que connaît notre sidérurgie et l'ensemble de l'industrie traditionnelle française, François Mitterrand répond par des mesures encore trop partielles ».

● L'INTERSYNDICALE DE LORRAINE : AUCUN GOUVERNEMENT, QUEL QU'IL SOIT... - « La Journée du 4 avril comptera comme une date dans l'histoire d'une région debout dans la lutte pour empêcher le désastre économique et gagner la bataille de l'emploi », affirment, dans une déclaration commune, les syndicats CGT, CFDT, FO, CFTC, CGC de Lorraine et FEN de Moselle. « Aucun gouvernement, quel qu'il soit, ne pourra imposer à la Lorraine ce que la Lorraine refuse (...). Les plans de restructurations annoncés pour la sidérurgie, les mines de fer et les chorbouillages (...) sont insensés. Si par malheur ils s'appliquaient, la Lorraine deviendrait à brève échéance, un immense champ de ruines industrielles et un réservoir de chômeurs ».

**UNE GRANDE SAGA LATINO-AMERICAINE D'ISABEL ALLENDE**

**LA MAISON AUX ESPRITS**

Traduit de l'espagnol par Claude et Carmen Durand

**"90 ANS DE SOLITUDE"**

Le Nouvel Observateur

**FAYARD**

480 pages 89 F

1984



# POLITIQUE

## L'Assemblée nationale a adopté le projet de loi sur le foncier agricole

### Le gouvernement a retiré l'article sur les commissions cantonales pour les structures

L'Assemblée nationale a adopté dans la nuit de mercredi au jeudi 5 avril, le projet de loi de M. Michel Rocard « relatif au contrôle des structures agricoles et au statut du fermage » (Le Monde des 12 janvier et 5 avril) : les députés socialistes et communistes ont voté pour, ceux du RPR se sont abstenus, ceux de l'UDF ont voté contre.

De nombreuses modifications ont été apportées au projet initial, le plus saillant sur l'initiative de M. Claude Michel (PS, député de l'Essonne), rapporteur de la commission de la production, pour étendre les possibilités de contrôle, malgré les souhaits de l'opposition, qui aurait voulu alléger celui-ci. Toutefois, elle n'a pas contesté la raison d'être de cette législation, dont plusieurs dispositions ont été adoptées à l'unanimité. M. Rocard a d'ailleurs trouvé justifiées certaines de ces remarques d'élus du RPR et de l'UDF, promettant de les étudier sérieusement d'ici à la deuxième lecture.

Le principal apport au texte est venu de M. Wilfrid Bertille (PS, député de la Réunion), qui a obtenu que, contrairement aux intentions initiales du gouvernement, il s'appli-

que aux départements d'outre-mer avec les adaptations nécessaires qu'il a fait approuver avec l'appui du ministre de l'Agriculture.

En revanche, M. Rocard et les députés socialistes n'ont pu se mettre d'accord sur l'article 5 du projet. Celui-ci prévoit qu'en cas de « difficulté » le commissaire de la République pouvait créer une commission cantonale chargée de donner un avis à la commission départementale qui se prononce sur les affaires de cumul. Les socialistes voulaient que cette commission locale soit créée partout, le ministre ne voulait absolument pas céder à cette demande, d'abord parce que la FNSEA ne veut pas de telles commissions, dont elle craint qu'elles soient une annonce de réurgence des offices fonciers, ensuite parce qu'il pense que localement les quelques personnes seraient plus fortes que la défense de l'intérêt général (Le Monde du 23 mars 1984).

Bien que de nombreux députés rocardiens aient été présents à la séance de nuit au Palais-Bourbon pour soutenir « leur » ministre, le groupe a, au cours d'une longue suspension de séance, maintenu ses décisions. Aussi, pour éviter un désaccord en séance, il a été décidé que le gouvernement retirerait pour l'instant son article 5, qui, d'ailleurs, est du domaine réglementaire, en espérant qu'il serait possible, avant les autres lectures, d'arriver à un accord, car, a dit le ministre de l'Agriculture, « je préfère convaincre plutôt que contraindre ».

**ERRATUM.** - Une erreur nous a fait indiquer dans le compte rendu du débat de l'Assemblée nationale sur la loi foncière agricole (Le Monde du 6 avril), que M. René André était député UDF de l'Orne; il est, en fait, député RPR de la Manche.

# GEORGES POMPIDOU par Eric Roussel

"Une contribution décisive à notre histoire récente, de singulières clartés sur celle que nous vivons".  
Jean David - V.S.D.  
"Un ouvrage équilibré, sobre, complet".  
Michel Jobert - Histoire



## La première grande biographie

## Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni le mercredi 4 avril au palais de l'Élysée sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme des travaux, le communiqué suivant a été publié :

### ● RÉFORME DU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Le premier ministre a présenté au conseil des ministres un projet de loi organique modifiant l'ordonnance du 29 décembre 1958 relative au Conseil économique et social.

Ce texte vise à améliorer le fonctionnement du Conseil économique et social et à mettre sa composition en harmonie avec les structures économiques et sociales actuelles.

L'organisation d'une procédure d'urgence permettra au gouvernement de recueillir plus facilement et plus fréquemment l'avis du Conseil sur des textes législatifs ou réglementaires en préparation. Les séances de l'Assemblée plénière du Conseil seront désormais publiques. Les décrets d'application de la loi arrêteront les dispositions nécessaires pour associer le Conseil économique et social au suivi de l'exécution du Plan.

L'effectif du Conseil sera porté à deux cent vingt-six membres. Le projet de loi établit un meilleur équilibre dans la représentation perspective des salariés et des employeurs.

Le Conseil économique et social ainsi rénové pourra jouer pleinement le rôle que la constitution lui a fixé.

### ● CONVENTION INTERNATIONALE

Le ministre des relations extérieures a présenté au conseil des ministres un projet de loi autorisant l'approbation de l'accord franco-algérien du 11 octobre 1983 relatif aux obligations du service national.

Conclu à l'occasion de la visite officielle en Algérie du premier ministre, cet accord a pour objet de régler, dans l'esprit d'amitié et de confiance qui unit les deux pays, les difficultés que rencontrent pour l'accomplissement de leurs obligations en matière de service national, les jeunes gens considérés comme français par la loi française et comme algériens par la loi algérienne.

### ● BREVETS D'INVENTION

Le ministre de l'Industrie et de la recherche a présenté au conseil des ministres un projet de loi modifiant la loi du 2 janvier 1968 sur les brevets d'invention.

Ce projet s'inscrit dans le programme d'action adopté par le gouvernement le 3 août 1983, pour encourager le dépôt d'un nombre accru de brevets et mieux protéger les idées nouvelles susceptibles d'applications industrielles.

Il renforce tout à la fois la situation des détenteurs d'un brevet en cas de contrefaçon et la sécurité des entreprises qui se proposent d'exploiter une innovation.

Il tend à faciliter l'accès à la protection par brevet en simplifiant la réparation des erreurs de procédure

et en ouvrant aux inventeurs démunis de ressources la possibilité d'obtenir l'assistance gratuite d'un conseil en brevets.

### ● DÉVELOPPEMENT ET PROTECTION DE LA MONTAGNE

Le ministre de l'Économie et des finances a présenté au conseil des ministres un projet de loi relatif à la situation de l'assurance-vie en France et sur les réformes nécessaires pour améliorer l'information des assurés et le développement de cette forme d'épargne à long terme.

Avec un chiffre d'affaires de 44 milliards de francs, 70 000 emplois, 158 milliards de francs de placements financiers, l'assurance-vie joue un rôle économique important. Sa fonction sociale ne l'est pas moins. Plus de 40 % des Français y ont recours.

Les réformes proposées par le ministre de l'économie, des finances et du budget, et qu'il soumettra prochainement au Conseil national des assurances, visent trois objectifs principaux :

- Améliorer l'information de l'assuré et la transparence du contrat d'assurance-vie.

- Avant de souscrire, l'assuré devra être pleinement informé des éléments essentiels du contrat mais également de l'épargne qui sera constituée à son nom au fur et à mesure du paiement des primes, la part de la prime qui, après prélèvement des frais de gestion, ouvre droit à la réduction d'impôt prévue par la loi de finances pour 1984 lui sera également communiquée.

### ● SITUATION INTERNATIONALE

Liban. - Les ministres des relations extérieures et de la défense ont assisté aux cérémonies qui, le 31 mars, ont marqué la fin de la relève du contingent français à Beyrouth par les éléments libanais désignés par les autorités de ce pays.

Le gouvernement note que le processus de réconciliation entre Libanais a permis que cette relève se fasse dans le calme sans que l'unité de la capitale soit remise en question. Il confirme la volonté française de contribuer à l'apaisement : suivant les demandes présentées par le président du Liban, quarante observateurs militaires français ont déjà été mis à la disposition des autorités libanaises, tandis que la France garde un fort contingent au sein de la force des Nations unies au sud du Liban et que, bien entendu, la coopération continue à se développer dans tous les autres domaines entre Libanais et Français.

Chili. - Le ministre des relations extérieures a informé le conseil des ministres de la situation au Chili au lendemain de la huitième « Journée de protestation » des forces démocratiques contre le régime du général Pinochet. Une nouvelle fois, les manifestations populaires dans l'ensemble du Chili ont été durement réprimées, et ont coûté six morts et des dizaines de blessés. Le gouvernement français exprime sa vive préoccupation.

Le conseil des ministres a également noté qu'un agent de l'ambassade, M. Leprand, avait quitté aussitôt le Chili pour avoir été déclaré « persona non grata » par le gouvernement chilien, alors qu'elle accomplissait régulièrement son travail, notamment par l'octroi de facilités normales d'asile en France à des Chiliens qui en ébranlaient le besoin.

### ● RÉFORME DE L'ASSURANCE-VIE

Le ministre de l'économie, des finances et du budget a présenté au conseil des ministres une communication sur la situation de l'assurance-vie en France et sur les réformes nécessaires pour améliorer l'information des assurés et le développement de cette forme d'épargne à long terme.

Avec un chiffre d'affaires de 44 milliards de francs, 70 000 emplois, 158 milliards de francs de placements financiers, l'assurance-vie joue un rôle économique important. Sa fonction sociale ne l'est pas moins. Plus de 40 % des Français y ont recours.

Les réformes proposées par le ministre de l'économie, des finances et du budget, et qu'il soumettra prochainement au Conseil national des assurances, visent trois objectifs principaux :

- Améliorer l'information de l'assuré et la transparence du contrat d'assurance-vie.

- Avant de souscrire, l'assuré devra être pleinement informé des éléments essentiels du contrat mais également de l'épargne qui sera constituée à son nom au fur et à mesure du paiement des primes, la part de la prime qui, après prélèvement des frais de gestion, ouvre droit à la réduction d'impôt prévue par la loi de finances pour 1984 lui sera également communiquée.

Le conseil des ministres a également noté qu'un agent de l'ambassade, M. Leprand, avait quitté aussitôt le Chili pour avoir été déclaré « persona non grata » par le gouvernement chilien, alors qu'elle accomplissait régulièrement son travail, notamment par l'octroi de facilités normales d'asile en France à des Chiliens qui en ébranlaient le besoin.

Au cours du contrat, l'assuré devra être en mesure de connaître clairement le montant des participations bénéficiaires afférentes à son contrat, l'évolution des capitaux garantis et la valeur de rachat de son contrat en cas de résiliation.

- Accroître la rentabilité des produits d'assurance-vie.

L'assuré aura désormais la possibilité de garantir aux assurés une rémunération de leur épargne proche des taux des marchés financiers. Les contrats d'assurance collective, qui représentent près de la moitié du chiffre d'affaires total de ce secteur, devront prévoir une participation bénéficiaire au profit de l'assuré. Enfin, les pénalités appliquées aux assurés en cas de résiliation du contrat seront réduites.

- Clarifier les conditions de l'assurance-décès liée aux emprunts immobiliers.

Cette loi fera l'objet d'une meilleure information. L'accès des handicapés et des personnes âgées à ce type d'assurance, souvent nécessaire pour contracter un emprunt, sera facilité.

### ● NOUVELLES ORIENTATIONS DE L'ASSOCIATION POUR L'AFPA

Le ministre de la formation professionnelle a présenté au conseil des ministres une communication relative aux nouvelles orientations de l'Association pour la formation professionnelle des adultes (AFPA).

1) Afin de mieux contribuer à la lutte contre le chômage, l'AFPA développera ses interventions en direction des chômeurs de longue durée, des jeunes et des femmes sans qualification.

2) L'AFPA modernisera et adaptera ses formations traditionnelles. Elle redéveloppera progressivement l'essentiel de ses formations en abandonnant les formations dépassées et en mettant l'accent sur les formations liées aux technologies nouvelles. Les formations en alternance seront développées.

3) Les crédits de l'AFPA sont inclus dans deux programmes prioritaires du IX<sup>e</sup> Plan qui prévoient que leur montant sera porté de 2 626 millions de francs en 1984 à 3 280 millions de francs en 1988.

4) La capacité et la rapidité d'intervention de l'établissement seront renforcées par le développement contrôlé de son budget d'intervention. L'AFPA pourra ainsi contribuer avec plus de souplesse à la modernisation de l'appareil de production et mieux répondre aux demandes des entreprises et des régions, notamment dans les pôles de conversion.

5) Une équipe opérationnelle a été mise en place dans chaque région. Dix-neuf contrats de Plan ont d'ores et déjà été négociés avec un engagement de 500 millions de francs pour l'Etat et 200 millions de francs pour les régions.

### ● TRAVAILLEURS ÉTRANGERS

Sur proposition de M<sup>me</sup> le secrétaire d'Etat chargé de la famille, de la population et des travailleurs immigrés, le conseil des ministres a approuvé les orientations ayant pour objet d'une part de simplifier le droit au séjour et au travail des immigrés régulièrement installés en France, d'autre part d'instaurer une aide publique à la réinsertion dans les pays d'origine.

I - De nombreux étrangers ont des titres distincts de séjour et de travail, qui posent sur des durées différentes. Afin de clarifier leur statut et de supprimer des formalités superflues, une carte unique de résident sera créée. D'une durée de dix ans renouvelable, cette carte sera attribuée aux étrangers en situation régulière, entrés en France depuis au moins trois ans. Elle leur permettra d'exercer tout travail salarié ou non réglementé.

Le carte de résident salarié sera remise à l'expiration de leurs titres actuels aux étrangers qui ne relèvent pas de statuts temporaires (visiteurs, étudiants) ou d'accords particuliers. Un projet de loi sera prochainement déposé à cet effet au Parlement.

Cette mesure améliorera la stabilité et l'insertion des communautés immigrées, dont la contribution à la vie économique et sociale du pays est considérable.

II - Faute de pouvoir conserver un emploi stable dans des secteurs économiques en difficulté, un certain nombre d'immigrés souhaitent être mis en mesure de se réinsérer dans leur pays d'origine.

Le conseil des ministres a adopté le principe d'une aide de l'Etat à cette réinsertion. Cette aide viendra compléter un dispositif qui comporte également :

- d'une part, la contribution éventuellement versée par le dernier employeur dans le cadre d'une convention avec le Fonds national de l'emploi;

- d'autre part, le versement capitalisé des droits du travailleur immigré à l'assurance-chômage, selon un taux et des modalités qui seront fixés par les partenaires sociaux en application de l'ordonnance du 21 mars 1984.

L'aide de l'Etat sera modulée en fonction des frais de déménagement et de réinsertion professionnelle, elle sera subordonnée à la conclusion d'une convention entre l'entreprise ou la branche et l'Etat.

Les travailleurs étrangers, et leur conjoint, qui souhaitent en bénéficier réintégreront leurs titres de séjour et de travail.

La France a proposé aux principaux pays d'immigration de conclure des accords spécifiques, afin que ces réinsertions, mises en œuvre par l'Office national d'immigration dès que les textes nécessaires auront été publiés, soient réalisées bilatéralement, et contribuent au développement de ces pays.

III - L'Union des régions capitales de la Communauté économique européenne (URCEE) appelle à voter le 17 avril prochain. - « Il y a vingt-cinq ans, l'Europe s'est construite par la volonté des gouvernements. Elle a contribué au grand essor des économies nationales grâce aux mille liens qui se sont tissés non seulement entre les gouvernements et les administrations mais aussi entre les entreprises, les communes, les régions et les hommes. Pour que ces liens ne se défont pas mais qu'ils se renforcent, l'URCEE appelle tous les citoyens des pays de la Communauté à participer le 17 juin prochain à l'élection du Parlement européen dans la diversité de leurs choix politiques mais avec une conviction commune dans l'avenir de l'Europe ».

## Mesures individuelles

Le conseil des ministres du mercredi 4 avril a adopté les mesures individuelles suivantes :

● Mme Nicole Questiaux, conseiller d'Etat, est nommée président du conseil du Centre d'études des revenus et des coûts.

[Née le 19 décembre 1930 à Nantes, Nicole Questiaux, ancienne élève de l'ENA, a fait sa carrière au Conseil d'Etat, où elle est entrée comme auditeur en 1955. Maître des requêtes en 1962, elle est commissaire du gouvernement à l'Assemblée du contentieux du Conseil d'Etat de 1963 à 1974. Conseiller d'Etat en 1980, puis en détachement, elle est élue députée socialiste de Paris le 21 juin 1981, avant de devenir ministre de la solidarité nationale jusqu'en 1982.]

● M. Jacques Genevray, conseiller maître à la Cour des comptes, est nommé président de chambre à la Cour.

[Né le 14 juin 1917 à Foz, Jacques Genevray, licencié en droit et diplômé de sciences politiques, est auditeur à la Cour des comptes en 1946, conseiller référendaire en 1950 et conseiller maître en 1968. Maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Paris de 1946

à 1952 et à l'Ecole nationale supérieure des PTT jusqu'en 1958, il est délégué général de l'Union nationale des institutions de retraites des salariés de 1958 à 1963.]

● M. Jean Chazal, administrateur civil, est nommé conseiller maître à la Cour des comptes.

● M. Bernard Gaudillère, administrateur civil, est nommé directeur général des douanes et droits indirects.

[Né le 6 février 1950 à Lyon, Bernard Gaudillère, ancien élève de l'ENA (1972-1974) est administrateur civil au ministère de l'économie et des finances (direction de la prévision) de 1974 à 1978 avant d'entrer à la Caisse des dépôts et consignations de 1978 à 1980. Chef des services financiers de la Société centrale pour l'équipement du territoire, il a dirigé en 1981 le cabinet de M. Henri Emmanuelli, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM.]

● M. Jacques Campet, administrateur civil, est nommé directeur des monnaies et des médailles.

**Le Monde**  
dossiers et documents

# BRÉSIL : TOUT EST POSSIBLE

DANS CE NUMÉRO, UN SECOND DOSSIER  
**PRISONS ET PRISONNIERS**

NUMÉRO D'AVRIL 1984  
CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX 5,50 F

**Le Monde**  
5, rue des Italiens - 75427 PARIS CEDEX 09

**Le Monde**  
L'irak dan...  
Un é...

**Le Monde**  
L'ÉDUCATION  
AVRIL 1984

**ALLE LES FILLES**

Cantonnées dans tran...  
Bouées au collège et s...  
les filles à féminines...  
1984 ne sont pas à leur...  
dynamisme, elles se bat...  
comme elles

À L'ÉCOLE SANS LE MARCHÉ  
ALLEZ LES FILLES

مكتبة الأصيل



# Le Monde étranger

## L'Irak dans le piège de la guerre

### III. - Un épouvantail nommé Khomeiny

De notre envoyé spécial JEAN GUEYRAS

L'interminable guerre avec l'Iran a ruiné l'économie irakienne et mis fin aux ambitions de président Saddam Hussein, qui voulait faire de l'Irak l'un des pays les plus prospères de la région et le nouveau gendarme du Golfe. Paradoxalement, cet échec n'a pas affaibli l'attachement du chef de l'Etat (le Monde des 4 et 5 avril).

Bagdad. Les portraits du président Saddam Hussein ornent les murs de tous les ministères, administrations et places publiques de l'Irak. En grand uniforme de maréchal ou en costume populaire irakien, le chef de l'Etat, toujours souriant et rassurant, y est représenté tantôt caressant les enfants, tantôt reconfortant les veuves de guerre, ou bien s'adressant à des auditeurs, attentifs et respectueux, de civils ou de militaires. Depuis la disparition du maréchal Bakr, mort en 1962, aucune autre personnalité du parti, du gouvernement ou de l'armée n'a eu le droit de figurer dans l'iconographie officielle aux côtés du président Hussein. Il n'y a pas en Irak de « numéro deux » du régime, mais uniquement des lieutenants qui sont totalement dévoués au « mouhib » (grand maréchal).

Le culte de la personnalité, qui, depuis près de cinq ans, fleurit autour du président Saddam Hussein - ce dernier se défend d'en être l'initiateur - a résisté à toutes les épreuves et notamment à la défaite de l'armée irakienne à Khorramshahr en mai 1982. Une défaite que le chef de l'Etat, qui est en même temps le commandant en chef de l'armée, a pourtant assumée avec courage au cours du neuvième congrès régional du parti. On assure que, à cette occasion, le président, reconnaissant sa responsabilité, a offert sa démission. Le parti a cependant, dans son ensemble, accordé le quitus. Ceux qui avaient estimé que la démission du chef de l'Etat aiderait à régler le problème de la paix avec l'Iran ont été démis de leurs fonctions. On affirme que certains parmi ces derniers ont été, par la suite exécutés, dont l'ancien ministre de la Santé, accusé postérieurement d'avoir trépané dans une sombre affaire de médicaments défectueux.

#### L'irrésistible ascension du président

Le rétablissement miraculeux du président Hussein a coïncidé avec l'apparition de l'armée en tant que force politique dans le pays. Cela n'était que bien normal puisqu'elle assumait désormais le fardeau principal de la lutte contre les « envahisseurs iraniens ». « Désormais, le jeu politique en Irak est devenu un jeu à trois, estime un observateur averti de Bagdad. D'une part, l'armée et le fait qu'elle avait pu s'opposer avec succès à la première tentative de pénétration iranienne en Irak; de l'autre, le parti devenu plus présent sur la scène intérieure, après avoir donné son quitus au chef de l'Etat, et enfin, de dernier plus indispensable que jamais, aucune autre personnalité ne pouvant prétendre à remplir le rôle de coordinateur de la fais délicat et important que le président Saddam Hussein, de par sa longue expérience, était le seul à même de pouvoir remplir à la satisfaction de toutes les parties. »

En somme, en renouvelant leur confiance au président, le parti et l'armée venaient tout simplement reconnaître ce que tout le monde à Bagdad savait depuis longtemps, c'est-à-dire qu'il n'existe pas actuel-

lement en Irak d'alternative possible au chef de l'Etat. Cette situation est le résultat d'un long processus au cours duquel tous les adversaires potentiels de la direction actuelle du Bass ont été peu à peu éliminés par une répression aussi efficace qu'impitoyable. L'irrésistible ascension du président Saddam Hussein a été émaillée par une succession presque ininterrompue de sanglantes purges et de règlements de comptes : disparitions mystérieuses, arrestations non annoncées ou jugements sommaires suivis d'exécutions tout aussi expéditives des adversaires de tous bords. Tour à tour, tous ceux qui avaient osé se faire un bout de chemin avec le président Saddam Hussein ont été éliminés : communistes, Kurdes et même des basistes modérés tel Adnan Hussein, économiste réputé, ancien ministre du Bass et ami personnel du chef de l'Etat, qui a été exécuté en juillet 1979, ou bien le maréchal Hassan al-Bakr, qui a donné sa démission à la même époque - pour raisons de santé ».

Pour utiliser une formule lapidaire : « L'opposition au sein de la classe politique de Bagdad a cessé depuis belle lurette l'aveu d'opposants ». Le congrès du parti de juin 1982 a cependant établi un nouveau réajustement des forces au sein du régime basiste. Certes, le président Saddam Hussein n'est pas devenu l'homme de paille du parti, ainsi que certains l'auraient souhaité, mais il est désormais tenu de prendre en considération les desiderata du Bass et ceux de l'armée qui se sont affirmés en tant que forces indépendantes. En somme, le pouvoir est devenu triépartite et réellement collégial, le président Hussein remplissant désormais le rôle de « guide » accepté par les deux autres parties.

#### L'affaire Barzan Takriti

La première manifestation d'indépendance de l'armée a lieu en octobre 1983, lorsqu'elle a obtenu le départ de M. Barzan Takriti, le demi-frère du président Hussein, qui occupait le poste-clé de chef de la toute-puissante organisation des renseignements politiques et extérieurs. Il avait depuis longtemps déjà mécontenté l'armée, où il avait essayé de placer ses sbires, et le parti, en menant une vie personnelle contraire à toutes les normes basistes. Il jouissait cependant de la protection de la mère du président Saddam Hussein, qui était également la sienne. Le mort de celui-ci, en août 1983, devait entraîner logiquement la perte de M. Barzan Takriti qui, bien que déchu de toutes ses fonctions officielles, hante toujours les couloirs du palais présidentiel à Bagdad.

M. Barzan Takriti a été remplacé par le général Hicham Fakhr, un des plus brillants officiers de la jeune génération, qui s'était déjà illustré en repoussant la première offensive iranienne contre Bassora. Une opération militaire qui est considérée ici comme un tournant capital dans la guerre du Golfe, parce qu'elle a contribué à insuffler à l'armée irakienne une confiance et une détermination nouvelles. Le général Fakhr n'avait cependant pas l'âme d'un policier, et il a été depuis remplacé à la tête des services de renseignements par le général Fadel Barak, un professionnel formé à Moscou. Le général Fakhr, pour sa part, vient d'être nommé au poste-clé de coordinateur des 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> corps d'armée, qui font face à l'actuelle offensive iranienne à l'est

de Bassora. Il fait figure de plus en plus d'étoile montante au sein de l'armée irakienne.

L'épisode Barzan Takriti a-t-il failli dégénérer en confrontation ouverte entre l'armée et le chef de l'Etat ? On le conteste ici catégoriquement en indiquant que le général Hicham Fakhr, qui a remplacé provisoirement le demi-frère de M. Saddam Hussein, est l'homme de confiance du chef de l'Etat et n'a aucune ambition politique. En réalité, il n'existe pratiquement pas de divergences fondamentales entre le président et le parti d'une part, et l'armée de l'autre. Celle-ci a été depuis fort longtemps moyennée par le régime, qui a placé ses hommes-clés à la tête des différents postes-clés. De toute manière, des avantages en argent et en nature prodigués largement aux officiers et soldats irakiens contribuent à assurer leur fidélité à l'égard du régime. La veuve d'un officier tué sur le front reçoit un terrain à bâtir et une coquette pension indexée sur le coût de la vie. Les veuves des simples soldats reçoivent également un terrain et un emprunt sans intérêt remboursable en vingt-cinq années, ainsi qu'une somme forfaitaire pouvant atteindre 2000 dinars (54000 F français).

Qui donc, dans ces conditions, peut menacer le régime ? A un certain moment, l'opposition s'élève à Najaf et à Kerbala avant par inquiéter les autorités. Une répression sanglante et impitoyable - Amnesty International a fait récemment état de près de trois cents exécutions en 1983 - le mouvement d'inspiration islamique dirigé par les principaux membres ont été liquidés sans pitié ou se sont réfugiés en Iran. Les attentats terroristes commis par leurs fidèles deviennent d'ailleurs de plus en plus rares et ne sont signalés par les autorités que si celles-ci ne peuvent faire autrement qu'espérer en tirer un avantage politique. Tout récemment encore, la télévision a diffusé les « aveux » d'un « terroriste à la solde de Téhéran » qui a longuement expliqué comment il avait préparé toute une série d'attentats contre plusieurs ambassades étrangères à Bagdad, dont celles de France et d'URSS. Une discrète mais efficace protection policière est assurée autour de la plupart des ministères et des administrations, des grands hôtels et des ambassades, pour éviter les attentats à la voiture piégée qui semblent constituer ici la principale menace des responsables de la sécurité.

Les excès et outrances des religieux de Téhéran ont d'ailleurs servi grandement à détériorer l'image de marque de la République islamique, non seulement parmi les sunnites et les chrétiens irakiens, mais également chez les chiites modérés de Najaf et de Kerbala, qui ne souhaitent nullement partager le sort de leurs frères iraniens. L'imam Khomeiny est devenu un épouvantail commode qu'il agit à longueur de journée les autorités irakiennes pour inciter les irakiens à serrer les rangs autour du régime de Bagdad.

#### L'impossible paix avec les Kurdes

C'est précisément la peur du khomeinisme qui a récemment poussé une partie des nationalistes kurdes, qui depuis 1975 combattent le régime basiste dans les maquis du Kurdistan, à se rapprocher du président Saddam Hussein pour conclure avec lui un accord de compromis. A la suite d'une démarche entreprise en décembre 1983 par M. Ghassanlou, chef du Parti démocratique du Kurdistan irakien (PDKI) de passage à Bagdad, le président Saddam Hussein a reçu, le jour de Noël, au son palais présidentiel de Bagdad, M. Jalal Talabani, le chef de l'Union patriotique du Kurdistan (UPK), l'une des trois principales organisations de peshmergas. Un accord en vue de la formation d'un gouvernement d'union nationale a été conclu et devait être mis en application le

1<sup>er</sup> janvier. Il a été par la suite ajourné au 21 mars, mais les négociations sur certains points litigieux demeurent en suspens ont été interrompues le 12 du même mois, lorsqu'un groupe de seize soldats kurdes qui avaient déserté l'armée irakienne ont été passés par les armes dans la ville kurde de Suleymaniéh. Depuis, les négociations ont repris, les autorités irakiennes ayant adressé des excuses aux dirigeants de l'UPK.

Il semble que les deux parties soient déterminées à mener à bien ces pourparlers, aboutissement d'un lent processus de rapprochement qui avait commencé il y a deux ans. Bagdad voudrait favoriser un certain calme au Kurdistan, tant que ses forces sont engagées dans une lutte à mort contre les iraniens dans le sud du pays. Ainsi, aurait-il accordé des concessions politiques importantes, qui accorderaient aux Kurdes une véritable autonomie politique avec la promesse d'organiser un Kurdistan des élections vraiment libres en vue de la constitution d'un gouvernement et d'une Assemblée législative régionale réellement représentative.

En fait, les négociations en cours ont été précédées, au début de décembre, d'un cessez-le-feu de facto sur le terrain entre les forces « indépendantistes » et gouvernementales qui coopèrent désormais côte à côte au maintien de l'ordre dans les secteurs contrôlés par les peshmergas de l'UPK. Cependant, malgré l'optimisme dont font montre les deux parties, de sérieuses divergences compromettent la conclusion officielle de l'accord en question. Les Kurdes demandent en effet que la ville pétrolière de Kirkouk et les agglomérations de Sindjar et de Khanaqin soient incluses dans la région autonome du Kurdistan, ce qui est pratiquement inacceptable par Bagdad. Ils souhaitent également obtenir le départ de toutes les forces de sécurité gouvernementales, jusqu'à présent chargées du maintien de l'ordre au Kurdistan, la libération de tous les prisonniers politiques kurdes, le droit des peshmergas à s'armer comme ils l'entendent, le retour au Kurdistan des populations qui ont été exilées dans la région de Bassora et, finalement, une participation plus équitable des Kurdes aux richesses nationales du pays, c'est-à-dire aux revenus pétroliers.

Une autre difficulté, et non des moindres, réside dans le fait que les Kurdes irakiens sont profondément divisés. Le PDK irakien dirigé par Massoud et Idris, les fils du grand dirigeant historique Moustapha Barzani qui se sont alliés à Téhéran, en Bagdad, sont contre tout accord avec le président Saddam Hussein. Telle est également l'attitude des communistes irakiens qui, après avoir été évacués de Bagdad par la répression, ont créé au Kurdistan des maquis kurdo-communistes. Les dirigeants de l'UPK affirment qu'ils font tout pour convaincre les barzanistes et les communistes de suivre leur exemple. Il est peu probable cependant qu'ils soient entendus, à moins que l'accord, qu'ils fuient tôt ou tard par conclure avec Bagdad, ne donne entière satisfaction aux demandes des Kurdes. Dans le cas d'un compromis boiteux, M. Jalal Talabani, qui est déjà soupçonné par ses détracteurs de vouloir conclure la paix à n'importe quel prix avec les autorités de Bagdad, aura signé son arrêt de mort politique.

Le président Saddam Hussein se trouve pour sa part devant un choix redoutable : donner satisfaction aux revendications des peshmergas, traités naguère de « bandits de grand chemin », afin d'essayer de refaire l'unité de la nation irakienne devant le péril khomeiniste, ou bien faire traîner les négociations en longueur afin de gagner un répit au Kurdistan. Les dirigeants de Bagdad seraient, dans ce cas, perdus une occasion en or de prouver aux irakiens qu'ils ont vraiment l'intention de modifier radicalement le visage du régime.

### Comment mène-t-on la guerre totale contre les démocraties ?...



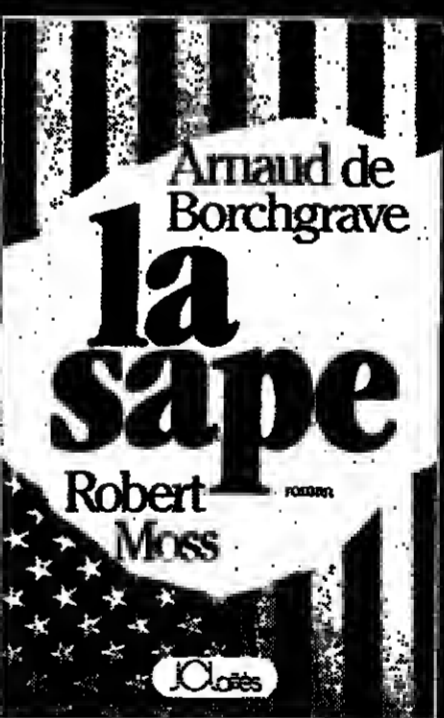
### ... Mafia, drogue et livraisons d'armes



### ... Terrorisme et provocation



### ... Trafics financiers et réseaux d'espionnage



Après L'ICEBERG  
**la sape**  
un roman stupéfiant  
d'Arnaud de Borchgrave  
et Robert Moss

### La vérité sur les mécanismes du terrorisme international

J. CLATES

## L'Éducation

AVRIL 1984

### ALLEZ LES FILLES

Cantonnées dans trente professions (sur trois cents !)

Bloquées au collège et au lycée, dans les filières « féminines » les filles de 1984 ne sont pas à leur place. Avec dynamisme, elles se battent. Faites comme elles !

A L'ÉCOLE, SUR LE MARCHÉ DE L'EMPLOI, ALLEZ LES FILLES !

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX 11 F

Plus vite, moins cher !

**Vous cherchez**

- une 205 GR, SR ou GT!
- une cabriolet SAFARI!
- une 305 ou une 505 tous types!
- une 505 GTI ou turbo!
- une 604 GTI ou GTD!

Tous ces véhicules sont disponibles dans notre stock permanent de 500 voitures neuves.

**PEUGEOT-TALBOT**

**NEUBAUER**

M. GÉRARD 821.60.21

227, bd Anatole-France ST-DENIS - Métro : Mairie de St-Ouen



# PROCHE-ORIENT

## Israël

POUR PRÉSERVER L'UNITÉ DU PARTI

### M. David Lévy ne disputera pas à M. Shamir la tête de liste du Likoud

Jérusalem. - M. David Lévy ne tentera pas sa chance. Le vice-premier ministre israélien a décidé, mercredi 4 avril, de ne pas disputer à M. Itzhak Shamir la tête de liste du Likoud - la coalition au pouvoir - dans la perspective des élections législatives du 23 juillet.

Comme M. Itzhak Navon, cinq jours plus tôt chez les travailleurs (Le Monde daté du 1-2 avril), M. Lévy a justifié son choix en invoquant la nécessité de préserver l'unité de son parti, le Héroul. « Ce fut, a-t-il annoncé le visage grave, la décision la plus difficile de ma vie. Je suis persuadé que j'aurais pu conduire le Likoud à la victoire. Mais il faut savoir faire des sacrifices. Nous devons resserrer les rangs avant l'épreuve ».

M. Shamir a salué avec plaisir le « remarquable sens des responsabilités » de son adjoint et rival. Il était d'autant plus ravi que M. Lévy avait semblé résolu à engager le fer avec lui. Mais il a changé d'avis, a-t-il confié candidement aux journalistes, un quart d'heure seulement avant d'annoncer sa décision au premier ministre. Le renoncement de M. Lévy suscitait sans doute d'aussi vives déceptions dans l'électorat du Likoud que celles provoquées parmi la base travailliste par le retrait de M. Navon.

M. Lévy était pourtant convaincu d'être le meilleur candidat du Héroul. Le plus récent sondage effectué fin mars donne au Front travailliste dix-huit sièges d'avance sur le Likoud. Le vice-premier ministre voyait, dans ce pronostic néfaste, une raison supplémentaire d'entrer en lice et d'injecter un sang nouveau à la coalition de droite. En se lançant d'emblée dans la bataille, le général Ariel Sharon lui avait même facilité la tâche. M. Lévy ne pouvait plus, en effet, se voir reprocher d'avoir semé la zizanie au sein du Héroul, puisqu'un autre avait décidé avant lui de jouer les trouble-fête.

A l'inverse, bien d'autres facteurs incitaient M. Lévy à la prudence. Il devait d'abord prendre en compte l'impérieux besoin d'unité du Héroul face à un Parti travailliste qui, revigoré par l'espoir de vaincre, avait su rapidement, une fois n'est pas coutume, surmonter ses querelles. En représentant un spectacle de désunion, le Héroul risquait de

De notre correspondant

dégingoler un peu plus dans les sondages.

Béjozer la direction du Likoud, c'était aussi infliger un désaveu à un premier ministre en place depuis seulement six mois et affaiblir encore plus la coalition sortante. En outre, le renoncement de M. Navon, qui appartenait comme lui à la communauté séfarade (juifs originaires des pays de la Méditerranée), rendait moins urgente la candidature du vice-premier ministre, celui-ci ne pouvant plus arguer du besoin de contrer le Parti travailliste sur le terrain ethnique.

#### Une sage décision

M. Lévy aurait également dû compter avec M. Sharon. Celui-ci lui avait fait les yeux doux, allant jusqu'à vanter les mérites d'une équipe gouvernementale dont ils auraient été les deux pivots. De fait, M. Lévy aurait eu besoin, pour l'emporter, de noter alliance avec l'ancien ministre de la Défense. Mais ce pacte de circonstance, avec un personnage qu'il avait été seul à critiquer publiquement après l'invasion du Liban, en 1982, eût sans doute fait plus de mal que de bien à M. Lévy. Le général, qui n'est pas à une promesse près, aurait pu d'ailleurs, à tout moment, changer de camp et soutenir M. Shamir, comme en septembre dernier, après la démission de M. Begin, pour peu que le premier ministre lui offre un ministère à sa convenance.

Surtout, M. Lévy se serait engagé dans un combat fort douteux. Depuis septembre, la composition du comité central du Héroul - près de mille membres - n'a pas changé. Tout porte à croire que le rapport de forces apparut à l'époque - 60 % pour M. Shamir contre 40 % à M. Lévy - reste le même. D'autant que le premier ministre sortant a l'avantage d'être déjà en selle. Le vote du Héroul étant fixé au 12 avril, M. Lévy ne disposait que d'une petite semaine pour faire campagne au sein de son parti. En cas d'échec, le second en six mois, M. Shamir ne lui aurait évidemment pas fait de cadeau.

Calme son impatience, M. Lévy a donc sans doute pris une sage déci-

sion. M. Shamir lui aurait d'ores et déjà promis qu'il retrouverait, si la victoire souriait au Likoud, son poste de vice-premier ministre avec, en prime, le portefeuille des affaires étrangères tant convoité. M. Lévy estime avoir été mal récompensé de ses efforts en faveur du Likoud. Il a le sentiment, assez justifié, d'avoir été « marginalisé » et tenu à l'écart par le trio dirigeant, Shamir - Arens - Cohen-Orgad. Ses ambitions avouées, son impétuosité naturelle, sa tendance à étaler ses griefs sur la place publique aux dépens de la solidarité gouvernementale, lui ont valu de solides jalousies.

Mais M. Lévy a plus d'un atout. Il est jeune - quarante-cinq ans - populaire, dynamique et posséde, semble-t-il, la grâce de ceux qui profitent des succès de leur parti sans jamais être atteints par ses revers. Si le Likoud l'emporte, il pourra peaufiner son image d'homme d'Etat et n'aura pas trop à attendre avant de prétendre succéder à M. Shamir. Si les travaillistes gagnent, il serait un chef de l'opposition idéal.

En attendant, la décision de M. Lévy arrange plutôt les affaires du parti travailliste qui tient, à tort ou à raison, M. Shamir pour un adversaire moins dangereux. La liste du Likoud, soit dit en passant, comprend le nom de M. Begin, le fils de l'ancien premier ministre, prénommé Binjamin, fera, en effet, son entrée en politique. Détail intéressant : M. Begin s'est marié, à sa demande, mardi, M. Shamir pendant une heure. C'est la première fois en sept mois que le fondateur du Héroul manifeste un quelconque intérêt pour les joutes politiques nationales.

La campagne électorale se ramènera, pour l'essentiel, à un duel Shamir-Pérez, deux vétérans, deux personnalités plutôt froids et ternes. La double débauche de MM. Navon et Lévy témoigne de la pérennité toute-puissante des appareils dominés par la vieille caste politique d'origine séfarade, au détriment de deux Séfarades qui incarnent un nouveau style et perçoivent, chacun à sa manière, les aspirations d'une nouvelle génération d'électeurs.

J.-P. LANGELLIER.

## Liban

### Le président Gemayel compte sur une intervention de Damas pour assurer la trêve des armes

« La force militaire est une partie, à part entière, de la diplomatie », a déclaré le président Reagan dans la conférence de presse tenue le mercredi 4 avril. Le chef de la Maison Blanche, évoquant l'échec subi au Liban, a carrément accusé le Congrès d'avoir « stimulé les terroristes » et de les « avoir encouragés à poursuivre leurs attaques » contre le contingent américain. La multiplication des prises de position exigeant le rapatriement des « marines », a-t-il estimé, avait enlevé toute efficacité à l'action diplomatique des Etats-Unis.

Beirut. - Le président libanais, M. Amine Gemayel, fonde ses espoirs sur une intervention décisive du président syrien, M. Assad, pour sortir de l'impasse et établir la trêve des armes qui constitue sa première tâche. Après six réunions en huit jours du comité supérieur politique et militaire, celui-ci a suspendu ses travaux mercredi soir en annonçant qu'un plan de désengagement des forces le long de la ligne de front avait été agréé par un sous-comité. En conséquence, le comité supérieur a décidé de ne reprendre ses réunions qu'après la mise en œuvre de ce plan.

Bien que la nuit ait été relativement calme, les incidents de la précédente nuit, cette promesse de désengagement des combattants est accueillie avec beaucoup de scepticisme. Et pour cause : l'élimination de deux barricades de terre de part et d'autre de la voie de passage du Musée, unique point de la ligne de front où les forces sont déjà désengagées, et à 500 mètres les unes des autres, n'a pu être exécutée malgré plusieurs tentatives. Aussi se demande-t-on ici comment va-t-on parvenir à séparer des milliers de combattants qui ne sont souvent éloignés que de quelques mètres sur une ligne de front, qui s'étend à Beyrouth, en banlieue et en province sur une vingtaine de kilomètres ?

Le passage du Musée constitue un véritable calvaire que s'obstinent à parcourir chaque jour des milliers de personnes dans les deux sens, pour des raisons familiales et surtout professionnelles. La « traversée » en voiture dure en moyenne de trois à cinq heures pour un kilomètre. Des

De notre correspondant

employés ou propriétaires de commerces qui ne veulent perdre ni leur appartement menacé d'occupation, ni leur situation qui les oblige à se déplacer entre les deux secteurs de la ville, sont contraints de s'astreindre à cette pénible et parfois dangereuse corvée.

Mercredi, du côté ouest, des milliers de policiers fraîchement installés avec les quarante observateurs français et ont fermé le passage durant trois heures sans dire exactement pourquoi. Théoriquement, le désengagement des forces devrait permettre d'ouvrir d'autres points de passage entre les deux secteurs de la ville. Mais on ne parle plus de la remise en service du port et de l'aéroport, bloqués depuis exactement deux mois, que l'on donnait pour imminents à la fin de la semaine dernière. Un rapt de temps à autre - il y en eut quatre mercredi à Beyrouth-Ouest - dont celui de deux journalistes et d'un employé d'Air France, entretient de surcroît le climat d'insécurité.

#### Un cercle vicieux

C'est pour rompre ce cercle vicieux que le président Amine Gemayel, dont tous les interlocuteurs sont frappés par le changement de comportement, a fait appel à son homologue syrien. Il s'est entretenu avec lui au téléphone durant trois quarts d'heure au moment où se tenait la réunion du comité supérieur, et les médias phalangistes placent ostensiblement de grands espoirs dans une nouvelle rencontre à Damas entre les deux présidents.

Mais la trêve, pourtant ardemment souhaitée par tous, ne semble pas devoir stopper la dégradation constante de la situation du pays.

Rien ne laisse prévoir une reprise économique. Hormis les écoles, qui, en général, font payer abusivement les scolarités pour des études qui n'ont pas lieu, toutes les entreprises libanaises sont pratiquement défilées et certaines en état de faillite potentielle. Jusqu'à présent, le système bancaire tient bon et la Banque centrale est discrètement intervenue pour mettre bon ordre dans un équilibre en difficulté. Mais jusqu'à quand l'échafaudage pourra-

til tenir ? Dans le meilleur des cas - c'est-à-dire dans l'alimentation - le chiffre d'affaires tourne entre 30 % et 50 % de ce qu'il était. Même des médicaments sont en quasi-échouage, les hôpitaux et pharmacies bécotés de l'attente. En un mois, les prix ont augmenté de plus de 10 %.

La trêve risque donc de précipiter une crise que l'état de guerre gèle par une sorte de moratoire de facto.

Des candidats à l'émigration, très nombreux, surtout parmi les chrétiens et les druzes, pourraient alors trouver moyen de brader leurs affaires. A quelque chose malheur est bon : la crise qui sévit dans le monde, notamment dans le Golfe et en Europe, débouche naturellement des Libanais, freine l'émigration en même temps, il est vrai, qu'elle restreint le trafic de fonds de l'étranger qui a été un des piliers de la balance des paiements ou de la livre libanaise depuis neuf ans.

Enfin et surtout la trêve risque de coussiner le pouvoir et le contre-pouvoir qui se sont installés de chaque côté de la ligne de démarcation. Et donc la division de Beyrouth. Que l'on considère l'Etat comme partie prenante du plan chrétien ou que le président Gemayel parvienne, grâce à l'aide du président Assad, à se dégager, il n'en reste pas moins qu'un statu quo bien installé sur le terrain significatif la consolidation des deux pouvoirs. Or, pour le premier fois, le pouvoir réel à Beyrouth est libanais et non plus palestinien ou syrien. De ce fait, n'étant pas contestable par l'autre partie sous prétexte d'être étranger, il est appelé à être plus durable. Or jamais la pays n'a paru aussi profondément divisé.

On le ressent partout, jusque dans les programmes de télévision - chaque secteur de Beyrouth ayant à présent son journal télévisé dans les trois langues (arabe, français et anglais) - de plus en plus différents alors que TSE-Liban est une société d'Etat dotée d'un monopole.

Seuls pour la première fois à Beyrouth depuis neuf ans - la Syrie et Israël étant naturellement omniprésents mais leur implantation militaire s'arrêtant à une quarantaine de kilomètres de la capitale dans toutes les directions - les Libanais se demandent s'ils ne sont pas inexorablement entraînés dans un double mouvement : une désorganisation du pouvoir central, à l'avantage des musulmans, et un fédéralisme qui cacheraient son nom, à l'avantage des chrétiens. Les druzes pouvant être gagnants sur les deux tableaux. C'est ce double train qui aurait été subrepticement mis sur rails par la conférence de Lausanne en incluant dans ses marges résolutions la révision de la Constitution et la décentralisation administrative. Ils savent aussi cependant que, même si cette hypothèse se vérifiait, le point d'équilibre entre les deux nouveaux pouvoirs ne serait atteint qu'au prix d'une guerre encore longue.

LUCIEN GEORGE.

## Iran

« L'utilisation d'armes chimiques - Un quatrième soldat iranien, victime d'armes chimiques irakiennes, selon Téhéran, est décédé à Vicence. Dix soldats iraniens avaient été hospitalisés dans la capitale autrichienne au début du mois de mars dernier. Trois d'entre eux ont déjà quitté l'hôpital et sont en convalescence. L'état des trois autres, toujours hospitalisés, s'améliore. Des traces de gaz de combat (gaz « moutarde », ainsi dénommé du fait de sa couleur, qui attaque la peau, les yeux, l'appareil respiratoire... et peut entraîner la mort) avaient été découvertes lors d'analyses médicales effectuées sur ces iraniens. - (AFP) »

# DIPLOMATIE

## LES RELATIONS EST-OUEST

### Washington, Londres et Paris font part à Moscou de leur « mécontentement » à propos d'entraves à la circulation dans les couloirs aériens de Berlin

L'Union soviétique a rejeté comme « injustifiée » une note que lui avaient fait tenir les gouvernements des Etats-Unis, de Grande-Bretagne et de France, pour exprimer leur « mécontentement » face aux perturbations causées à la circulation dans les couloirs aériens menant à Berlin par l'intermédiaire d'appareils militaires soviétiques. Cette note n'était pas une protestation formelle, mais les trois gouvernements ont « réitéré aux Soviétiques leur ferme intention de maintenir un accès libre et sans entraves à Berlin. Rien ne laisse supposer que l'URSS souhaite constater ce droit », ajoute un communiqué. On précise du côté occidental qu'il n'y a pas eu d'interdiction du trafic, mais des « modifications occasionnelles » imposées aux vols réguliers dans les couloirs larges d'une trentaine de kilomètres et d'altitude réduite (2 500 pieds, soit 800 mètres environ) établis entre Berlin-Ouest et la RFA. Or, a expliqué par la suite un responsable du département d'Etat, « il y a trop d'avions dans un espace aérien réduit ».

Cette recrudescence des activités militaires soviétiques est liée aux exercices militaires, fréquents en cette période de l'année à l'Est comme à l'Ouest. C'est ainsi que les manœuvres navales organisées par l'URSS au nord de l'Ecosse ont regroupé quarante navires et sous-marins - et nos vingt-neuf comme on l'avait d'abord annoncé - ainsi que cinquante avions Backfire et Badger. A Washington, M. Reagan, qui tenait mercredi soir une conférence de presse, a minimisé la portée de ces exercices, déclarant : « C'est le printemps en Russie et c'est bien connu. Etats-Unis, et c'est le moment des manœuvres ».

Le président américain a annoncé au cours de la même conférence de

presse qu'il a chargé le vice-président Bush de présenter d'ici une quinzaine de jours à la conférence de Genève sur le désarmement un projet de traité bannissant à l'échelle mondiale « la production, la possession et l'utilisation » d'armes chimiques et toxiques. Il a ajouté qu'un tel traité « regagnerait évidemment » des mesures d'inspection sur place « différentes de celles que les Soviétiques ont acceptées dans le passé », et qu'en attendant la conclusion d'un accord les Etats-Unis doivent pouvoir continuer de produire des armes chimiques.

Selon le New York Times, les relations bilatérales américano-soviétiques offriraient quelque perspective de progrès, par-delà les divergences sur les conversations relatives aux armements nucléaires, qui restent bloquées. Deux conversations quasi simultanées qu'ont eues lundi et mardi les ambassadeurs d'URSS et des Etats-Unis à Washington et à Moscou avec respectivement MM. Shultz et Gromyko auraient permis quelques progrès vers la négociation d'un nouvel accord sur les échanges culturels et techniques, et sur l'ouverture de consulats à Kiev et à New-York. Les conversations sur ces deux questions avaient été suspendues par M. Carter en 1979, et Talafair et Gromyko ont déclaré en septembre dernier avoir interrompu une nouvelle tentative de dialogue à ce sujet.

Pour sa part, M. Tchernomko, dans un message adressé à M. Willy Brandt, président de l'Internationale socialiste, et publié mercredi 4 avril, juge « indispensable » un dialogue entre Moscou et Washington, mais « un dialogue honnête, constructif, visant à élaborer des ententes conformes au principe de l'égalité et de la sécurité égale ». Toutefois - il

fait pour cela que les Etats-Unis fassent preuve d'une volonté adéquate », ajoute le chef du PC soviétique, alors qu'ils « ne confirment par rien de concret » leur appel au dialogue.

## L'OTAN

### et la « guerre des étoiles »

Par ailleurs, les ministres de la défense de l'OTAN, qui tenaient à Cernée, en Turquie, une réunion du groupe des plans nucléaires se sont dits disposés à « reprendre à tout moment » les négociations nucléaires interrompues et « regretter » le refus soviétique à ce sujet. Les ministres rappellent leur décision de réduire de deux mille quatre cents les armes nucléaires stratégiques de l'OTAN, ce qui ramènera le potentiel nucléaire de l'alliance en Europe à « son plus bas niveau depuis plus de vingt ans » et se disent « préoccupés », par l'accroissement de l'arsenal des SS-20, qui atteint aujourd'hui selon eux trois cent soixante-dix-huit lanceurs.

Les débats du groupe des plans nucléaires ont néanmoins porté surtout sur les projets de défense spatiale du président Reagan, à propos desquels M. Weinberger, ministre américain de la défense, a répondu à de nombreuses questions. Tout en niant que la réaction des Européens ait été « hostile ou critique », M. Weinberger, ministre ouest-allemand de la défense, a déclaré : « Je pense qu'il est légitime et nécessaire pour les Américains de faire des recherches et des mises au point [sur les armements antimissiles]. Mais je reste aussi sceptique qu'avant sur l'idée que l'Occident soit le premier à déployer de tels systèmes. - (AFP, Reuters, UPI) »

## Nominations d'ambassadeurs

Le Journal officiel de ce jeudi 5 avril annonce la nomination de trois nouveaux ambassadeurs, en République Centrafricaine, au Mozambique et en Uruguay. Par ailleurs, les compétences de M. Gilbert Bochet, ambassadeur à Sainte-Lucie, sont étendues à Antigua, la Barbade et la Grenade, et celles de M. Daniel Dupont, ambassadeur à Djibouti, à Kiribati et au Togo.

M. JEAN GROSSIN à Bangui. [Né le 15 février 1921, diplômé de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, M. Jean Grossin a occupé diffé-

### M. WU XUEQIAN S'ENTRETIENT A PARIS DES RAPPORTS ENTRE PEKIN ET LA CEE

Arrivé mercredi soir 4 avril à Paris, en provenance de Vienne, le ministre chinois des affaires étrangères, M. Wu Xueqian, a eu jeudi matin un entretien avec son homologue français, M. Chevènement. Cette rencontre a été suivie d'un déjeuner auquel ont également assisté MM. Théodore Pandatos et James O'Keefe, respectivement secrétaires d'Etat aux affaires étrangères de Grèce et d'Irlande - précédents et prochains présidents de la CEE - ainsi que M. Wilhelm Haferkamp, représentant la Commission européenne.

Pour la première fois devait avoir lieu dans l'après-midi au Quai d'Orsay, avec des mêmes interlocuteurs, une réunion sur la coopération politique entre la Chine et la CEE.

M. Wu sera reçu vendredi matin par M. François Mitterrand. Il poursuivra ensuite sa tournée en Europe, en Afrique du Nord et au Proche-Orient.

rents postes diplomatiques et consulaires à Berne, Fort-Lamy, Beyrouth et Genève. Il a été ambassadeur en République Centrafricaine, au Mozambique et en Uruguay. Par ailleurs, les compétences de M. Gilbert Bochet, ambassadeur à Sainte-Lucie, sont étendues à Antigua, la Barbade et la Grenade, et celles de M. Daniel Dupont, ambassadeur à Djibouti, à Kiribati et au Togo.

M. GÉRARD SERBE à Maputo.

[Né le 6 septembre 1925, diplômé de l'Ecole nationale des langues orientales et grecques de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, M. Serbe a été en poste à Oujda, Léopoldville, Abidjan, Phnom-Penh (de 1970 à 1973), avant d'être nommé conseiller général à Naples en 1974 et ambassadeur à Bamako en 1979. Il a également appartenu, de 1967 à 1969, à la direction d'Asie-Océanie de l'administration centrale.]

M. MICHEL LENNUYEUX-COMBÈNE à Montevideo.

[Né le 15 juillet 1932, diplômé de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, M. Lennuyeux-Combène a appartenu à l'administration centrale (Nations unies et organisations internationales) puis à la mission permanente de la France auprès des Nations unies à Genève. Il a ensuite été affecté à Prague (de 1967 à 1971), à Ouzbégistan, de nouveau à l'administration centrale (information et presse) et à New-York, comme premier conseiller à la mission permanente auprès des Nations unies en janvier 1978. Revenu à Paris en juin 1983 pour y prendre les fonctions de directeur général adjoint des relations culturelles, M. Lennuyeux-Combène avait précédemment exercé la fonction, qui était considérée comme délicate, rapportée à la mi-juillet. Il s'attendait depuis cette date une nouvelle affectation.]

● PRÉCISION. - Le rapport d'Assemblée internationale intitulé « La torture, instrument du pouvoir, fléau à combattre », que le Monde a analysé dans ses éditions du 5 avril, est publié aux éditions du Seuil (352 p., 31,50 F.).

... avez été devan...  
... Reagan est ré...  
... Etats-Unis interve...  
... ment au Liban



صكنا من اللصل



هكذا من الأصل

# AMÉRIQUES

## Honduras

### LIMOGÉ ET EXILÉ

#### Le général Alvarez était devenu gênant même pour Washington

Tegucigalpa. - Les Etats-Unis n'ont pas organisé la chute du général Alvarez, ancien commandant des forces armées du Honduras. C'était un fidèle, un homme sûr, un partisan de la politique de M. Reagan. Mais ils ne se sont pas non plus opposés au complot des colonels et des chefs de bataillon qui ont exigé le limogement du général. Car celui-ci devenait gênant. Il en faisait trop, accumulait les pouvoirs, risquait de déclencher dans la région un conflit armé que Washington souhaitait contrôler. Le général était en train de perdre la confiance totale des représentants des Etats-Unis à Tegucigalpa. Telle est la version du coup de force qui a été, à son corps défendant, accepté par le chef de l'Etat, M. Roberto Somoza Cordova, et entériné par le Congrès.

Les Etats-Unis perdent un allié redoutable. Ils lui gardent amitié et reconnaissance, ainsi que le précise un officier de l'ambassade améri-

De notre envoyé spécial  
caine. Ils savent que les chefs de l'armée - et le successeur du général Alvarez - sont supérieurs - sont aussi anticommunistes que lui. On espère, à l'ambassade, que le nouveau commandant en chef aura un « style » plus convenable, plus pragmatique et que l'image du Honduras sera meilleure, notamment en ce qui concerne les droits de l'homme.

L'arrestation, dans la semaine du 19 au 25 mars, d'un millier de syndicalistes protestant contre la disparition du secrétaire général du syndicat des travailleurs de l'électricité, a été la prétexte ou l'occasion du limogement. Le syndicaliste, M. Vinde, a été arrêté par les forces de sécurité en même temps que le sous-directeur de la Loterie nationale, M. Morales. Ni l'un ni l'autre n'ont reparu.

L'ancien homme fort, exilé au Costa-Rica où il crie au scandale,

est accablé de toutes parts dans son pays. M. Ramon Custodio, président de la commission des droits de l'homme, réclame son jugement et exige la libération des cent cinquante honduriens officiellement portés « disparus » depuis un an.

Au Costa-Rica, on lui reproche la disparition de trois ressortissants honduriens appréhendés par les policiers honduriens. L'ARDE, l'organisation autoproclamée dirigée par MM. Robelo et Eden Pastora, lui impute également la « disparition » de huit de ses militants. Le général Alvarez, favorable à la FDN (Force démocratique nicaraguayenne, organisation antisandiniste basée au Honduras), estimait que M. Pastora, l'ancien commandant zéro, n'était pas loin d'être un communiste. Pour un homme seul et exilé, il se retrouve avec beaucoup d'ennemis.

MARCEL MEDERGAU.

## SELON LES DÉMOCRATES

### Si M. Reagan est réélu les Etats-Unis interviendront militairement au Salvador

Les Etats-Unis ont opposé leur veto, le mercredi 4 avril, au Conseil de sécurité des Nations unies, à une résolution présentée par le Nicaragua et condamnant le minage des ports dans ce pays. La résolution a recueilli treize voix. La Grande-Bretagne s'est abstenue, le représentant britannique exprimant des réserves à l'égard d'un texte qui ne traitait pas de la situation d'ensemble en Amérique centrale.

Au cours de la conférence de presse qu'il a tenue mercredi à la Maison Blanche, M. Reagan a affirmé : tant que le régime sandiniste « exportera la révolution au Salvador », le gouvernement américain « s'efforcera de lui rendre la vie difficile jusqu'à ce qu'il cesse ce type d'action ».

Le président américain a regretté, d'autre part, un amendement adopté

par le Sénat - pourtant à majorité républicaine, c'est-à-dire favorable à M. Reagan - qui impose le retrait de toute aide militaire au Salvador au cas où le gouvernement régulièrement élu de ce pays serait renversé par un coup d'Etat. « Je ne suis pas favorable à ce vote », a-t-il dit. En revanche, le Sénat a rejeté un autre amendement, présenté par la minorité démocrate, qui visait à limiter les pouvoirs de M. Reagan au cas où celui-ci enverrait des troupes au Salvador. Les sénateurs démocrates se disent convaincus que, si M. Reagan est réélu, les Etats-Unis interviendront militairement au Salvador. L'un d'entre eux, M. Joseph Biden, a même parlé un mois de salaire que « le jour qui suivra la réélection du président - il est réélu - des troupes américaines lutteront en Amérique latine ». - (AFP.)

## Etats-Unis

### Les « primaires » de New-York

#### 133 DÉLÉGUÉS SUR 252 POUR M. MONDALE

Les élections primaires de l'élection présidentielle démocrate, mardi 3 avril, dans l'Etat de New-York ont donné 133 délégués à M. Walter Mondale (sur 252), 72 à M. Gary Hart et 47 à M. Jesse Jackson. Dans le sensé « à la New-York », M. Jackson est arrivé second avec 33 % des voix contre 20 % au sénateur du Colorado, James Lee Ray de la ville, qui sont quelques deux millions, n'avaient même voté.

En prévision de la convention démocrate qui sera lieu au juillet à San-Francisco et qui réunira 3 933 délégués, M. Mondale peut actuellement compter sur 861 délégués, M. Hart sur 512 et M. Jackson sur 149 ; 212 délégués sont encore à élire. - (AFP, Reuters.)

## Inde

### En signe de protestation contre le terrorisme sikh

#### UNE GRÈVE GÉNÉRALE A PARALYSÉ UNE PARTIE DU PAYS

New-Delhi (UPI, AFP, AP). - Le premier ministre, M. Gandhi, a convoqué, mercredi soir 4 avril, une réunion extraordinaire du cabinet pour parler en revue les problèmes soulevés par les affrontements entre sikhs et hindous, à l'issue d'un entretien d'une heure avec le président de l'Union indienne, M. Zail Singh, qui est lui-même de religion sikh.

Une grève générale organisée par le Parti communiste hindouiste, Bharatiya Janata, pour protester contre les violences des extrémistes sikhs avait paralysé le même jour l'Inde du nord-ouest, et, en partie, la capitale, New-Delhi. Toutefois, les écoles et les principales administrations publiques avaient continué de fonctionner.

Au Pendjab, où le couvre-feu a été instauré dans la plupart des districts, la situation était calme mercredi, mais les forces de l'ordre étaient autorisées à tirer à vue sur tout suspect.

Au Parlement fédéral, des dirigeants de l'opposition ont demandé le premier ministre de mettre un terme aux activités des extrémistes sikhs ou de démissionner. Cependant une mystérieuse organisation terroriste sikh a menacé « d'assassiner une personnalité sous les jours », jusqu'à ce que le gouvernement lève le décret interdisant un mouvement d'étudiants sikhs.

Mardi 3 avril, un membre du service de sécurité personnel de M. Gandhi, a été tué par des agresseurs non identifiés, à son domicile situé à l'est de New-Delhi. La police ne paraissait pas avoir la certitude que ce crime ait un lien avec la crise du Pendjab.

## ASIE

### Les bombardements à la frontière entre la Chine et le Vietnam auraient fait de nombreuses victimes

La Chine a continué à bombarder, mercredi 4 avril, des positions vietnamiennes à la frontière entre les deux pays. Selon l'agence Chine nouvelle, ces tirs, qui se poursuivent depuis lundi (Le Monde du 4 avril), ont fait plusieurs dizaines de morts et de blessés du côté vietnamien. L'agence affirme d'autre part que les « provocateurs armés » vietnamiens, qui seraient selon elle à l'origine des incidents, avaient tué ou blessé « de nombreux habitants » en territoire chinois au cours des derniers jours.

Commentant cette situation, le porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères a accusé Hanoi de créer un régime de tension à la frontière sino-vietnamienne chaque fois que ses forces lancent une opération militaire à la frontière khmère-thaïlandaise, dans le but de « détourner l'attention de l'opinion mondiale et de camoufler son agression criminelle » au Cambodge.

A Hanoi, le ministre des Affaires étrangères a dénoncé les bombardements chinois, précisant que plusieurs milliers d'obus étaient tombés sur sept objectifs dans cinq provinces vietnamiennes. La radio a accusé la Chine de chercher ainsi à soutenir indirectement les maquisards khmers rouges au Cambodge. A Bangkok, le haut commandement thaïlandais a déclaré que les incidents qui se poursuivent depuis plus de dix jours à la frontière khmère-thaïlandaise pourraient avoir fait jusqu'à soixante-dix morts du côté vietnamien. Le bilan officiel des pertes thaïlandaises s'élevait, mercredi, à cinq morts et treize blessés. L'échec de renforts vers la zone des combats a été annoncé.

A Moscou, dans un communiqué commun publié à l'issue de la visite du ministre indonésien des Affaires étrangères, M. Mochar Kusumadja, l'URSS se déclare prête à se joindre aux autres membres permanents du Conseil de sécurité de

FONU pour « garantir les ententes qui peuvent être réalisées entre les pays d'Indochine et les Etats de l'ASEAN » (Association des nations de l'Asie du Sud-Est : Philippines, Malaisie, Singapour, Indonésie et Thaïlande). Les Nations unies sont saisies depuis le 29 mars d'une plainte de la Thaïlande au sujet d'une jonction des troupes vietnamiennes sur son territoire. - (AFP, UPI, AP.)

## Indonésie

### LA SUISSE NÉGOCIE LA LIBÉRATION D'UN PILOTE HELVÉTIQUE ENLEVÉ PAR DES REBELLES

(De notre correspondant.)

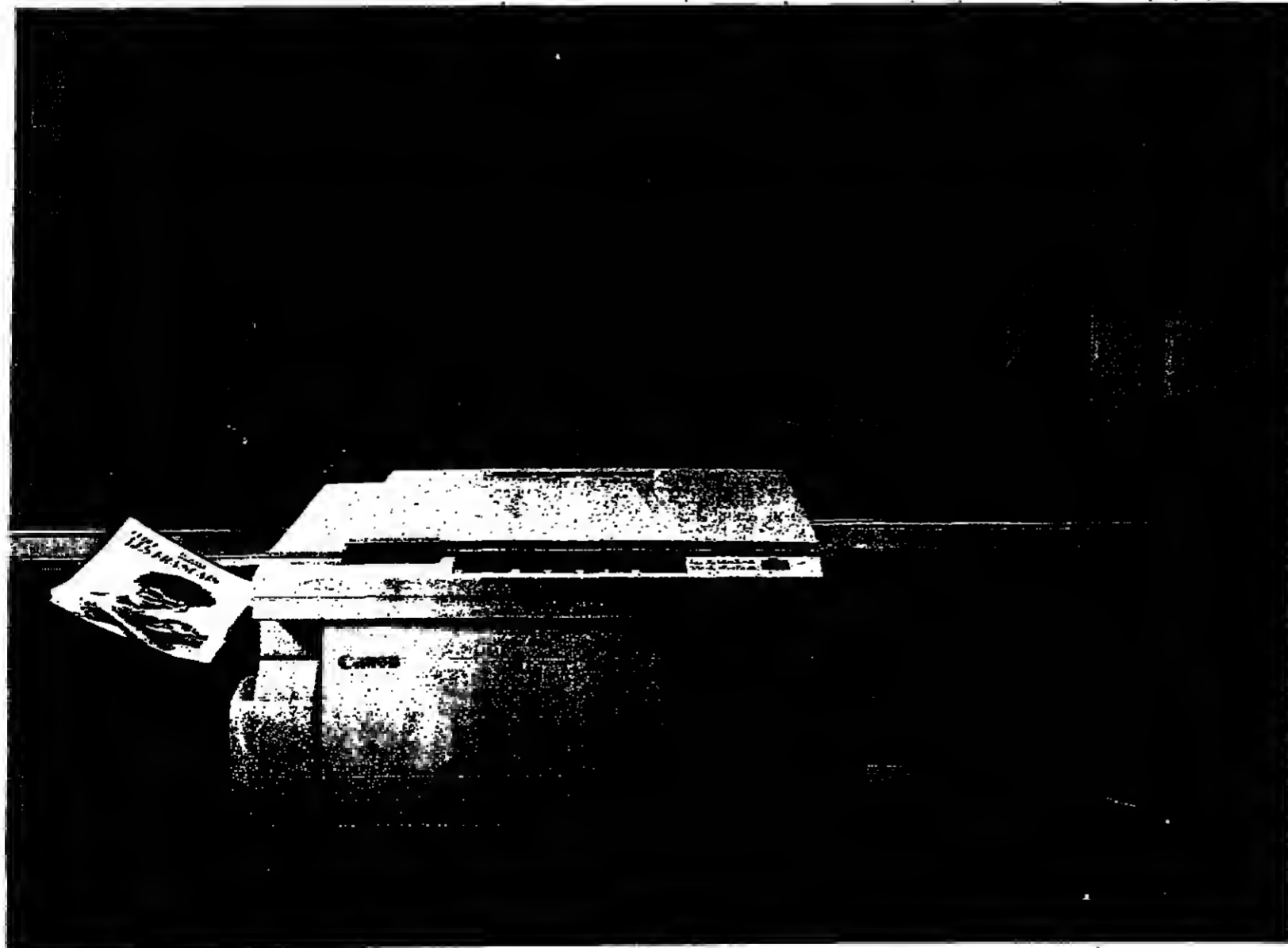
Berne. - Après être vainement intervenu auprès des autorités de Djakarta, la Suisse s'est résolue à entamer des négociations avec les rebelles séparatistes de l'Organisation pour la Papouasie libre (OPM) qui retiennent en otage un pilote helvétique dans la jungle de l'Irian Jaya, province orientale de l'Indonésie. Un premier contact a été établi, mardi 3 avril, avec un représentant de l'OPM par le consul suisse à Port-Moresby, capitale de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, 4-4-on confirmé, mercredi 4 avril, à Berne.

On se refuse, toutefois, à confirmer, à Berne, que les rebelles auraient menacé de tuer leur otage, M. Werner Wyder, si une rançon de 3,6 millions de francs suisses ne leur était pas versée avant vendredi.

Agé de vingt-huit ans, M. Wyder, qui travaille comme pilote pour une mission catholique, a été capturé le 26 mars, après son atterrissage dans un village proche de la frontière entre l'Indonésie et la Papouasie-Nouvelle-Guinée. Deux Indonésiens qui l'accompagnaient, un officier de l'air et un médecin, ont été tués par les rebelles.

J.-C. B.

# LE ZOOM.



## LA COPIE SUR MESURE CANON NP-155.

VOICI LE COPIEUR-ZOOM, LE SEUL 15 COPIES-MINUTE A AGRANDIR ET A REDUIRE A VOLONTÉ EN UN SEUL GESTE.

A COPIER SUR LES FORMATS LES PLUS SPECIFIQUES.

A FAIRE ENTRER AU MILLIMÈTRE PRES UN TEXTE OU UNE IMAGE DANS LE FORMAT SOUHAITÉ.

A EN GROSSIR OU A EN REDUIRE A LA DEMANDE UN DETAIL ET A DONNER AU RESULTAT OBTENU LA QUALITÉ D'UN ORIGINAL.

CANON NP-155 EST AUSSI LE SEUL COPIEUR-ZOOM A VOUS PROPOSER LES AUTOMATISMES CANON ET A VOUS PROPOSER TROIS COULEURS D'IMPRESSION. LE NOUVEAU SERVAIS AUSSI LE BREVET DE SPÉCIALISÉ AUX DEUX BLOCS DEVELOPPEURS EN OPTION.

CANON NEBBS, LE COPIEUR QUI A VRAIMENT TOUT POUR LUI.

JE VOUS FAIS ENVOYER VOTRE DOCUMENTATION COMPLETE SUR LE COPIEUR-ZOOM NP-155. VOICI MON NOM, MON ADRESSE ET MON TELEPHONE :

NOM : \_\_\_\_\_

Prénoms : \_\_\_\_\_

RUE : \_\_\_\_\_

CODE POSTAL : \_\_\_\_\_ TELEPHONE : \_\_\_\_\_

DEMANDE D'INFORMATION A ENVOYER A CANON FRANCE, 83154 LE BLANC-MESNIL CEDEX, TELEPHONE 865.42.23.

**Canon**  
HAUTE TECHNIQUE. HAUTE SIMPLICITÉ.



# EUROPE

## Turquie

### Les enseignants redoutent l'inquisition à l'Université

De notre correspondant

Ankara. — Alors que le processus de retour à une vie démocratique se développe en Turquie, certaines « nouveautés administratives » vont à contre-courant. Exemple, un récent règlement relatif au fichier et aux critères de notation du personnel de l'enseignement supérieur. Depuis l'arrivée au pouvoir des militaires en novembre 1981, mille cent quatre-vingt-huit enseignants ont quitté les universités, huit cent soixante et un de leur plein gré et trois cent vingt-sept à la suite d'une révocation. Le nouveau règlement a provoqué la consternation chez les universitaires. Les supérieurs hiérarchiques sont en effet chargés de remplir les fiches personnelles de leurs subordonnés avec appréciation de leurs qualités. Ces observations serviront à leur promotion ou à leur licenciement, selon que les notes obtenues seront « très bonnes, bonnes, moyennes ou insuffisantes... ».

Le professeur Kapani, spécialiste de droit constitutionnel qui, l'an dernier, s'était démis de ses fonctions pour protester contre l'encadrement des universités par le haut conseil de l'enseignement supérieur, a qualifié ce règlement d'œuvre de la Orwell.

## Grande-Bretagne

### LES PACIFISTES DE GREENHAM COMMON ONT ÉTÉ EXPULSÉS DE LEUR CAMP

Londres. — Les militantes pacifistes qui campaient depuis septembre 1981 autour de la base de Greenham Common, où sont installés des missiles de croisière, ont été expulsées mercredi 4 avril de leur dernier campement qu'elles ont incendié en chantant.

Selon la police, quinze militantes ont été arrêtées au cours de l'opération menée tôt dans la matinée par des fonctionnaires du ministère des transports accompagnés d'huissiers. Quelques trois cents policiers formaient un cordon autour du camp, prêts à intervenir en cas d'incidents.

Les pacifistes, expulsés au cours des dernières semaines des campements secondaires installés autour de la base, étaient regroupés près de l'entrée principale des installations militaires anglo-américaines, situées à une centaine de kilomètres à l'ouest de Londres.

Les pacifistes se sont déclarées prêtes à continuer la lutte.

well. Comportant cinq rubriques, le questionnaire demande des précisions sur la foi des enseignants dans les valeurs kémalistes, leur force de résistance aux idéologies extrémistes, leurs habitudes vestimentaires, leur courtoisie, leur santé, leur conception de la famille, leurs mœurs et celles de leurs conjoints. N'est-ce pas en contradiction avec l'article 20 de la Constitution turque qui garantit le respect du secret de la vie privée ?

Les supérieurs devront « suivre de près » les mouvements de leurs subalternes non seulement à l'université, mais aussi à l'extérieur « pour pouvoir agir en toute impartialité ». Ils ne doivent pas oublier, indique le texte, qu'ils seront eux-mêmes jugés sur le bien-fondé des notes accordées à leurs subalternes.

La majorité des universitaires trouvent ce règlement du haut conseil de l'enseignement supérieur « excessif et antidémocratique ». Ils espèrent que le conseil abrogera lui-même ce texte, avant qu'il n'entre en vigueur.

ARTUN UNSAL.

Des détenus cessent leur grève de la faim. — La majorité des quatre cents détenus de la prison militaire de Mamak, à Ankara, qui observait une grève de la faim depuis le 22 février pour protester contre leurs conditions de détention, ont arrêté leur mouvement le mercredi 4 avril. — (AFP.)

Un numéro d'Esprit consacré à l'Arménie. — Il y a quinze ans, la revue de Paul Thibaud avait, la première, mis l'accent sur la question arménienne. Elle apporte dans son numéro d'avril, sur le thème de « Droit à la mémoire », une nouvelle contribution de qualité à une meilleure connaissance du dossier arménien, de l'examen de la position turque à l'égard du génocide, aux relations soviéto-turques en passant par la poésie de Barouk Sevan, aux articles de G. Chailand, R. Hovannisian, M. Marin et Cl. Mouradian. Une section libanaise apporte les témoignages éclairés de Libanais maronites (I. Chebli, A. Babous) expliquant pourquoi ils risquent de devenir de nouveaux Arméniens.

Esprit, avril 1984, 19, rue Jacob, 75006 Paris, 190 p., 46 F (étranger 48 F.)

## Pologne

### Un ancien dirigeant de Solidarité est prié de quitter la France

Ancien dirigeant de Solidarité pour la région de Lodz, M. Zbigniew Kowalewski a été prié par les autorités françaises de quitter la France avant le 28 avril. La décision prise par le ministère de l'intérieur lui a été signifiée par la préfecture de police le 28 mars dernier. Sa carte de résident étranger ne lui a pas été renouvelée, officiellement parce qu'il n'a pas pu justifier de « moyens suffisants d'existence personnelle ». Un collectif de soutien à Zbigniew Kowalewski a été formé par plusieurs écrivains et personnalités politiques (1).

M. Kowalewski était en mission en France au moment où l'état de guerre a été proclamé en Pologne, le 13 décembre 1981. Il est resté à Paris où il a représenté la direction clandestine de Solidarité. Des divergences avec le Comité de coordina-

tion de Solidarité en France, nommé par la TKK (direction clandestine de Solidarité) l'ont cependant amené à quitter cette organisation en 1982.

Le Comité de coordination indique que, en dépit de tous les décaissements, il s'oppose à l'expulsion de personnes qui pourraient être inquiétées en Pologne au raison de leurs activités politiques. Il ajoute que d'autres réfugiés polonais seraient dans le même cas que M. Kowalewski.

Dans les milieux officiels français, on laisse entendre que M. Kowalewski a été prié de quitter le territoire national car ses « activités » le rendaient indésirable en France.

(1) Co Catherine Delay, 25, rue d'Enghien, 75010 Paris.

# A TRAVERS LE MONDE

## Grèce

L'ORGANISATION DU 17 NOVEMBRE REVENDIQUÉ L'ATTENTAT CONTRE LE MILITAIRE AMÉRICAIN. — Une organisation antimilitariste, dite du 17 novembre, a revendiqué mercredi 4 avril l'attentat de la veille contre un sergent de l'armée de l'air américaine. En attaquant un sous-officier de l'armée américaine, l'Organisation du 17 novembre, qui avait revendiqué également l'assassinat en novembre 1983 de George Tsanias, attaché naval des États-Unis, entendait protester contre la présence des bases américaines en Grèce. — (AP.)

## Malawi

NOMINATION D'UN NOUVEAU GOUVERNEMENT. — Le président Banda, a désigné mercredi 4 avril un nouveau gouvernement, qui offre peu de changements par rapport au précédent, dit-on lundi 2 avril. Il

comporte onze membres au lieu de douze. L'ancien ministre des transports, M. Edward Bwalani, prend la direction des finances, laissée vacante par la nomination de M. Chankalala Chazywa au poste de gouverneur de la banque nationale. M. Chazywa avait remplacé à ce poste M. John Tembo, en qui les observateurs voyaient un successeur possible de M. Banda, aujourd'hui octogénaire. M. Chimbwewe Hara quitte le ministère de la jeunesse pour remplacer M. Bwanali aux transports. M. Banda conserve les portefeuilles des affaires étrangères, de l'agriculture, des travaux publics et de la justice.

## Pakistan

CÉRÉMONIE SUR LA TOMBE DE Z. A. BHUTTO. — Plus de dix mille personnes se sont réunies, mercredi 4 avril, sur la tombe de Z. A. Bhutto, l'ancien premier ministre, dans la province du Sind, pour marquer le cinquantième anniversaire de son

# AFRIQUE

## LA GUINÉE APRÈS LE COUP D'ÉTAT

### L'importante diaspora attend des gestes concrets d'ouverture

Deux millions, deux millions et demi ? Il est difficile de savoir avec précision le nombre des Guinéens qui se sont exilés pour fuir la répression qui a sévi dans leur pays pendant près d'un quart de siècle, ou parce que le délabrement de l'économie de la Guinée rendait toute activité impossible. Cet exode a commencé moins de deux ans après l'indépendance, en 1960, lorsque le président Sekou Touré avait dénoncé un complot contre lui, dont l'instigateur était, selon lui, M. Jacques Foccart. La répression qui a suivi n'entraîna de nombreux départs vers l'étranger. Par la suite, le cycle complot-répression-exil a grossi la diaspora guinéenne. Celle-ci, qui représente un peu moins de la moitié des Guinéens résidant dans leur pays, n'est pas composée, dans sa majorité, d'opposants politiques proprement dits. Si tous ont des raisons d'en vouloir au régime du « responsable suprême de la révolution guinéenne », seule une minorité d'intellectuels ont engagé, dans leur pays d'accueil, une action politique pour dénoncer les atrocités commises en Guinée.

On sait, en revanche, à quel point cet exode massif a pu avoir des conséquences sur la persistance du sous-développement dans ce pays, par la « saignée » intellectuelle qu'a entraîné le départ des cadres, des techniciens et des diplômés. Les étudiants, notamment, sont restés, à la fin de leurs études, à l'étranger, surtout en France, en raison des liens qui existaient avec l'ancienne métropole.

Selon des estimations concordantes, il y aurait à peu près 600 000 réfugiés guinéens au Sénégal, 550 000 en Côte-d'Ivoire, 150 000 en Sierra-Leone, 100 000 au Libéria, 100 000 au Mali et en Guinée-Bissau, près de 5 000 en France; les autres étant disséminés au Gabon, au Togo, au Zaïre, au Kenya et au Burundi, mais aussi aux États-Unis, au Canada et en Allemagne de l'Ouest. On trouve ainsi une proportion importante de cadres au Gabon (médecins notamment) et en Côte-d'Ivoire, des commerçants au Togo et au Zaïre. Les Guinéens qui avaient été formés dans les pays de

l'Est se sont retrouvés en RFA. En France, la plupart des membres de cette colonie se sont regroupés dans la région parisienne, mais il y en aurait, notamment, plusieurs centaines dans la région lyonnaise. Souvent, les exilés ont obtenu des papiers d'identité de leur pays d'accueil.

La force numérique de la diaspora guinéenne est limitée en raison de sa difficulté à s'unir. En France, six mouvements ont, pour la première fois, réussi à trouver un terrain d'entente, à l'occasion de la mort du président Sekou Touré. Le 26 mars, ces mouvements — Association de la jeunesse guinéenne en France (AJGF), Groupe de réflexion des Guinéens (GRG), Ligue guinéenne des droits de l'homme et du citoyen (LGDHC), Regroupement des Guinéens de l'étranger (RGE), Solidarité guinéenne (SG), Union des forces patriotiques guinéennes (UFGP) — ont décidé de créer un comité de coordination et de lancer « un pressant appel à la mobilisation générale de tous les patriotes guinéens de l'intérieur comme de l'étranger pour l'édification d'un état démocratique respectueux des libertés et des droits de l'homme ». Hormis ces organisations, il y a aussi le Mouvement pour le renouveau en Guinée (ex-Union du peuple guinéen, UPG), dont le responsable est le commandant Diallo Thierno, qui a été impliqué dans le débarquement de mercenaires en Guinée, en novembre 1970.

### D'obscures querelles intestines

C'est le RGE qui est le plus connu et probablement le plus important de ces mouvements. Créé en 1972, deux ans après la dissolution de l'Union générale des Guinéens en France et en Europe du Dr Charles Diané et de M. James Soumah, le RGE est officiellement dirigé par un comité de neuf membres, mais le responsable le plus connu est le journaliste Siradiou Diallo, conseiller de la rédaction en chef de l'hebdomadaire Jeune Afrique. M. Siradiou

Diallo et le commandant Diallo Thierno sont tous deux des anciens d'un regroupement des exilés guinéens qui s'était établi, au début des années 60, en Côte-d'Ivoire. A l'époque, le président guinéen appelait le peuple ivoirien à renverser M. Houphouët-Boigny et celui-ci n'était pas mécontent d'apporter son aide à des mouvements d'opposition au dictateur de Conakry. Le RGE ainsi qu'un autre mouvement, l'OUJG (Organisation unifiée pour la libération de la Guinée), qui est présidé par un historien connu, le professeur Ibrahim Kakté (qui, en septembre 1982, a échappé à une tentative d'enlèvement à Paris, dans laquelle étaient impliqués des membres de l'ambassade de Guinée), ont bénéficié dans le passé de soutiens financiers de la part du Sénégal et de la Côte-d'Ivoire (avant le rétablissement des relations de ces deux pays avec la Guinée, en mars 1978).

M. James Soumah, qui représente la Ligue guinéenne des droits de l'homme, a eu une action efficace pour dénoncer la répression en Guinée (notamment au sein du Parti socialiste français, dont il est membre). Il accuse aujourd'hui le RGE d'avoir « dilapidé » ces fonds. Le RGE a été interdit par M. Giscard d'Estaing, en 1975, à la suite d'« amicales » pressions du président guinéen, en même temps qu'un journal, Guinée perspective nouvelle, dont le directeur, M. Bah Mahmoud, a été arrêté, en 1979, en Guinée, où il avait été envoyé en

« mission de reconnaissance ». Plusieurs militants du RGE et de sa « branche armée » se trouvaient encore récemment emprisonnés en Guinée, notamment M. Barry Mouktaf, accusé d'avoir participé à l'attentat contre le président guinéen, à Conakry, en mai 1980. Officiellement interdit, le RGE continue le mouvement Solidarité guinéenne (dont le président, M. Soumah Camara, est aussi le secrétaire général du RGE). Hormis le RGE et la « Ligue » de M. Soumah, tous ces mouvements dépendent beaucoup d'énergie en d'obscures querelles internes et font scission périodiquement.

La grande majorité des Guinéens de l'étranger sont d'ethnie Peul (la plus importante en Guinée), ce qui s'explique par la répression « privilégiée » qui s'est abattue sur celle-ci. L'annonce de la mort du président Sekou Touré a été saluée par des manifestations de joie dans la diaspora guinéenne, qui a aussi accueilli avec une grande satisfaction les premières mesures décidées par les militaires au pouvoir à Conakry. Méfiants — par expérience, — les exilés guinéens attendent que se concrétise la volonté d'ouverture manifestée par le Comité militaire de redressement national. « J'attends d'y voir plus clair », déclare M. Siradiou Diallo. « Wait and see », traduit M. James Soumah.

L. Z.

### La composition du gouvernement

Dakar (AFP). — Le nouveau gouvernement guinéen, dont la formation a été annoncée le jeudi 5 avril, est ainsi composé :

Premier ministre et chef du gouvernement : colonel Diara Traore.  
Ministres :  
Affaires étrangères : capitaine Facine Toure ; coopération internationale : capitaine Fode Mono Camara ; défense nationale : capitaine Lamine Keita ; intérieur et sécurité : M. Hervé Vincent (précédemment directeur général des services de police) ; affaires économiques : M. Richard Haba (précédemment directeur adjoint du contrôle d'Etat) ; finances : M. Thiémoko Keita (précédemment directeur général des services de douanes) ; contrôle d'Etat : chef de bataillon Seyy Dombony ; plan et statistiques : capitaine Bahourou Conde ; commerce intérieur : capitaine Abou Camara ; commerce extérieur : capitaine Mohamed Oumar Kebe ; Travaux publics : capitaine Youssouf Diallo ; transports : chef de bataillon Abdoulaye Kaba ; urbanisme, habitat et domaine : capitaine Kerfalla Camara ; mines et géologie : capitaine Jean Traore ; industrie : capitaine Mohamed Lamine Sakho ; énergie : chef de bataillon Abraham Kambissa Keita (libéré mardi du camp

Boiro après le coup d'Etat) ; petites et moyennes entreprises : capitaine Mamadou Pathe Barry ; agriculture : chef de bataillon Aboussouf Fofana ; pêche et élevage : capitaine Alfa Oumar Diallo ; enseignement supérieur : chef de bataillon Seyy Mohamed Keita ; enseignement pré-universitaire : M. Abou Camara (ancien directeur général des enseignements des deuxième et troisième cycles) ; enseignement technique moyen et formations professionnelles : M. Zainou Abidine Saoussou (précédemment directeur de l'Ecole normale supérieure de Mamou) ; justice : chef de bataillon Kolye Lama ; postes et télécommunications : capitaine Amadou Kouyate ; travail et fonctions publiques : capitaine Mamadou Balde ; santé publique : Dr Mamadou Kaba Bah (dans le précédent gouvernement de Sekou Touré et au même portefeuille) ; affaires sociales : Dr Mariama Dielo Barry (seule femme d'un gouvernement) ; affaires islamiques : El Hadj Thierno Ibrahim Ba ; information : capitaine Mohamed Traore ; jeunesse : capitaine Mamady Bayo.

Le capitaine Sekou Traore n'est nommé secrétaire général du nouveau gouvernement et le capitaine Amadou Mangassa a été nommé secrétaire général à la présidence de la République.

## Tchad

### Des éléments rebelles du GUNT auraient pris en otages des soldats libyens

Une cinquantaine de soldats et d'officiers libyens auraient été pris en otages par des combattants du GUNT de M. Goukouni Oueddet, il y a une semaine, à Bardaï et Zouar (nord du Tchad), a affirmé, mercredi 4 avril, M. Mahamat Soumaila, ministre tchadien de l'information. Un communiqué du gouvernement de N'Djamena précise que ces deux localités sont par conséquent menacées de bombardements par l'artillerie libyenne. Des chars libyens encercleraient, d'autre part, Faya-Largeau où, selon les mêmes sources gouvernementales, la population se préparerait à un soulèvement en signe de solidarité avec les « frères » de Bardaï et de Zouar.

Pour M. Soumaila, cette prise d'otages libyens démontre que les Tchadiens « des zones occupées par l'armée libyenne » ont pris conscience de l'annexion de leur pays par la Libye. M. Soumaila a qualifié de « grossièrement mensongères » les informations diffusées récemment par Radio-Bardaï (la radio du GUNT) faisant état d'accrochages entre troupes gouvernementales et rebelles dans le centre-est du Tchad. Ces combats, selon Radio-Bardaï, avaient fait une cinquantaine de morts parmi les FANT (forces armées nationales tchadiennes) et quelques blessés dans les rangs des rebelles.

Récemment, N'Djamena avait fait état de la fuite d'un des chefs militaires du groupe de Bardaï, M. Saleh Adoum dit Saleh Salimi, qui, en compagnie de huit autres combattants originaires de la région

du BET (Borkou, Ennedi, Tibesti, région nord du Tchad), n'eussent à fuir le « ghetto libyen » et à rejoindre les troupes gouvernementales. Dans une interview accordée à Radio-Tchad, M. Saleh Salimi raconte la mainmise libyenne sur les zones contrôlées par le GUNT. « Pour sortir de Faya-Largeau, indique-t-il, les combattants sont soumis à une fouille rigoureuse. L'usage du laissez-passer délivré par les Libyens est systématique. La jeunesse est déportée chaque jour vers des destinations inconnues. Le système d'éducation existant a été remplacé par un autre, répondant mieux à la volonté annexionniste de la Libye (...). Les matras ne sont autres que des officiers de l'armée régulière libyenne utilisant des moyens audiovisuels pour véhiculer leur doctrine mensongère. »

[N.D.R.L. A Paris, on confirme, de sources militaires, que, depuis quelques semaines, des éléments libyens ont lancé des missions de reconnaissance furtives, au sud de Faya-Largeau et de Fada, sur une ligne de 160 kilomètres, qui constitue la limite de la « ligne rouge » fixée par les troupes françaises. Des divergences seraient apparues entre les libyens et le GUNT, les premiers soutenant que les troupes du second lanceaient des offensives vers le sud. Les troupes de M. Goukouni Oueddet, pourtant restées, estimant ne pas être victimes de telles actions. Depuis, l'unité du GUNT serait en question. En revanche, ces mêmes sources n'ont aucune confirmation de la prise en otages, par le GUNT, d'une cinquantaine de soldats et d'officiers libyens. Celle-ci, précisée, est peu probable.]

صكنا من الأصل



# LIVRES

## Gilles Perrault mène l'enquête

Le 4 mai 1978, à Paris, Henri Curiel, militant « tiers-mondiste », était assassiné dans l'ascenseur de son immeuble. Le meurtrier n'a jamais été identifié.

Après avoir, Henri Curiel, personnage discret, avait été mis en pleine lumière par une campagne de presse l'associant volontiers à un maître du terrorisme international. Les retombées politiques de l'assassinat, les difficultés de l'instruction,

les réticences de la D.S.T., les activités méconnues de Curiel, ont épaissi le mystère de cette affaire dramatique.

Gilles Perrault est allé voir de plus près. Il a consigné les résultats d'une longue enquête dans un livre : *Un homme à part*. Eric Rouleau rend compte de cet ouvrage passionnant qui devrait connaître un succès mérité, à l'égal de ceux

qu'obtinent *l'Orchestre rouge* et *le Pull Over rouge*.

Gilles Perrault restine, avec talent, l'humanité d'un Henri Curiel, la séduction et les multiples facettes d'un homme à part. Mais lui-même, si prompt à pointer l'injustice, n'est-il pas un être tout aussi singulier ? Assurément, un homme tranquille, répond Bernard Alliot, qui l'a rencontré dans un village de Cotentin...

## Henri Curiel missionnaire communiste

DEUX hommes gantés, d'allure sportive, autrui, le 4 mai 1978, dans un immeuble bourgeois de la rue Rollin, dans le 5<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Il est 14 heures précises. Au même instant, un locataire quitte son appartement et prend l'ascenseur. Deux minutes plus tard, à l'arrivée de la cabine au rez-de-chaussée, l'un des deux hommes ouvre la porte palière, l'autre tire quatre balles à bout portant, tuant net Henri Curiel. Ainsi prenait fin la vie de l'un des personnages les plus mystérieux et les plus controversés de l'après-guerre.

An cours des deux ans qui avaient précédé son assassinat, Henri Curiel, dont la vie quotidienne était réglée telle une horloge suisse, avait été dénoncé par une certaine presse - *Minute*, *l'Aurore*, le *Crapouillot*, le *Point* - comme étant le chef d'orchestre du terrorisme international infodé au KGB soviétique. En revanche, ceux qui le connaissaient bien, amis comme adversaires politiques, faisaient l'éloge de l'humanité, d'un non-violent, de nature et idéologique.

Celui qui se présentait, avec un rare équilibre, entre le ridicule, comme étant un « communiste orthodoxe », était en réalité renié, diffamé, par le mouvement communiste international. Un hant responsable du PCF le qualifiait autrefois d'« agent du 2<sup>e</sup> Bureau », les services cubains étaient persuadés qu'il appartenait au contre-espionnage français (le SDECE) ; un chroniqueur soviétique écrivait après son assassinat qu'« Henri Curiel travaillait pour le Mossad israélien. Certains de ses anciens camarades au sein du PC égyptien, dont il fut l'un des fondateurs, ne voyaient en lui que le « stoniste ». Qui avait intérêt à supprimer ce pari du mouvement révolutionnaire ? Dix hypothèses ont été émises, dix pistes se perdent dans les sables.

### A la manière de Hitchcock

L'énigme avait de quoi provoquer au moins la curiosité de Gilles Perrault. Le sujet se prêtait au tempérament de l'auteur de *l'Orchestre rouge* et de *la Longue Traque*, à sa passion de justicier (le *Pull-over rouge*, *l'Erreur*). Curieusement, Perrault n'avait jamais entendu parler de Curiel avant l'attentat de la rue Rollin. Sollicité, il refusa d'abord de s'intéresser à l'affaire ; ses préventions finirent par céder aux attraits d'un univers ténébreux, qu'il scruta, explora, fouilla, plusieurs années durant, pour engendrer *Un homme à part*, ouvrage qui figurera vraisemblablement parmi ses meilleures œuvres.

Gilles Perrault fait penser à Hitchcock. L'enquête monumentale qu'il mène en équipe avec Sylvie Brabant baigne dans l'angoisse que dégage les militants clandestins, les agents de renseignements, les filatures policières, les évocations de détenu ; le rythme du récit, sobre et incisif, est haletant ; l'humour grinçant, véhiculé par des anecdotes cocasses, traverse le drame. Le lecteur est interpellé, happé, entraîné à rassembler, avec Perrault, les pièces du puzzle. L'enquêteur dénoue l'écheveau, fil à fil, pour tisser la fresque de l'intrigue.

### La vie d'un dandy

L'habileté du conteur se confond avec la technique de l'historien. Comme Michelet, il élargit son champ de vision jusqu'à la « base géographique » de ses personnages, à leur patrie natale, l'Égypte, dont il esquisse l'évolution politique, économique et sociale, de Napoléon à Nasser. Sur cette toile de fond, il réanime Le Caire des années 30 et 40, nous montre en gros plan la bourgeoisie juive de laquelle sont issus Henri Curiel et ses camarades. Les portraits saisissants que Perrault donne de chacun d'eux, en les colorant au fil des chapitres, expliquent et illustrent le destin peu banal du « milliardaire juif communiste » qui allait espérer plus d'un État.

## Les marathons d'un homme tranquille

RUÉ Gilles Perrault, écrivain, 1931-? L'un des enfants de l'écrivain a accroché la tasse plaquée à un mur de sa chambre. « A la fête du village, dit Gilles Perrault, les jeunes gens ont inauguré notre rue avec la complicité du maire. Je ne m'attendais pas à cette plaisanterie... » Un temps. « Ce point d'interrogation m'a troublé... l'impression fâcheuse qu'il me venait de compléter la date... » Sous la main, le bos de la rampe file, lourd, massif ; envie furtive de s'y laisser glisser à plein corps... Au rez-de-chaussée, deux marches descendent vers une autre maison, plus petite. « Je l'ai acquise il y a vingt-deux ans. Je voulais écrire mon livre *Joie de Paris*. » Avec pour vocation un désarroi sentimental, Perrault était venu seul dans ce village du Cotentin, Sainte-Marie-du-Mont.

Six cents âmes, une place, une église, un village comme toute ordinaire mais dont aucune vie n'épousait tous les secrets.

« Ici, nous sommes réservés », dit Gilles Perrault. Lui, « l'écrivain », qui a fait sonche dans ce coin de Bocage qu'il connaît mieux que personne et dont il a retracé la micro-histoire (1), demeure le « horsain » - le non-natif. Pour qui vient d'ailleurs, rien ne le distingue des gens du cru, dont il a acquis, par une sorte de mimétisme, l'attitude, le teint avivé par les vents de mer.

Une photo posée sur un mur : lui, saisi en plein élan, muscles saillants, la poitrine en bloc comme ramassée, le visage un peu grimé. La photo ne lui plaît guère, qui lui renvoie une image crispée, légèrement déformée par l'effort et la volonté.

« Tous les trois jours, j'accomplis un marathon de dix heures », dit-il. Il tend une bouteille. « Je l'ai gagnée pour avoir terminé le marathon de Paris. C'est Alain Giraud qui m'avait incité à m'engager en racontant dans le *Monde* comment il avait fait celui de New-York. Durant le parcours, je l'ai maudît, me disant : si je claques dans cette affaire, tu sauras Gilles que c'est de ta faute. Mais une fois la ligne d'arrivée franchie, je ne savais plus comment lui dire ma joie... » Autres photos, posters : tennis, voitures de course.

### « Cendrars m'a donné le goût de l'écriture. »

Dans l'autre aile, au premier étage, une autre pour l'écrivain : des dossiers gonflés sur les rayonnages ; sur le côté, une fenêtre étroite, non pour regarder la campagne, juste pour capter la lumière. Perrault écrit sur une table banale face au mur blanc afin que rien ne vienne le troubler. « La rédaction de *Un homme à part* m'a valu un an de cellule... Mes voisins croient alors que je suis absent. » Chacun de ses livres-enquêtes, *la Longue Traque*, *l'Orchestre rouge*, le *Pull-over rouge*, ou *Un homme à part*, lui prend une à deux années de recherches, une année pour l'écrire. « Il me faut remettre ensuite les pieds sur terre. » Thérèse, son épouse, souriante : « Les enfants lui parlent, il ne répond pas, ou à côté, il est ailleurs. » La famille s'est-elle accommodée de ces périodes de gestation, du silence du bureau ? La célébrité de l'écrivain s'arrête-t-elle à l'entrée du foyer ? « L'annonce que j'ai brisé ma plume ne susciterait pas une émotion particulière parmi mes enfants », constate Gilles Perrault.

En bas, dans la grande pièce à vivre, des rayonnages de livres montent jusqu'au plafond. Des milliers d'ouvrages, une bibliothèque idéale où sont alignés en double rangée tous les grands noms. Dans cette armoire, un peloton de Cendrars. « Il a enchanté mon enfance. C'est lui qui m'a donné le goût de l'écriture. Pourquoi diable dit-on maintenant qu'il n'a jamais pris le *Transsibérien* ? Quelle importance ? » Sig, un grand épave breton, indifférent à l'histoire littéraire, frère son maître et va s'allonger, mêlant ses taches à celles du tapis au point de vue.

Le vent plaqué des gouttes sur la baie vitrée. Gilles Perrault ajoute une bûche dans la cheminée : « A dix ans, je voulais être écrivain. Un de mes amis voulait être aventurier : il l'est devenu... » Mais Perrault était « programmé » pour être avocat comme son père. Ses deux frères sont ingénieurs et homme d'affaires ainsi qu'on le devine dans une famille bourgeoise sérieuse. Gilles Perrault fut donc avocat pendant cinq longues années avant de renoncer à la robe. Échappe-t-on à sa « programmation » ? Dans la plupart de ses œuvres, il demande justice. Ses parents firent-ils de la Résistance ? Il devint parachutiste en Algérie. Et c'est à ses complices d'arme qu'il consacra son premier livre, lui si éloigné de « mythe par ». A propos d'Henri Curiel le tiers-mondiste assassiné d'*Un homme à part*, Gilles Perrault parle de « vérité contradictoire ».

BERNARD ALLIOT.

(Lire la suite page 19.)

(1) *Les Gens d'ici*, de Gilles Perrault, Ramsay, 466 pages (1981).



Gilles Perrault vu par BÉRENICE CLEEVE.

### EXTRAITS

#### Les singularités d'un révolutionnaire

« (...) Henri croyait en l'astrologie. Il n'y voyait pas le moyen de déchiffrer l'avenir mais la possibilité d'appréhender un caractère. Selon Jehan de Wargem, c'était pour lui façon de pallier un manque de psychologie dont il était cruellement conscient. Au comité directeur, lorsque la conversation venait sur le mécontentement entre deux membres qu'on avait eu bon d'accoupler pour une tâche, il laissait tomber avec la force de l'évidence : « Qu'espérez-vous ? Un Taurus est généralement accueilli dans un silence de mort. Si quelqu'un lui reprochait une dispute avec Gerold, il levait les bras au ciel : « Qu'est-ce que ça peut ? Un Sagittaire... » Il avait des problèmes avec les Sagittaires. Il déplorait des ruses de Sioux pour découvrir mine de rien le jour et l'heure de la naissance d'un nouveau camarade, en vue de dresser son thème astral. Lorsqu'il était en prison, ses intimes lui adressaient les précieux renseignements encaignant toute personne entrée dans leur vie privée afin qu'il demandât aux astres un feu vart nu rouge. »

« (...) Il adorait marier, démarier, remarier. Minnie Grégoire surnant que Madame Sotell. Un oiseau pipelette (...) qui lui restait du Caire. Les détails lui étaient familiers. Certains s'en exaspéraient. La plupart l'aimaient pour sa disponibilité chaleureuse - son côté apôtre. Il ne résistait pas à la tentation d'aider une âme en peine. En 1960, il rentre équipé d'un voyage à Genève. La direction du réseau de soutien au FLN accapare ses forces, réquisitionne son temps. Joyce le voit s'asseoir à sa table et rédiger comme d'habitude brouillon sur brouillon - il avait la plume nouée. Elle s'approche et découvre, au lieu du texte politique qu'elle prévoyait, une lettre commençant par : « Cher Hugo, je ne vous connais pas, etc. » Une jeune femme éplorée, dans le train, avait raconté à Henri sa vie tout juste brisée par une rupture avec son ami Hugo. Touché par ses larmes, il avait promis d'intervenir. Une copieuse correspondance s'ensuivit malgré les reproches de Joyce, furieuse du temps gaspillé. Elle se conclut par un mariage. » (...)

## le feuilleton

« LE SOURIRE DU CHAT », de F. Maspero

### Orphelin de frère

QUE les gens racontent leur vie, je n'ai rien contre, si gens et vies en valent la peine. Avec Maspero, c'est le cas, formidablement.

A l'usage des enfants ou des oubliés, un point d'histoire : témoignages et théories d'extrême gauche n'auraient pas foisonné comme ils l'ont fait dans les années 60, si un libraire du quartier Latin nommé Maspero n'avait édité, à partir de 1959, Altman, Bettelheim, Debry, Fanon, Guwers, Mandouze, ainsi que les revues *Tricontinental*, *Parisiana*, *l'Alternativa*.

Ideé maître de ce militant fidèle à 36 et 44 : offrir une tribune aux communistes antistalinien, aux anticommunistes et tiers-mondistes, alors sans voix, et, en général, élargir le droit à l'expression, confisqué par les professionnels, à ceux qui n'ont jamais eu la parole.

Le pouvoir du moment donne la mesure de son affolement en multipliant saisies, procès et amendes destinés à couler l'entreprise, tandis que les voix systématiques, moins « révolutionnaires » qu'on ne l'a dit, ruinaient le libraire La Joie de lire, liée aux éditions et véritable mecq de la jeunesse gauchiste autour de 1968.

Après cette date, d'autres éditeurs exploitaient le filon du livre politique, du moins ce qu'il en restait, car auteurs et lecteurs potentiels allaient bientôt faire carrière dans le désenchantement, l'anticommunisme, le méli mélo et le jacobinisme ; le retour à Nietzsche, Aron, Dieu, Drieu et Marie-Françoise Geraud.

Maspero n'avait plus sa place dans ces opérations médiatiques. Il fallait céder au désespoir, il y a dix ans. Et voici qu'avec des Mémoires d'enfance à pleine romancette il fournit après coup la clef qui nous manquait : la blessure dont ce bourgeois combé, au regard si pacifique, a tiré la violence de son espoir.

Le petit François des années 40 a tout pour être heureux. Le point fixe, le semblant d'absolu, auxquels se réfère toute enfance - grange, fourche d'arbre, boîte de hametons, soir d'été, - a pris pour lui l'aspect d'une vaste maison de famille face aux îles d'Hyères, le Valeran. Son père est un sinologue

par Bertrand Poirot-Delpech

réputé, que le narrateur écoute, sous son bureau, décrocher des manuscrits rapportés du Tibet. Sa mère a la grâce attentive dont chacun rêve. Avec son frère aîné, enfin, l'enfant attend à la complexité des portées d'animaux. Ce n'est pas pour rien qu'Antoine, c'est son nom, l'a baptisé affectueusement le « Chat ». Leur découverte de la nature hourtée de la Valeran et leurs parties de neige, sous le regard de grands-parents exquis, ont quelque chose de voluptueux, de paradisiaque.

Dans le vallée de Chevrouse où la famille s'est réfugiée, cette fête de la fraternité continue de plus belle, malgré les bombes. Le « Chat » sent monter vers lui, ensemble, les promesses de la Libération et de la puberté. La concours de l'École normale ayant été supprimé en 1944, Antoine, qui y avait de bonnes chances, se voue à la Résistance. On le conduit, sa foi saine faillie dans le bocheisme. Le « Chat » se aggrave néanmoins pour un vol de cartes d'alimentation, à 1945, le moment de l'occupation allemande.

SELON les consignes de son réseau, Antoine, début 1944, passe, heureusement sans son frère, aux attentats individuels. Il tue trois officiers de la Wehrmacht. Au troisième, il échappe de justesse au bouclage du quartier en se déguisant en bœuf vichyste. Mais son complice est pris, et sera fusillé. La Gestapo entre en action. Le père, qui, déjà à été inculpé en 1941, est déporté vers Buchenwald. La mère, après Fresnes, ira en Kommando à près de Ravensbrück.

Relâché de la rue des Saussaies en raison de son âge - treize ans et demi -, le « Chat » est recueilli chez des cousins. Commence alors une attente qui ne vaut que pour lui, et qui constitue l'âme du livre. Tandis que les petits drapeaux des cartes d'Europe annoncent joyeusement le dernier marche, que Paris se libère, que de Gaulle descend les Champs-Élysées, et que chacun commence à faire des projets, chewing-gum et sving aux lèvres, le « Chat » supporte les chances de revoir les siens. Persuadé qu'Antoine a rallié l'armée Patton, il se glisse dans des convois jusqu'à Nancy, d'où la Croix-Rouge le ramène chez sa tante, bon pour une paire de claques.

A l'été de l'extermination se fait jour, au printemps 1945. Entre deux cours au lycée Montaigne, et lors que le Luxembourg bourgeoise adoralement, l'orphelin en puissance rôde autour de l'Hôtel Lutetia, où arrivent les premiers rescapés des camps.

L'histoire ne lui aura pas fait de cadeau. Retour de Buchenwald, l'ancien directeur de la Bibliothèque nationale, Julien Cain, révèle que le père du « Chat » est mort de dysenterie, non sans avoir expliqué de mémoire le bouddhisme japonais à ses voisins de palisse, dans un de ces sursauts d'optimisme qui lassent muet d'admiration. Sa mère reviendra, via le Pologne, le cheveu ras, gris ; elle la trouvera « grand ». Mais Antoine, il l'apprendra dans l'euphorie du 1<sup>er</sup> mai 1945, est mort sur la Moselle avec l'armée Patton - son intuition presque amoureuse ne l'avait pas trompé !

(Lire la suite page 20.)

Un grand inédit

**THOMAS HARDY**

**REMEDES DÉSESPÉRÉS**

Traduit de l'anglais par Robert Davreu

Collection « Classiques Pavillons »

**ROBERT LAFFONT**

Handwritten signature or stamp at the bottom of the page.



# André WURMSER

## Le nouveau kaléidoscope

nouvelles

Histoires de tous les temps, qui puisent leur inspiration dans le souvenir, les choses vues, la fantaisie.

GALLIMARD *mf*

**Artistes, Managers, ce livre vous concerne!**

**1990**  
**Le Complexe de Léonard**  
J'AMAIS NOTRE SOCIÉTÉ industrielle n'eût eu tant besoin de ses artistes. Aujourd'hui, ils sont tous convoqués dans la même aventure.

observateur

**Le délire de la guerre**

**Alain Bosquet**  
**Les Fêtes cruelles**  
roman

"Il faudrait remonter aux grands forcenés froissés du 18<sup>e</sup> siècle pour retrouver ce ton: il y a de Casanova dans ce fleugmatique exalté."  
François Nourissier/Le Point

"une force de frappe prodigieuse: l'ironie."  
André Brincourt/Le Figaro

MICHEL AGLIETTA  
ANTON BRENDER

**les métamorphoses de la société salariale**  
La France en projet

"Livre particulièrement stimulant, on y trouvera matière à d'utiles réflexions... une vision féconde de l'histoire, passant de la société féodale à la société bourgeoise puis à la société dite salariale."  
JEAN BOISSONNAI/L'EXPANSION

CALMANN-LÉVY

### Le complexe de Léonard

A la mi-février 1983 se rencontrèrent en Sorbonne, à l'initiative de la France, près de 400 intellectuels français et étrangers, des bords les plus divers, pour réfléchir sur la réponse culturelle à l'éventualité de la crise économique. Cette réunion de l'Internationale de l'Imaginaire a fait sourdre certains à Paris et déclencha outre-Atlantique les sarcasmes du *Wall Street Journal*, alors que l'intelligentsia étrangère, notamment nord-américaine, considérait généralement ces assises comme un « tour de force » (*The New York Times*) et surtout exprimait le désir qu'il y ait un suivi.

La rencontre, fin mars 1984, à New-York entre le président Mitterrand et l'écrivain juif francophone vivant aux États-Unis, Ellis Wiseman, a permis de confirmer que se déroulerait d'ici un à deux ans, sinon en France du moins avec le plein soutien de celle-ci, une conférence internationale sur la langue et le racisme dont il avait été question en Sorbonne. En attendant, aura lieu à Bruxelles, le 3 mai, une autre rencontre, souhaitée il y a un an dans la même enceinte par plusieurs intellectuels européens: la première réunion officielle, depuis qu'exista la Communauté économique européenne, des ministres de la culture des dix nations qui le composent actuellement.

D'autres initiatives suivront. Pour s'y préparer les « sorbonnards » éphémères de février 1983 auront à leur disposition la « charte » de leur mouvement informel constituée en quelque sorte par les principales interventions d'Yves-A. F. Mitterrand, L.S. Senghor, J. Lang, F. Chastolat, J. Darrida, M. Frisch, G. Grana, Y. Kamal, W. Leonard, S. Sontag, etc.) réunies sous l'invocation du « complexe de Léonard » et présentées par Jean Daniel, du *Nouvel Observateur*. Il écrit: « Faire que l'imagination de Léonard de Vinci soit aussi tôt captée par l'industriel pour pallier les insuffisances des économistes dénoncés par [l'Américain] Galbraith, devient la nouvelle espérance lyrique. » L'ensemble des textes sont introduits par Norman Bimbaum (États-Unis) Giorgio Strehler (Italie) et Jean-Pierre Faye (France). Il n'y a pas de conclusion car, comme disait Flaubert, « l'inséparable c'est souvent de conclure... » - J.-P. H.

\* *Le Complexe de Léonard*, Editions du *Nouvel Observateur*, Jean-Claude Lattès, 374 pages, 59 F.

### la vie littéraire

#### L'Espace analytique

« L'Espace analytique », aux éditions Denoël, est une nouvelle collection de psychanalyse dirigée par Patrick Guyonard et Maud Mannoni.

Le premier volume paru: *Travail de la métaphore* (222 p., 82 F.), rassemble des travaux d'analystes d'origine diverse - freudiens, kleinien, lacaniens - tournant autour des thèmes de l'identification et de l'interprétation. Metformé fait l'objet d'une étude pénétrante d'Octave Mannoni, cependant que Stendhal et Baudelaire donnent à Julia Kristeva l'occasion d'exercer sa perspicacité critique. Edmond Orgue, Geneviève Heng et Monique Schneider présentent des contributions qui font, elles aussi, l'objet d'un débat au cours de l'année 1982-1983 devant un public composé de membres du Centre de formation et de recherches psychanalytiques.

Les conférences et les débats - on peut relever parmi les intervenants les noms de Michel Neyraud, Françoise Daito, Conrad Stein et Jacques Sédot - ont été retranscrits par Joël Dor et présentés par Maud Mannoni. - R. J.

#### Les morisques et l'Espagne

Que savons-nous des morisques en France? Que savons-nous de ce dernier chapitre de l'islam d'Espagne? L'imparfait « que savons-nous » serait plus éloquent, car depuis quelques années l'historiographie française d'honneur de quelques travaux qui comptent parmi les plus pénétrants sur la question de ce crypto-islam qui persista plus d'un siècle après l'expulsion de tous les infidèles - juifs et musulmans - en 1492. C'est au dix-septième siècle que furent définitivement bannis les derniers rejets, comme étrangers à l'âme espagnole. Or, lorsqu'on y réfléchit bien, ces morisques étaient fondamentalement des Espagnols islamisés et non des envahisseurs venus d'Orient, des étrangers au pays. C'était l'un des mérites de Louis Cardillac de l'avoir montré dans son ouvrage monumental, *Morisques et chrétiens* (Kailash, 1977), en situant cet affrontement polémique de 1492 à 1640 sur le terrain idéologique.

Et voici que paraissent sous le titre *Les morisques et leur temps* (Editions du CNRS) les actes d'une table ronde internationale qui s'est tenue du 4 au 7 juillet 1981 à Montpellier, à l'initiative du professeur Cardillac. Nous apprenons ainsi que les morisques n'étaient

que de « mauvais chrétiens ». Convertis de force ils n'en continuèrent pas moins, à l'instar des marabouts juifs, à vénérer Allah et à entendre la parole de Mahomet, en une pratique déguisée, « Espagnols différents », ils étaient cependant fils d'Hispanie et d'Al-Andalus, cette Andalousie qui, pour tirer son nom des Vandales, n'en fut pas moins sept siècles durant le pôle de rayonnement et le joyau de l'islam occidental.

Margineux dans l'empire chrétien tentaculaire et intolérant, ils seraient été appelés « morisques », d'un nom qui serait le dérivé péjoratif de *Mores* ou *Mures*. Ils léguèrent pourtant à l'Espagne une histoire attachante et tumultueuse, un art - habitat, céramiques, études dans cet ouvrage - une culture originale, une littérature - ces textes poétiques sur lesquels s'est penché avec tant de science et de pertinence Louis Cardillac. - une tradition littéraire dont on retrouve la trace chez Cervantès ou chez Lope de Vega. - ALBERT BENSOUSSAN.

#### Les mille et une nuits de Monique Dorsel

Impossible, à Bruxelles, d'ignorer le Théâtre-Poème de Monique Dorsel. Le philosophe Jacques Sojcher, qui appartient avec Josette Hector, Maurice Olander, Pierre Mertens et Marc Rombaut au petit groupe des fidèles se retrouvant depuis plus de vingt ans rue d'Écosse, écrit justement que le Théâtre-Poème « qu'il est la preuve vivante que la littérature impossible est possible, que le sans rayonne, qu'il a un corps mouvant, pluriel, une force diasporique; qu'il est centre d'éclosion, de désir, plaisir et dépassement partagés ».

A ceux qui ne connaissent pas encore le Théâtre-Poème, l'occasion est donnée de lire cinquante et un textes, poèmes, fictions ou témoignages, qui retiennent dans l'entre de Monique Dorsel, arimestrice, mais aussi actrice (on lui doit une inoubliable Molly Bloom et, actuellement, une adaptation de *Pardie*, le terrible récit de Mertens). Parmi les auteurs de ce recueil en forme d'hommage, signalons la présence de Jacques Henric, Jean-Pierre Verheggen, Bernard Noël, Denis Roche, Jean Ricardou, Mathieu Bénétat, Dominique Rolin, Michel Deguy et Philippe Sollers. *Mille et un soirs* du Théâtre-Poème est publié par les éditions du Théâtre-Poème, 30, rue d'Écosse, 1080 Bruxelles, 240 p., 75 FF ou 490 FB. - R. J.

### vient de paraître

#### Romans

ROGER BORDIER: *Les Temps heureux*. - Dans le sillage de personnages ardents toujours prêts à se colteler avec l'histoire, l'auteur des *Blés* (prix Renaudot 1961) brosse une fresque épique - des combats de la Commune au centenaire de la Révolution - qui inspirent l'amour et le goût de la liberté. (Albin Michel, 352 p., 75 F.)

BERNARD CLAVEL: *OR de la terre*. - Ce deuxième volet d'une grande fresque, *le Royaume du Nord*, évoque la vie aventureuse et dramatique d'un chercheur d'or sur une vaste étendue couverte de neige et de glace. (Robert Laffont, 328 p., 75 F.) Du même auteur, parait *Je te cherche vieux Rhéne*, célébration d'un fleuve connu jadis pour ses empotements. Ce texte a été publié pour la première fois, en 1979 chez Hachette, avec des photographies d'Yves-André David. (Actes Sud, 130 p., 49 F.)

ROBERT ESCARPIT: *Les Vorges d'Hamzab*. - A partir de documents de famille, Robert Escarpit reconstitue la vie de Bernard Hamzab, né en 1778 en Gironde, maria de Caenogac qui parcourut les océans et connut une multitude d'aventures. (Flammarion, 366 p., 79 F.)

HENRI GOUGAUD: *L'Inquisiteur*. - En l'an 1321, les certitudes de l'inquisiteur Novelli sont réduites à zéro par l'apparition de quelques semaines. (Seuil, 256 p., 75 F.) Du même auteur paraissent en poche *L'Arbre à soleil*, un recueil de cent légendes du monde entier. (Points, 384 p., 29 F.)

CHRISTIANE BAROCHE: *Du vertige et du vent*. - Un recueil de poèmes en vers et en prose, par l'auteur de *Chambre avec vue sur le passé*, bourse Goncourt de la Nouvelle 1978. (Sod, 62, rue Sainte, 13001 Marseille, 114 p., 60 F.)

JEAN PLUMYÈNE: *Projets parisiens*. - A l'occasion d'un vagabondage, d'une errance dans les rues de Paris, l'auteur évoque des écrivains dont la vie et l'œuvre furent étroitement associées aux fêtes et aux meurs de la capitale. (Julliard, 170 p., 50 F.)

TOURISME LITTÉRAIRE  
JEAN-MARIE DUNOYER: *Anney*. - A la découverte d'Anney, de ses rues, de ses richesses culinaires et des grandes ombres qu'ont reflétées les eaux de son lac. L'hommage sensible d'un enfant du pays. (Champ Vallon, 110 p., 70 F.)

Essais  
CHRISTIAN ZIMMER: *Le Retour de la fiction*. - L'auteur, collaborateur du *Monde*, analyse ce que recouvre l'affirmation d'un « retour

#### de la fiction » au cinéma et à l'écran

sur le « réalisme » présumé du septième art. (Gérif, coll. « 7 Arts », 100 p., 66 F.)

THÉÂTRE  
RÉGINE PERNOD, GENEVIÈVE BALLAC, CUY CAUCHER: *Jeunes et Théâtres*. - C'est Christine Le Temporelle du *Mystère de Jeanne d'Arc* et de *Théâtre de Léonard*, mystère écrit par Geneviève Ballac, est précédé d'une présentation de la médiéviste Régine Pernod portant sur *Jeunes et les universitaires* de son temps, et suivie d'un commentaire du père Caucher sur la mystérieuse identification de *Théâtre* à Jeanne. (Seuil, 144 p., 59 F.)

POLITIQUE  
JACQUES FRÉMONTIER: *Les Coquets de la droite*. - J. Frémontier a rencontré une soixantaine de jeunes « fus de droite. Leurs réponses annonceraient-elles l'émergence d'une « deuxième droite », différente et novatrice? (Seuil, 320 p., 79 F.)

MICHEL PONIATOWSKI: *L'Europe ou la mort*. - Pour l'auteur, l'avenir est simple: « C'est l'Europe ou la naufrage. » Et « construire l'Europe, c'est d'abord débarrasser la France du socialisme, non seulement institutionnel et gouvernemental, mais aussi psychique et mental ». (Albin Michel, 256 p., 65 F.)

### en poche

#### Les questions éternelles de Vuletic

« DANS une petite goutte de pluie / tout mon destin / s'inscrit »

Parfois narratifs, parfois symboliques, toujours métaphysiques ou philosophiques, les poèmes d'Anđelko Vuletic posent les questions éternelles de l'homme, de son pourquoi, de son comment, de son devenir, de sa liberté. Rien n'échappe à l'humour cynique de l'auteur: la violence, le carnage, l'absurdité de la vie passent à travers des tableaux et des emblèmes transparents. La protestation de Vuletic épouse le soulèvement de l'âme pour accuser la puissance qui nous fait naître et s'aspire dans la soif de revendication de l'innocence. Entre ces deux pôles, le fleuve coule, des ponts s'élevaient où passent des hommes qui les cimentent et les soutiennent. L'infatigable échange entre la faute et la vertu, la douleur et le bonheur, le jeu vertigineux où s'affrontent l'âme et le corps, la créature et son créateur, l'arbre, l'herbe, le flux et l'homme qui sans rien ni raison les pile et les foule, entraînent une dialectique douce et inéluctable.

Chez Anđelko Vuletic nulle plainte. Des questions incisives, des revendications sans appel, des constats brutaux.  
« Le temps hurle au-dessus de moi / Et je n'ai pas de barque »  
« Mon cri dans le soleil couchant / n'est rien d'autre / que mon / propos / sépulcraire / qui s'écroule sur ma tête / tandis que je marche encore dans la vie »

Dusan Matic avait coutume de dire que le Français cressait sa langue. Pour donner toute sa puissance à celle de Vuletic, il faut le marteler et le battre comme sur l'enclume.

#### LAURAND KOVACS.

\* QUAND JE SERAI GRAND COMME LA FOURMI, d'Anđelko Vuletic, poèmes traduits de serbo-croate par Berka Legras et Anne Rasovec (Ombres), 280 p., 80 F.

ALFRED EINSTEIN, qui s'était réfugié aux États-Unis et qui y mourut en 1952, est connu de tous les admirateurs de Mozart grâce à sa révision du catalogue de Köchel. *La Musique romantique*, que réédite Gallimard dans la collection « Tel », s'inscrit à l'origine dans une histoire générale de la musique. L'auteur y traite des différentes formes musicales et de leur évolution après Beethoven. Traduit de l'anglais par Jacques Delalande. (Gallimard, 445 p., 45 F.)

UN ÉTRANGE VISITEUR, qui ne désigne pas même dire son nom, survient providentiellement Akys Protosberg de la mère... avant d'être victime d'un tueur. Cette étrange histoire réapparait dans le « Cahiers rouges » de Grasset, qui rééditent le roman d'André de Richaud, *l'Étrange Visiteur*, publié pour la première fois chez Grasset en 1958. Pour ce roman en clair-obscur, où le drame, le meurtre obéissent à la farce, on a parlé à propos de l'auteur d'une « sorte de Pagnol noir ». (Grasset, 36 F.)

### en bref

LA MAISON DE LA POÉSIE rendra hommage à Francis Ponge, du 9 avril au 6 mai. Une exposition et deux soirées en présence de l'auteur du *Paris pris des choses* rendront compte d'une tentative que Jean-Paul Sartre qualifiait dans *Situations I* de « une des plus curieuses et des plus importantes de ce temps ».

Une rencontre - A propos de Francis Ponge - aura lieu le mercredi 18 avril, à 20 h 30, avec la participation d'André Berne-Joffroy, Serge Kostor, Jacques Réda et Gilleslain Sarrailh. « Francis Ponge à travers ses textes » sera le thème de la soirée présentée le mercredi 25 avril à 20 h 30 par Jean-Marie Gleizes et Bernard Veck, auteurs d'un *Francis Ponge à paraître dans les « Cahiers de l'Hème »*. Les textes seront lits par Jean Topart et Christiane Réda.

LE MAGAZINE LITTÉRAIRE, dans son numéro d'avril, consacre un épais dossier à Antoine Arnaud, avec des articles et des textes de Henri Thomas, Philippe Sollers, Paul Thévenaz, Bernard Delvalle, Jean-Paul Morel, Patrice Bollon, Jean-Paul Dollé, Jean-Michel Rey, Arthur Adamov, Maurice Sallot et Jacques Frelat. Une chronologie et une bibliographie complètent ce dossier (n° 206, prix 18 F.).

UNE EXPOSITION CONSACRÉE À RENÉ DAUMAL (1908-1944) sera du 16 au 21 avril au lycée Chateaubriand de Charleville-Mézières dont le cofondateur du Grand Jeu fut élève entre 1919 et 1922 (13, rue Desvieux, 08000 Charleville-Mézières. Tél.: (24) 33.21.65). L'exposition se poursuivra, du 25 avril au 20 mai, au musée Rimbaud (Vieux-Moulin, quai Rimbaud. Tél.: (24) 56-24-09). Y seront évoqués, en particulier, les racines ardennaises de René Daumal, les influences dont il se réclamait et sa recherche menée sur les différents courants mystiques.

LES JEUX FLORAUX DU DAUPHINÉ auront lieu en mai et juin prochains. A cette occasion, plusieurs concours sont proposés dans différentes disciplines sous l'autorité de l'Académie des Jeux floraux, notamment en poésie (clôture des inscriptions le 20 avril) et en scénarisation dramatique pour le théâtre ou l'opéra. De plus, un concours d'affiches est organisé sur le thème « Victor Hugo, visionnaire » en vue de la célébration du centenaire de la mort de l'écrivain. (Renseignements: M. René Girard, secrétaire général de l'Académie des Jeux floraux de Dauphiné, Le Manigault, 38450 Moirans. Téléphone: (76) 35-30-50.)

LE JURY INTERNATIONAL DU PRIX JOHANN-PETER HEBEL a consacré Claude Vigée pour son œuvre poétique. Le Prix J.-P. Hebel, d'un montant de 10 000 DM, récompense l'œuvre d'écrivains qui ont contribué aux échanges littéraires, culturels ou philosophiques entre les divers pays de l'aire linguistique allemande: Autriche, Suisse, Italie du Nord, Allemagne méridionale, France de l'Est.

صكنا من الأصل



au fil des lectures

Récits

L'après paradis de Jean Joubert

Tout quitter, métier, amis, pays, pour un minuscule village grec... L'après paradis de Jean Joubert...

Dès le début de ce séjour, les moments d'émulation alternent avec des instants de désarroi... L'après paradis de Jean Joubert...

MONIQUE PÉTIILLON. \* LE LÉZARD GREC de Jean Joubert, Grasset, 296 p., 85 F.

L'Apocalypse selon Maurice Henry

Maurice Henry, encore imprégné du Manifeste du surréalisme... L'Apocalypse selon Maurice Henry...

L'auteur, dans la préface à l'édition que nous proposons aujourd'hui... L'Apocalypse selon Maurice Henry...

PIERRE DRACHLINE. \* L'ADORABLE CAUCHEMARE de Maurice Henry, Le Dilettante, diffusion: GIDE, 62 p., 55 F.

Lettres étrangères

Doris Lessing et ses chattes

Les chats sont capables du meilleur et du pire, comme tout le monde... Doris Lessing et ses chattes...

la comédie féminine, c'est en toute humilité qu'elle nous propose ses hypothèses.

Des chats, alla en a toujours connus. Ils grouillaient dans cette ferme de brosse où se déroulent ses remarquables *Visuelles africaines*...

Les deux chattes de M<sup>me</sup> Lessing pourraient donc être le ciel... Les deux Espagnes de Jean-Pierre Chabrol et Claude Marti...

Unique spectatrice de ce « théâtre brillant, effrayant », Doris Lessing compte les corps... Les deux Espagnes de Jean-Pierre Chabrol et Claude Marti...

GABRIELLE ROLIN. \* LES CHATS EN PARTICULIER de Doris Lessing, traduit de l'anglais par Marianne Véron, Albin Michel, 217 p., 55 F.

Romans

Les deux Espagnes de Jean-Pierre Chabrol et Claude Marti

Jean-Pierre Chabrol, romancier émérite, et Claude Marti, instituteur occitan, après *Cambiaros*, nous donnent un nouveau roman écrit en commun... Les deux Espagnes de Jean-Pierre Chabrol et Claude Marti...

Voyage impromptu, qu'on double d'un ailleurs et d'un autre temps... Les deux Espagnes de Jean-Pierre Chabrol et Claude Marti...

Les auteurs - et les personnages - font ce qu'ils ont pu... Les deux Espagnes de Jean-Pierre Chabrol et Claude Marti...

Humour. Rire avec la camarade. \* SI LA VIE AVAIT UNE SECONDE ÉDITION, écrivait Oscar Wilde... Rire avec la camarade...

science-fiction

Noirs futurs

MENSONGES ET COMPAGNIE: le titre surprend, mais il est bien fidèle à l'original... Noirs futurs...

Le récit débute de façon traditionnelle, puis on dérive, on diverge... Noirs futurs...

LE FLEUVE DE L'ÉTERNITÉ coule en poche... Noirs futurs...

L'après commence le jour du grand cri... Noirs futurs...

LE PÈRE DE FEU est le quatrième volume d'un cycle... Noirs futurs...

Nous sommes à la fin des temps... Noirs futurs...

SCIENCE-FICTION N° 1 s'ouvre sur une photo de voiture accidentée... Noirs futurs...

On trouve dans ce numéro un classique des univers parallèles... Noirs futurs...

MICHEL JEURY.

une dimension apparemment plus restreinte - l'individu plus que l'histoire - mais en fait plus vaste... Pythagore chez Borges...

PIERRE-ROBERT LECLERCO.

\* LES PETITES ESPAGNES de Jean-Pierre Chabrol et Claude Marti, Grasset, 295 p., 85 F.

Pythagore chez Borges

Après un livre de nouvelles qui a attiré l'attention de la critique... Pythagore chez Borges...

Comme Pythagore est, en quelque sorte, entre l'Inde et l'Égypte antique... Pythagore chez Borges...

Le plus étonnant, dans ce livre si poétique et si fuyant... Pythagore chez Borges...

\* ARCHÉOLOGIE DU ZÉRO d'Alain Nédard, « L'Asini », Denoël, 254 p., 84 F.

Humour

Rire avec la camarade

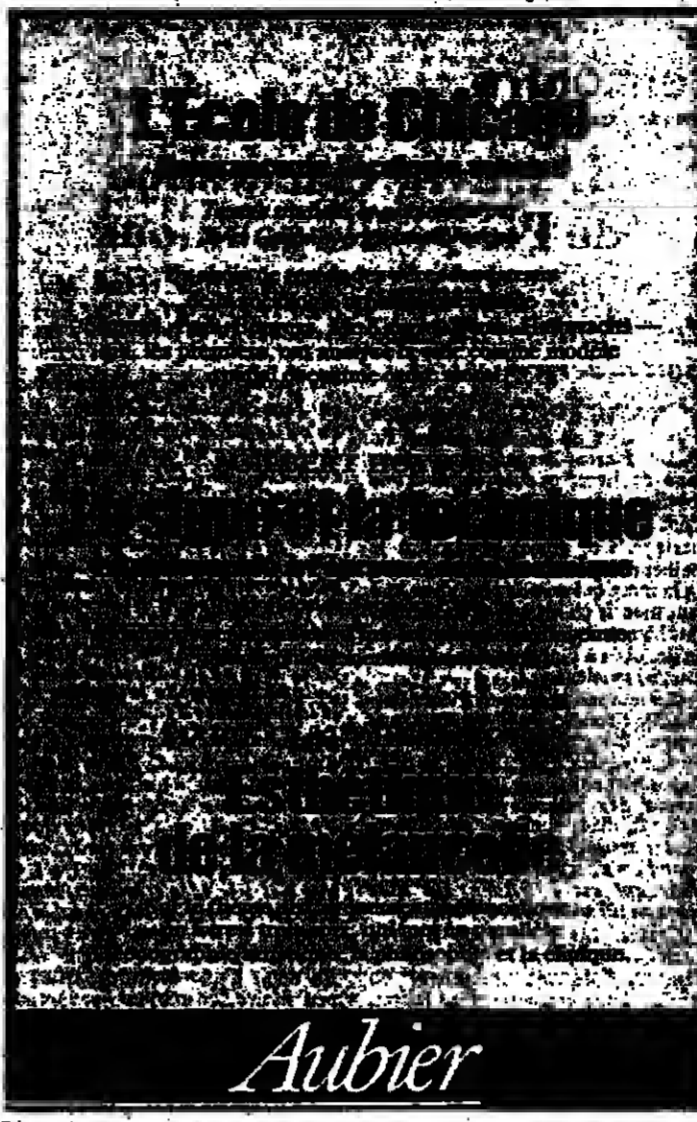
« Si la vie avait une seconde édition, écrivait Oscar Wilde... Rire avec la camarade...

On doute, parfois, de l'authenticité de telle ou telle saillie trop brillante... Rire avec la camarade...

Quant à ceux qui la maladie ou le désespoir trahissent... Rire avec la camarade...

P. Dra. \* PETIT DICTIONNAIRE A MOURIR DE RIRE de Philippe Hérédia... Rire avec la camarade...

\* LE 7<sup>e</sup> FESTIVAL DE POÉSIE MURALE, POÈTES EN SOLOGNE s'ouvre le 14 avril 1984... Rire avec la camarade...



Racontée par son auteur, la spectaculaire découverte du plus vieux de nos ancêtres

Donald Johanson et Maitland Edey

LUCY

Une jeune femme de 3 500 000 ans

Préface de Maurice Taieb

« Un livre passionnant, complet, précis... Une véritable initiation à la paléanthropologie moderne »

PR P. DEBRAY-RITZEN (Le Figaro)

Collection "Vécu" ROBERT LAFFONT

PRIX DES LIBRAIRES 1984



Guy Lagorce Le Train du soir roman GRASSET



rencontre

L'activité clandestine de Pierre Bergounioux

Un débutant s'explique sur la passion d'écrire

CATHERINE, qui donne son titre au premier roman de Pierre Bergounioux, n'est, dans ce livre, que le signe d'une absence. Elle n'est qu'un nom, celui d'une femme partie après dix ans de mariage...

Comme son narrateur, Pierre Bergounioux serait volontiers resté sans visage. Comme l'un des écrivains contemporains qu'il admire le plus, Julien Gracq, il aurait souhaité se garder des interviews...

Pierre Bergounioux devient discret, enflammé, quand il parle de ce qu'il aime - les sciences naturelles, les insectes - avec le côté

JOSYANE SAVIGNEAU. \* CATHERINE, de Pierre Bergounioux, Gallimard, 154 p., 59 F.

portrait

Le voyage de Paul Valet aux Enfers

Un poète qui fait le procès de l'homme

DEPUIS quinze ans, Paul Valet avait poussé son amour de la discrétion jusqu'au silence. Son nouveau livre, Solstices terrassés, choquera certainement les âmes sensibles...

A soixante-dix-neuf ans, cet ancien médecin habite un pavillon de la banlieue parisienne. La révolte habille quelquefois de douceur le visage de certains êtres, et Paul Valet n'accuse avec un sourire que ponctue l'infinie tristesse du regard...

Le poète évoque avec émotion Guy Lévis Mano qui prit le risque d'écrire ses quatre premiers livres...

Peu à peu, le poète de Paul Valet a évolué vers le tragique et l'aphorisme. Les mots de cet homme, qui entend vivre de profil, se sont crispés jusqu'à cri.

« Mon corps me semblait coupé en deux » Paul Valet vit volontairement isolé du milieu littéraire. Il se sent terriblement seul...

« Benoit, dit Paul Valet, a compris tout de suite ce que je voulais exprimer dans Solstices terrassés. Je n'ai jamais eu un contact aussi propre, aussi respectueux de l'homme qu'avec Benoit. Ce qui est arrivé entre nous dépasse les lois de la nature. »

cherché à prospérer dans ce domaine. J'éprouve pour l'argent l'aversion la plus profonde. L'occupation de la France par les nazis et l'établissement du régime de Vichy marquèrent une cassure dans la vie du poète...

« Tous les suppliciés de notre grand siècle de progrès » Pudique, Paul Valet n'évoquera jamais, dans ses œuvres, les malheurs qui, alors, frappèrent directement ses proches. Il se contenta de consigner sa vision du siècle dans quelques vers de Sans muséité...

Depuis quelques mois, le poète accumule les inédits. Je suis pris d'une frénésie d'écrire. Je me lève toutes les nuits et j'écris jusqu'à épuisement de mes forces. L'accumulation du silence, peut-être...

PIERRE DRACHLINE. \* SOLSTICES TERRASSÉS, de Paul Valet et MAI HORS SAISON (n° 9), Editions Mai hors saison (Guy Benoit, 1, place de la Résistance, logements 1122, 93170 Bagnolet), 52 p. et 28 p., les deux volumes 60 F.

BIBLIOGRAPHIE Sans muséité (GLM), 1949. Poésie inédite (GLM), 1951. Commerce (GLM), 1952. Maître-prise (GLM), 1953. Les Poèmes sur les (Julliard), 1953; (Mercure de France), 1955. Lescazes (Mercure de France), 1960. Table rase (Mercure de France), 1963. La parole qui se porte (Mercure de France), 1965. Paroles d'assaut (Editions de Minuit), 1968. Traduction du russe: Requiem, d'Anna Akhmatova (Editions de Minuit), 1966.

(1) Les Poèmes sur les - 1. B. DRACHLINE



Dessin de CAGNAT

L'ISLAM Collection 'Islam d'hier et d'aujourd'hui', dirigée par A.M. TURKI. 15- Histoire de la littérature romanesque de l'Égypte moderne, par N. TOMICHE. 16- Théologiens et juristes de l'Espagne musulmane (aspects polémiques), par A.M. TURKI. 17- Lectures du Coran, par M. ARKOUN. 18- Le Cid, personnage historique et littéraire, par M. de EPALZA et S. GUELLOUZ. 19- Arabisation et politique linguistique au Maghreb, par G. GRANDGUILLAUME. 20- Introduction au droit musulman, par J. SCHACHT. 21- L'Arabie du Sud, histoire et civilisation (tome 1), par J. GELHOUD et alii.

Hospitalité française Le racisme : dérapage d'une civilisation. Tahir Ben Jelloun Hospitalité française L'Histoire immédiate au Seuil

à travers le monde ÉTATS-UNIS Graham Greene, perdu et retrouvé. ITALIE Un grand professionnel du livre. SUÈDE Un débat sur la loi Lang

Un débat sur la loi Lang. Un colloque franco-suédois sur la politique du livre en France et en Suède s'est tenu la semaine dernière à Paris, à la demande des Suédois. Ceux-ci, en effet, s'interrogent sur la politique d'aide au livre à mener dans leur pays, et souhaitent se rendre compte des résultats de la loi Lang - qui a des partisans dans les milieux socialistes de Stockholm, avaient envoyé dans notre pays une délégation de fonctionnaires, éditeurs, libraires, écrivains et journalistes, afin qu'ils reconnaissent leurs homologues français.

Henri Curjel

مكتبة الأصيل



histoire

Henri Curiel, missionnaire communiste

(Suite de la page 15.)

Abandonnant famille et fortune, il consacra dès lors sa vie à l'action révolutionnaire d'abord en Égypte, puis - après son expulsion par le roi Farouk - en Europe, et, enfin, dans le tiers-monde.

Eduqué chez les jésuites, qui l'ont marqué de leur empreinte indélébile, il avait la tournure d'esprit, le comportement modeste, voire l'aspect d'un curé ou d'un pasteur. Malgré comme un fakir, la silhouette filiforme légèrement voûtée, le regard doux du myope, un éternel sourire aux lèvres, son pouvoir de persuasion était proverbial.

La lutte pour l'indépendance de l'Algérie

Bien que parlant sa arabe approximative, avec un accent abominable, Curiel se livrait, non sans succès, un prosélytisme dans les milieux les plus inattendus : ouvriers de la banlieue industrielle de Choubrat, Frères musulmans, militants stalinistes ou sympathisants du nazisme, avec lesquels il frayait pendant ses périodes de détention ; substituts du parquet chargés de l'inculper des officiers de l'armée encore se laissant enliser sous l'étendard du marxisme-léninisme. Ils étaient légions, trente ans après qu'il eut quitté l'Égypte, à lui vouer un culte inaltérable.

Deux postulats guidaient la démarche de celui que l'on avait surnommé « abouna » (notre père, en arabe) ; quelles que soient ses convictions, tout être est honnête, jusqu'à preuve du contraire, et est donc susceptible d'être recruté ; dans les pays du tiers-monde, davantage qu'ailleurs, le nationalisme sert de locomotive à l'histoire, même s'il est vrai que la lutte des classes en est

le moteur. Henri Curiel et ses camarades ont été les premiers à saluer en 1952 la révolution nassérienne, à une époque où l'ensemble du mouvement communiste international n'y voyait qu'un « putsch fasciste ». Ainsi, le « *juif cosmopolite* », exclu en tant que tel du PC égyptien, avait mieux analysé et compris que ses ex-camarades autochtones la composition sociale et la vocation plébiscitaire de l'armée égyptienne.

Rien d'étonnant dès lors si Henri Curiel et son « *clan d'Égyptiens* » à Paris s'engagent éperdument dans la lutte pour l'indépendance de l'Algérie. Au risque de confirmer leur réputation d'« *aventuriers* » aux yeux du PCF, certains d'entre eux rejoignent dès 1957 les « *porteurs de valises* » du réseau Jeanson, parmi lesquels prédominent les gauchistes, les prêtres et les pasteurs. Tout au long de sa carrière militante, note l'auteur d'*Un homme à part*, Henri Curiel « *s'est beaucoup mieux entendu avec les chrétiens qu'avec les communistes français* ». Le père dominicain Kacim confirme ce jugement en confiant : « *C'était un homme fondamentalement bon, délicat, généreux (...). Je garde de lui le souvenir d'un missionnaire, d'un apôtre...* ».

Un apparatchik

Henri Curiel présentait une autre facette de son personnage, celle de l'apparatchik. A la demande des Algériens, il prendra progressivement le contrôle du réseau d'aide au F.L.N. en lieu et place de Francis Jeanson. De même, il « *lâchera* » Ben Bella, tour à tour son obligé, son bienfaiteur et son ami, le lendemain même du coup d'État qui l'avait renversé en juin 1965. En réalité, comme le rappelle Gilles Perrault, « *l'action politique a ses exigences, et Curiel s'en faisait une idée trop haute pour*

l'engager dans le miel de ses inclinations personnelles ». Sa générosité demeure néanmoins intacte : par acte notarié, signé à Paris le 27 octobre 1964, Henri Curiel et son frère Raoul font don au gouvernement d'Alger de leur héritage, une somptueuse propriété familiale, d'une valeur d'un milliard et demi d'anciens francs, pour servir d'ambassade de la République algérienne au Caire...

L'« Internationale du tiers-monde »

La guerre d'Algérie terminée, Curiel passe, si l'on peut dire, de l'artisanat à l'industrie. Solidarité - qu'il fonde en compagnie de gens d'Eglise, de socialistes, de marxistes de toutes obédiences - offre ses services, sans distinction, à tous les mouvements de libération nationale (MLN) à travers le tiers-monde et, exceptionnellement, aux résistants anti-fascistes d'Espagne, du Portugal et de la Grèce des colonels. Plus d'une quarantaine de ces mouvements en Afrique, en Asie, en Amérique latine ont bénéficié de l'aide de Solidarité.

Financée d'abord par l'Algérie de Ben Bella, ensuite par les MLN eux-mêmes, cette organisation assurait le passage clandestin des frontières et l'hébergement des militants clandestins, fournissait de faux papiers, imprimait du matériel de propagande, expédiait aux maquis des tonnes de vêtements et de médicaments. Mieux, une école de cadres - analogue à celle que Curiel avait créée au Caire dans les années 40 pour former les futurs animateurs du parti communiste égyptien - dispensait aux guérilleros anticolonialistes des cours de formation sur l'organisation et la sécurité face à la répression, sur l'écriture invisible et le codage, sur la photographie et la

cartographie, sur le maniement des armes, la guérilla, les soins médicaux, etc.

Solidarité - qui évite soigneusement d'intervenir dans les États membres de l'OUA, en particulier ceux de la mouvance française - fonctionne sans le moindre accrocs sérieux pendant une quinzaine d'années, jusqu'à l'assassinat d'Henri Curiel. Pourtant, la DST et la SDECE n'ignorent rien, on très peu, de ses activités occultes. En lisant entre les lignes de l'ouvrage de Gilles Perrault, on croit percevoir les rapports, voire les amitiés qu'abouna entretenait avec des personnalités gaullistes, parfois « au sommet de l'État », des relations qu'il avait probablement tissées à l'époque de la France libre.

L'enquête herculéenne menée par Gilles Perrault permet de conclure qu'Henri Curiel ne fut ni un agent du KGB, ni l'animateur du « *terrorisme mondial* », qu'il avait en honneur. Le chef de l'insolite « *Internationale du tiers-monde* » fut, entre autres, l'initiateur des contacts secrets entre pacifistes israéliens et palestiniens qui se déroulèrent sous l'égide de Pierre Mendès France. Son rôle fut et est ailleurs lui valut d'innombrables amis reconnaissants, mais autant d'ennemis haineux parmi les défenseurs de l'ordre établi, colonial ou fasciste.

L'assassinat d'Henri Curiel a été, selon toute vraisemblance, l'œuvre d'individus disposant des moyens techniques d'un État. Lequel ? En attendant que l'enquête officielle en cours se termine - mais aboutira-t-elle jamais ? - il faut lire *Un homme à part* pour éprouver l'embaras du choix...

ERIC ROULEAU.

\* UN HOMME À PART, de Gilles Perrault, Ed. Bernard Basset, 568 p., 98 F.

DROITS DES AUTOCHTONES DU CANADA

Débats constitutionnels et identité culturelle  
Avec la participation de :  
Alain Bismont, Michèle Therrien  
et Rémi Savard  
JEUDI 12 AVRIL 1984 à 18 H 30  
CENTRE CULTUREL CANADIEN  
5, rue de Constance 7 551-35-73  
Métro : Invalides - entrée libre



PARUTIONS DE MARS 1984

Léonide BORODINE

La troisième vérité

Roman - Traduit du russe par Bernadette du Crest

Max FRISCH

Barbe-Bleue

Récit - Traduit de l'allemand par Claude Porcell

William HUMPHREY

La course amoureuse

Récits - Traduit de l'anglais par Jean Lambert

GALLIMARD *unif*

Les marathons d'un homme tranquille

(Suite de la page 15.)

La pluie s'est interrompue. Sig grimpe péniblement dans la voiture. « *Il vieillit* ». Le bord de ses yeux commence à se voiler. Le ciel se charge des nuages que lui apporte la marée. Averses d'hiver, déprimées. Vert liquide du Bocage. A Utah-Beach, souvenirs et vestiges militaires, pour les touristes, du débarquement allié de 1944. Sig vadrouille en élopinant sur la plage. La mer recouvre presque entièrement l'immense vaseuse des Veyr. Un homme, assis sur un sulky, guide son cheval dans le flot montant. « *C'est pour forcer les tendons de l'arrière* », dit Gilles Perrault. Parfois, un entraîneur attache un cheval à un piquet et revient le chercher avant que l'eau ne soit trop haute. Mais la bête qui ignore, évidemment, tire et s'affole...

« Parfois, je rencontre des hommes dangereux ou qui ont peur »

Le vent aigu pique les yeux. Des gouttes, des grains de sable volent. Au loin, Sig chahute un chien de rencontre. Évouer, sur cette étendue sablonneuse déserte et froissée par le vent, la paranoïa des services secrets à quelque chose d'absurde. Et puis, comment Gilles Perrault peut-il approcher les agents ? Pourquoi acceptent-ils de lui parler ? Autant en emporter le vent, qui s'emporte d'une partie de la réponse, plus simple qu'on ne croit. Ce ne sont que des hommes. Quand ils vieillissent, ils ont envie de parler, aussi bien des belles affaires que des moches. « *Un chemin pavé s'enfonçait dans la vaseuse, peu profonde à cet endroit. Ce sont les restes d'une voie romaine. Les Anglais, jadis, s'y baignaient avec les guerriers français auxquels des paysans, armés de piques, prêtèrent main forte. Les Anglais survivants furent engloutis par la marée montante...* » L'ex-Parisien connaît tout du Bocage... La pluie s'abat, soudaine, gifle glacée.

Nouvelle bûche dans la cheminée. Gilles Perrault bourre sa pipe. Thé-rèse, silhouette flexible et rapide, va regarder la télévision quelque part dans la maison : c'est elle, l'amateur de formule 1.

L'écrivain s'enfonçait dans un fauteuil. Au cours de ses enquêtes, il n'enregistre jamais. « *Le magnétophone dérange, avec son côté technique et irréfutable. Je prends des notes après l'entretien. Mon interlocuteur et moi faisons d'abord connaissance, et j'écoute. Souvent, on me dit : il faudra que vous reveniez pour que nous en parlions, alors que mon « mauvais coup » est fait.* » Avec son sourire juvénile, son regard limpide, sa manière d'écouter, ouverte, et son attention à autrui, spontanée, il doit être redoutable...

Thérèse revient : désastre. Prost a raté son départ. « *Parfois, je rencontre des hommes dangereux, ou qui ont peur, j'entre dans une zone rouge ; il faut savoir être vigilant. Ou je crains qu'on ne m'embarque dans une mystification. Il y a des tentatives. Mais dans une enquête qui dure deux ans, deux ans et demi, les mystifications tombent d'elles-mêmes.* » Thérèse trisonne rétrospectivement. En Pologne, sur les traces de Trepper, le chef de l'Orchestre rouge, elle a eu peur. Et en Égypte, dans les pas de Curiel ? Pas du tout, Perrault : « *J'ai découvert la tendresse de l'Égypte. Et Curiel, avec ses ombres et ses lumières, était aussi tout de tendresse.* » Mais il y a les fous qui arrivent intempestivement. Thérèse évoque celui qui vint de Toulouse, une valise à la main, qui se croyait persécuté et voulait que Gilles Perrault le prit en charge. C'était après le Fullover rouge. Ou encore, après l'Orchestre rouge, il y eut ce couple étrange qui se disait hollandais ou allemand, qui débarqua un soir et prétendit chasser le pauvre Sig de la pièce !

Grâce aux révélations (2) et à l'appui de Gilles Perrault, Eugène Rousseau, agent du SDECE condamné à quinze ans de détention pour une vasculite et absurde histoire de trahison, a été libéré. Chaque année, au jour anniversaire de sa libération, il téléphone à son défenseur pour lui redire son bonheur.

La pluie s'en donne à cœur que vous-ou contre la baie. Une flamme bondit dans la cheminée. Il fait bon. Apparemment tout est paisible et sans mystères...

BERNARD ALLIOT.

(2) L'Erreur, de Gilles Perrault, Fayard, 225 pages.

Aux Éditions du CLUB DE L'HONNÊTE HOMME

Les Œuvres complètes de CAMUS en 9 volumes

Une édition commentée par Roger Grenier  
Pour cette édition, Roger Grenier a établi les notices qui précèdent chaque texte. L'ensemble constitue une analyse approfondie qui replace l'œuvre de Camus dans le mouvement de la littérature et des idées de son temps.



Les Œuvres de CELINE en 9 volumes

Une édition commentée par Frédéric Vitoux  
Une étude critique originale : les notices de Frédéric Vitoux.  
Une interprétation rare de l'univers celineux : les illustrations de Raymond Moretti.



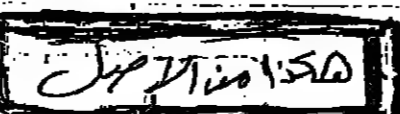
Éditions du Club de l'Honnête Homme, Lucie Fieschi, éditeur, 32, rue Rousselet, 75007 Paris. Tél. 783.61.85+

Veuillez me faire parvenir gratuitement et sans engagement de ma part une documentation sur :

- Les Œuvres complètes de Camus
- Balzac
- Flaubert
- Pagnol
- Les Œuvres complètes de Colette
- Péguy
- Labiche
- Les Œuvres de Céline
- L'œuvre romanesque de Sartre/Beauvoir
- Le théâtre complet de Sacha Guitry
- Les romans historiques d'Alexandre Dumas (XVIe et XVIIe siècles).

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_ Profession \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_

CONFÉRENCE  
SIMONE DE BEAUVOIR  
et le discours féministe  
actuel au Québec  
par le professeur Mair Vartany  
Directrice Académique de l'Institut Simone de  
Beauvoir à l'Université Concordia à Montréal  
MARDI 10 AVRIL, A 18 H 30  
CENTRE CULTUREL CANADIEN  
5, rue de Constance (7) - 551-35-73  
Métro Invalides - Entrée libre





Important Editeur Parisien

recherche pour ses différentes collections manuscrits inédits de romans, poésie, essai, théâtre. Les ouvrages retenus feront l'objet d'un lancement par presse, radio et télévision.

la pensée universelle

UN LIVRE DRÔLE ET PROPHÉTIQUE

Romain GARY L'homme à la Colombe

Version définitive. roman

GALLIMARD

Advertisement for 'POINT BAC' mathematics book. Includes image of a woman and child, and text: 'Elle l'a eu avec', 'FAIRE LE POINT BAC', 'pourquoi pas vous?', 'HACHETTE'.

lettres étrangères

Salman Rushdie : homme de trois pays

Depuis son premier roman, Les Enfants de minuit, qui remporta, en 1981, le Booker Prize, le plus prestigieux des prix littéraires britanniques, le romancier indien Salman Rushdie est considéré comme un des grands espoirs de la littérature anglaise.

Le héros du livre, Omar Khayyam Shikhi, est l'enfant de trois mères. Comme Salman Rushdie, l'enfant de trois pays... C'est-à-dire s'explique sur cette filiation dans un entretien avec Denis Crasce.

ment de révision du passé, lié sans doute à l'ambition conservatrice qui régnait autrefois sur le Royaume-Uni. Le romancier David Lean a déclaré brutalement, ce pendant de son prochain film Passage to India, qu'il serait « moins satisfaisant que » plus « pondéré », que le livre de Forster. Donc on voit que même Passage to India, qui était un des grands classiques de la littérature anticoloniale, va être rectifié pour les besoins des années 80.

«La notion de honte commande la vie de tout le tiers-monde»

Vous présentez le vieux Shikhi, au début de la Honte, dans sa maison équilibrée du cantonnement (1) et de la ville basse. Vous-même, vous sentez-vous à la lisière de deux mondes ?

Certainement, il est même probable que je suis confronté à davantage de mondes encore. Il est certain que d'écrire sur l'Orient et de vivre en Occident engendrent des frictions. Mais le problème du déracinement est encore plus important. Déjà, ma famille est originaire du Cachemire. Or les Cachemirais ne ressemblent pas du tout aux autres Indiens, et l'histoire politique de leur région fait que nombre d'entre eux se sentent un peu à part. Si l'on est cachemirien et que l'on va s'installer quelque part en Inde, on a déjà l'impression d'être un immigré. Ensuite, j'ai grandi à Bombay. C'est une ville tout à fait singulière, qui ne ressemble à aucune autre ville de l'Inde. Elle se distingue comme Paris de la France.

Ce n'est pas le miroir de l'Inde ?

Non, pas du tout ; et même il existe à Bombay une certaine méfiance vis-à-vis des autres gens de l'Inde, méfiance réciproque d'ailleurs. Être bomboyaite, c'est déjà en soi une sorte de séparation. Et maintenant ma famille habite au Pakistan, et moi-même à Londres. Cette suite de déracinements fait que je me sens partagé entre plusieurs mondes.

Vous évoquez dans Shame votre adieu à l'Orient, mais, après l'accueil qui a été fait, en Inde, aux Enfants de minuit (2), vous sentez-vous tenu de répondre aux attentes d'un public spécifique ?

Oui, il ne fait pas de doute que d'avoir un grand public engage complètement la situation. Lorsque j'écrivais Les Enfants de minuit, l'idée qu'il puisse y avoir un grand nombre de lecteurs pour ce livre m'aurait semblé tout à fait absurde. Écrire était pour moi une démarche tout à fait personnelle qui ne concernait que mes propres déurs. Dans le cas de Shame, j'ai effectivement pensé qu'une grande responsabilité m'incombait, puisque c'était un livre qui ne pouvait être écrit que de l'extérieur, étant donné les dangers que cela aurait entraînés au Pakistan. J'étais en mesure de parler sans courir des risques immédiats, et c'était une raison de plus pour écrire un roman et non pas d'un tract. Un des aspects du livre est sa critique

de l'autorité civile autant que militaire. Une des causes de l'arrivée des militaires au pouvoir, c'est la corruption des civils... Je crois au rôle public de l'écrivain, mais je dois dire que, après avoir écrit ces deux livres, qui tous les deux traitent d'événements réels, le ressens le besoin de changer. Il faut parfois tenter d'oublier les généraux et écrire sur d'autres aspects de la vie, oubliés justement à cause de la présence des généraux.

Espérez-vous une transformation démocratique au Pakistan ?

Je ne sais pas. Je ne veux pas désespérer. Le gouvernement semble être sorti des difficultés qu'il a connues l'année dernière, mais je ne pense pas que cette reprise en main soit définitive. Dès l'instant où la population n'a plus peur - comme c'était le cas l'été dernier - on peut dire que le régime s'écroulera tôt ou tard. Quels que soient les successeurs du général Zia, ils devront reconstruire le pays en partant de zéro et, à mon avis, le reconstruire sur des bases laïques. Au Pakistan, les événements récents ont démontré l'impopularité et l'inefficacité de l'extrémisme religieux, appliqué à des fins politiques. Cette reconstruction sur des bases laïques est-elle possible ? Je l'espère. Cela exigera certainement beaucoup de finesse politique de la part des nouveaux dirigeants.

La forte personnalité des femmes

Vous parlez beaucoup des humiliations que subissent les femmes. Comment expliquer dans ce contexte l'étonnant charisme d'un grand nombre de femmes politiques d'Inde ou du Pakistan ?

Il est certain que les femmes de la haute bourgeoisie, car c'est d'elles qu'il s'agit ici, ont souvent des personnalités plus intéressantes que les hommes issus de la même classe. Leur situation les incite à lutter avec ténacité, en milieu d'hommes noyés dans la routine politique. Mais le cas d'Indira Gandhi est vraiment une exception, car elle s'est appuyée sur une tradition dynastique. Certes elle apparaît comme une politicienne très efficace, tout à fait redoutable, mais cela ne revient pas à dire qu'elle est un grand leader.

Malgré une infinité de situations tragiques, l'humour.

seul ou obscène, est permanent dans la Honte. Est-ce seulement un procédé métaphorique ou le reflet du caractère profond des sociétés que vous décrivez ?

L'humour et l'obscénité, dans ce livre, correspondent à une profonde réalité. L'humour est l'humour du Pakistan. Il y a toute une tradition, une qualité de la satire dans ce pays. Il existe, par exemple, des groupes itinérants d'acteurs comiques qui voyagent par deux et dont les spectacles sont essentiellement satiriques.

Les Occidentaux n'imaginent pas cette obscénité dans des pays qu'ils croient très prudés.

Les Occidentaux ne savent pas que le Pakistan et l'Inde ne se résument pas à la délicatesse, et à la sagesse orientales, mais que ce sont des pays souvent paillardés, simples, directs. Le pendjabi par exemple, comme peut-être le sikhhi, est vraiment le langage de l'obscénité. Si l'on veut jurer dans le sous-continent indien, il est préférable de connaître le pendjabi. Dans la Honte, il y a des gens qui s'engouffrent longuement ; j'ai essayé de ne pas traduire littéralement leurs insultes, et de trouver des équivalents en anglais.

Vous évoquez un monde de hontes et de barbaries, qui sont l'expression d'une société de décadence aussi bien que d'une société de valeurs. Ce concept de « honte » vaut-il pour tous les peuples ?

Ce livre parle du Pakistan, mais on pourrait appliquer une même analyse à de nombreuses sociétés. L'Ontario de l'Amérique, le Nicaragua de Somoza, etc. Dans les régimes autoritaires, c'est toujours un petit groupe très restreint qui partage le pouvoir. Si tous les personnages de la Honte font partie de la même famille, c'est une métaphore pour représenter une classe sociale et politique qui, comme à l'époque des Borgias, n'est constituée que d'une seule et même bande.

Le titre est important. La Honte (3) est le contraire de l'honneur. Ce concept à deux faces, honte-honneur, me semble être la notion qui commande la vie dans le tiers-monde. C'est le concept dominant de la même façon que la culpabilité dans le monde chrétien occidental.

Vos récits se déroulent dans des contextes très exotiques et dans une atmosphère souvent baroque, mais vous semblez vouloir vous délivrer des pesanteurs sociologiques qui entravent votre liberté d'écrivain.

Quand on parle des écrivains du tiers-monde, on se sert de ce terme pour limiter leur domaine. Si un auteur indien situait son roman au Pérou, on estimerait cela étrange, inauthentique, et l'on se demanderait pourquoi il est sorti de son territoire. Ce qui est considéré comme une intéressante assimilation lorsqu'un Picasso emprunte à l'art africain un polyèdre, devient « déracinement » ou « perte d'identité culturelle » quand un écrivain indien emprunte des éléments à la culture occidentale.

La nostalgie de l'empire

Que pensez-vous du regain d'intérêt que manifestent les Anglais à l'égard de l'Inde ?

Il y a quelque chose d'inquiétant dans ce phénomène. Depuis quelque temps, peut-être depuis les Malouines, on voit apparaître une sorte de nostalgie de l'empire, une tendance à dire que « ce n'était pas si mal que ça ». Il est inquiétant de constater que les ressorts émotifs et affectifs de l'impérialisme reviennent en force. On voit resnaître un des mythes de l'empire, qui consistait à prétendre que les Anglais et les Indiens s'entendaient très bien et que le retrait fut, en fait, une décision prise en amitié. Mais, si vous interrogez des gens de la génération de mes parents, il est clair qu'il s'agissait pour eux d'une lutte de libération très dure et qu'ils voulaient fermement le départ des Anglais... On assiste à un mouve-

(1) Le cantonnement abritait les colonisateurs anglais et de riches Indiens, et la ville basse la population indigène. (2) Stock, Voir « Le Monde des livres » du 20 mai 1983. (3) « Shame » et « Honte » sont pour Rushdie les traductions d'un terme ourdou, sharam, qui n'a pas d'équivalent dans les langues européennes : un concept émotionnel à mi-chemin entre la honte et l'humiliation.

la feuilleton

Orphelin de frère

(Suite de la page 15.) Dans le portefeuille rendu à la famille restaient quelques-uns des tickets volés dans la voiture de Chevroux, une nuit de peur enfantine, barotée par le chant des roues libres... L'APPRECIATION de tels souvenirs dépend beaucoup des rapports qu'on entretient avec la période considérée. Impossible de porter un jugement sans évoquer ce lion personnel. Je préviens donc que les similitudes d'âge, de milieu, de quartier, d'opinions, de perceptions et d'opinions font, de cette mémoire, la plus fraternelle que j'aie croisée depuis la guerre. La banlieue ouest de Paris, la façade des bettas à l'eau, le bruit des bottes allemandes et le glissement des sandales de Raymond Duncan, les éclats dentelés de la DCA et les douilles de Mauser, les fantômes du Lutetia, les professeurs de Montaigne, la marque des bretelles repêchées au Luco, le dévouement du jazz Nouvelle-Orléans, les péchés des autres qui reviennent, l'envie de vivre et l'honneur des survivants : autant de repères si proches que je m'étonne de n'avoir jamais rencontré l'auteur, et que je me demande ce que je pourrais ajouter moi-même à son passé ! François Maspéro ne rejoint pas tardivement les professionnels de l'écriture dont, comme d'habitude, il contestait le monopole. Il ne cherche pas à changer en objet littéraire à la mode une évocation qui vient tard après beaucoup d'autres - quarante ans, c'est comme si les anciens de 14, les Dorciens, les Genevois, avaient attendu 1954 pour témoigner ! Il se conduit en amateur au sens noble où il les préfère, c'est-à-dire quelqu'un qui éprouve la nécessité impérieuse de ne pas laisser perdre une réalité, une vérité. Se réalist, sa vérité, c'est ce frère dont il est littéralement orphelin. Le « Chat » a d'abord cru que, sans Antoine, il ne pourrait plus voir ni comprendre les choses. Son exemple l'a aidé ensuite, lui, le myope, le gaucher « tout à tour criard et poétique » (écrit Antoine), à croire envers et contre tout à un vague sens de l'histoire, à quelques petites choses méritant, aux heures critiques, qu'on ne cède pas. D'une écriture constamment efficace et pudique, le Sourire du chat respire de cette tension, de cette aspiration qui font dire à une fille de cobbe rencontrée aux Halles, son mari et amant puant, que, même fermé sur ses secrets, le « Chat » a écrit des choses importantes avant les autres ». « Escargot pas borgne, dit-elle, ne rentre pas tes ongles ! » En nos temps de retournements et de vieilles russes sans conviction, cette fidélité ardente nous rend la jeunesse ; et l'espoir. BERTRAND POIROT-DELPECH. \* LE SOURIRE DU CHAT, de François Maspéro, Seuil, 318 p., 79 F.

Advertisement for 'U.S.A. NEW-YORK' and 'CHARTERS EYE' with various text and graphics.

صكنا من الأصل



APRÈS LES DÉCLARATIONS DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Réparation policière

Voici donc le commissaire Jacques Gentil réhabilité. Début sans ménagement ni préambule il y a à peine trois semaines, l'ancien patron de la brigade criminelle du Quai des Orfèvres a, en effet, reçu, mercredi, un hommage appuyé du président de la République. Répondant à une question générale sur l'état de la police...

M. Mitterrand s'est de lui-même arrêté au cas Gentil et a tenu à laver de tous soupçons ce policier innocenté parmi ses pairs comme au sein de la magistrature. C'est un excellent fonctionnaire, parmi les meilleurs, a déclaré le président, estimant que M. Gentil « a été victime d'une situation qui s'est créée bien avant lui et qui, malheureusement, s'est perpétuée ».

Par ces quelques mots, M. Mitterrand répare moralement ce qui était d'emblée apparu à tous les observateurs comme une injustice.

Reste alors à expliquer l'erreur commise : pourquoi avoir voulu, en le mutant brutalement, sanctionner un professionnel pourtant efficace, discret et respectueux du droit ? N'est-ce pas la direction d'uno Service régional de police judiciaire (SRPJ) que l'on proposa d'abord, le 15 mars, à M. Gentil, alors qu'il avait déjà occupé deux postes semblables, à Toulouse et Orléans ?

A l'évidence, il ne s'agissait pas d'une promotion. Seule la pression de ses collègues commissaires de police permit d'obtenir son maintien à Paris et la création précipitée d'un poste de chargé de mission à la Direction centrale de la police judiciaire.

Une affectation vague, comme furent imprécises les justifications données a posteriori par le premier ministre et le ministre de l'intérieur sur les « fuites » qu'il y aurait eu dans le « secteur » de M. Gentil. Aujourd'hui, M. Mitterrand parle au contraire d'une « situation » ancienne dont M. Gentil ne serait pas responsable.

Si la mise au point du président est bienvenue, encore faudrait-il dire qui s'est trompé. Car l'erreur n'est pas bénigne. Par ses multiples déclarations, où il revendique la paternité de la décision, M. Gaston Defferre tend à se désigner comme l'unique responsable. Attitude paradoxale quand on sait que, anticipant sur les propos de M. Mitterrand, le ministre de l'intérieur confiait récemment à certains visiteurs qu'on était peut-être allé « trop loin » dans l'affaire Gentil.

En fait, l'attitude de M. Defferre vise avant tout à fournir un bouclier au président de la République si d'aventure une tempête politique le menaçait. Mais, pour la réalité des faits, il apparaît bien que ni le ministre de l'intérieur ni le premier ministre n'ont été à l'origine de la mutation de M. Gentil. Ils ont suivi, au nom de la raison d'Etat, un mouvement lancé depuis l'été 1982 à la faveur du fractionnement entre le ministre de l'intérieur et le secrétaire d'Etat à la sécurité publique. Domaine dont le responsable est M. Gilles Mégea, directeur adjoint du cabinet de M. Mitterrand.

EDWY PLENEL

Prudence sur l'école privée

Il n'existe manifestement aucune divergence entre le président de la République et son ministre de l'éducation nationale sur le délicat dossier de l'enseignement privé. Les qualificatifs utilisés par M. Mitterrand à l'égard des « propositions de M. Savary » sont sans équivoque. L'assujettissement de l'école privée aux règles budgétaires nationales ? « Une bonne chose ». L'application de la carte scolaire ? « Un progrès ».

La création d'un organisme de répartition des fonds entre les établissements privés ? « Une nécessité ». Un contrat de droit public pour les enseignants ? « Honnête et sain ».

En fait, le projet « Savary » mériterait tout autant l'appellation de projet « Mitterrand ». Le président et son ministre sont conscients, l'un et l'autre, qu'il n'est pas possible de réaliser le grand service public de l'enseignement laïque et unifié qu'ils préconisaient dans l'opposition.

M. SAVARY APPELLE LES LAÏQUES AU RÉALISME

C'est un appel au réalisme que M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, a lancé, le 4 avril, aux militants laïques qui réclament l'intégration de l'école privée dans un grand service public de l'enseignement.

S'exprimant devant l'assemblée générale de la mutualité scolaire, M. Savary a reconnu que l'engagement d'unifier le système scolaire avait été pris, en 1981, par la gauche. « Mais cette tâche n'est pas aisée », a-t-il déclaré. « Présent sur nous vingt-cinq ans d'une législation qui a laissé des traces, sans oublier qu'il existe un conseil constitutionnel. J'ai donc pris en compte tous ces facteurs ».

« Veuillez examiner l'ensemble des propositions gouvernementales. Mesurez-en toutes les conséquences. Ne portez de jugement qu'après une analyse approfondie. Car ce que nous vous proposons correspond et contribue à une phase importante de l'évolution de notre système éducatif ».

Le ministre a fait allusion aux objectifs que la gauche avait dû abandonner en raison des circonstances et notamment à la production de 31 millions de tonnes d'acier par an aujourd'hui tombée à 17,5. Le parallèle avec le projet d'unification de l'enseignement était évident. « Je ne vous demande pas d'approuver nos propositions parce que M. Chirac et Labbé les ont refusées », a conclu M. Savary. « Mais croyez que je souhaite surtout mener cette bataille contre les autres ».

EN BREF

L'équipage soviéto-indien à bord de Saliout-7. Vingt-cinq heures après avoir été lancé dans l'espace, l'équipage du vaisseau spatial soviéto-indien Soyuz-T-11 s'est amarré, mercredi 4 avril à 16 h 31 (heure française), à la station orbitale Saliout-7 en orbite de laquelle trois cosmonautes travaillent depuis près de deux mois. Les nouveaux arrivants, parmi lesquels se trouve un cosmonaute indien, devraient rester, comme c'est l'habitude avec les équipages mixtes, quelques jours dans Saliout avant de revenir, le 11 avril, sur Terre.

Deux réfugiés basques arrêtés pour port d'arme. Deux réfugiés basques espagnols, MM. Luis Mario Saralegui-Cornago, trente-cinq ans, et Juan Carlos Arriaran-Ibarra, vingt-sept ans, ont été appréhendés, le 3 avril, à Hendaye où ils circulaient en voiture, porteurs d'un fusil de chasse à canon chargé et de carabines. Une perquisition à leur domicile a en outre amené la découverte de cocktails Molotov.

Au terme de leur garde-à-vue, ils ont été déferés au parquet à Bayonne et pourraient être jugés en application de la procédure des « comparutions immédiates », s'agissant d'un délit flagrant.

Vos annonces dans Emplois Cadres Le Monde 5, rue de l'Alsace, 75009 Paris Régie-Presses, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

Charters été 84 U.S.A. NEW-YORK à partir de 2800 F.A.R. AIRCOM SETI 93, rue de Monceau 75008 Paris 322-86-48 CANADA MONTREAL-QUEBEC à partir de 3550 F.A.R. TORONTO à partir de 3850 F.A.R.

Rome s'en prend aux théologiens de la libération

Le cardinal Joseph Ratzinger, préfet de la congrégation romaine pour la doctrine de la foi, a réuni, du 27 au 30 mars, à Bogota (Colombie), les présidents des commissions doctrinales de toutes les conférences épiscopales latino-américaines pour discuter de l'orthodoxie en Amérique latine. Il est sans précédent que le préfet de cette congrégation - qui était entouré du cardinal Sebastiano Baggio, préfet de la congrégation des évêques, et du cardinal Alfonso Lopez Trujillo, archevêque de Medellín, - convoque et préside une telle réunion à l'échelle continentale.

Au centre des débats : la « théologie de la libération », courant de pensée né en Amérique du Sud qui préconise la multiplication des communautés ecclésiales de base et qui emprunte certains de ses concepts au marxisme. Cette théologie, qui fait l'objet d'une vive polémique en Amérique latine, est de plus en plus critiquée par la congrégation pour la doctrine de la foi. Deux théologiens sont visés en particulier : Leonardo Boff (brésilien) et Gustavo Gutiérrez (péruvien).

En mars 1983, le cardinal Ratzinger avait adressé à l'évêque péruvien un document en dix points sur la théologie de Gustavo Gutiérrez, qui vient d'être rendu public (1). Le théologien péruvien y est accusé notamment d'opérer une lecture « sélective » et « marxiste » de la Bible et d'opposer « l'Eglise des pauvres, l'Eglise de la base, qui est l'authentique peuple de Dieu », à l'Eglise hiérarchique. D'autre part, une revue italienne a récemment publié une réflexion critique du cardinal Ratzinger sur le sujet. Le père Charles Antoine, directeur de l'agence DIAL, explique, ci-dessous, son point de vue sur ce courant théologique controversé.

(1) Par l'agence Diffusion de l'information sur l'Amérique (DIAL) : 47, quai des Grands-Augustins, 75006 Paris.

« Une nouvelle interprétation du christianisme »

De notre correspondant

Rome. — La revue 30 Giorni, mensuel proche du mouvement Communione e liberazione, a publié dans son numéro de mars une étude « confidentielle » — bien qu'elle soit déjà parue au Pérou — du cardinal Ratzinger sur la théologie de la libération. Selon le cardinal, cette théologie n'est pas un phénomène exclusivement latino-américain. D'abord, elle a subi l'influence déterminante de théologiens européens et nord-américains. Ensuite, elle existe aussi en Inde, au Sri-Lanka, aux Philippines, à Taiwan et en Afrique.

« Une erreur dangereuse »

Pour le préfet de la congrégation pour la doctrine de la foi, l'« erreur dangereuse » que constitue la théologie de la libération a des raisons profondes : « Après le concile Vatican-II, est née une situation théologique nouvelle : 1) L'idée s'est répandue dans l'opinion que la tradition théologique existante n'était plus acceptable... 2) L'idée d'ouverture au monde et d'action sur le monde s'est transformée en une foi ingénue en la science, faisant des sciences humaines un nouvel Evangile sans en reconnaître les limites et les problèmes. La psychologie, la sociologie et l'interprétation marxiste de l'histoire furent considérées comme scientifiquement fondées et, par conséquent, comme éléments non contestables de la pensée chrétienne.

« Un danger fondamental »

L'analyse du phénomène, poursuit le cardinal, rend manifeste un danger fondamental pour la foi dans l'Eglise. La théologie de la libération « constitue une nouvelle forme de réalisation du christianisme dans son ensemble ; en cela elle change toutes les formes de la vie ecclésiastique ». Il s'agit, affirme le cardinal, d'une « nouvelle interprétation globale du christianisme » qui est « souvent sous-évaluée parce qu'elle n'entre dans aucun des registres existant jusqu'à aujourd'hui de l'hérésie ».

« Trop souvent, conclut le cardinal Ratzinger, la notion de théologie de la libération est utilisée dans une acception étroite par ceux qui ont fait une option marxiste ».

Ph. P.

« Dans une telle situation, les différentes formes du néo-marxisme se sont transformées en une force morale et en même temps en une promesse de sens qui est apparue pratiquement irrésistible à la jeunesse universitaire. »

« La théologie de la libération, affirme le cardinal, est un phénomène extrêmement complexe (...) qui va des positions les plus radicalement marxistes à celles qui posent de manière appropriée la question de la responsabilité du chrétien envers les pauvres et les opprimés dans le contexte d'une théologie ecclésiastique correcte. »

« Le fait brutal et massif de la parité pour des dizaines de millions de Latino-Américains : ce par quoi l'Amérique latine fait partie du tiers-monde, dont la prise de conscience remonte à Bandung, voici bientôt trente ans. Et comme ce continent, pour des raisons historiques propres, est à dominante catholique, sociologiquement et culturellement parlant, il n'est pas étonnant que la misère collective et le retard économique soient devenus le défi majeur lancé à la foi chrétienne, et donc à l'Eglise catholique comme telle. L'effort pastoral qui en résulte et qui se résume dans la formule du « choix prioritaire des pauvres » n'était guère susceptible, par ses implications pratiques, de faire l'unanimité. La deuxième réalité mise en relief par cette polémique, c'est

la naissance d'une pensée théologique propre au tiers-monde. Jusque-lors limitée aux pays d'avancés, la théologie a vu son lieu d'élaboration glisser progressivement vers la « périphérie » du monde développé. Bien qu'effectivement influencés à l'origine par des théologiens européens — tel le jésuite allemand Rahner, qui vient de mourir, — la « théologie de la libération » a, depuis, atteint largement son autonomie. Elle ne pouvait pas, comme fait inédit, na pas susciter la réaction du « centre » du catholicisme dans sa difficile recherche de conciliation des cultures.

Troisième point à souligner : les « théologiens de la libération » ne sont pas des hommes de bureau. Ils sont d'abord et avant tout des gens de terrain, en prise directe avec ce qu'il est convenu d'appeler en Amérique latine le « mouvement des communautés ecclésiales de base ». Leur bibliothèque, c'est la Bible comme livre de lecture de l'existence chrétienne pour les millions de victimes des aléas de la croissance économique : paysans spoliés de leurs terres, Indiens méprisés, populations des périphéries urbaines grossissant sans fin sous l'effet d'un exode rural massif...

Théologie de la libération ou pas, nous savons que la défi initial persiste. Les petites gens d'Amérique latine n'ont que faire d'une mise en demeure de leurs intellectuels. Plus que d'une polémique, le peuple des croyants latino-américains a besoin d'un nouveau François d'Assise.

CHARLES ANTOINE.

Le choix prioritaire des pauvres

Des signes non équivoques montrent que, dans l'offensive contre le marxisme de la libération en Amérique latine, l'ultime bataille est commencée. Lancée il y a une dizaine d'années, dans le cadre du Conseil épiscopal latino-américain (CELAAM), par celui qui n'était pas encore le cardinal Lopez Trujillo, mais déjà l'influent secrétaire général du CELAM, l'opération est désormais prise en charge, au niveau du Vatican, par la très officielle Congrégation pour la doctrine de la foi présidée par le cardinal Ratzinger.

Où y a-t-il par-delà les querelles d'experts sur l'herméneutique théologique, l'exégèse biblique ou les « concepts marxistes » ? Essentiellement trois réalités.

En premier lieu, le fait brutal et massif de la parité pour des dizaines de millions de Latino-Américains : ce par quoi l'Amérique latine fait partie du tiers-monde, dont la prise de conscience remonte à Bandung, voici bientôt trente ans. Et comme ce continent, pour des raisons historiques propres, est à dominante catholique, sociologiquement et culturellement parlant, il n'est pas étonnant que la misère collective et le retard économique soient devenus le défi majeur lancé à la foi chrétienne, et donc à l'Eglise catholique comme telle. L'effort pastoral qui en résulte et qui se résume dans la formule du « choix prioritaire des pauvres » n'était guère susceptible, par ses implications pratiques, de faire l'unanimité. La deuxième réalité mise en relief par cette polémique, c'est

la naissance d'une pensée théologique propre au tiers-monde. Jusque-lors limitée aux pays d'avancés, la théologie a vu son lieu d'élaboration glisser progressivement vers la « périphérie » du monde développé. Bien qu'effectivement influencés à l'origine par des théologiens européens — tel le jésuite allemand Rahner, qui vient de mourir, — la « théologie de la libération » a, depuis, atteint largement son autonomie. Elle ne pouvait pas, comme fait inédit, na pas susciter la réaction du « centre » du catholicisme dans sa difficile recherche de conciliation des cultures.

Troisième point à souligner : les « théologiens de la libération » ne sont pas des hommes de bureau. Ils sont d'abord et avant tout des gens de terrain, en prise directe avec ce qu'il est convenu d'appeler en Amérique latine le « mouvement des communautés ecclésiales de base ». Leur bibliothèque, c'est la Bible comme livre de lecture de l'existence chrétienne pour les millions de victimes des aléas de la croissance économique : paysans spoliés de leurs terres, Indiens méprisés, populations des périphéries urbaines grossissant sans fin sous l'effet d'un exode rural massif...

Théologie de la libération ou pas, nous savons que la défi initial persiste. Les petites gens d'Amérique latine n'ont que faire d'une mise en demeure de leurs intellectuels. Plus que d'une polémique, le peuple des croyants latino-américains a besoin d'un nouveau François d'Assise.

CHARLES ANTOINE.

Lionel Cardon va être transféré à Bordeaux

Arrêté à Paris où il est détenu depuis le 25 novembre sous les inculpations d'homocide volontaire, tentative d'homocide volontaire, arrestations illégales et séquestrations, Lionel Cardon a été interrogé, mercredi 4 avril, par M. Jean-Louis Debré, juge d'instruction. Ce magistrat est chargé du dossier concernant les crimes retenus contre Cardon à Paris : meurtre au bois de Boulogne du gardien motocycliste Claude Hochard, tentative de meurtre du brigadier Jean-Pierre Molueta et séquestration de l'avocate Nicole Dreyfus, de la journaliste Annette Kahn et de deux autres femmes.

Lionel Cardon doit être maintenu transféré à Bordeaux pour être entendu sur le meurtre des époux Arau, commis à Pessac (Gironde) au mois d'octobre dernier.

Gardiennage privé pour une commune de l'Isère

Vienna. — Afin d'éviter la création d'une milice par les commerçants de la ville, excédés par les multiples actes de vandalisme commis ces dernières semaines, le maire de Pont-Evêque (Isère), M. Bernard Faure (modéré), a décidé de passer un contrat avec une société privée de gardiennage locale. Le conseil municipal, réuni vendredi 30 mars, a approuvé cette proposition, destinée à suppléer les effectifs de gendarmerie jugés insuffisants (douze gendarmes pour neuf communes, représentant une population d'environ trente-cinq mille habitants).

« Je préfère que la sécurité soit assurée par des professionnels plutôt que par une dizaine d'habitants armés de fusils », explique M. Bernard Faure, qui a demandé aux agents de la Société comme rhodanienne de patrouiller dans sa ville, non armés, à bord d'une voiture munie d'un radiotéléphone pour prévenir les gendarmes à la moindre alerte.

Pont-Evêque, cinq mille cinq cents habitants, n'a pas pu obtenir la création d'une antenne du commissariat de police de Vienna, une telle structure n'étant autorisée qu'à partir de dix mille habitants. — C. F.

ALPINISME

Pascal Ottmann, le solitaire

De notre correspondant

Pascal Ottmann, l'un des plus brillants représentants de l'alpinisme français, a disparu sur le versant italien du Mont-Blanc alors qu'il était parti, le 29 décembre dernier, pour tenter la première hivernale en solitaire de l'arête de Peutrey. Pour lui rendre hommage, ses proches et ses amis se sont réunis récemment dans une église de Vesoul dont il était originaire (1).

Vesoul. — Les proches de Pascal Ottmann ne parlent ni de folie, ni de défi, ni de coup de tête. Mais de leur élan d'adorer un jeune Vésulien, adopté par les guides savoyards, est « homme lumineux » : « Nous, nous ne sommes que des grélotteux ».

Ce professeur d'éducation physique, disciple du grimpeur italien de pointe Rheinold Messner, ne faisait-il pas des toits en surplomb sans aucun moyen artificiel ? N'avait-il pas été chargé de mettre au point les méthodes pédagogiques de demain à l'école nationale d'alpinisme de Chamonix ?

« Un type qui va pépère tous les jours à son bureau ne peut juger ni même comprendre ce qu'est tenter une première hivernale », témoigne un ami alpiniste de Pascal Ottmann. « Car il faut voir le contexte. La solitaire, c'est le summum ».

Lors des recherches, un hélicoptère ne découvrit que la corde dont il s'est délesté pour la fin de l'arête. « L'éternité », dit M. Ottmann père, n'est pas affaire de durée mais question d'intensité. « Grimper c'est être libre », répétait Pascal.

ANDRÉ MOISSE.

(1) Contrairement à ce que nous avons écrit, à la suite d'une erreur de transmission dans notre bilan de la saison 1983-1984 d'alpinisme (Le Monde du 3 avril), Pascal Ottmann n'était pas « autrichien » mais vésulien.

Football : quarts de finale de la Coupe de France. — Toulon a pris une option sur la qualification pour les demi-finales de la Coupe de France de football en s'imposant à Lens, grâce à un penalty transformé par Albert Emon, mercredi 4 avril, en match aller des quarts de finale. Les deux équipes de deuxième division encore en course, Cannes et Mulhouse, ont été moins heureuses en déplacement. Les Cannois, qui ont déjà éliminé Bastia et Sochaux, menaient pourtant 2 à 0 après vingt-six minutes de jeu à Monaco. Mais les joueurs de la Principauté ont bien réagi, notamment grâce à Bernard Genchini, auteur de 3 buts, pour l'emporter 4 à 2. Deux buts du Nantais Vahid Halilhodzic ont compensés les ébancés des Mulhousiens de réuser la « passe de trois » après leurs exploits contre le Paris-SG et Bordeaux.

Sti alpin

LE SUISSE ROLAND FRANCEY SUCCÈDE A JEAN BÉRANGER A LA DIRECTION DE L'ÉQUIPE DE FRANCE

(De notre correspondant.)

Grenoble. — Malgré les résultats encourageants enregistrés à Sarajevo, lors des Jeux olympiques d'hiver (deux médailles de bronze et une argent), la Fédération française de ski (FFS) a estimé nécessaire de réorganiser profondément l'encadrement de l'équipe de France. Jean Béranger, directeur de l'équipe de France masculine de ski alpin, est remplacé par M. Francey.

Le président de la FFS, M. Jean Barthelemy, estime que cette mesure constitue nullement un « désaveu » de la politique menée depuis cinq ans. Jean Béranger conserve un titre de chargé de mission auprès du comité alpin de la FFS.

Roland Francey dispose d'une expérience de huit années acquise au sein de l'équipe helvétique de ski comme entraîneur des descendants puis des spécialistes du slalom géant. D'autres changements dans l'encadrement de ski alpin interviendront dans les prochaines semaines.

C. F.

Vente au Sénégal d'avions de combat français.

L'armée de l'air sénégalaise vient de commander à la Société nationale industrielle aéronautique (SNIA) quatre avions Rallye 235 dans la version « guerrier » pour des missions de reconnaissance et de surveillance à partir de terrains courts et peu aménagés. Ces quatre exemplaires lui seront livrés durant l'été prochain. Le Sénégal est, après le Rwanda, le deuxième Etat africain à avoir commandé à la France des Rallye 235 Guerrier.

CHARTERS ÉTÉ 84 U.S.A. NEW-YORK à partir de 2800 F.A.R. AIRCOM SETI 93, rue de Monceau 75008 Paris 322-86-48 CANADA MONTREAL-QUEBEC à partir de 3550 F.A.R. TORONTO à partir de 3850 F.A.R.

LES TRISOMIQUES PARMIS NOUS ou les mongoliens ne sont plus / M Cuilleret 133 F VIVRE L'EPILEPSIE / M et J Bausant 103 F PARAPLEGIE guide de chevet du paraplégiq / MA Rogers 91 F AUTISME ou la vérité refusée / ER Rivet et G Lauer 150 F HANDICAPS ET DROIT / G Bullenot 150 F Sous presse VIVRE SA POLYARTHRITE / D Delaporte 245 F Editions médicales et scientifiques BP 1214 - 69611 Villeurbanne Cedex

TENNIS STAGES LONGS COURS... 734-36-36 ACTION Equipé par DUNLOP

Handicaps et droit



CINÉMA

« GUERRES FROIDES », de Richard Eyre

Un élégant défaitisme

En toute bonne conscience, tout honneur, Richard Eyre et son scénariste, Ian McEwan, s'attaquent à la société du spectacle anglaise et en ramènent, croit-on, une satire amère de l'arrivisme en politique.

Deux jeunes loups, deux bons copains, James Penfield (Jonathan Pryce) et Tim Curry (Jeremy Hancock), le premier éditeur du bulletin d'information à la BBC, le second journaliste à Fleet Street, commencent à percer à un moment crucial pour l'Angleterre conservatrice de « Maggie » Thatcher, l'invasion des Malouines. Tim a déjà échoué son camp, la droite réactionnaire et anti-soviétique, James nourrit encore des velléités critiques.

Rencontre avec l'écrivain scénariste Ian McEwan

Ian McEwan est apparu au milieu des années 70 comme l'un des plus solides espoirs de la littérature anglaise. Évoluant à l'intérieur d'un certain nombre de ses aînés britanniques, il évite de se limiter à une forme unique de récit. C'est ainsi qu'il a publié deux recueils de nouvelles (un seul a été traduit en français sous le titre Premier amour, dernier vices, éd. Veyrier), deux romans (Le Jardin de cèdres et Le bonheur de rencontre), plusieurs pièces de théâtre. Il a eu outre signé plusieurs scénarios pour la télévision. Restait le cinéma.

entre cinéma et écriture n'en est que rendue plus facile. « Quand j'ai commencé à écrire Guerres froides [traduction libre et française de The Flamingo's Lunch], j'ai envisagé d'en faire un roman. Mon idée de départ était d'écrire une histoire d'amour entre un homme et une femme. Tandis qu'il vit cette idylle, mon personnage principal, James, entreprend d'écrire un livre sur l'expédition de Suez. Seulement, il choisit de déformer volontairement le cours de l'histoire, et ce, dans un but tout à fait précis. Je venais juste de terminer la rédaction de ce scénario lorsqu'a éclaté la guerre des Falkland. C'était une coïncidence plutôt extraordinaire, parce que brutalement, comme à l'époque de Suez, la Grande-Bretagne a pris conscience qu'elle n'était plus la puissante nation d'autrefois.

THÉÂTRE

LA ROYAL SHAKESPEARE COMPANY A PARIS

Le fantôme meurt une deuxième fois

De passage à Paris, avec Much Ado About Nothing (Beaucoup de bruit pour rien) et Lear, d'Edward Bond, la prestigieuse Royal Shakespeare Company (RSC) débarque en troupe d'un autre temps ; d'outre-Manche, vraiment. Comme si c'était théâtre aussi - et pas seulement pour les questions d'agriculture - la Grande-Bretagne avait toutes les raisons de se tenir à l'écart des modernités (?) européennes, hors du marché commun de la mise en scène, des méthodes (ou des modes) allemands, italiens, voire belges, suisses et même françaises. Les acteurs anglais - et les actrices aussi - sont grandioses ; ils peuvent ainsi se carter dans des décors pittoresques plantés à la va-comme-je-te-pousse en tout dédain pour les finesses et raffinements actuels de l'art des lumières et être entendus cinq sur cinq d'un public ne maîtrisant pas nécessairement les subtilités de la langue. Ils suscitent l'admiration immédiate du simple fait de jouer ensemble. Ensemble : pas d'autre mot. Mais cette impression d'homogénéité, les comédiens de la Schaubühne ou du Piccolo Teatro de Milan, par exemple, savent la donner également. Les Anglais doivent avoir en plus une maîtrise spéciale de l'impliquer physiquement : intense et indifférente à la fois. Chacun, présent dans sa masse, semble doublé d'un mime répondant instinctivement aux gestes des autres.

« Ah... an se croirait à la Comédie-Française autrefois », disait une dame en décollant le sortir de la première - très British - organisée par le British Council. Elle semblait venue voir Much Ado about nothing comme on va aux ballets de l'Opéra : pas forcément nostalgique des mardis habillés du théâtre de Mallière, elle repensait peut-être, tout bonnement, la dame, à un spectacle comme l'Avare monté par Roussillon où, avant même de mentionner sa cassette, Michel Amont est Harpagon d'une seule grimace, d'un simple regard traqué d'avariéux.

« Le pire arrive lors du baiser final qu'elle échange avec Derek Jacobi, sosie d'un Claude François qui aurait vieilli. Tels les couples en blanc des shows de Broadway les plus sucrés, ils s'enlacent dans la guimbarde d'une mauvaise musique. Et malgré tout échappent au ridicule. Gardons plutôt le souvenir de la brève apparition d'un petit gamin charmant ou du gendarme Dogberry (Christopher Benjamin) monté en garde de trucidance garantie. Sinon il faudrait demander pourquoi il a été conseillé à l'autre héroïne et ses suivantes d'avoir l'air de godiches, et surtout pourquoi les pan-neaux en plexiglas avec dessins d'arbres, les sièges en bois blanc et le gros soleil plat et doré de la conclusion qui tiennent lieu de décor sont tellement inesthétiques. » Léger

LE PRINTEMPS DE BOURGES

La présence proverbiale de Burroughs

Journée symbole le 3 avril. Étaient là, 260 de conduits dont les membres - onze ans pour les plus jeunes, quatorze pour les plus âgés - se sont réunis autour d'une même passion pour le punk, Jacques Higelin, quarante-quatre ans et super-star, et William Burroughs, soixante-dix ans, poète et prophète (1).

William Burroughs, qui ressemble à un vieux gentleman propre du Sud, résident entre New-York et Lawrence, petite ville de 15 000 habitants dans le Kansas, a vécu dans les années 50, avec Kérouac, Ginsberg, Corso et Gysin, les débuts de la Beat Generation et a fortement contribué à jeter les bases de ce qui, plus tard, allait s'appeler le « contre-culture ».

EXPOSITIONS

FRIEDRICH AU CENTRE CULTUREL DU MARAIS

Caspar de la nuit

L'aube est trépidante, le jour glacial et volontiers brumeux, le crépuscule seulement réchauffé par un souvenir de soleil, on l'apparition d'une lame. L'univers, à peine sorti de la nuit, inquiet de ses propres tempêtes, est marqué par une croix, par un arbre décharné, quelquefois arraché ; par le mât, ou par l'épave d'un navire. On encre par un homme, plutôt sent, et qui ne paraît sans doute obtenir d'instincts plus ou moins ce qui aurait permis un véritable aperçu de son œuvre. Un tout petit nombre de tableaux, un ensemble de dessins plus abondants, mais pas toujours exaltants. Tout cela ne complète guère le Friedrich montré à l'exposition de l'Orangerie, en 1976. La peinture allemande à l'époque romantique.

Pourtant, depuis que le peintre le plus célèbre peut-être du dix-neuvième siècle allemand avait été ainsi « découvert » en France, rien n'avait vraiment été fait encore pour confirmer à nos voisins du Nord l'intérêt que nous portons à son fils noble et sauvage. Voici donc un bel et discret hommage, et voici, de surcroît, un splendide ouvrage signé de Maurice Guillaud, de sa femme Jacqueline et de Pierre Vaisse, pour s'en tenir aux textes inédits. Une iconographie de référence, généralement mise en pages, détaillée, répétée, des notes plutôt précises, ce Caspar David Friedrich, sous-titré Le Trucé et la transparence, forme, au fond, le catalogue de ce qu'on aurait été l'exposition idéale.

Trop cher, ce catalogue ? Alors, il reste les audiovisuels de l'exposition et tout spécialement le chef-d'œuvre final et grandiose, pour les wagnériens tout au moins, qui sur toutes les sonorités du walhalla, fait défiler les gloires de l'imagerie « friedrichienne » ; il faut avoir un peu de temps devant soi. Cependant, quelle soit l'efficacité de cette installation pour la pédagogie en général, on note que, pour la luminosité en particulier, elle tend à gommer l'originalité de Friedrich ; les premiers plans voués à l'ombre, les lointains du soleil couchant, de la lune surgissant, ou simplement derrière, la nuit, l'inaccessible clarté.

M. JEAN-CLAUDE MENOUE, directeur régional des affaires culturelles de l'Île-de-France, vient d'être nommé directeur de l'administration générale et de la coordination au Centre Georges-Pompidou, poste où il aura, notamment, la responsabilité des manifestations dans les espaces communs (théâtre, danse, atelier des enfants...).

LE CHEF D'ORCHESTRE ITALIEN CLAUDIO ABBADO, actuel directeur musical de la Scala de Milan, assurera la direction musicale de l'Opéra de Vienne à partir de 1986. Il remplacera aux côtés de Herbert Dressl, récemment démissionnaire, le chef autrichien Lorin Maazel, dont le contrat n'a pas été renouvelé (Le Monde du 21 mars). Claudio Abbado, qui réunit ses activités au London Symphony Orchestra, devrait diriger au moins deux premières et vingt-cinq solistes d'opéra par saison à Vienne.

MUSIQUE

A LA CITÉ DES ARTS

Hommage au pianiste Mare Raubenheimer

Tandis que le Fonds international d'entraide musicale fêtait à l'UNESCO, avec son président, Yehudi Menuhin, et quelques très grands artistes comme Ivo Pogorelich le dixième anniversaire de sa fondation (1), quatre jeunes pianistes accomplissent à la Cité des arts un autre geste d'« entraide » insolite.

pas, justement, un concours. Disons que tout confirmait la progression d'une école de piano française qui a pris ces dernières années une plus large technique, une belle frappe pianistique qui nous change de mains touchers déguisés, une grande rigueur et richesse de style.

(1) Le FIEN, grâce à des concerts offerts par des vedettes internationales, contribue financièrement à la promotion de jeunes compositeurs et interprètes de talent, ainsi que des musiciens traditionnels de différentes cultures (1, rue Miolha, 75732 Paris CEDEX 15).

Advertisement for 'Les Étoiles du Ballet' at the Opéra de Paris, featuring a portrait of William Burroughs and text about the 'Printemps de Bourges' festival.

« Mais il ne faut pas trop chercher les correspondances. Bond a écrit autre chose. Le fou du roi déchu est ici un fantôme. Le gentil petit fossoyeur qui gardait des cochons dans la campagne - Marc Rylance Inaître - a juste à réapparître en pyjama blanc troué, les cheveux un peu blanchis, doux comme Charlie Chaplin à ses moments immenses pour être « le » fantôme. Aucun acteur français, pas même Gérard Darrieu, ne peut réussir cela. C'est seulement en Angleterre que les fantômes existent, et peuvent mourir une deuxième fois, bouffés par des cochons que l'on ne voit pas. Dire plus ? Si, bien sûr, c'est Bob Peck qui joue Lear. On parlait d'évidence, de présence physique. Au pied de son mur en carton-pâte - du carton comme ici on n'oserait plus - Peck, somptueux, subjugué.

MATHILDE LA BARDONNE. « Much Ado About Nothing. Théâtre des Champs-Élysées, 20 h 30 - Lear, Théâtre de la Bastille, 21 heures. Jusqu'au 5 avril. »

LE SOUTIEN DES AUTEURS. Réunis en congrès à Londres, la Confédération internationale des sociétés d'auteurs et de compositeurs a exprimé sa vive reconnaissance à M. Jack Lang, ministre délégué à la culture, pour son action en faveur d'un élargissement de la loi de 1957 sur les droits d'auteurs.

Advertisement for Itzhak Perlman at Salle Pleyel, featuring the pianist Bruno Canino.

Advertisement for LEO FERRÉ at the Théâtre des Champs Élysées, featuring three exceptional concerts.

théâtre

Large vertical advertisement for Ballet National du Marais, featuring various dance performances and contact information.













# COMMUNICATION CARNET DU Monde

## LA CONFÉRENCE DE PRESSE DE M. MITTERRAND ET L'OUVERTURE DES RADIOS LIBRES A LA PUBLICITÉ

### M. Georges Fillioud : il devenait nécessaire de rompre avec des pratiques hypocrites et malsaines

M. Georges Fillioud, secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication, explique, dans l'entretien qu'on lira ci-dessous, pourquoi le pouvoir a changé de position sur l'introduction de la publicité dans les radios locales privées, et annonce une phase de concertation.

« Depuis le vote en 1981 de la première loi concernant les radios libres, vous n'avez cessé, à intervalles réguliers, de rappeler avec vigueur le principe d'interdiction de la publicité. Le revirement total qu'impliquent aujourd'hui les propos du chef de l'Etat n'est-il pas alors une sorte de désaveu de votre politique et de vos engagements ? »

« Non, je n'éprouve pas du tout le sentiment d'un désaveu. Au contraire, je puis même dire que j'attendais cette prise de position du président de la République - nous avions eu ensemble récemment des conversations sur ce sujet - et que je m'en réjouis. »

« Vous vous souvenez que lors de la préparation de la première loi, qui a ouvert la liberté aux radios locales privées sur la modulation de fréquence, c'est la question de la publicité qui avait fait l'objet des plus vives et plus longues controverses. Les sentiments à cet égard étaient très partagés, tant au sein du gouvernement qu'à l'intérieur des groupes parlementaires, et un choix s'était finalement imposé. Mais voilà

qu'aujourd'hui, nous en sommes à un certain stade de développement des radios locales privées en France qui permet, à la lumière de l'expérience, de réexaminer les textes et la pratique qui conditionnent leur existence. »

« Tous ceux qui se sont intéressés de près à ce dossier ont d'ailleurs toujours su que le moment viendrait où il y aurait des divergences énormes, de nature et d'objectifs, entre les multiples initiatives prises, dans ce secteur. Cette situation qu'il faut bien prendre en compte est loin d'être unique puisque, au Canada, par exemple, coexistent depuis longtemps déjà des radios communautaires et des radios conçues comme des entreprises de communication et vivant de recettes commerciales. »

« Ce qui est sûr, c'est que nous demeurons sur un terrain d'expérimentation ; les phénomènes de communication évoluent décidément trop vite pour qu'on puisse avoir la prétention de graver les textes dans le marbre de l'éternité. »

« Tout de même, comment expliquer cette volte-face alors qu'il y a seulement un mois, vous menaciez de sanctionner les radios contrevenant à la loi ? »

« La première obligation d'un membre du gouvernement est bien de faire respecter la loi qu'il a fait adopter par le Parlement de la République. Quant au décret qui a provoqué une certaine mutation des esprits et que personnellement j'attendais, il découle d'une observa-

tion évidente qu'a rappelée le président Mitterrand : à quel bon accord la liberté d'émettre si l'on ne recourt pas possible l'usage de cette liberté ? C'est-à-dire si l'on ne recourt pas la question des moyens mis à la disposition de ces radios. En outre, il devenait réellement nécessaire de rompre avec des pratiques hypocrites et malsaines. Qui o'sa pas observer, au cours de la période récente, les perversions et dévoiements divers découlant directement de l'interdiction de la publicité ? »

« Les différents arguments invoqués en 1981, puis en 1982, pour rejeter la publicité ne sont-ils plus valables ? »

« Les raisons données au moment de la préparation de la loi demeurent fondées, notamment le souci de ne pas dégrader brutalement le marché publicitaire et de protéger la presse écrite, mais le paysage de la communication évolue considérablement. Ce n'est plus un secret pour personne que la plupart des groupes de presse ont désormais un pied dans les radios locales privées ! Jobserv également que les organisations professionnelles et maintes responsables de groupes de presse ont eux-mêmes largement évolué, certains d'eux réclamant l'ouverture à la publicité. »

### Réactions dans l'audiovisuel public

« M<sup>me</sup> MICHÈLE COTTA, présidente de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle estime que « cette ouverture répond à l'un de ses vœux sans enlever toutes ses craintes », et qu'il « faut se donner le temps de la réflexion » pour « en définir les modalités pratiques et juridiques ». »

« M. JEAN-NOËL JEANNEY, PDG de Radio-France, estime que la décision du président est une « donnée nouvelle qui change l'équilibre du système radiophonique entre les secteurs privé et public ». « Sur le terrain local, la concurrence sera accrue. Il faut dès lors que le service public soit mis en mesure de tenir son rôle dans cette situation neuve. »

« LE SYNDICAT UNIFIÉ DE LA RADIODIFFUSION (SURT-CFDT), majoritaire dans les sociétés de l'audiovisuel public, se déclare « profondément choqué et attristé » par la position de M. Mitterrand dont il rappelle le caractère « illégal ». « Cette décision intervient au moment où les ministères refusent à la radio de service public les moyens de son développement », note le SURT, qui ajoute : « Il n'est plus supportable que le secteur public ait toutes les contraintes et que le secteur privé ait finalement toutes les libertés. Cette brimade systématique ne nous laissera pas indifférent. »

« Ce délai leur aura permis d'être fin prêts... »

« Ce qui prouve au passage qu'en dépit des cris et rumeurs, la capacité d'adaptation de ce milieu est grande. »

« Comment va-t-on procéder à ce changement ? »

« N'allons pas trop vite ! L'ouverture vient, fort opportunément, d'être faite et j'attends des instructions plus précises du chef de l'Etat. Différentes procédures peuvent être engagées, mais de toute façon, la réforme annoncée se fera en concertation avec les parties intéressées, les organisations des radios locales privées, la Haute Autorité, la commission consultative, éventuellement le Parlement. »

« Avez-vous toutefois un projet de nouvelle réglementation ? »

« Nous avons beaucoup travaillé, et depuis longtemps, sur le sujet, puisque dès 1982 nous avions exploré les diverses possibilités. Mais je ne veux pas avancer de proposition qui n'ait pu être débattue au préalable avec les intéressés. N'oublions pas que toutes les radios ne sont pas partisans de la publicité. Il est donc nécessaire qu'elles continuent à bénéficier du statut associatif et peut-être d'aides sur fonds publics d'autant plus importantes qu'elles seront moins nombreuses à s'en partager le montant. »

Propos recueillis par Annick COJEAN.

### AU GOUVERNEMENT ET DANS LA MAJORITÉ

« LE SECRÉTARIAT D'ÉTAT CHARGÉ DES TECHNIQUES DE LA COMMUNICATION déclare notamment, dans un communiqué : « Cette innovation ne pourra en aucun cas entraîner une déviation de la vocation des radios locales définie par la loi de 1982. En particulier, les dispositions destinées à les mettre à l'abri de la domination de grands intérêts et des groupes de pression par la constitution de réseaux demeureront en vigueur. Quant aux radios qui optent pour le maintien du statut associatif, elles pourront bénéficier ainsi de moyens accrus puisque les aides institutionnelles leur seront réservées. »

« LE CLUB « ESPACE 89 », qui regroupe des personnalités de la majorité et s'était récemment déclaré favorable à cette mesure (le Monde du 15 mars), estime que la prise de position de M. Mitterrand « ouvre une étape dans le développement de la communication audiovisuelle décentralisée et de la démocratie locale ». »

« M. JEAN-MICHEL BAYLET, président du Mouvement des radicaux de gauche et directeur général de la Dépêche du Midi, se réjouit de la position de principe de François Mitterrand. »

### Mariages

« Brigitte HUSSON VALLIN et Michel UNGEMUTH se sont mariés dans la plus stricte intimité, le 20 mars 1984, Akasaka Sky-Heights 404, 7-5-48, Akasaka, Minato-Ku, Tokyo - 107. »

### Décès

« M. et M<sup>me</sup> Cloed Beergs-Maunoury et leurs enfants, Marc Bourges-Maunoury, Maurice Bourges-Maunoury, ont le regret de faire part du décès de

M<sup>me</sup> Andrée BOURGES-MAUNOURY, chevalier de la Légion d'honneur, rosette de la Résistance, médaille de la Résistance polonaise.

Les obsèques auront lieu le vendredi 6 avril, en l'église Saint-Wandrille au Pecq, près de Saint-Germain, à 15 heures, suivies de l'inhumation au nouveau cimetière de Saint-Germain-en-Laye. 67, rue La Boétie, 75008 Paris.

« M<sup>me</sup> Claude Bourlard, M. et M<sup>me</sup> Jacques Vigny et leurs enfants, Le commandant et M<sup>me</sup> Jacques Taillardat et leurs enfants, Le docteur Pierre Bourlard, Le commandant et la comtesse René de Gaudemar et leurs enfants, Le lieutenant et M<sup>me</sup> Jean-Luc Bédet et leur fille, M<sup>me</sup> Emilie Salen, Ainsi que ses frères et sœur, beaux-frères, belles-sœurs, sa filleule, ses neveux et nièces Et toute sa nombreuse famille, vous font part de décès de

M. Claude BOURLARD, ingénieur des arts et métiers (Aix-39), 16, rue Hébert, 38000 Grenoble.

munis des sacrements de l'Eglise. La cérémonie religieuse a eu lieu le 30 mars 1984, à Grenoble.

« On nous prie de faire part du rappel à Dieu, le 15 mars 1984 à Vandœuvre, de

M. Pierre-François DESANGES. La cérémonie religieuse en l'abbatiale de Trébo (Lair-et-Cher) et l'inhumation à Maczon (Gironde) ont eu lieu le 19 mars dans l'intimité de ses proches.

« Le président et le conseil d'administration de la Caisse de retraites de la Banque nationale de Paris,

Le président et le conseil d'administration de la Caisse de prévoyance du personnel de la Banque nationale de Paris,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Roger PAUL, directeur administratif, survenue le 1<sup>er</sup> avril 1984, dans sa soixante et unième année.

Le service religieux sera célébré en l'église Saint-Germain de Pantin, le vendredi 6 avril 1984, à 15 h 30.

« Nous apprenons la mort survenue le 4 avril 1984, à Saint-Paul-de-Vence, du peintre catalan

Jaume PONC. [Né à Barcelone en 1925, Jaume Ponc était un peintre dans la tradition surréaliste catalane de Miró et Dalí, dont il fut l'un des compagnons. Il avait également été un proche de Picasso. Médaillé d'argent de la Légion d'honneur, Jean Ponc était l'ami, à Saint-Paul-de-Vence, du peintre breton Erno Gal.]

« Mireille Andréa, Pierrette Ayme, Frédéric J.-M. Bergonioux, Patrick Rousseau, Les éditions Paul Otchekovsky-Lauren (POL). Et tous ses amis, ont la profonde tristesse de faire part de la disparition de

Sarah STEIN / Evelyne KUHN, survenue le 29 mars 1984.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le jeudi 5 avril, en l'église Saint-Vincent-de-Paul à Clichy-la-Garenne.

103, rue des Moines, 75017 Paris.

### Remerciements

« Limoges (87), Antony (92), M<sup>me</sup> Georges Petit et ses enfants, Ainsi que toute la famille, remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie lors du décès de

M. Georges PETIT.

### Anniversaires

« Pour le deuxième anniversaire du décès de

M. Jacques HÉLIE, une pensée est demandée.

### Un verrou a sauté

(Suite de la première page.) Et puis, quel type de publicité ? Va-t-on exclure la publicité de marque, ou la secteur de la grande distribution comme l'hypothèse en a plusieurs fois été soulevée ? Va-t-on profiter de la réforme et de la spécificité de la modulation de fréquence pour renouveler la création publicitaire, inventer un nouveau type d'informations commerciales ou bien va-t-on spolier les ondes avec des messages répétitifs, asphyxiants, dont les grandes ondes ont inondé le public jusqu'à saturation ? Gère alors au rejet d'auditeurs devenus publicophobes...

Plaidons en tout cas pour la limpidité de la future réglementation. Plaidons pour la transparence des budgets, la rigueur des statuts, la modification d'un texte de loi imprévoyant et maladroite, moribond s'il en est, dans les faits. Comme il serait malsain de tomber dans le piège d'une « interprétation nouvelle » de cette loi !

Rien de plus facile sans doute, - cela évièrant de repasser devant le Parlement - de plus dangereux aussi, et les propos de M. Mitterrand privilégiant la « pratique », avouent leur utilité de « remodeler la loi » demeurent pour tous une énigme. Le texte de 1982 doit être amendé : il ne se trouve guère de responsables politiques qui n'aient pu se rendre compte.

### L'évolution des socialistes

Quelle évolution en effet depuis l'automne 1981 ! Depuis ce mois d'octobre où les députés de la majorité votaient comme un seul homme à la demande du premier ministre et sous la pression de la presse quotidienne régionale l'interdiction de ressources que des amateurs de radios libres baillonnés et enchaînés aux grilles du Palais-Bourbon réclamaient ! Quelle évolution que celle de nombreux élus socialistes, autrefois adversaires, aujourd'hui partisans d'une publicité dont les radieux de leur circonscription ne pouvant plus se passer ! M. Bernard Schreiner, rapporteur de la loi, déclarait, il y a peu, le moment venu pour ouvrir les vannes de la publicité et le Club Espace 89, tel un éclairé avisé, adoptait lui aussi cette position. Sans compter bien sûr les ministres - M. Fillioud en tête, dont le premier projet comportait l'autorisation de la publicité - ou des membres de la Haute Autorité et de la commission Galabert qui, à titre privé, avouent leurs inquiétudes devant l'anarchie et l'hypocrisie grandissantes.

Même la presse écrite, dotée d'une flottille de stations, finissait par joindre sa voix au concert étourdissant des sonnettes d'alarme.

Pourtant, ce sont les faits qui ont parlé d'eux-mêmes : les pratiques frauduleuses, les manœuvres souterraines, les déplacements d'argent l'une étude confidentielle chiffre l'investissement publicitaire sur les radios libres à 30 millions de francs pour 1983. C'est aussi l'impuissance des pouvoirs publics à surveiller, sanctionner des usages réprouvés. M. Badinter, inquiet des

**SARDAGNE SUPERBE NATURE**  
ENTOURÉE PAR LA MER

LES MEILLEURES PERIODES SONT APPELÉES HORS SAISON.  
Dans une île forte une nature intacte, des côtes spectaculaires, une histoire, une tradition et une gastronomie renommée: la Sardaigne Vous attend avec bien de facilités, de Septembre à Juin.

esit Ente Sardo Industrie Turistiche  
VIA MAMELI, 97 - 09100 CAGLIARI  
TEL. (070) 66.85.22 - TELEFAX 750134-1  
OU CHEZ VOTRE AGENCE DE VOYAGE

OFFICE NATIONAL ITALIEN DU TOURISME  
23 RUE DE LA PAIX  
75002 PARIS

**Circuit rapide pour anglais courant.**

COURS TRIMESTRIELS  
le 9 avril 1984  
INSCRIPTION IMMÉDIATE

**ILC INTERNATIONAL LANGUAGE CENTRE**  
20 passage Dauphine  
75006 Paris - Tél. 325.41.37

**nouveau drouot**

Hôtel des ventes, 9, rue Drouot, 75009 Paris  
Téléphone : 246-17-11 - Téléc : Drouot 642280  
Informations téléphoniques permanentes : 770-17-17

Compagnie des commissaires-priseurs de Paris  
Les expositions auront lieu la veille des ventes, de 11 à 18 heures sauf indications particulières

**EXCEPTIONNELLEMENT VENTE LE DIMANCHE 8 AVRIL**

S. 1. - Tapis d'Orient - M<sup>me</sup> ROGEON.  
S. 4. - Livres : Jansénisme, hagiologie - M<sup>me</sup> RIBEYRE.  
S. 5. - Tableaux, sculpture, abstraction Paris, 1950-1960, lyrisme, sculpt. - M<sup>me</sup> CHARBONNEAUX.  
S. 7. - Téléviseurs couleur, chaînes haute fidélité, caméras électroniques, magnétoscopes - M<sup>me</sup> BOSCHER.  
S. 9. - Vins - M<sup>me</sup> DEURBERGUE.

**MERCREDI 11 AVRIL**

S. 4. - Bons meubles, obj. mob. - M<sup>me</sup> ADER, PICARD, TAJAN.  
S. 8. à 14 h 30. - Extr.-Orient - M<sup>me</sup> CORNETTE DE SAINT-CYR.  
S. 11. - Timb. poste, livres du 19<sup>e</sup> s. - M<sup>me</sup> BOSCHER.

**JEUDI 12 AVRIL**

S. 10. - Bons meubles, objets mob. - M<sup>me</sup> ADER, PICARD, TAJAN.

**VENDREDI 13 AVRIL**

S. 1 à 16 h. - Tapis d'Orient - M<sup>me</sup> CORNETTE DE SAINT-CYR.  
S. 3. - Timb. autographes, cartes postales, cavieta - M<sup>me</sup> GROS, DELETTREZ.  
S. 4. - Livres anciens et modernes - M<sup>me</sup> ADER, PICARD, TAJAN, MM. Guérin et Courvoisier.  
S. 7. - Tableaux, bon mobilier - M<sup>me</sup> RENAUD.  
S. 11. - Tableaux, bib., obj. vitrine - M<sup>me</sup> PESCHETEAU, PESCHETEAU-BADIN, FERRIEN.  
S. 14. - Tableaux, bibelots, mob. - M<sup>me</sup> OGER, DUMONT.

**ÉTUDES ANNONÇANT LES VENTES DE LA SEMAINE**

ADER, PICARD, TAJAN, 12, rue Favert (75002), 261-80-07.  
BOSCHER, 3, rue d'Amboise (75002), 280-87-87.  
Catherine CHARBONNEAUX, 134, faubourg Saint-Honoré (75008), 359-69-68.  
CORNETTE DE SAINT-CYR, 24, avenue George-V, (75008), 720-15-94.  
DEURBERGUE, 19, boulevard Montmartre (75002), 261-36-60.  
GROS, DELETTREZ, 22, rue Drouot (75009), 770-83-04.  
OGER, DUMONT, 22, rue Drouot (75009), 246-96-96.  
PESCHETEAU, PESCHETEAU-BADIN, FERRIEN, 16, rue de la Grange-Batelière (75009), 770-88-38.  
RENAUD, 8, rue de la Grange-Batelière (75009), 770-48-85.  
RIBEYRE, 5, rue de Provence (75009), 770-97-05.  
ROGEON, 18, rue Milton (75009), 878-81-06.

Cette rubrique a été établie par l'O.S.P., 64, rue La Boétie, Paris 16<sup>e</sup>, 563-12-66.

Jeune fille 1950







OFFRES D'EMPLOI	83,00	88,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	58,00	66,42
AUTOMOBILES	58,00	66,42
AGENDA	58,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	184,50

# ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	47,00	55,74
OFFRES D'EMPLOI	14,00	16,60
DEMANDES D'EMPLOI	38,00	42,70
IMMOBILIER	38,00	42,70
AUTOMOBILES	38,00	42,70
AGENDA	38,00	42,70

## L'immobilier

**1<sup>er</sup> arrdt**  
**AUXERROIS**  
STUDIO 32 m<sup>2</sup>  
MM. LUXE, ASCENSEUR  
Téléphone: 502-13-43.

**2<sup>e</sup> arrdt**  
**ETIENNE MARCEL**  
2/3 P., TRÈS ÉLÉGANT.  
85 m<sup>2</sup>, parcourus, cheminées.  
PARFAIT ÉTAT. Calma.  
MATIMO. 272-33-25.

**3<sup>e</sup> arrdt**  
**GDS APPTS, GDS VOLUMES**  
**HOTEL DE TALLARD**  
sur place, 18, rue des Archives  
14 à 18 h. 274-16-82  
ou la matin, 502-13-43.

**4<sup>e</sup> arrdt**  
**NOTRE-DAME**  
LUXE 3 Pcs, culs., bains  
intéressante avec centre de T.  
GARDI - 567-22-88.

**5<sup>e</sup> arrdt**  
**RUE ST-LOUIS-EN-L'ÎLE**  
5 P. 150 m<sup>2</sup> / our d'honneur  
et vent. 30.000 F. Par. ex. part.  
LITTE 504-64-82.

**7<sup>e</sup> arrdt**  
**VANEAU 80 m<sup>2</sup>**  
3 PIÈCES CUIS. BAINS  
R. de Ch. clim. 567-22-88.

**Métro VANEAU**  
chambre studio, culs., bain.  
300.000 VERMEIL 528-01-50.

**8<sup>e</sup> arrdt**  
**NOTRE-DAME-DE-LORETTE**  
42 2 P. C.F. - Bon plan.  
350.000 F. 528-09-04.

## emplois internationaux

**ETECH**  
**MATERIAL SCIENTIST**

ELTECH Electrosearch S.A., a subsidiary of ELTECH Systems Corporation, an international leader in the development of electrochemical technology is seeking for his Geneva research facility, a specialist in the field of material science/technology.

The highly motivated applicant should have an educational background in material science and a proven experience in industrial research and development.

The position requires a high level of creativity and a leading role in the selection, preparation and development of new materials for electrochemical technology applications and other areas.

The successful applicant should be able to effectively interface with outside organizations to assist in developing new market areas.

Applications with detailed CV should be addressed to:  
Director, ELTECH ELECTROSEARCH S.A.  
3, route de Troinex  
1227 Carouge, Geneva (Switzerland).

**NEUF**  
**IMMEUBLE TRÈS GRAND LUXE**  
RESTE 8 APPARTEMENTS  
de 3, 4 et 5 PIÈCES  
DUPLIX-TERRASSES  
Livraison immédiate

**JARDIN PLANTÉS**  
1 et 3 RUE POLIVEAU  
A partir de 15.000 F le m<sup>2</sup>  
Forme et définitif

**APPARTEMENT TÊMON**  
Tous les jours 14 h à 18 h  
Sauf mercredi et dimanche

A.W.L. Tél.: 287-37-37.

**PANTHEON** pierre, w. h.  
ch. asc. vue panor.  
108.000. 322-27-15.

**PANTHEON** studio n. ch.  
poutres, calma, h. état.  
228.000 F. Tél.: 325-07-16.

**PROX. SEINE**  
170 m<sup>2</sup>, travaux, 703-33-44.  
Éc. élév. Asc. Caracère.

**15<sup>e</sup> arrdt**  
**STUDIOS et 2 P. et équip.**  
net. imm. rénové, près Parc  
Mirabeau, p. par. 580-88-08.

**CÉCOCO CONSTRUCT**  
**329, RUE LECOURBE**  
IMMOBILIER GD ET ANDRONG  
**2 et 3 PIÈCES**  
2 pièces à partir de 708.400 F  
2 pièces à partir de 848.900 F  
LIVRAISON IMMÉDIATE  
CÉCOCO vous propose:  
- Mercredi et vendredi de  
14 heures à 18 heures.  
- Samedi 10 h 30, 13 h 30.  
Tél.: 675-62-78.

**18<sup>e</sup> arrdt**  
**EDELMAINS, 3 P. C.F.**  
C.F. indiv. Inoccupé  
P. 1.895.000 F. 877-88-88.

**PRÈS VICTOR-HUGO**  
P. par. et d. imm. plan de  
table, ressuscitation, soigné,  
doy. étage, à aménager 3  
PIÈCES à 1.450.000 F.  
OCCUPÉS.  
R.C.L. - 758-12-21.

**17<sup>e</sup> arrdt**  
**BATIGNOLLES**  
PROGRAMME NEUF DE QUALITÉ  
23 appart. avec parking, liv-  
raison 11/84. 4/11. 4 les p. 2  
14/18 h y compris dimanche.  
Téléphone: 238-26-80.  
P. 11, P. 12, P. 13, P. 14.

**Villefranche sur mer**  
dans l'une des plus belles rades d'Europe  
Sur le port, près de l'eau, votre résidence vacancière  
**Le PALAIS DE LA MARINE**  
la multi-propriété de vos loisirs.

Seulement 22 appartements

**THOM INTERNATIONAL**  
**PALAIS DE LA MARINE**  
8430 Villefranche-sur-mer  
Tél. (93) 26.19.19.

**INTELLIGENT MUSCLE POWER FOR INDUSTRY**  
ASR SERVOTRON GROUP, with headquarters in Geneva, is a supplier of industrial positioning systems, including motors and drive systems, to the robot, machinery manufacturing industries and OEMs. It is a company of BALDOR ELECTRIC COMPANY, USA, a motor specialist which has grown from \$ 40 Million to \$ 160 Million p.a. in less than 10 years. The Group's objectives are three-dimensional: Further growth in Switzerland, the whole of Europe and the USA. Develop its product range and performance. Excel in reliability.

**JOIN A DYNAMIC SALES TEAM**  
**SALES ENGINEERS/MANAGERS**

You will be selling drives and controls to top level OEMs in the machinery manufacturing business, primarily in Switzerland, and establishing sales presence in France, Germany, Italy & Spain. A good understanding of digital and analogue electronics is vital and reasonable working knowledge of digital and analogue electronics is essential. Fluency in English, German and French essential.

**APPLICATIONS AND SERVICE ENGINEERS**

You will be the technically trained specialist who supports the field sales force by providing service. Our sales team will rely on you for valuable back-up in applications advice. You will, however, not spend more than 50% of your time in the field. Good technical engineering qualifications, sound working knowledge of digital and analogue electronics are essential. Fluency in English, German & French.

Please address your CV to Mrs Aida de Costa, ASR SERVOTRON AG 8, avenue des Grandes-Communes, CH-1213 Petit-Lancy/Genève.

**ASR-SERVOTRON**  
a company of BALDOR USA.

**capitaux propositions commerciales**

**Recherchers**  
**AGENTS EXCLUSIFS**  
pour commercialisation de MATÉRIEL DE FILTRATION MÉCANIQUE

Clientèle: engineering, sidérurgie, chimie, centrales électriques, irrigation.

Adresseur proposition à: LADASSI SA, « Les Mogsas », 74250 VIUZ-EN-SALLAZ, FRANCE, Tél. 385252.

**travail a domicile**  
DACTYLO  
correction textes, rewording.  
Téléphone: 287-29-18.

## OFFRES D'EMPLOIS

Les Editions Bordas  
recherchent pour département d'édition  
**BRUXELLES**  
**ASSISTANT DE SON RESPONSABLE DE PROMOTION MARKETING**

De formation littéraire ou école de commerce, il assurera:

- la mise en œuvre, l'exécution et le suivi des campagnes de promotion du département Grand Public;
- le suivi de la gestion du budget promotionnel;
- la conception et la rédaction de certains travaux.

Adressez CV et présent. à Denise HIRLEKANTZ, 11 rue Gossin, 92845 Montrouge Cedex.

**automobiles**

**ventes**  
moins de 5 CV.

**LANCIA PRISMA**  
le bon choix  
exceptionnel  
REVISIONS GRATUITES  
1An ou 25000km  
PARIS 14<sup>e</sup>  
(1) 539.57.33

de 5 à 7 CV.  
A VENDRE  
**VW GOLF I 1980**  
prix sous Argus, 19.500 F.  
78.000 km, vert foncé, 5 portes.  
Tél. 531-35-05 (ap. 19 h).

## DEMANDES D'EMPLOIS

Cadre dir. 58 ans, ingénieur A.M., 15 ans groupe français, diplôme RFA, 18 novembre. Etude des propositions création, marketing, implantation. Ec. n° 7.712 le Monde Pub. service ANNONCES CLASSEES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Travaux d'éditions domiciliaires ou en fin (de préférence) de dactylo, index, lettres critiques, doc., bibl., articles. M'intéresse volontiers au traitement de texte sur le tas. Intéressé par toute autre proposition dans édition et presse écrite ou périod. Ec. n° 3.189 le Monde Pub. service ANNONCES CLASSEES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Collaboratrice relations publiques marque automobile, cherche poste similaire. URGENT. Ec. n° 6.811 le Monde Pub. service ANNONCES CLASSEES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CHEF DE PERSONNEL, 40 ans, généraliste ayant acquis une solide expérience dans tous les aspects de la fonction soumise, apporter ses capacités concrètes et dynamiques dans l'entreprise moyenne ou grande importance. Libre résident. Ec. n° 91.761 CONTEXTE Pub. 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

J.H., 24 ans, cherche emploi comme garçon ou cuisinier de restaurant pour la saison d'été ou souhaiter connaître la France. Approfondir connaissances de l'exotisme, assister moderne. Ec. n° F. Buryas, Helenopolis 7, Boulevard, Pays-Bas.

JULIE PILLE, 17 ans, cherche emploi en boulangerie. Ec. n° 118 81 001-06-77.

H., 35 ans, licencié droit public, DES Sciences Po, économiste et faits sociaux. Impta éco-journalisme et enseignement. Ec. tel. prospect. 838-04-61.

## appartements achats

**JE RECHERCHE**  
A LA DEMANDE DE CLIENTS SÉRIEUX ET SOLVABLES  
Appartements et Maisons bien placés dans Paris Classique ou moderne.

ESTIMATION GRATUITE PRÉALABLE A TOUTE VENTE SERGE KAYSER - 328-80-60.

**LITRE 544-44-45**  
Neuf et ancien immeubles dans quartiers résidentiels HOTELS PARTICULIERS APPARTELS A 8 PIÈCES MIO-A-TERRA PAVEMENT COMPTANT.

Jean PEULLEAU, 54, av. de la Motte-Picquet, 15, 506-00-76. Loyer: 300.000 F.

APARTEMENTS grandes surfaces et COUCHES MÊME OCCUPÉS.

Seul rest. sur Paris dans bon immeuble ancien et récent, toutes surfaces avec air et à rénover. Prix élevé accordé à JUILLET. Tél.: 1356-72-84.

## locations non meublées offertes

**Paris**  
Les PARTICULIERS ont des LOGEMENTS LOUER. Nombreuses LOCATIONS garanties disponibles. OFFRES DE LOCATAIRES Tél.: 288-58-44.

**Région parisienne**  
A LOUER VIDE GRAND STUDIO (47 m<sup>2</sup>) à 150 mètres du lac d'Origny - 1 entrée, 1 rangement, 1 cuisine, 1 salle de bain, 1 suite de séjour; - 11 m<sup>2</sup> chauffage central collectif; - 1 grand balcon (11 m<sup>2</sup>) + 10 m<sup>2</sup> dans un immeuble de standing. Loyer sur 1-9-1984. Loyer mensuel: 1.500 F. + charges. Mme Gorge. Tél: 615-02-82.

**BOULOGNE**  
3 pièces: 240.000 F  
2 pièces: 225.000 F  
1 pièce: 220.000 F  
possibilité louer surface totale 120 m<sup>2</sup> d'occupation possible. 2/3 bis, rue de Valenciennes 81 bis, rue d'Assommoir 4<sup>e</sup> étage. 735-70-87.

**NEUILLY-BARRES**  
68 m<sup>2</sup> 2 P. C.F. + chambre, 330.000 F. Par. ex. part. EMBASSY - 562-16-40.

**Val-de-Marne**  
**MÉTRO SAINT-MANÉ**  
TOURTELLE  
Dans petit immeuble neuf de standing, beau 4 pièces, 4 ét. 50-0-est 82 m<sup>2</sup> avec ch. à v. 2 ch. 2 s. de b. 2 s. de b. ou parking en sous-sol. Prix Soit. confortables. Ec. n° 1.088.000 F + charges. Tél.: 119 81 001-06-77.

**GENTILLY**  
Métro PORTE-D'ITALIE  
2, 3, 4, 5 PIÈCES  
SUR JARDINS  
**PRÊTS CONVENTIONNÉS**  
Tous prêts conventionnés. Bureau de vente sur place tous les jours, vendredi de 14 h à 18 h, samedi de 11 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Tél.: 546-07-79, 546-03-33.

**échanges**  
Ventes ou échanges contre appt Paris centre, ville de 14 à 200 m<sup>2</sup> min clim air, piscine. Tél. (33) 22-21-41 ap. 20 h.

**Alexandre & Verstraete**  
SOCIÉTÉ D'AVOCATS AU BARREAU DE GRASSE  
2, avenue Thiers 06300 GRASSE - Tél. 45 (59) 38 00 14 ou 38 48 08

## VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES À GRASSE SUR SURENCHÈRE

3 mai 1984 à 8 h 30

**43 Appartements loués dans très belle résidence à Antibes - Alpes Maritimes (06600)**

de la société de la S.C.I. LE TANT  
14, chemin de la Bastogne à Antibes, sont proposés de la liquidation des biens de la S.C.I. LE TANT

Ensemble immobilier résidentiel à proximité des plages dans un parc arboré de plus de 3 ha, avec piscine privée: 43 appartements - Studios, 2, 3, 4 pièces, tous équipés avec balcons, ainsi que locaux commerciaux, parkings couverts, boxes et caves.

Le 16/04/84: de 9 h 30 à 11 h 30, de 14 h 30 à 16 h 30, 3 et 4 pièces.  
Le 20/04/84: de 9 h 30 à 11 h 30, 3 et 4 pièces, de 14 h 30 à 16 h 30, studios et 2 pièces.

**bureaux**  
**Ventes**  
**BON XVII<sup>e</sup>**  
BUREAUX DE PRESTIGE Locations de qualité Prix: 3.500.000 F Loyer: 300.000 F ou 4.000.000 F. Libre. Téléphone: 758-12-21.

**Locations**  
**CRÉATEURS d'entreprise!**  
Départes à Paris et Province SIEGES SOCIAUX à adresse commerciale loc. bureaux meublés, non meublés, 200-300 m<sup>2</sup>. CONSTITUTIONS STES par comptable, détaxe rapide ASPAC 283.60.50.

**CACHAN**  
CENTRE VILLE G.F.F., tous dans Immeuble NEUF DE STANDARDS 3 PIÈCES depuis 2.040 F ch. 4 PIÈCES depuis 2.855 F ch. 5 PIÈCES depuis 4.500 F ch. Vieux s/p. mercredi-jeu. de 15 h à 19 h. Samedi 11 à 15 h. ANGLE avenue Coustau de Marignac et rue Guéhard.

**locaux commerciaux**  
**Ventes**  
**PRÈS CONTRESCARPE P. SAISIR**  
LOCAL CAL en TTE PPTÉ 270 m<sup>2</sup> env. Parfait état. PLACER ET EXCEPTONNEL. 1.280.000 F. - 634-19-18.

**fonds de commerce**  
**Ventes**  
**MONTPELLIER**  
Centre, rue piétonne, boutique 40 m<sup>2</sup>, art-boutique 40 m<sup>2</sup>, Lux. 1<sup>er</sup> ét.: 250 m<sup>2</sup>. Le tout divisible. Tous commerces. Prix élevé. L.L.T. (67) 58-82-82.

**immeubles**  
**EXCEPTIONNEL PARIS 8<sup>e</sup>**  
immeuble neuf, entre principal 6 étages, (1.000 m<sup>2</sup>) + r.-de-ch. + 3 sous-sol de parking. Location pure. Rechs. d'un seul locataire, réf. écogée. Tél.: 720-14-32 ou écrire à PROMOPRESS 86, Champs-Élysées 75008 PARIS.

**forêts**  
**PETITE FORÊT 7 HECTARES**  
plan simplifié de gestion EXCELLENT L'EMPLACEMENT 225.000 F. Tél. 508-22-10.

**pavillons**  
PART. VD A VEMARS (86) Pavillon 4 pièces + garage, surface 103 m<sup>2</sup> sur jardin clos, 387 m<sup>2</sup> dans résidence. Crédit Intéressant. Prix: 408.000 F. Tél.: 488-49-63.

**villas**  
STE MAJONE, vue panoram. GOLFE ST-TROPEZ, ville 7 P., jardin piscine. 580-88-08.

**propriétés**  
Particulier vend 10 km AUMALE (78) Maison caractéristique 5 pièces, confort sur 4.500 m<sup>2</sup> 600.000 F ou post. viager. Intéressant. Tél.: 287-24-80 de 11 h à 21 h ou écrire N° 21.701 CONTEXTE Pub. 20, av. Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.

**SOLOGNE**  
A VENDRE BONS TERRITOIRES DE CHASSE, de superficie variée, avec ou sans étangs et bâtiments. Ec. n° 202.521 à AGENCE HAVAS, 6 P. 1818, 45008 ORLÉANS CEDEX.

**locaux commerciaux**  
**Ventes**  
**PRÈS CONTRESCARPE P. SAISIR**  
LOCAL CAL en TTE PPTÉ 270 m<sup>2</sup> env. Parfait état. PLACER ET EXCEPTONNEL. 1.280.000 F. - 634-19-18.

**maisons de campagne**  
**LES RÉSIDENCES DU QUERCY**  
Entreprise parisienne installée DANS LE LOT CONSTRUCTIONS TRANSFORMATIONS RÉNOVATIONS dans les merveilleux paysages du QUERCY Etude et réalisation compétente et adhésive recherche de terrain et de vieilles maisons. Bureaux à CAHORS et MONTAUBAN nombreuses références. Tél. (65) 21-84-93



AFFAIRES

LE NOUVEAU DROIT DE LA FAILLITE

- Les entreprises de moins de 50 salariés bénéficieront d'une procédure allégée
- Il n'y aura pas de magistrats professionnels dans les tribunaux de commerce

Les faillites n'ont cessé de croître depuis le début des années 70. Le bilan détaillé que vient d'en dresser le Crédit d'équipement des PME pour 1983, souligne bien « la diminution du taux de renouvellement global (du tissu industriel) consécutive à une progression plus rapide des défaillances (+ 10,2 %) que des créations (+ 3,3 %) ».

Face à cette évolution, le droit de la faillite n'est plus adapté. Preuve en est le nombre de révisions législatives récentes ou en cours. Des réformes ont déjà abouti en Autriche, en Italie, au Luxembourg, au Portugal, en Suède et aux États-Unis (le Bankruptcy Reform Act). D'autres sont en cours en Allemagne fédérale, en Belgique, au Danemark, en Espagne, en Finlande, en Grèce, en Irlande, en Norvège, au Royaume-Uni et en Suisse.

En France, où pratiquement neuf procédures sur dix engagées à l'encontre d'entreprises en difficulté aboutissent à une liquidation de biens, à l'issue de laquelle les créanciers « récupèrent » à peine 10 % de leurs créances, les projets de loi soumis à l'Assemblée nationale à partir du 5 avril par le garde des sceaux, M. Robert Badinter, se situent dans ce contexte général d'évolution. Après la protection des capitaux investis, puis celle des créanciers, le droit cherche à prendre en compte le fait que l'entreprise est créatrice d'emplois et qu'elle a, dès lors, des implications économiques et sociales importantes. Toutes les procédures réformées mettent désormais l'accent sur l'assainissement des entreprises en difficulté et le sauvetage de celles qui paraissent viables.

Après l'adoption de la loi relative à « la prévention et au règlement des difficultés d'entreprises » - publiée au Journal officiel du 1<sup>er</sup> mars - deux nouveaux textes sont présentés aux députés. Le premier porte réforme de la loi du 13 juillet 1967 sur le règlement judiciaire et la liquidation de biens. Jusqu'à présent trois procédures (suspension provisoire des poursuites, règlement judiciaire et liquidation des biens) cohabitaient, mais les critères qui les distinguaient avaient perdu toute valeur économique. Désormais « unique dans son institution la nouvelle procédure aura pour objectif (...) la sauvegarde d'un potentiel industriel et des emplois qui y sont attachés, sans pour autant sacrifier les créanciers ».

Un régime simplifié est prévu pour les petites entreprises. Or une modification importante a été apportée au projet initial (le Monde du 9 juin 1983), puisque le seul des entreprises qui bénéficient de ce régime a été relevé de 20 à 50 salariés. C'est à dire que 90 % des entreprises relèveront de cette procédure plus légère, qui entraîne moins de frais et moins de délais.

Le texte prévoit deux phases : la première d'observation et d'élaboration en deux mois d'un plan de redressement de l'entreprise, la seconde d'application de ce plan, ou à défaut, de liquidation. Car, affirme M. Badinter, « il faut absolument éviter l'acharnement thérapeutique ».

Deux innovations juridiques d'importance sont incluses dans ce projet. La présomption de faillite qui pesait sur le chef d'entreprise en cas de faillite est supprimée, et il peut participer à la mise au point du plan de redressement et poursuivre la

gestion de son entreprise (alors qu'actuellement il perd toute capacité d'action en cas de liquidation, ce qui peut parfois entraver le redressement éventuel). D'autre part, un superprivilège est accordé aux banquiers et aux fournisseurs de l'entreprise dans la période d'observation. Une manière d'inciter financiers et paranaux à ne pas couper les vivres malgré leur inquiétude.

Ce texte a déjà subi un certain nombre de critiques. Pour les syndicats, la multiplication des intervenants prévue dans le projet gouvernemental risque d'être une source constante de blocage dans la recherche d'une solution. Quant aux superprivilèges accordés dans la période d'observation, ils viennent s'ajouter aux autres privilèges du Trésor public et des URSSAF (même si désormais le tribunal peut imposer à tout créancier privilégié ou non des délais de paiement) pour réduire la chance des créanciers plus anciens d'être remboursés.

La chancellerie a d'ailleurs constaté d'un risque perçus avec la possibilité pour les banques de faire tomber des entreprises pour faire jouer leur superprivilège. Outre que l'on se dit ouvert à tout amendement constructif, on affirme qu'il y a déjà eu le texte à l'usage, à l'aune de l'expérience.

L'efficacité de cette procédure et un redressement éventuel de l'entreprise dépendront dans une large mesure de la compétence des administrateurs judiciaires chargés d'aider ou de suppléer le chef de l'entreprise en difficulté. Le second projet sépare donc les professions d'administrateur judiciaire et de syndic (désormais mandataire-liquidateur) qui étaient le plus souvent confondues.

Les administrateurs judiciaires seront inscrits sur une liste unique par une commission nationale - dont la composition n'est revue et fait une plus large place à la magistrature, - et auront compétence sur tout le territoire. Les mandataires liquidateurs figureront sur une liste établie dans chaque ressort de cour d'appel. Ces professions seront exclusives (alors qu'actuellement certains avocats, huissiers ou commissaires-priseurs les exercent). Enfin une caisse sera créée pour la couverture des risques de ces professionnels, et un fonds de garantie permettra de remédier à l'absence de rémunération de ces mandataires en cas d'insuffisance d'actifs de l'entreprise.

Un quatrième volet sur les tribunaux de commerce devra compléter cette réforme. M. Badinter devrait préciser les contours d'un projet remis en cause sous le poids des notables locaux de droite comme de gauche. Alors que le garde des sceaux prévoyait d'introduire quelques magistrats professionnels dans les juridictions consulaires - une manière d'apprendre le droit à ceux-ci et l'économie aux magistrats, - il a dû y renoncer. En revanche, un certain regroupement sera réalisé, et il n'y aura plus qu'un tribunal (parfois deux) par département. Enfin le corps électoral des juges consulaires sera élargi et une commission chargée de vérifier la compétence professionnelle des candidats - parmi lesquels les cadres devraient être plus nombreux que par le passé - pourrait être créée. Ce projet, qui complètera la mise à jour du droit de la faillite, sera présenté au conseil des ministres avant la fin de l'année.

BRUNO DETHOMAS.

UNE « PREMIÈRE » DANS LA RÉPARATION NAVALE A MARSEILLE

L'entreprise Paoli diminue les salaires... et retrouve des commandes

Pour éviter les dépôts de bilan lorsque la situation économique s'assombrit et lorsque les commandes tarissent, les entreprises ont plusieurs solutions : s'en remettre à des financements extérieurs, vendre une partie de leurs actifs, licencier une partie de leur personnel. Une autre solution - à laquelle on hésite à recourir - est la réduction volontaire des salaires. C'est pourtant ce qu'a fait une entreprise marseillaise de réparation navale.

De notre correspondant

Marseille. - Afin d'éviter des licenciements, les cadres, employés et ouvriers de l'entreprise Paoli, à Marseille (260 salariés), spécialisée depuis 1890 dans la réparation navale, ont accepté la proposition faite par la direction de diminuer les salaires de 10 % et de ramener les horaires hebdomadaires de quarante-deux heures à quarante heures sans compensation de salaire, pour le personnel qui travaille sur les navires en réparation.

Cette mesure s'est accompagnée d'une restructuration de la direction (dans le sens des économies), les membres de la famille Paoli qui détenaient des parts les ayant revendus à M. Jean Paoli, PDG, qui reste désormais seul « à la barre ».

« Compte tenu du caractère catastrophique du bilan 1983 de l'entreprise, explique le PDG, il nous fallait réduire une baisse d'activité de 35 % par rapport à 1982. Il ne nous restait plus qu'à envisager le licenciement de 20 % à 30 % du personnel. J'ai donc pris l'initiative de réunir l'ensemble des salariés et, « tableau en main », de leur expliquer clairement la situation. Bien que l'heure de la retraite ait sonné pour moi, poursuit M. Paoli, j'ai décidé avec eux de jouer un « coup de poker ». Je crois avoir été compris et - mieux - soutenu. C'est ensemble que nous nous battons ».

L'entreprise Paoli, réalisait 70 % de son chiffre d'affaires à l'exportation, il s'agissait, pour redevenir compétitif, de réduire les coûts de 20 % à 30 %. Comme il n'était pas possible de demander une amputation de 25 % sur les rémunérations, la direction s'en est tenue, avec l'accord du personnel, à 10 %, accompagnés d'économies à la direction générale, d'une amélioration de la qualité du travail et de la productivité par la création de cercles de progrès et de qualité, au sein desquels les salariés eux-mêmes cherchent des solutions de nature à réaliser des économies dans l'entreprise.

« Depuis le 15 janvier, les clients et les bateaux reviennent », ajoute M. Paoli : « Nous avons gagné de l'argent au premier trimestre. Il suffirait que l'année 1984 se poursuive comme elle a commencé (avec un chiffre d'affaires de 8 millions à 10 millions de francs par mois) pour que nous compensions les pertes de l'an dernier ». Pour l'instant, l'expérience n'a pas fait tâche d'huile dans la profession. Les deux autres compagnies marseillaises de réparation navale n'ont pas suivi l'exemple. Un exemple qui constitue une « première » à tous les sens du terme : la direction ayant consulté l'ensemble du personnel et non les délégués syndicaux et ayant obtenu une approbation quasi unanime.

JEAN CONTRUCCI.

REPRISE DU TRANSPORT AÉRIEN

La Lufthansa enregistre une hausse spectaculaire de son activité

Les responsables de la compagnie aérienne ouest-allemande Lufthansa n'ont jamais pûché par excès d'optimisme. Les perspectives du transport aérien récemment brochant par l'un d'eux, M. Reinhardt Abraham, vice-président du directeur de la société, n'en prennent que davantage de relief : « Nous avons toujours considéré la crise de notre industrie comme transitoire, et il dit, et nous avions raison. A long terme, je suis certain que la croissance de l'industrie aéronautique dépassera de deux à trois points celle de l'économie mondiale. Je crois que nous atteindrons un taux de développement annuel de 5 à 6 % pendant les dix ou quinze prochaines années ».

Les résultats de Lufthansa sont plus que conformes aux analyses de M. Abraham. L'an passé, le trafic de la compagnie (exprimé en tonnes/kilomètres) a augmenté de 12,1 %, une hausse assez spectaculaire due essentiellement à l'augmentation du trafic de fret (+ 21,3 %), encore que celle du trafic des passagers (+ 5,4 %) soit tout à fait appréciable en une période de basse conjoncture et qu'elle ait permis du franchir le cap des 14 millions de voyageurs annuels. Le bénéfice brut avant impôts devrait dépasser largement les 100 millions de deutschemarks, contre 95 millions en 1982.

L'activité de la compagnie n'est favorablement affectée par la reprise aux États-Unis, en Extrême-Orient et en Allemagne même, tandis que, sur le Proche-Orient, le trafic faisait un bond de 15 %. En revanche, les marchés d'Afrique et d'Amérique latine se sont dégradés, et, en Europe, les signes de reprise ont été plus lents à se manifester.

Pour 1984, M. Abraham fait état de bonnes perspectives. Lufthansa renforcera ses dessertes de l'Afrique du Nord (Atlanta, San-Francisco) et de l'Afrique du Sud, tandis que, sur la ligne de Pékin, les DC-10 céderont la place aux Boeing-747. En septembre, une ligne Hanovre-Paris sera ouverte conjointement avec Air France.

Des réserves sur l'Airbus A-320

Lufthansa prépare l'avenir à plus long terme par des investissements massifs. Leur montant a atteint 650 millions de deutschemarks en 1983 - soit 40 % de plus que pendant l'exercice précédent, - dont 300 millions consacrés à l'achat d'avions. L'avenir, en la matière, c'est d'abord l'Airbus A-310 dont Lufthansa fut l'une des compagnies de lancement. Un avion sur lequel M. Abraham et ses pilotes ne tarissent pas d'éloges. Huit appareils volent déjà aux couleurs du transporteur allemand et cinq autres viendront s'y joindre dans les deux ans. Mais pour la livraison des douze derniers exemplaires de la commande, la souplesse sera de rigueur et les livraisons pourraient s'étaler jusqu'en 1990, voire 1993. Quant aux vingt-cinq avions pris sur cet appareil, elles ne seront levées qu'au gré des besoins.

Et après ? Lufthansa continue d'exprimer un besoin de plus en plus pressant pour un quadricoptère long-courrier de 225 sièges qui remplacerait ses Boeing 707 aujourd'hui disparus et ses DC-10 qui commencent à revenir cher à l'emploi. Elle réclame à cor et à cri, depuis des années, ce type d'appareil à Airbus Industrie et elle aurait préféré que le consortium européen donne priorité à un tel projet sur celui des A-320. En effet l'A-320 ne suscite, au sein de la compagnie, que des réactions mitigées où le « oui, mais » le dispute au « non, peut-être ».

LOGEMENTS

L'indice du coût de la construction du 4<sup>e</sup> trimestre 1983 a augmenté de 7,57 %

L'indice du coût de la construction de l'INSEE, pour le quatrième trimestre 1983, s'est établi à 782 et a été publié au Journal officiel du 5 avril. Il est, par rapport à l'indice du quatrième trimestre 1982, en progression de 7,57 %. Depuis l'adoption de la loi Quilliot du 22 juin 1982, cet indice trimestriel sert de référence aux augmentations de loyers. L'indice du quatrième trimestre sert donc de base aux loyers des contrats de location dont la date anniversaire de signature est intervenue, ou dont la signature intervient à partir du 5 avril, qu'il s'agisse de révision annuelle du loyer, de renouvellement du bail ou de l'entrée d'un nouveau locataire dans les lieux. Rappelons cependant que l'application de cette hausse de loyer est soumise, pour 1984, à une série de décrets parus au Journal officiel du 29 décembre 1983 selon les quatre grands secteurs définis par la loi Quilliot. L'indice trimestriel ne touche cependant ni les HLM (secteur I), ni les loyers des logements encore soumis à la loi de 1948.

● Secteur II (sociétés d'économie mixte, Caisses des dépôts...) : la hausse applicable est de 80 % de l'indice, soit, à dater du 5 avril, de 6,06 % avec 4 points supplémentaires pour un nouveau locataire en cas de loyer inférieur à 50 % du loyer plafonné et 2 points si le loyer était compris entre 50 % et 60 % du loyer plafonné.

● Secteur III (sociétés immobilières d'investissement, compagnies d'assurances, banques, etc.) : 80 % de l'indice s'il s'agit d'une révision annuelle, 100 % de l'indice dans le cas d'un renouvellement de bail ou d'un nouveau locataire.

● Secteur IV (propriétaires privés) : 80 % de l'indice sauf dans le cas où, de nouveaux locataires entrent dans les lieux, le précédent loyer était sous-évalué. Dans ce der-

nier cas, le propriétaire peut appliquer au logement le loyer d'un appartement comparable et proche occupé depuis trois ans. Il doit informer sous un mois, par lettre recommandée avec accusé de réception, la commission départementale des rapports locatifs du montant du nouveau loyer.

En cas de travaux, des dispositions spécifiques ont été prévues pour chacun des secteurs (le Monde du 3 janvier). - J. D.

LE PERMIS DE CONSTRUIRE AUX MAIRES

Depuis le 2 avril, les maires de plus de 6 000 communes doivent désormais les permis de construire sous leur propre responsabilité. La loi de décentralisation s'applique aux 6 287 communes dotées d'un plan d'occupation des sols (POS) approuvé, ou vivant 32 millions d'habitants. Cela représente environ 40 % des permis délivrés chaque année (700 000 environ) dont 400 000 pour des constructions nouvelles.

Dans le même temps, une simplification administrative fait du maire l'acteur principal des engagements pour toutes les demandes, même quand elles consistent à être autorisés au nom de l'État. Le délai d'instruction doit être notifié dans les quinze jours qui suivent la date du dossier. Les recours et contestations peuvent être adressés soit au maire, soit au commissaire de la République, soit devant le tribunal administratif. Les dossiers déposés avant le 2 avril seront instruits suivant l'ancienne procédure.

Devenus responsables de la délivrance des permis en application des POS, les maires connaîtront dans bien des communes de faire appel aux services de l'équipement pour l'instruction des dossiers. Progressivement, dans les grandes villes (la moitié des maires concernés en région parisienne par exemple), des services autonomes seront mis en place.

FINANCES

TAXE PROFESSIONNELLE: CORRIGER PLUTOT QUE SUPPRIMER

Au CNPF (Conseil national du patronat français), qui souhaite la suppression pure et simple de la taxe professionnelle, dont le produit (environ 60 milliards de francs en 1983, probablement quelque 65 milliards cette année) serait remplacé par un allouement de la TVA, ou répond en substance, au ministre de l'économie et des finances, qu'il est préférable de corriger plutôt que de supprimer. On indique toutefois, Rue de Rivoli, que le gouvernement n'a pas tranché la question. M. Métrévidé avait, en septembre 1983, qualifié la taxe professionnelle « d'imbecile, injuste et anti-économique ».

Économisez vos calories en vivant au calme et en sécurité

Un survirage sur mesure d'une totale efficacité contre le froid et le bruit, esthétique, l'un des moins onéreux du marché (avec ou sans pose) c'est DUO-FENÊTRE fabriqué en France après s'être imposé en Allemagne. Faites aussi bricker vos vitres avec le fameux film anti-effraction Security-Film. PFRIVAD, 5, rue Charlot, 83320 Pavillons-sous-Bois. Tél. : (1) 848.85.37. Pose uniquement à Paris et 100 km alentour.

EMPRUNTS FRANÇAIS A L'ÉTRANGER: 833 MILLIONS DE DOLLARS EN MARS

La France a ralenti le rythme de ses emprunts à l'étranger, en mars, en levant pour 832,9 millions de dollars sur le marché international des capitaux, au lieu de 1 120,8 millions en février, indiquent les statistiques financières de l'OCDE.

Dans le classement des emprunteurs, la France s'est placée le mois dernier derrière les États-Unis (1 898,7 millions de dollars), le Japon (1 715) et l'Espagne (930), mais devant l'Italie (794,9).

Selon les chiffres de l'OCDE, la France a, durant le premier trimestre de l'année, décroché de la position de second emprunteur mondial qu'elle a occupée en 1983. Pendant les trois premiers mois de 1984, le Japon a levé 5,3 milliards de dollars sur le marché international, les États-Unis 4,1, la France 2,6, l'Australie 2 et la Grande-Bretagne 1,8.

Tantefois, le rythme de l'endettement sur les trois premiers mois de 1984 reste du même ordre que celui enregistré l'an dernier. Cette année, la France devra faire face à des échéances de remboursement de l'ordre de 60 milliards pour sa dette extérieure brute (capital et intérêts) qui s'est nettement alourdie en 1983. A la fin décembre, elle atteignait 450 milliards de francs (53,7 milliards de dollars).

Libroz  
Le Monde  
classés et documents

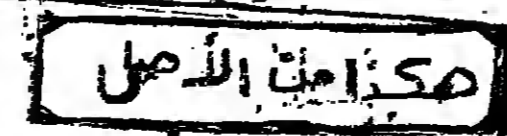
PHOTOCOPIE COULEUR  
SUR PAPIER ORDINAIRE / PAPIER PHOTO - RÉDUCTION / AGRANDISSEMENT  
DABLO 75, RUE BAYEN 75017 PARIS - TEL. 572.41.46+



Thai et vous à Jakarta.

Jakarta, ce n'est pas la Thaïlande bien sûr, mais c'est toujours la Thaï. Tout comme Katmandou, Tokyo, Singapour, Calcutta et les dizaines d'autres villes que nos Boeing 747 et nos Airbus, desservent régulièrement.

Alors, pour voyager dans le monde entier, contactez votre agence de voyages ou nos bureaux: THAI INTERNATIONAL, 123 Champs Élysées, 75008 PARIS. Tél. 720 86 15. Park Hôtel, 6 av. George V. 06000 NICE. Tél.: (93) 53 39 82.





LE PROJET DE LOI SUR LA MONTAGNE AU CONSEIL DES MINISTRES

Développer et protéger

Les trois millions six cent mille Français qui vivent en altitude au...

Il est vrai que, si les montagnards l'ont réclamé longtemps et attendu...

La loi de développement et de protection de la montagne est une curiosité juridique dont la mise au...

Les dispositions prévues concernent tous les aspects de la vie en montagne : tourisme, énergie, régime social, construction, protection des sites, sécurité, etc.

Les deux principes qui soutiennent le texte sont la compensation des désavantages géographiques et l'autonomie des collectivités locales.

La double orientation est symbolisée par cette institution originale qu'est le comité de bassin. Voilà une structure qui comme toutes les frontières administratives pour reconnaître l'unité d'un massif et sa spécificité.

Remontées mécaniques et micro-centrales

Parmi les mesures incluses dans la loi, voici celles qui devraient avoir les conséquences les plus visibles:

- Chaque massif - Vosges, Jura, Alpes, Corse, Massif Central, Pyrénées - est doté d'un « comité de massif » réunissant, sous l'autorité du commissaire de la République, élus, représentants socio-professionnels et associations.

- En se chargeant des transactions et en octroyant 10 % de leurs achats annuels, les SAFER aideront les communes à se constituer des réserves foncières.

- Pour faciliter la création de micro-centrales communales, le commissaire de la République peut les déclarer d'utilité publique en vue d'expropriation.

- Le pâturage en forêt privée et publique est autorisé et réglementé.

- Les quotas d'électricité à prix réduit, traditionnellement réservés aux communes de montagne, sont répartis par le département entre les communes, les entreprises et les services publics.

- En zone de montagne, les terres agricoles, les pâtures et les forêts sont « préservées » et inconstructibles. C'est le comité de massif qui détermine les sites et les paysages à protéger.

- La dépose touristique en montagne par avion ou par hélicoptère est interdite.

- L'urbanisation doit se réaliser « en continuité avec les villages existants ».

- La construction de routes en corniche au-dessus de la limite des forêts est interdite, sauf pour la desserte forestière.

- Les parties naturelles des rives des plans d'eau sont inconstructibles sur 300 mètres de profondeur, à moins qu'un document d'urbanisme ne prévienne « une extension mesurée des agglomérations ».

- Les zones menacées par les avalanches de neige, de pierres ou de terre, doivent être indiquées comme inconstructibles dans les documents d'urbanisme.

Remontées mécaniques et micro-centrales

Le deuxième principe qui soutient le texte est la compensation des désavantages géographiques et l'autonomie des collectivités locales.

Le double orientation est symbolisée par cette institution originale qu'est le comité de bassin. Voilà une structure qui comme toutes les frontières administratives pour reconnaître l'unité d'un massif et sa spécificité.

La double orientation est symbolisée par cette institution originale qu'est le comité de bassin. Voilà une structure qui comme toutes les frontières administratives pour reconnaître l'unité d'un massif et sa spécificité.

La double orientation est symbolisée par cette institution originale qu'est le comité de bassin. Voilà une structure qui comme toutes les frontières administratives pour reconnaître l'unité d'un massif et sa spécificité.

La double orientation est symbolisée par cette institution originale qu'est le comité de bassin. Voilà une structure qui comme toutes les frontières administratives pour reconnaître l'unité d'un massif et sa spécificité.

La double orientation est symbolisée par cette institution originale qu'est le comité de bassin. Voilà une structure qui comme toutes les frontières administratives pour reconnaître l'unité d'un massif et sa spécificité.

La double orientation est symbolisée par cette institution originale qu'est le comité de bassin. Voilà une structure qui comme toutes les frontières administratives pour reconnaître l'unité d'un massif et sa spécificité.

La double orientation est symbolisée par cette institution originale qu'est le comité de bassin. Voilà une structure qui comme toutes les frontières administratives pour reconnaître l'unité d'un massif et sa spécificité.

La double orientation est symbolisée par cette institution originale qu'est le comité de bassin. Voilà une structure qui comme toutes les frontières administratives pour reconnaître l'unité d'un massif et sa spécificité.

La double orientation est symbolisée par cette institution originale qu'est le comité de bassin. Voilà une structure qui comme toutes les frontières administratives pour reconnaître l'unité d'un massif et sa spécificité.

La double orientation est symbolisée par cette institution originale qu'est le comité de bassin. Voilà une structure qui comme toutes les frontières administratives pour reconnaître l'unité d'un massif et sa spécificité.

La double orientation est symbolisée par cette institution originale qu'est le comité de bassin. Voilà une structure qui comme toutes les frontières administratives pour reconnaître l'unité d'un massif et sa spécificité.

La double orientation est symbolisée par cette institution originale qu'est le comité de bassin. Voilà une structure qui comme toutes les frontières administratives pour reconnaître l'unité d'un massif et sa spécificité.

La double orientation est symbolisée par cette institution originale qu'est le comité de bassin. Voilà une structure qui comme toutes les frontières administratives pour reconnaître l'unité d'un massif et sa spécificité.

OFFICIERS MINISTÉRIELS VENTES PAR ADJUDICATION

Rubrique O.S.P. - 64, rue La Boétie, 563.12.66

SERVICE DES DOMAINES VENTE AUX ENCHÈRES 17, rue Scribe, 75002 Paris 2<sup>e</sup> QUINZAINE D'AVRIL 1984 MARDI 17 AVRIL à 14 H APPAREILS PHOTO

MAISON 3 pièces, Dépendance 1 pièce, GARAGE COURBEVOIE (92) 114-116, rue de Mass

DEUX IMMEUBLES A NEUILLY-PLAISANCE (93) 46, avenue du Châlet Immeuble sur rue : UN APPARTEMENT de 2 pièces, cuisine, salle de bain.

UNE PROPRIÉTÉ A ALFORTVILLE (94) 50, rue des Camélias compr. MAISON D'HAB. élevée s. caves, rez-de-ch. surélevé composé d'une

Le Monde Loisirs NOUVEAU SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ AU «MONDE» DU VENDREDI 6 DATÉ SAMEDI 7 AVRIL 1984

Si nous n'existions pas, il faudrait nous inventer. Premier apporteur de fonds propres aux PME-PMI. Principal organisme de prêts à long terme.



# ÉTRANGER

## Le mea-culpa du « Wall Street Journal »

Ca n'arrive qu'aux autres... A l'image du *Washington Post*, piégé en avril 1981 par l'une de ses meilleures journalistes, qui avait obtenu le prix Pulitzer à la suite d'un reportage « bidon », le *Wall Street Journal*, considéré comme le bible des milieux d'affaires américains, vient, à son tour, de faire amende honorable à la suite d'un énorme scandale qui a pour origine la rubrique boursière tenue par l'un de ses deux reporters spécialisés, M. Foster Winans.

Dans un long article de cinq colonnes publié dans son édition du 3 avril dernier, le *Wall Street Journal*, qui a le mérite de présenter en détail l'affaire à ses lecteurs, explique comment M. Winans mettait à profit l'audience de cette célèbre rubrique (« le Heard on Wall Street ») pour manœuvrer une partie des informations contenues, voire pour valoriser le portrait de tel ou tel « gagnant » dont il avait su convaincre sa rédaction en chef qu'il méritait d'être publié.

C'est ainsi que le reporter vedette du grand quotidien américain (sa diffusion dépasse chaque jour deux millions d'exemplaires, depuis quelque temps, une édition européenne) avait « vendu », aux deux sens du terme, un article présentant sous un jour très favorable M. Peter N. Brant, l'un des *super brokers* de la firme de courtage Kidder, Peabody and Co. C'est cette dernière, l'une des plus importantes maisons de la place new-yorkaise, qui devait révéler la pot aux roses en apprenant, préalablement à sa publication, le type d'article qui allait sortir sur l'un de ses employés. Il faut dire que l'attention des dirigeants de Kidder Peabody avait déjà été attirée par les étranges

coïncidences constatées entre de brusques mouvements de cours enregistrés sur certaines valeurs boursières et les confidences distillées, en même temps, par M. Winans dans sa rubrique quotidienne.

Alertés sur ces étranges pratiques, la direction du *Wall Street Journal* devait licencier aussitôt son reporter, bien en peine de fournir des explications plausibles : mais l'affaire ne devait pas en rester là, puisque les Securities and Exchange Commission (SEC), l'autorité suprême des marchés financiers outre-Atlantique, avait entrepris de son côté une vaste enquête sur les relations entretenues par M. Winans dans les milieux d'affaires. Selon les propres termes du *Wall Street Journal*, M. David J. Carpenter, un ancien employé du journal, et qui a des relations homosexuelles avec M. Winans, est soupçonné par les autorités boursières d'être l'un des principaux éléments du réseau d'informations privilégiées mis en place. Le quotidien new-yorkais, qui s'étend à plaisir sur quantité de détails inédits (« *He lives in a mansion, et M. Winans porte une alliance en or offerte par M. Carpenter* »), estime, en conclusion, que le meilleur moyen de limiter les dégâts causés par M. Winans (une vingtaine de dirigeants de grandes entreprises ont déjà été entendus par la SEC) est « de lever notre ligne sale en public ». Deux douzaines de reporters du *Wall Street Journal* ont été chargés d'enquêter sur ce scandale, preuve que le quotidien veut tout faire pour maintenir sa crédibilité, seul gage d'existence face à la concurrence.

SERGE MARTL

## Selon les experts de l'ONU

### LA CROISSANCE DES PAYS DE L'EST A ÉTÉ DE 3,8 % EN 1983

(De notre correspondant.)  
Genève. — Netta accélération de la croissance en URSS et dans d'autres pays de l'Est européen et sensible redressement de leurs finances extérieures, constatent dans leur étude annuelle les experts de la Commission économique des Nations unies pour l'Europe (CEE-ONU). Ainsi, dans les pays de l'Est européen, le taux de croissance du produit matériel net (PMN), qui était de 2,8 % en 1982 (le *Monde* du 7 avril 1983), a atteint 3,8 %. En Pologne, ce taux a été de 4,5 %, mais n'a pas permis de dépasser le niveau de 1975. En Union soviétique, le PMN a augmenté d'environ 4 %. Il s'est accru en Tchécoslovaquie de 2,2 %, en Bulgarie de 3 %, en Roumanie de 3,4 % et en RDA de 4 %.

D'après les experts de l'ONU, ces résultats s'expliquent notamment par une restructuration en général mieux équilibrée de la production, par l'élimination des difficultés d'approvisionnement qui s'étaient accumulées depuis des années et par davantage d'efficacité. Les progrès économicques de cette région devraient se poursuivre et le PMN augmenter d'environ 3,9 % en 1984. Cette évolution sera plus nette en Union soviétique que dans les autres pays d'Europe orientale.

Cependant les exportations des pays de l'Est vers les pays à économie de marché, industrialisés ou en développement, ont progressé de 11 % à 12 % en 1983, tandis que leurs importations n'ont augmenté que de 6 %. Les seules exportations occidentales vers l'URSS se sont accrues de 3 %, alors que les importations en provenance de ce pays augmentent de 7 %. Les pays de l'Est ont enregistré un accroissement de leur excédent commercial, qui a atteint 12 milliards de dollars, tout en voyant diminuer le déficit de leurs échanges invisibles. Ainsi l'excédent de la balance des paiements courants de l'URSS est passé de 4 milliards de dollars en 1982 à 6 milliards en 1983. Pour les autres pays de l'Est, le surplus, qui représentait 1 milliard en 1982, a triplé l'an dernier.

L.V.

## GRANDE-BRETAGNE

● Faillites d'entreprises. — Les faillites d'entreprises britanniques ont atteint le nombre record de 3 245 au premier trimestre, en hausse de 3 % sur la période correspondante de 1983. — (AFP)

## AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

### UNIFRANCE

Les actionnaires de la SICAV UNIFRANCE réunis en assemblée générale ordinaire du 29 mars 1984 ont approuvé la mise en paiement, au titre de l'exercice clos le 30 décembre 1983, d'une dividende net de 16,33 F par action représentant un revenu global de 18,37 F dont 2,04 F d'impôt déjà payé au Trésor.

Ce dividende net est mis en paiement à la Caisse nationale de Crédit Agricole et dans l'ensemble des caisses régionales de Crédit Agricole Mutual le 31 mars 1984.

Les actionnaires peuvent réinvestir ce dividende net en actions de la SICAV en franchise de droits d'entrée jusqu'au 2 juillet 1984.

La valeur liquidative d'UNIFRANCE au 30 décembre 1983 s'élevait à 250,57 F marquant une progression de + 41,6 % sur l'année 1983 compte tenu d'un coupon de 15,45 F versé en mars 1983.

Au 28 mars 1984 la valeur liquidative s'élevait à 256,92 F.

### CREDIT LYONNAIS

#### SITUATION AU 29 FÉVRIER 1984

La situation au 29 février 1984 s'élevait à 641 876 millions contre 652 162 millions au 31 janvier 1984.

Au passif, les comptes d'Instituts d'Émission, Trésor Public, Comptes Courants Postaux se chiffrent à 31 877 millions de francs et les comptes de Banques, Organismes et Établissements Financiers à 241 900 millions de francs. Les ressources fournies par la Clientèle totalisent 230 019 millions de francs.

A l'actif, les comptes de Banques, Organismes et Établissements Financiers s'élevaient à 219 039 millions de francs, les Créances à la Clientèle à 248 999 millions de francs et les comptes ordinaires débiteurs de la Clientèle à 32 744 millions de francs.

Europartners: Comenzant, Banco Hispano Americano - Banco di Napoli.

## AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

### BANQUE ODIER BUNGENER COURVOISIER

L'Assemblée Générale Ordinaire de la Banque Odier Bungenier Courvoisier a été tenue le 26 mars 1984 sous la présidence de M. Daniel Deguen, Président du Conseil d'Administration, assisté par l'Ombudsman Bancaire et Commercial, représenté par M. François Propper et le Crédit Commercial de France, représenté par M. Patrick Alexis, en tant que scrutateurs.

L'Assemblée a approuvé le bilan et le compte de résultats arrêtés au 31 décembre 1983. Le total du bilan se monte à 2.101.229.976 F - contre 1.824.645.086 F - et les débits s'élevaient à 1.010.128.638 F.

Le bénéfice net de l'exercice s'élevait à 2.460.771 F - contre 13.983.252 F - en 1982.

Il a été décidé d'affecter 4.000.000 F - à la réserve générale et de verser aux actionnaires à titre de dividende 5.000.000 F - contre 6.000.000 F - l'année précédente.

### ÉPARGNE DE FRANCE

A la suite de la prise de contrôle de l'Épargne de France par Commercial Union Assurance Company, MM. Pierre Borel et René Borel, respectivement président-directeur général et vice-président-directeur général, ainsi que MM. Patrice de Cognat, Michel Marchal et Christian Verme, administrateurs, ont démissionné de leurs fonctions.

Le conseil, après avoir nommé M. Pierre Borel, président d'honneur, a coopté cinq nouveaux administrateurs, MM. Robert L. Sloan, Leslie W. Hamrick, Gustaf W. Van Der Feltz, W. Kenneth Gwara, J. Howard Webb, et a nommé M. Robert L. Sloan, Executive Director of Commercial Union, aux fonctions de président-directeur général de l'Épargne de France.

A la suite de cette prise de contrôle, Commercial Union s'est engagée à se porter acquéreur en Bourse de Paris, au prix unitaire de 32,70 F jusqu'au 10 avril 1984 inclus, des actions Épargne de France qui seraient présentées à la vente.

### EUROPE 1 COMMUNICATION

L'Assemblée générale ordinaire d'Europe 1 Communication, qui s'est tenue le 30 mars 1984 à Monte-Carlo, sous la présidence de M. Pierre Barret, a approuvé le bilan et les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 1983, qui se soldent par un bénéfice net de 20 321 991,75 F contre 56 120 590,44 F pour l'exercice précédent.

Toutes les résolutions proposées par le conseil d'administration ont été adoptées. La totalité du bénéfice a été affectée en report à nouveau qui se trouve porté à 28 417 927,48 F.

Pour les cinq premiers mois de l'exercice en cours, le chiffre d'affaires radiodiffusion hors taxes est en progression de 7 % sur celui de la même période de l'exercice précédent, atteignant 242 034 000 F contre 226 326 000 F.

### SOCIÉTÉ ANONYME DU PALAIS DE LA NOUVEAUTÉ

An niveau consolidé, le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé en 1983 à 3 666 millions de francs, en augmentation de 9 % sur l'exercice précédent.

Le bénéfice d'exploitation se monte à 30,6 millions de francs contre 13,4 millions de francs en 1982.

Le bénéfice « net » après « parts et profits » et impôts, s'élève à 12 millions de francs en 1983, soit 33 francs par action. An niveau de la société mère, le bénéfice net s'élève à 7 922 000 francs.



### SLIVAM

SOCIÉTÉ LYONNAISE D'INVESTISSEMENT EN VALEURS MOBILIÈRES  
L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 27 Mars 1984 sous la présidence de M. BIZOT a approuvé les comptes de l'exercice 1983.

● Revenus distribuables : F 80 544 728,72.  
● Revenu global par action : F 17,22, composé d'un dividende net de F 15,74 et d'un impôt déjà payé au Trésor (crédit d'impôt) de F 1,48.  
● Mise en paiement des 28 Mars 1984 contre remise du coupon n° 99.

L'Assemblée a ratifié la cooptation de M. Jean Noël BONGRAIN comme Administrateur de la Société. Elle a renouvelé les mandats d'Administrateurs de M. Jürgen REIMNITZ et du CREDIT LYONNAIS. L'Assemblée a également nommé le BANCO DI ROMA s.p.a.ROME, MM. Thierry JACQUILLAT, Christian LAUBIE et Jean-François de BERNARDI Administrateurs de la Société.



### SICAV 5000

SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE - SICAV

L'Assemblée Générale Ordinaire de la Société réunie sous la présidence de M. HOPE a approuvé les comptes de l'exercice 1983.

● Revenus distribuables : F 419,89 millions.  
● Revenu global par action : F 14,70, composé d'un dividende net de F 13 et d'un impôt déjà payé au Trésor (crédit d'impôt) de F 1,70.  
● Mise en paiement des 29 Mars 1984 contre remise du coupon n° 98.

L'Assemblée a, par ailleurs, renouvelé les mandats d'administrateurs de M. Maurice HDPE et de M. Jean CHEROUX pour une durée de six années.

## AGRICULTURE

### Poulets de... presse

Le papier journal usagé, jusqu'ici cantonné dans les usages annexes les moins nobles - emballages, caillottes, etc. - a peut-être trouvé un débouché avantageux. Au Canada, dans une ferme expérimentale, vingt poulets se nourrissent, au sens propre, de la presse. Ou plus exactement des exemplaires du quotidien *The Ottawa Citizen*, transformés en une substance noire granuleuse.

Un chercheur canadien, M. K.-C. Hanson a développé un procédé permettant de convertir le papier journal imprimé en sucre, en utilisant de l'acide sulfurique, puis en protéines, grâce à un champignon industriel. Les tests réalisés sur les vingt poulets qui ont servi de cobayes ont montré, selon l'inventeur, que 95 % des protéines ainsi obtenues ont été digérées sans encombre et sans effets secondaires. Seul obstacle relatif au développement de cette méthode de recyclage inattendue : le coût élevé de l'acide sulfurique utilisé pour réduire le papier journal en bouillie. Les poulets de presse sont-ils pour demain ?

### LES MANIFESTATIONS PAYSANNES SE MULTIPLIENT

Les agriculteurs continuent de manifester dans de nombreux départements. Dans l'Orne, deux laiteries sont occupées depuis le mercredi 4 avril par environ deux cents producteurs de lait qui veulent protester contre le prix du litre de lait payé par les coopératives et les transformateurs privés. Cette occupation est faite à l'appel du Centre des jeunes agriculteurs et de la Fédération des exploitants. Dans le Morbihan, des agriculteurs, adhérents de la Confédération des syndicats de travailleurs paysans et de la Fédération des syndicats paysans, ont intercepté le même jour à Pontivy quatre camions transportant 300 000 litres de lait, qu'ils ont conduits devant la sous-préfecture.

En Dordogne, à Pérignac, mercredi, une voiture a foncé vers un cortège d'agriculteurs qui manifestaient dans le centre de la ville, renversant et blessant grièvement un homme. En Haute-Saône enfin, dans la nuit du lundi 2 au mardi 3 avril, des groupes d'agriculteurs avaient mené plusieurs actions simultanées à Gray, Héricourt, Anrasse et sur la route de Vesoul à Besançon.

## MONNAIES ET CHANGES

### FLÉCHISSEMENT DU DOLLAR

En tenue les jours précédents, le dollar a fléchi, jeudi matin 5 avril, sur toutes les grandes places financières internationales mais dans des marchés généralement en ascension. A Paris, le dollar américain s'est traité à 2,4325 F contre 2,4640 F mercredi.

Elle a valu 2,61 DM à Francfort (contre 2,62 DM) et 2,1636 FS à Zurich (contre 2,17 FS).

De Paris également, le fléchissement des affaires est à l'origine du reflux constaté sur le billet vert.

### LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVICES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	↑ bas	↓ haut	Rep. + ou dép. -	Rep. + ou dép. -	Rep. + ou dép. -	Rep. + ou dép. -	Rep. + ou dép. -	
SE-U	5,8300	6,8300	+ 85	+ 118	+ 195	+ 235	+ 475	+ 680
S.com.	6,2821	6,2821	+ 96	+ 139	+ 197	+ 243	+ 446	+ 558
Yen (100)	3,5723	3,5748	+ 173	+ 193	+ 372	+ 399	+ 1078	+ 1145
DM	3,6769	3,6765	+ 164	+ 176	+ 357	+ 376	+ 993	+ 1040
Real	3,7358	3,728	+ 144	+ 144	+ 290	+ 307	+ 817	+ 869
F.S. (100)	15,6374	15,6454	+ 4	+ 93	+ 69	+ 214	+ 44	+ 445
ES	3,7952	3,7984	+ 265	+ 283	+ 572	+ 599	+ 1573	+ 1647
L.(1 000)	4,9651	4,9679	- 187	- 126	- 321	- 275	- 1086	- 888
E.	11,5976	11,5160	+ 333	+ 375	+ 786	+ 789	+ 1925	+ 2139

### TAUX DES EUROMONNAIES

	10 1/4	11 1/8	10 5/8	11	10 3/4	11 1/8	11 1/16	11 3/8
DM	5 1/4	5 5/8	5 3/8	5 3/4	5 7/16	5 13/16	5 11/16	6 1/16
Real	5 7/8	6 3/8	6 1/2	6 3/4	6 1/16	6 7/16	6 1/8	6 1/2
F.S. (100)	11 1/2	12 1/2	12 1/8	12 3/8	12 1/8	12 7/8	11 1/2	12 1/2
ES	1 7/8	2 5/8	3 5/16	3 11/16	3 7/16	3 13/16	3 3/4	4 1/8
L.(1 000)	15	16	15 7/8	16 5/8	15 7/8	16	17	17 1/4
E.	8 5/16	9 11/16	9 9/16	9 15/16	9 7/8	9	8 7/8	9 1/4
R. Esc.	12	12 1/2	12 3/8	12 7/8	12 1/8	12 3/8	14 1/2	15

Ces courants pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

**SOGÉVAR**

**+ 43,8% AU COURS DE L'EXERCICE 1983**

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE QUI S'EST RÉUNIE LE 27 MARS 1984 SOUS LA PRÉSIDENTIE DE MONSIEUR DANIEL HUA A APPRUVÉ LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 30 DÉCEMBRE 1983. AU COURS DE CET EXERCICE, LA VALEUR LIQUIDATIVE DE L'ACTION EST PASSÉE DE F 824,28 À F 888,18 EN HAUSSE DE 7,6%. EN RÉINVESTISSANT LE DIVIDENDE GLOBAL MISE EN PAIEMENT EN AVRIL 1983, LA PERFORMANCE POUR L'ACTIONNAIRE RESSORT À 43,8%. L'ACTIF QUANT À LUI, EST PASSÉ, DE F 986,1 MILLIONS À F 1.353,7 MILLIONS. LE COMPTE DE RÉSULTATS PERMET LA MISE EN PAIEMENT D'UN DIVIDENDE NET DE F 30,06 (CONTRE F 25,98 EN 1982) ET UN REVENU GLOBAL DE F 55,53 (CONTRE F 38,98 POUR L'EXERCICE PRÉCÉDENT) QUI, SUR LA BASE DE LA VALEUR LIQUIDATIVE EX-COUPON AU 30 DÉCEMBRE 1983, ASSURE UN RENDEMENT DE 4,07%. LE DIVIDENDE SERA MIS EN PAIEMENT LE 6 AVRIL 1984, AUX GUICHETS DES BANQUES SUIVANTES : - SOCIÉTÉ GÉNÉRALE - BANQUE PARIBAS - SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ALSACIENNE DE BANQUE - SOCIÉTÉ CENTRALE DE BANQUE LES ACTIONNAIRES DE SOGÉVAR POURRONT, JUSQU'AU 6 JUILLET 1984 INCLUS, RÉINVESTIR LE DIVIDENDE NET EN SOUSCRIVANT DES ACTIONS DE LA SICAV SANS DROIT D'ENTRÉE.

© GROUPE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

**SOGINTER**

**+ 48% AU COURS DE L'EXERCICE 1983**

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE QUI S'EST RÉUNIE LE 27 MARS 1984 SOUS LA PRÉSIDENTIE DE MONSIEUR RÉMY SCHLUMBERGER A APPRUVÉ LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 30 DÉCEMBRE 1983. AU COURS DE CET EXERCICE, LA VALEUR LIQUIDATIVE DE L'ACTION EST PASSÉE DE F 795,55 À F 1.161,51 EN HAUSSE DE 46,1%. EN RÉINVESTISSANT LE DIVIDENDE GLOBAL MISE EN PAIEMENT EN AVRIL 1983, LA PERFORMANCE POUR L'ACTIONNAIRE RESSORT À 48%. L'ACTIF QUANT À LUI, EST PASSÉ, DE F 1.688,3 MILLIONS À F 2.517,0 MILLIONS. LE COMPTE DE RÉSULTATS PERMET LA MISE EN PAIEMENT D'UN DIVIDENDE NET DE F 38,58 (CONTRE F 29,49 POUR L'EXERCICE PRÉCÉDENT) QUI, SUR LA BASE DE LA VALEUR LIQUIDATIVE EX-COUPON AU 30 DÉCEMBRE 1983, ASSURE UN RENDEMENT DE 3,99%. LE DIVIDENDE SERA MIS EN PAIEMENT LE 6 AVRIL 1984, AUX GUICHETS DES BANQUES SUIVANTES : - SOCIÉTÉ GÉNÉRALE - BANQUE DE BRUXELLES, SCHLUMBERGER, MALLET - SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ALSACIENNE DE BANQUE - SOCIÉTÉ CENTRALE DE BANQUE LES ACTIONNAIRES DE SOGINTER POURRONT, JUSQU'AU 5 JUILLET 1984 INCLUS, RÉINVESTIR LE DIVIDENDE NET EN SOUSCRIVANT DES ACTIONS DE LA SICAV SANS DROIT D'ENTRÉE.

© GROUPE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

مركزنا للأصل



كذا من الأصل

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS Comptant 5 AVRIL

PARIS 5 avril En hausse : + 0,8 % Des propos tenus mercredi après-midi par M. François Mitterrand lors de sa conférence de presse...

Table of stock prices for Paris Comptant market, listing various companies and their current and previous prices.

Table of stock prices for the SECOND MARCHÉ, listing various companies and their current and previous prices.

Table of convertible bonds (Obligations convertibles) with columns for company name, value, and price.

Table of stock prices for Actions au comptant, listing various companies and their current and previous prices.

Table of stock prices for Hors-cote, listing various companies and their current and previous prices.

Table of stock prices for SICAV 4/4, listing various companies and their current and previous prices.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

GÉNÉRALE DES EAUX. - Au cours de l'exercice 1983, la compagnie a réalisé un bénéfice net de 258 millions de francs...

Table of stock prices for Étrangères, listing various international companies and their current and previous prices.

Table of stock prices for Étrangères (continued), listing various international companies and their current and previous prices.

INDICES QUOTIDIENS

Table of daily indices including C.A.E. 3%, C.A.E. 5%, and C.A.E. 10%.

Taux du marché monétaire

Table of money market rates for various terms and currencies.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

Table of the Tokyo Dollar rate for various periods.

Règlement mensuel

Large table for monthly settlement (Règlement mensuel) with multiple columns for different categories and values.

COTE DES CHANGES

Table of exchange rates (COTE DES CHANGES) for various currencies.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

Table of the gold market (MARCHÉ LIBRE DE L'OR) with columns for price and quantity.



# Le Monde

## UN JOUR DANS LE MONDE

- LA CONFÉRENCE DE PRESSE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE**
- 2 à 9. Le texte intégral et les commentaires.
- 10. POLITIQUE :** Le communiqué du conseil des ministres.
- ÉTRANGER**
- 11-12. PROCHE-ORIENT**
- « L'Etat de droit » de la guerre à l'ONU, par Jean Guéyès.
- 12. DIPLOMATIE**
- 13. AMÉRIQUES**
- 14. ASIE**
- 15. EUROPE**
- 16. AFRIQUE**
- LE MONDE DES LIVRES**
- 15. LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH :** orphelin du frère Gilles Parrot dans l'enquête.
- 18. PORTRAIT :** le voyage de Paul Valet aux Etats-Unis.
- 19. HISTOIRE**
- 20. LETTRES ÉTRANGÈRES :** Salman Rushdie, homme de trois pays.
- SOCIÉTÉ**
- 21. Rome s'en prend aux « théologiens de la libération ».**
- CULTURE**
- 22. THÉÂTRE :** la Royal Shakespeare Company à Paris.
- CINÉMA :** *Guerra fra noi*, de Richard Eyre.
- 25. COMMUNICATION**
- ÉCONOMIE**
- 28. AFFAIRES :** le nouveau droit de la famille.
- 29. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**
- RADIO-TÉLÉVISION (24) INFORMATIONS « SERVICES » (26) :** Documentation ; « Journal officiel » ; Loterie nationale ; Météorologie ; Mots croisés. Annonces classées (27) ; Carnet (25) ; Programmes des spectacles (23-24) ; Marchés financiers (31).
- Le numéro du « Monde » daté 5 avril 1984 a été tiré à 455 560 exemplaires.
- Publicités

## Moquettes fiables chez les Artisans Récupérateurs

LES PERFORMANCES des moquettes et revêtements muraux des Artisans Récupérateurs ne sont pas un luxe coûteux mais une grande économie :

- Anti-Usure (jusqu'à 5 fois plus solide et durable que certains « soldes »).
- Anti-froid, anti-bruit, anti-électricité, anti-taches (les gouttes du vin rouge roulent!).
- Si vous ne voulez pas refaire vos sols et murs dans 2 ans, fiez-vous aux Artisans Récupérateurs : C'est la sécurité du Bon Achat.
- Ils créent, éditent, exportent, vendent aux professionnels et au public, à des prix charter direct : Plastique, Laine, Textiles naturels ou synthétiques ; Dalles-moquettes ou pastilles, etc. Vous serez fier de votre Décor.
- Artisans Récupérateurs, impasse St-Sébastien, par le 32, rue St-Sébastien, 11<sup>e</sup>. Tél. : 355-66-50 (- 5 % aux lecteurs. - le Monde).

## SI VOUS MESUREZ 1 m 80 OU PLUS (jusqu'à 2 m 10) SI VOUS ÊTES MINCE OU FORT

**John Rapal**  
Spécialiste prêt-à-porter grandes tailles.

UNE SEULE ADRESSE :  
40, Av. de la République  
75011 PARIS  
Tél. : 355.66.00

Ouvert du lundi au samedi de 9 h 30 à 19 h  
Métro Pommeville  
Parking gratuit

A B C D E F G H

## EN VOYAGE EN GRANDE-BRETAGNE LUNDI M. Mitterrand ne rencontrera pas M<sup>me</sup> Thatcher

La politique extérieure n'était pas « au centre » de la conférence de presse de M. Mitterrand, a-t-on appris en fin de parcours, et c'est pourquoi peu de sujets ont été abordés dans ce domaine. Notons, toutefois, qu'une des rares informations concrètes annoncées par le président de la République ne s'est pas confirmée ce jeudi.

M. Mitterrand avait annoncé, à propos de l'Europe et de la contribution britannique, qu'il « travaille » à la solution de ces problèmes, et ajouta : « Je serai d'ailleurs lundi prochain à Londres ». Or, s'il est bien exact qu'un voyage du président en Grande-Bretagne était prévu lundi 9 avril, il ne s'agissait pour lui que de participer à l'inauguration du complexe thermo-nucléaire européen Jet à Culham, à une centaine de kilomètres à l'ouest de Londres (le Monde daté 11-12 mars). Du côté britannique, c'est la reine Elizabeth, et non le premier ministre, qui sera présente, et aucun entretien politique n'était prévu à cette occasion.

The Foreign Office avait indiqué, mercredi soir, que la question d'un contact au niveau gouvernemental était « en discussion ».

Les milieux français compétents confirment que Paris n'est montré disposé à organiser une rencontre avec M<sup>me</sup> Thatcher, mais que la comparaison des emplois du temps respectifs n'avait pas encore abouti à un résultat. En fin de matière, ce jeudi, l'ambassade de Grande-Bretagne à Paris a informé que le résultat était négatif : M<sup>me</sup> Thatcher n'était pas en mesure de se rendre de Londres à Culham, et

M. Mitterrand avait à regagner tout de suite Paris, sans faire un détour par Londres. Notons, cependant, que M. Roland Dumas, ministre des affaires européennes, sera du voyage en Grande-Bretagne, avant de retrouver à Luxembourg ses collègues des Dix qui discuteront prochainement du problème (tousjours bloqué) de la contribution britannique.

À propos de sa rencontre avec M. Tchernenko, M. Mitterrand a cru nécessaire de préciser pourquoi les raisons qui empêchaient un dialogue normal entre Paris et Moscou en 1981 et 1982 (la situation en Afghanistan et en Pologne) ne s'opposent plus aujourd'hui à un débat « avec le plus haut responsable soviétique », alors que, comme à la reconnaissance lui-même, « la situation n'a pas changé par rapport aux années précédentes » sur ces deux problèmes.

La raison qu'il en donne est en gros celle qui inspire les gouvernements alliés également amateurs d'une ouverture à l'Est : maintenant que la rééquilibrage des forces nucléaires en Europe a commencé avec le déploiement des Pershing, on peut dialoguer dans de meilleures conditions afin de parvenir sinon à une « détente » - M. Mitterrand a évité la mot - du moins à « une situation moins tendue ».

Ajoutons que ce voyage à Moscou, qui aurait lieu en juin prochain, ne sera pas mal venu pour calmer les impressions croissantes de M. Marchais à propos de la politique intérieure...

M. T.

## L'ACADÉMIE DE MÉDECINE PREND POSITION Pas d'homéopathie à l'Université

Le professeur Hugues Gounelle de Pontanel, membre et ancien président de l'Académie nationale de médecine, s'est vigoureusement opposé, le 3 avril, à l'enseignement de l'homéopathie dans les facultés de médecine.

« La prescription homéopathique en l'état actuel de la science ne sera pas un acte de raison, mais restera un acte de foi, aussi longtemps que les fondements scientifiques de son efficacité ne seront pas établis », n'a-t-il souligné dans sa communication.

Scena lui, la délivrance par les facultés de médecine d'un diplôme d'homéopathie « dans les conceptions sont fondées sur la métaphysique allemande de la fin du dix-huitième siècle » est choquante et inopportune, même s'il « ne dénie pas le droit à des docteurs en médecine diplômés des facultés de croire aux vertus de ces médicaments ».

Mais, a ajouté le professeur, « il n'y a aucune raison pour que la médecine homéopathique ne soit pas soumise aux mêmes règles scientifiques d'analyse que toute autre thérapeutique ». M. Gounelle de Pontanel a souligné : « Comment admettre que les préparations ainsi proposées dans un but thérapeutique échappent aux impératifs de sécurité et d'efficacité, rendus obligatoires pour tous les médicaments par les autorités de contrôle du ministère de la santé, impératifs impliquant la démonstration de l'efficacité pharmacologique et de l'absence d'effets secondaires nocifs ? L'ancien président de l'Académie de médecine « proteste vigoureusement contre la décision des doyens des facultés de médecine de délivrer un diplôme d'homéopathie, c'est-à-dire, en fait, d'officialiser cet enseignement ». « Faudra-t-il demain, a-t-il conclu, envisager d'officialiser la baguette du sorcier comme moyen diagnostique à côté du stéthoscope, et l'imposition des

**CET ÉTÉ VIVEZ LA BULGARIE**

un grand Beaujolais à boire très frais  
**PISSE-DRU 1983**

VOUS AVEZ CHEZ NOUS UNE SEMAINE POUR VOUS FAIRE REMBOURSER VOS ACHATS SI VOUS TROUVEZ UN MEILLEUR RAPPORT QUALITÉ-PRIX

**STÉPHANE MEN'S DISCOUNT DE LUXE**

LES GRANDES MARQUES GRIFFÉES DU PRÊT-À-PORTER MASCULIN A DES PRIX

**E-TON-NANTS!**

LES « MODULABLES »

UNE FACON UNIQUE EN FRANCE D'ACHETER UN COSTUME en 2, 3 ou 4 pièces EN PURE LAINE PEIGNEE - FABRICATION FRANÇAISE DE 785 F A 895 F + 10 % à partir de 85

QUVERTY 111 0212H 130, 50 SAINT GERMAIN (metro Odeon) SAUF DIMANCHE A 19H30 ET 9, RUE D'AVRON, AVEC UN PETIT +

## LA CFDT PARTICIPERA AUX MANIFESTATIONS DU 25 AVRIL EN FAVEUR DE L'ÉCOLE PUBLIQUE

La CFDT a décidé d'accepter l'invitation du Comité central national d'action laïque (CNAL) et de participer aux manifestations départementales du 25 avril.

Dans une déclaration, exposant les raisons de sa participation, le bureau national de la CFDT a critiqué, jeudi 5 avril, les projets gouvernementaux sur l'avenir de l'enseignement privé. « Le projet de loi Joxe passe sur la transformation du système éducatif pour ne traiter qu'incomplètement les rapports entre l'enseignement privé et l'Etat », déclare-t-il, déplorant que « le gouvernement ait progressivement réduit ses ambitions de rénovation d'ensemble reposant sur une conception pluraliste et dynamique de la laïcité ».

## LE GROUPE PECHNEY S'ASSOCIE AVEC ELF DANS LES FIBRES DE CARBONE

Le groupe Pechney s'associe avec Elf-Aquitaine et son partenaire japonais Toray dans la fabrication des fibres de carbone.

Pour cela, il va prendre une participation indirecte dans SOFICAR, affaire montée par la compagnie pétrolière française et Toray en vue de produire en France ce matériau nouveau de haute technologie. Afin de faciliter l'opération, une nouvelle société va être créée, qui reprendra les intérêts détenus par Elf dans SOFICAR, soit 65 %. Pechney et Elf en seront actionnaires chacun pour 50 %, ce qui reviendra pour l'un et l'autre groupe à détenir 32,5 % de SOFICAR. L'accord vient d'être signé.

À la fin de 1983, Pechney avait abandonné son projet (le Monde daté 25-26 décembre 1983) de se lancer dans la fabrication de fibres de carbone avec la firme américaine Hercules, et les travaux de l'usine de Pont-de-Claix (Isère) avaient été stoppés. L'expansion du marché européen n'était plus à la hauteur des espoirs nourris (+ 20 % l'an au lieu de 40 %).

Le groupe revient donc à son idée première mais, cette fois, dans une association à trois qui évitera le piège des surcapacités.

## TRENTE MILLE EMPLOIS SERAIENT SUPPRIMÉS DANS LA SIDÉRIURGIE OUEST-ALLEMANDE

Quelque trente mille emplois pourraient être prochainement supprimés dans la sidérurgie allemande, a annoncé, le 4 avril, à Brême, M. Rupprecht, président, secrétaire général de la Fédération sectorielle ouest-allemande de l'acier et du fer. Plusieurs hauts fonctionnaires devront cesser leur activité dans les prochaines années, a-t-il précisé.

## Sur le vif

### Séduction

Comment vous la trouvez, Edith Cresson ? Moi, je l'aime bien, comme ça, de loin, je ne la connais pas personnellement. Elle est agréable à regarder, elle a du charme, elle a du chien. Et puis, elle sait vendre. D'ailleurs elle s'y emploie outre-Atlantique. Elle fait de la pub à la radio pour la France, une marque assez connue et assez négligée. On en parle souvent dans les médias.

La France, pour les Américains, c'est quoi ? Une vieille pervenche très cultivée, très artiste. Une vieille toquée qui ne craint pas de fréquenter les gros bonnets du PC bien qu'elle déteste les Soviétiques. Une vieille coquette endrormie, approuvée, avec de beaux restes, qui aime manger et qui sait habiller.

D'accord, mais il n'y a pas que ça. Soit de ses parfums, de ses lingeries, de ses vins fins, la France c'est autre chose, c'est plus, c'est France la mère. Ce n'est pas seulement le savoir-vivre, c'est le savoir-faire, la France. C'est le TGV, c'est le métro, c'est la puce électronique. C'est le passé tourné vers l'avenir. C'est hier et c'est demain. Enfin, la France, c'est le pied.

CLAUDE SARRAUTE.

## M. Lalonde va diriger la liste « ERE européenne » avec MM. Doubin et Stirn

M. Brice Lalonde a accepté de rejoindre MM. François Doubin (MRG) et Olivier Stirn (ex-UDF) qui vient de créer l'UCR) comme co-lites de la liste de centre-gauche, dont MM. Edgar Faure et Maurice Faure avaient été les initiateurs. L'ancien candidat écologiste à la présidence de la République mena la campagne pour le scrutin du 17 juin sur un strict plan d'égalité avec MM. Doubin et Stirn. Pour répondre aux exigences de la loi (qui obligent une liste à présenter ses candidats dans un ordre), un tirage au sort a été effectué, jeudi matin 5 avril, mais son résultat sera gardé secret jusqu'à la parution des candidatures au Journal officiel.

L'initiale de la liste a également été choisie : « ERE européenne » (le mot « ERE » étant l'abréviation de Entente radicale écologiste).

La liste « ERE européenne » espère le parrainage d'un groupe parlementaire, ce qui lui permettrait de disposer pour la campagne officielle d'un temps d'antenne à la radio et à la télévision équivalent à celui des trois autres grandes listes. Les espoirs convergent sur le groupe sénatorial de la gauche démocrati-

## DES PRIX A VIVRE LA BULGARIE

UNE SEMAINE TOUT COMPRIS

A partir de **2080 F**

**LA BULGARIE**

## VIVEZ LA BULGARIE

Documentation gratuite sur demande à :

OFFICE DU TOURISME BULGARE  
45, Avenue de l'Opéra 75002 Paris  
Tél. : 261.68.58

Nom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_

pour des vacances de grande fleur

**LE BYBLOS A ST TROPEZ**

PHONE : 094 97.00.04 - TELÉX : 470235 - CABLE : BYBLOS - 83990 ST TROPEZ

LITHOGRAPHIES ET GRAVURES ORIGINALES DES MAÎTRES D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN

**de St Francony**  
villeur d'art  
Paris, Nice, Tokyo, Venise

DE FRANCONY 17, rue de l'Hotel des Paris - BP 046 - 06011 NICE CEDEX

Nom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_

صك: امان ال اصل